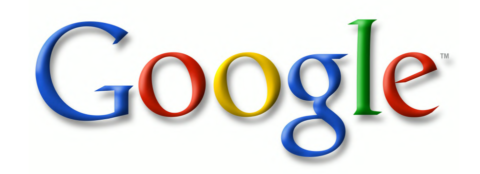
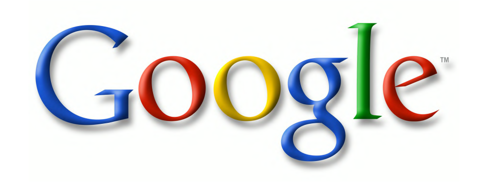
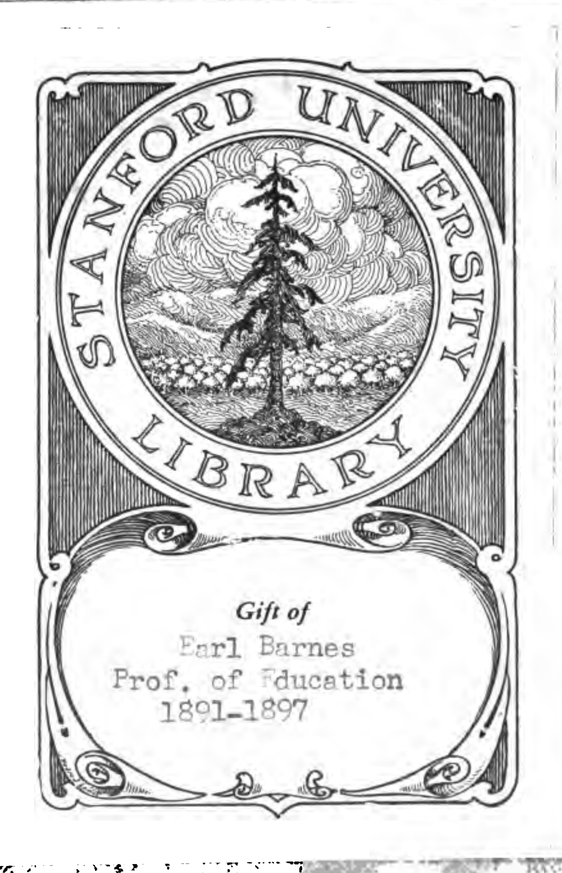







STANFORD UNIVERSITY
LIBRARY
Gift of
Earl Barnes
Prof. of Education
1891-1897




STANFOR
LI
Pro





PUBLICATION NOUVELLE DE LA BIBLIOTH

ŒUVRES

DE

Mme DE MAIN

Publiées pour la premiè

D'APRÈS LES MANUSCRITS ET COPII

AVEC UN COMMENTAIRE ET DI

PAR M. TH. LAVALI

PROSPECTUS

On ne connaît guère, jusqu'à pré
Mme de Maintenon que ce qu'en a pu
C'est là seulement qu'on a cherché à
tère et l'esprit de cette femme célèb
le secret de sa destinée, car on s'est
des jugements passionnés de ses c
La Beaumelle n'a publié qu'une p
Mme de Maintenon, la moins précieu
en a étrangement défiguré le style e
Le mauvais goût qui existait en Fra
blication de La Beaumelle, ne s'acco
simplicité calme et forte du dix-sept
Ces altérations au texte de Mme c
des esprits attentifs et délicats avai



telles que nous pouvons assurer qu'il n
rien de la publication de La Beaumell
Cet éditeur infidèle ne s'est pas même
rations : il a composé des lettres dans les
de Mme de Maintenon est défigurée et
plétement.

Depuis longtemps M. Th. Lavallée
écrits de Mme de Maintenon, que la ré
persés, et il a été assez heureux pour
plus grand nombre. Parmi eux se tro
tous ceux que La Beaumelle a falsifiés e
détruits.

Sauf quelques-unes des versions de l
dont les originaux n'ont pu être retrouv
séries de notre publication ont été cop
tionnées sur le texte de Mme de Mainteno
copies dont l'authenticité est incontestabl
exemple celle de la maison de Saint-Cyr,
contre des corrections de la main de l'aute

C'est dans ces matériaux, dont le nomb
dérable, que M. Lavallée a fait le choix d
Mme de Maintenon, que nous annonçons. C
a été, pour M. Lavallée, l'objet d'un trav
soit pour l'annotation biographique, histor
lologique, soit pour la fixation des dates q
pas toujours indiquées dans les originaux.

Mme de Maintenon n'a pas seulement écrit
elle a composé, sur différents sujets, des t
M. Lavallée a classés méthodiquement, ce q
permis de donner à cette publication la de
d'*OEuvres de madame de Maintenon*, en mê
que nous avons pu, par cette division, appliq
ouvrages les titres particuliers qui leur sont p

Notre publication des œuvres de Mme de M

assignera à cette femme célèbre sa véritable place dans l'opinion, et nous pensons que cette place sera bien haute. Mme de Maintenon fut la femme supérieure d'une époque où toutes les femmes avaient de l'esprit et de la distinction. Elle s'éleva naturellement, sans efforts, par son propre mérite, et non, comme on l'a dit, par des manéges de coquetterie qu'un monarque blasé et défiant, comme Louis XIV, aurait facilement devinés et méprisés. Elle attira ce monarque, il est vrai, mais naturellement, par la noblesse de sa personne, sa distinction exquise et naturelle, son esprit vif, orné, judicieux, et elle le fixa par son caractère doux et ferme, aimable et réservé, ainsi que par cette juste mesure qu'elle apportait en toutes choses, et qui s'accordait si bien avec l'esprit sensé et le caractère modéré de Louis XIV. « Quand elle parle, a dit d'elle Fénelon, c'est la raison qui s'exprime par la bouche des grâces. » Sans doute elle a pu, par entraînement pour ses amis, conseiller des choix qui ont été malheureux; mais elle a été bien éloignée du rôle odieux qu'on lui a prêté contre les protestants, et elle s'est indignée des cruautés de Louvois au point que ce ministre allait les expier quand il est mort.

Au surplus, chacun pourra juger désormais cette femme célèbre, car c'est son esprit, son caractère que nous allons connaître; c'est son âme entière qu'elle va nous livrer dans cette correspondance avec tous, depuis le plus grand de l'État jusqu'à la petite pensionnaire de Saint-Cyr, car Mme de Maintenon est toute à tous, et ne néglige personne.

Cette activité de cœur et d'esprit est incessante chez Mme de Maintenon Elle distribue à chacun les lumières de son intelligence, de son expérience et de sa raison, et cela dans un style merveilleux d'ampleur et de sim-

plicité, de charme et de force, toujours dans le ton juste, sans apprêt, sans recherche, ni faux ornements et cependant d'une richesse incomparable. Personne n'a mieux écrit, n'a mieux exprimé sa pensée, que Mme de Maintenon; ses ouvrages sont des chefs-d'œuvre du langage français et, sous ce rapport seulement, ils devraient être étudiés comme étant les meilleurs modèles à suivre.

Paris, juin 1854.

CHARPENTIER.

LES ŒUVRES DE Mme DE MAINTENON COMPRENDRONT :

1°	LETTRES SUR L'ÉDUCATION DES FILLES.	1 vol.
2°	ENTRETIENS SUR L'ÉDUCATION.	1 vol.
3°	CONSEILS AUX JEUNES FILLES.	1 vol.
4°	LETTRES ÉDIFIANTES.	2 vol.
5°	CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.	4 vol.
6°	MÉMOIRES, CONVERSATIONS, ÉCRITS DIVERS. . . .	1 vol.

Chacun de ces ouvrages se vendra séparément.

IL PARAIT UN VOLUME CHAQUE MOIS

PRIX DE CHAQUE VOLUME : 3 Fr. 50

PARIS.—TYP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.

LETTRES

SUR L'ÉDUCATION

DES FILLES

LES OEUVRES DE Mme DE MAINTENON COMPRENNENT

1° LETTRES SUR L'ÉDUCATION DES FILLES. . . . . .
2° ENTRETIENS SUR L'ÉDUCATION. . . . .
3° CONSEILS AUX JEUNES FILLES. . . . .
4° LETTRES ÉDIFIANTES. . . . .
5° CORRESPONDANCE GÉNÉRALE. . . . .
6° MÉMOIRES, CONVERSATIONS, ÉCRITS DIVERS. . .

Chacun de ces ouvrages se vend séparément.

HISTOIRE DE LA MAISON ROYALE DE SAINT-

Par M. Théophile Lavallée

1 beau volume grand in-8° avec gravures. — Prix : 10 fr.

Paris. — Imprimerie de Gustave GRATIOT, 30, rue Mazarin

LETTRES

SUR L'ÉDUCATION

DES FILLES

PAR Mme DE MAINTENON

PUBLIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS

D'APRÈS LES MANUSCRITS ET COPIES AUTHENTIQUES

AVEC UN COMMENTAIRE ET DES NOTES

PAR M. TH. LAVALLÉE

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

39, RUE DE L'UNIVERSITÉ

1854

PRÉFACE.

Mme de Maintenon a beaucoup écrit : outre ses lettres d'amitié et d'affaires, celles sur les événements de son temps, qui sont les seules connues jusqu'à ce jour, et connues très-imparfaitement, elle a écrit de nombreuses lettres ou instructions sur la piété, l'éducation, des conversations, des traités ou mémoires de religion et de politique, etc. La plupart de ces écrits avaient été réunis par les Dames de Saint-Cyr en plusieurs recueils, et elles s'en étaient fait une bibliothèque particulière qui comprenait, avec les mémoires écrits par elles-mêmes ou par leurs amis, plus de 40 volumes manuscrits, mais 40 volumes où il y avait des répétitions et des doubles. Elles ne les communiquaient qu'à un petit nombre de personnes. Ainsi que je l'ai déjà dit ailleurs[1], leur publication eût pourtant refuté victorieusement les calomnies dont Mme de Maintenon avait été poursuivie de son vivant et après sa mort; mais, à l'exemple de cette dame, elles s'inquiétaient peu de l'opinion du monde sur celle qu'elles regardaient comme une sainte, et dont elles se contentaient de vénérer silencieusement la mémoire et d'imiter obscurément les vertus.

Un écrivain que ses démêlés avec Voltaire ont rendu fameux, La Beaumelle, parvint à avoir une copie de ces manuscrits, on ne sait par quelle voie, et avec ce

[1] Préface de l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*.

trésor (c'est le mot de Voltaire), il publia en 175 années suivantes : 1° *Lettres de madame de Mainten* 9 vol. in-12 (édit. de 1757, Amsterdam); 2° *Mémo pour servir à l'histoire de madame de Maintenon celle du siècle passé*, 6 vol. in-12 (édit. de 1756). n'ai pas à m'occuper des *Mémoires*, qui sont l'œu particulière de La Beaumelle, œuvre mensongère plusieurs points, très-curieuse en beaucoup d'autr et pour laquelle il n'a fait qu'un médiocre usage manuscrits de Saint-Cyr. Quant aux *Lettres*, leur p blication fit une grande sensation; mais personn même Voltaire, ne douta de leur authenticité, pe sonne ne réclama contre les falsifications et altération très-graves qu'elles renfermaient, ni les Dames Saint-Cyr, qui, malgré leur mécontentement, gardèrer le plus profond silence, ni l'illustre maison de Noaille qui devait avoir une copie des manuscrits de Saint-Cy ni les amis encore vivants de Mme de Maintenon; de sort que la collection de La Beaumelle est restée l'uniqu source où tous ceux qui ont parlé de Mme de Mainteno sont allés former leur opinion sur le caractère et le rôl historique de cette femme célèbre[1]; c'est là qu'on puisé tout le bien et aussi une bonne partie du ma qu'on a voulu dire d'elle.

[1] Napoléon lisant, à Saint-Hélène, les lettres de Mme de Maintenon dans la collection de La Beaumelle, disait : « Son style, sa grâce, l pureté de son langage me ravissent... Je crois que je préfère le lettres de Mme de Maintenon à celles de Mme de Sévigné : elle disent plus de chose. » — Qu'eût-il dit s'il eût lu les vraies lettre de Mme de Maintenon, et surtout celles que La Beaumelle n'a pas publiées? qu'eût-il fait s'il les eût lues à l'époque où il fon-dait la maison d'éducation de la Légion d'honneur?

Cependant plusieurs érudits, entre autres l'abbé Millot, Auger, Walkenaër, ont pensé, ont écrit que la collection de La Beaumelle ne renfermait que l'ombre des lettres de Mme de Maintenon; mais aucun d'eux n'a essayé de le vérifier en remontant aux manuscrits de Saint-Cyr[1]. Ces manuscrits ont été malheureusement dispersés pendant la révolution; mais ils ne sont pas tous perdus, et j'ai eu la bonne fortune d'en retrouver la plus grande partie, soit dans des collections particulières, soit à la bibliothèque du séminaire de Versailles[2]. De plus, il existe encore un assez grand nombre de lettres autographes de Mme de Maintenon, mais qui sont dispersées en plusieurs mains. Tous ces documents me mettent à même d'affirmer, ce que d'ailleurs ma publication démontrera :

1° Que nous connaissons à peine la moitié des écrits de Mme de Maintenon qui avaient été recueillis par les Dames de Saint-Cyr. La Beaumelle n'a pas lu, ou il a dédaigné de publier presque toutes les lettres, instructions, entretiens relatifs à l'éducation et à la piété, presque toute la correspondance particulière de Mme de

[1] On a publié en 1807, sous le nom d'Auger, une édition des lettres de Mme de Maintenon en 6 vol. in-12 (Paris, Léop. Collin), que l'on regarde comme très-supérieure à celle de La Beaumelle, et qui est devenue assez rare. Cette édition ne diffère pas beaucoup de celles qui l'ont précédée : on y a rétabli le texte vrai de certaines lettres, d'après un manuscrit de Saint-Cyr que j'ai entre les mains, et qui m'a été communiqué par M. Feuillet de Conches; on y a aussi ajouté quelques lettres nouvelles ; mais en revanche, on a retranché sans raison un très-grand nombre des lettres données par La Beaumelle.

[2] Je dois à la bienveillance de monseigneur l'évêque de Versailles la communication de ces manuscrits, et c'est avec son approbation formelle que je les publie.

Maintenon, soit avec les Dames, soit avec les demoiselles de Saint-Cyr; or, si ces écrits présentent moins d'intérêt historique, moins de variété que la Correspondance générale, ils montrent mieux Mme de Maintenon dans son intérieur, sa vie ordinaire et réelle, le secret et l'intimité de sa pensée; c'est là qu'elle se montre dans sa vraie grandeur, c'est là qu'elle se révèle comme écrivain, comme penseur, comme moraliste de premier ordre, et qu'on peut hardiment la mettre à côté de Bossuet, de La Bruyère et de Mme de Sévigné; c'est là enfin que le problème de cette femme, tant discutée, tant calomniée, se trouve résolu, et qu'il est matériellement démontré que Mme de Maintenon a été moins un personnage politique gouvernant l'État et Louis XIV, qu'une femme occupée uniquement du salut du roi, et qui s'était donné pour mission l'éducation de Saint-Cyr, mission où elle montre une telle supériorité d'esprit, une telle connaissance du cœur humain, un bon sens si exquis, tant de grâce et tant de sagesse, qu'on peut la dire l'*institutrice* la plus parfaite qui ait jamais existé.

2° Que La Beaumelle a transformé, tronqué, falsifié la plus grande partie des lettres qu'il a publiées. Dans quelques-unes, le texte de Mme de Maintenon, moins le sens général et quelques mots, disparaît entièrement; tout le reste est inventé souvent avec esprit, mais aussi souvent avec ignorance. Dans d'autres (c'est là sa manière ordinaire, et nous allons en donner un exemple[1]), La Beaumelle retranche, ajoute, change des mots, des lignes, des phrases entières; à la phrase de Mme de

[1] J'en ai déjà donné un dans la préface de mon *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, où j'ai cité la lettre de Mme de Main-

Maintenon qui court. familière, naturelle, négligée, pleine d'ampleur et d'incorrection, mais toujours nette, précise et simple, il substitue son arrangement, son esprit, sa pensée, son style, même le trait, la raillerie, l'agrément du dix-huitième siècle. D'autres fois, il se contente de couper une lettre en plusieurs parties, ou bien de prendre à droite ou à gauche des fragments exacts dont il fait une lettre, puis il corrige ou arrange le style, mais sans toucher au fond de la phrase. En un mot, le texte de La Beaumelle est tantôt un abrégé, tantôt une paraphrase, tantôt une traduction du texte de Mme de Maintenon. Enfin tout cela est généralement fait à la hâte, étourdiment, sans ordre, sans travail, et renferme quelquefois les plus étranges erreurs[1].

A cette collection si mensongère, si incomplète, j'ai l'ambition de substituer une collection[2] faite, soit avec des autographes, soit avec les manuscrits des Dames de Saint-Cyr. Malheureusement il est certain que La Beaumelle a quelquefois puisé à des sources qui sont aujour-

tenon à Mme d'Havrincourt (cette lettre fera partie du volume ayant pour titre : *Conseils aux jeunes filles*, etc.), en mettant en regard le texte vrai des manuscrits et le texte altéré de La Beaumelle. Je pourrais multiplier ces exemples, mais ils sont si nombreux que les notes seraient plus considérables que le texte. D'ailleurs ces altérations concernent principalement la *Correspondance générale* ou les *Lettres historiques*, et dans la préface de cette *Correspondance*, j'entrerai dans plus de détails.

[1] Il en est qui sont de telle nature que je ne puis les citer. Ainsi on peut voir, tome VI, page 260, ligne 17 (édit. de 1757), lettre 150, à Mme de Caylus, la manière dont il traduit ou transforme les mots *duc et pair*.

[2] Je devrais plutôt dire une série de volumes séparés, comprenant la plus grande partie des écrits de Mme de Maintenon. La législation sur la propriété littéraire obligeant les éditeurs à publier

d'hui perdues pour nous; je serai donc forcé, dans la *Correspondance générale*, la seule qu'il ait réellement publiée, de me servir un peu de son texte[1]; mais avant de le faire, je le soumettrai à une sévère critique, je ferai part de mes doutes au lecteur, enfin j'imprimerai avec un caractère particulier ce texte qui, pour moi, n'est point complétement authentique, mais qu'on ne saurait supprimer sans risque et sans dommage.

Je commence par les *Lettres sur l'Éducation des filles*, qui sont inédites et entièrement tirées des manuscrits des Dames de Saint-Cyr. Je dis *inédites*, encore bien que ce volume contienne environ douze lettres qui se trouvent plus ou moins exactement, mais non pas textuellement, dans la collection de La Beaumelle : la plupart même n'y sont que par le fond de la lettre et par le nom des personnes à qui elles sont adressées. En voici une qui indiquera la manière ordinaire dont La Beaumelle a arrangé les lettres de Mme de Maintenon.

TEXTE DE LA BEAUMELLE.
(Edition de 1757, t. II, p. 76.)

A L'ABBÉ GOBELIN.

20 octobre 1687.

Saint-Cyr est bien éprouvé dans la personne de ses supérieurs[1] : le Roi a contre lui toute

[1] Ce commencement de phrase appartient à une lettre du 26 octobre, mais le reste est inventé.

TEXTE DES LETTRES ÉDIFIANTES[2].
(Tome Ier, 95e lettre, p. 438.)

A M. L'ABBÉ GOBELIN.

Fontainebleau, 1688.

J'ai bien de la joie de ce que vous vous portez mieux et de l'espérance où vous êtes de pou-

[2] Ce texte est le même dans un autre manuscrit sans titre, et qui contient un grand nombre de lettres de Mme de

les œuvres posthumes à part des œuvres déjà publiées, je suis forcé de scinder ma publication en volumes séparés.

[1] Principalement pour les lettres au duc et au cardinal de Noailles, dont il ne reste point ou dont je n'ai pu retrouver de copies.

l'Europe; je suis dans l'affliction; Mme de Brinon est dans le trouble, et vous êtes malade[1].

J'ai lu l'explication de l'épître et de l'évangile. Vous pouviez vous étendre un peu plus sur la morale, et vous mettre plus à la portée de votre auditoire féminin. Ce travail fait sur toute l'Écriture sainte nous seroit très-utile.

L'état où nous avons vu Mme de Brinon me fait trembler. La maison n'est fondée ni pour elle, ni pour vous, ni pour moi. Mettons-la en état de se passer de nous. Je suis bien satisfaite des principales Dames, leur gouvernement ne cessera pas si tôt; et Mme de Brinon sera longtemps à se remettre. Je ne me lasse point des peines que Saint-Cyr me donne. Je n'y vais plus, parce que Mme de Brinon[2] et moi sommes embarrassées de nous voir; une entrevue ne seroit bonne à rien. Voulez-vous une cure? Le Roi m'a chargé de vous le demander. Monseigneur l'archevêque

[1] En 1687, la ligue d'Augsbourg était encore secrète, et nul ne pouvait dire que le roi avait contre lui toute l'Europe; d'ailleurs Mme de Maintenon n'a jamais l'irrévérence de mêler le nom du roi au sien, à celui de Mme de Brinon, encore moins de le compter parmi les *supérieurs* de Saint-Cyr. Quant à Mme de Brinon, elle était absente et obligée pour sa santé à prendre les eaux de Bourbon.

[2] Mme de Brinon était à cent lieues de Saint-Cyr; mais comme, deux ans après, elle tomba dans la disgrâce de Mme de Maintenon, La Beaumelle emprunte un fragment de lettre du 25 novembre 1689, et confond ainsi les époques.

voir bientôt retourner à Saint-Cyr; les Dames m'ont écrit combien elles sont affligées de votre absence; Dieu permet tout l'abandon où elles sont pour leur bien[1].

J'ai reçu l'explication de l'évangile que vous m'avez envoyée, que je trouve parfaitement bien: on pourroit étendre un peu plus la morale et avec un peu plus de détail propre aux auditrices. Je crois que si vous en faisiez autant sur tous les épîtres et évangiles de l'année, que ce seroit une chose très-utile pour la maison; nous le ferions transcrire en belle écriture.

L'état où nous avons vu Mme de Brinon m'a fait penser à tout; et comme la maison n'est fondée ni pour elle, ni pour moi, il faut faire notre possible pour la mettre en état de se passer de nous. Je suis bien contente des principales de nos Dames: leur gouvernement ne cessera pas de sitôt, et je crois que Mme de Brinon sera longtemps à se remettre. Dieu soit loué de tout, il sait mieux que nous ce qu'il nous faut. Tout est ici en parfaite santé; j'y ai plus de repos qu'à Versailles, à cause que je n'ai pas Saint-Cyr; je voudrois de tout mon cœur le secourir de plus près, et je ne saurois me lasser des peines qu'il me donne. Dieu veuille me faire faire une provision de force pour me moins dissiper dans l'action et dans l'embarras de la vie que

Maintenon. Ce manuscrit, en deux volumes, m'a été communiqué par M. Feuillet de Conches.

[1] Mme de Maintenon était malade, et Mme de Brinon aux eaux de Bourbon.

vous propose souvent, et n'en fait pas plus mal sa cour[1]. Il faudroit que vous vous éloignassiez de Saint-Cyr et de moi, et Saint-Cyr et moi ne pouvons nous passer de vous. je fais à Versailles; demandez-le pour moi et me continuez vos bontés, je vous en prie.

[1] Tout cela appartient, au moins pour le fond, à une autre lettre du 25 novembre 1689, où l'on lit : « Le roi m'a chargée de savoir de vous s'il vous conviendroit d'avoir une cure, que M. l'archevêque vous propose souvent; mais si j'ose vous en dire mon avis, il me semble que cela n'est pas compatible avec votre mauvaise santé et le soin de Saint-Cyr, dont je ne consentirois pas que vous vous éloignassiez pour d'autres emplois. »

Les Dames de Saint-Cyr avaient fait des écrits de Mme de Maintenon plusieurs recueils d'après l'ordre des matières : *Lettres pieuses*, *Lettres agréables*, *Avis sur les classes*, *Entretiens*, *Recueil de réponses*, etc. J'ai suivi cet exemple et partagé les écrits de Mme de Maintenon en plusieurs séries, qui sont expliquées au titre de ce volume.

Il ne faut pas entendre par *Lettres sur l'Éducation des filles* des instructions dogmatiques sur l'éducation, un traité *ex professo* sur la matière, quelque chose de semblable à ce qu'a fait Fénelon, mais simplement des lettres familières, pratiques, écrites jour par jour, heure par heure, suivant les nécessités, les circonstances, les personnes, tantôt aux Dames de Saint-Cyr, tantôt aux demoiselles, où il ne s'agit presque jamais de l'éducation considérée théoriquement, mais de l'éducation particulière qu'on donnait à Saint-Cyr, lettres

qui servent d'ailleurs à compléter et à expliquer l'histoire de la maison de Saint-Louis et de sa fondatrice. Mais encore bien que ces lettres aient été écrites dans un but spécial et pour le cas particulier de deux cent cinquante demoiselles de pauvre noblesse élevées par la munificence royale, on y trouve pour toutes les conditions et pour tous les temps les enseignements les plus solides, des chefs-d'œuvre de bon sens, de naturel et de vérité, les préceptes de la raison la plus douce, de la piété la plus attrayante et la plus pratique, enfin des instructions d'éducation qui approchent réellement de la perfection. Tout cela est écrit avec une foi, une chaleur, une expansion de cœur, une grandeur de pensées, une sublimité de vues qu'on trouve à peu près résumées dans ces paroles : « Les affaires que nous traitons ici (à la cour) sont des bagatelles, celles de Saint-Cyr sont les plus importantes. — La vocation d'une Dame de Saint-Louis est sublime. — Il y a dans l'œuvre de Saint-Louis, si elle est bien faite et avec l'esprit d'une vraie foi, de quoi renouveler dans tout le royaume la perfection du christianisme. » Tout cela d'ailleurs est écrit dans un style que Saint-Simon définit ainsi : « Langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court ; — langage de la sagesse, dit Fénelon, qui parle par la bouche des grâces ; — il y a dans tout ce qu'elle dit, ajoute une de ses élèves (voir la page XII de cette préface), une grandeur, un agrément, une solidité, une douceur et une noble simplicité qu'on ne peut expliquer. »

On ne saurait aujourd'hui proposer entièrement et absolument pour modèles ces instructions, si sages

qu'elles soient : les temps sont changés; le nôtre
s'accommoderait pas de cette éducation où l'instructi
proprement dite n'était que secondaire, et entièrem
sacrifiée à la manière de former le cœur, la raison,
caractère, où cette éducation dans son ensemble et
détails était toute religieuse, où elle consistait presq
uniquement dans le travail des mains, les soins
ménage, les lectures de piété. Nos maisons d'édu
tion ne pourraient supporter les prescriptions si austèr
si minutieuses, si absolues qu'on trouvera dans
lettres, ces nombreuses pratiques religieuses, cette c
ture complète, cette privation de toute liberté pend
douze à treize ans, le soin qu'on prenait des demoisel
à chaque heure, à chaque moment, qui faisait q
chacune d'elles était instruite, formée, dirigée, enco
ragée, corrigée en toutes choses par des institutri
saintement dévouées à cette œuvre, qui ne les perdai
pas de vue un seul instant, qui variaient leurs soi
leurs instructions, leur vigilance d'après les caractèr
les âges, les circonstances. Mais quelque étrange et
vère que cette éducation puisse paraître, je crois q
ceux qui regardent à la manière dont les femmes so
aujourd'hui élevées, aux résultats de cette éducation
luxe et de plaisirs, non-seulement pour le foyer dom
tique, mais encore pour la société et la vie politique
l'avenir et aux hommes qu'elle prépare à la France, e
inspirera d'amères réflexions; qu'elle leur fera préfé
cette éducation, pour ainsi dire virile, qui purifiait l
mœurs privées et enfantait les vertus publiques; qu'e
leur fera estimer et regretter cette œuvre de Mme
Maintenon qui a empêché pendant un siècle la corru

tion de la cour de gagner les provinces, qui a maintenu dans les vieux châteaux, où s'isolait la plus grande partie de la noblesse, de solides vertus, des mœurs simples et antiques, enfin qui a produit ce dévouement, ce courage, cette résignation chrétienne que les femmes ont déployée pendant la révolution. Je prends à témoin de ce que j'avance, les fils des dernières élèves de la maison de Saint-Louis.

Voici les manuscrits dont je me suis servi pour composer ce premier volume :

1° *Lettres et Avis de Mme de Maintenon aux Religieuses de Saint-Louis sur les devoirs de leur état et le gouvernement des classes*, 1 vol. in-4° de 984 pages, qui porte le titre tome II. — D'après un deuxième titre que porte ce volume, le tome Ier, que je n'ai pu retrouver, devait contenir d'autres écrits de Mme de Maintenon, non relatifs à l'éducation, et que je retrouve ailleurs. J'ignore quelle est la Dame de Saint-Louis qui a fait ce recueil; il ne renferme que peu de notes et point de préface. La Beaumelle en a probablement eu connaissance, mais il n'en a extrait que quelques lettres à Mme de La Viefville, abbesse de Gomerfontaine.

2° *Lettres édifiantes de Mme de Maintenon*, 7 vol. in-8°. — Ce recueil, très-complet, a été fait par Languet de Gergy, archevêque de Sens, au moyen des collections de lettres que possédait la maison de Saint-Cyr, à l'usage et pour l'instruction des Dames et des demoiselles. Il renferme non-seulement des lettres de piété et d'éducation, mais des lettres historiques très-nombreuses. La Beaumelle n'a probablement pas connu

ce précieux recueil; mais il a dû se servir d'une partie des lettres avec lesquelles il a été fait. J'en mettrai la préface à la tête des deux volumes qui auront ce même titre : *Lettres édifiantes*.

3° *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, 2 vol. in-4°. — *Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Saint-Louis, par Languet de Gergy*, 2 vol. in-4°. — Comme je me suis peu servi de ces manuscrits pour les *Lettres sur l'Éducation*, et que j'en ai beaucoup parlé dans mon *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, je renvoie à la préface de cette histoire. — Je publierai les *Mémoires des Dames de Saint-Cyr* et une partie des *Mémoires de Languet de Gergy*, à la suite des écrits de Mme de Maintenon, dont ils sont le complément ou plutôt la préface nécessaire.

4° *Recueil des réponses que Mme de Maintenon, notre institutrice, a eu la bonté de nous faire en diverses occasions*, 1 vol. in-4° de 638 pages. — Au titre on lit : « L'original de ce premier cahier, écrit de la main de Mme de Berval et corrigé de celle de Mme de Maintenon, est gardé au dépôt. »

Ce recueil a été fait par Mme de Berval (voir, sur cette dame, la note 2 de la page 135 de ce volume), qui y a mis cet avertissement : « Le plaisir que j'ai de voir ce que les filles de la Visitation ont recueilli des entretiens qu'elles avoient avec saint François de Sales, leur saint fondateur, m'a fait penser à mettre ici, pour la satisfaction de nos sœurs qui viendront après nous et pour la mienne propre, les choses que Mme de Maintenon nous a dites tous les jours, soit en général, ou à moi en particulier. J'écrirai chaque jour, tant que je le pourrai, ce que je croirai d'u-

tile, et je mettrai aussi sans ordre les choses dont je me souviendrai, bien qu'il y eût déjà du temps que je les eusse entendues d'elle-même ou par le rapport de nos sœurs. »

« Après avoir déjà recueilli plusieurs choses, me trouvant embarrassée sur une qui me parut de conséquence, je résolus de l'envoyer à madame notre institutrice pour voir si j'avois bien expliqué ses intentions, et par là je me trouvai dans la nécessité de lui découvrir mon secret. En me rendant cet écrit, elle me dit que puisque nous voulions qu'elle nous parlât de ce qui pourroit nous aider à bien exercer nos charges et à bien gouverner nos demoiselles, elle vouloit bien qu'on écrivît, comme j'avois commencé, les choses principales qu'elle disoit, et qu'ensuite on lui montrât ce qu'on auroit écrit, afin qu'après avoir vu si nous l'aurions bien entendue, elle pût encore faire examiner par nos supérieurs si elle ne nous auroit rien dit de mauvais ou de dangereux; « car, m'ajouta-t-elle, je ne suis « pas savante, et, avec les meilleures intentions du « monde, je pourrois me tromper, et je dois prendre « d'autant plus de précaution pour ne vous rien laisser « qui ne soit bien approuvé, que l'amitié que vous avez « pour moi vous rend plus attachées à ce qui en vient, « et qu'on vous a tant dit de m'écouter, et de ne jamais « oublier ce que je pense sur votre Institut, que je « craindrois dans la suite que vous ne voulussiez rien « croire de contraire à ce que j'aurois avancé; mais quand « vos supérieurs[1] l'auront approuvé, nous serons tous

[1] « M. Paul Godet des Marais, évêque de Chartres et directeur

« en repos, et alors vous aurez raison de ne rien suivre « de tout ce qui ne seroit pas conforme à mes écrits. »

« J'avoue que quelque soin que je prenne de dire la vérité, tout ce que je rapporterai d'elle perdra beaucoup de sa force et de sa grâce étant dit par une autre. Il y a dans tout ce qu'elle dit et dans toutes ses manières une grandeur, un agrément, une solidité, une douceur et une noble simplicité qu'on ne peut expliquer; au moins je m'en sens fort incapable, et je voudrois bien que tous ceux qui diront quelque chose d'elle fissent cet aveu plutôt que d'imposer au public par une idée fort au-dessous de la vérité [1]. »

5° *Extrait des écrits de Mme de Maintenon aux religieuses de Saint-Louis, contenant les principaux avis qu'elle leur donnoit et ses intentions touchant les devoirs de leur Institut*, 1 vol. in-8. — Ce volume est un choix des principales maximes de Mme de Maintenon : il ne renferme qu'un très-petit nombre d'instructions qui ne soient pas ailleurs.

de Mme de Maintenon, M. Joly, supérieur général de MM. de la Mission et notre supérieur, MM. les abbés Tiberge et de Brisacier. »

[1] J'ajouterai à cette préface que Mme de Maintenon ne se contentait pas de corriger le recueil de Mme de Berval, mais qu'elle en écrivait certaines parties. J'ai trouvé aux archives de la préfecture de Versailles un fragment de Mme de Maintenon écrit entièrement de sa main, et qui est tout à fait conforme à une page du *Recueil des Réponses*. Au-dessous de ce fragment est écrit de la main de Mme de Glapion, Dame de Saint-Louis : « Cet écrit est de la main de Mme de Maintenon, parce qu'ayant trouvé ce dont il s'agit mal rendu par une Dame de Saint-Louis qui n'avoit pas bien pris sa pensée, elle le corrigea en l'écrivant elle-même. » — J'ai donné ce fragment en *fac-simile* dans l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*.

6° *Lettres utiles et agréables*, 3e *partie; Lettres pieuses*, 4e *partie*; 1 vol. in-fol., commençant à la page 961 et finissant à la page 1020. — Je n'ai pu retrouver le premier volume de ce précieux recueil, qui m'a servi à contrôler tous mes autres manuscrits et où j'ai trouvé de nombreuses lettres historiques, de piété, d'éducation, qui ne sont pas ailleurs. Il m'a été communiqué par M. le docteur Lemazurier, de Versailles.

7° *Lettres aux Supérieures*, 1 vol. in-12. — Ce petit volume, fort mal écrit et non achevé, a probablement appartenu à une supérieure de la maison de Saint-Louis.

8° *Instructions de l'évêque de Chartres* aux religieuses de Saint-Louis, 1 vol. petit in-fol., non achevé[1].

Tous ces manuscrits, la plupart dépareillés ou incomplets, ne sont pas recueillis avec beaucoup d'ordre; les écrits n'ont point de dates ou en ont d'inexactes, et ils n'indiquent presque jamais les personnes auxquelles les lettres ou instructions sont adressées. Les notes y sont fort rares. J'ai donc dû entreprendre sur ces manuscrits un travail très-long et très-minutieux pour mettre les lettres dans un ordre régulier, leur assigner des dates, rechercher les personnes auxquelles elles sont adressées, les éclairer de notes explicatives, etc. Grâce à la connaissance que j'ai acquise de l'histoire de Mme de Maintenon, de l'histoire de la maison de Saint-Cyr, de l'histoire des Dames de Saint-Louis, que j'ai étudiées une à une, je crois avoir réussi, mais je ne me flatte pas de n'avoir point laissé quelque erreur, quelque

[1] J'indiquerai dans les autres volumes de ma publication les manuscrits ou les autographes dont je me servirai.

lacune. Les premières lettres que j'ai données concernent moins l'éducation que la fondation de la maison de Saint-Louis : j'ai cru que l'éducation donnée à Saint-Cyr serait mal comprise, si l'on n'avait pas quelque idée de la marche suivie dans la fondation de cette maison.

Je demande pardon de renvoyer sans cesse à mon *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, mais c'est le seul ouvrage qui ait été fait sur ce sujet. Je vais en extraire quelques lignes indispensables à l'intelligence des *Lettres sur l'éducation des filles*.

NOTE SUR LA MAISON DE SAINT-CYR.

La maison royale de Saint-Cyr, dite l'Institut de Saint-Louis, fut fondée en 1686 par Louis XIV, pour l'éducation de deux cent cinquante demoiselles de pauvre noblesse. C'était le roi qui nommait aux places vacantes.

Les demoiselles entraient dans la maison depuis l'âge de sept ans jusqu'à l'âge de douze ans; elles y restaient jusqu'à vingt ans, sans jamais sortir que par des permissions rares et spéciales, ne pouvant être visitées par leurs parents que pendant les octaves des quatre grandes fêtes de l'année. Elles étaient partagées, suivant leur âge, en quatre *classes* (voir p. 13), et dans chaque classe en cinq ou six *bandes* de huit ou dix élèves. Jusqu'à l'âge de dix ans, elles étaient dans la classe *rouge*, et elles y apprenaient à lire, écrire, compter, les éléments de la grammaire, le catéchisme et des notions de l'histoire sainte. A l'âge de onze ans, elles passaient dans la classe *verte*, et y

apprenaient la même chose, avec la musique et des notions d'histoire, de géographie et de mythologie. A l'âge de quatorze ans, elles passaient dans la classe *jaune*, où l'instruction roulait principalement sur la langue française, la musique, la religion; on leur donnait aussi quelques leçons de dessin, et on leur apprenait à danser. A l'âge de dix-sept ans, elles passaient dans la classe *bleue*, où l'instruction ne roulait plus que sur la langue et la musique, mais où l'instruction morale était développée jusqu'à là perfection. D'ailleurs, plus de la moitié des demoiselles de la classe bleue était dispersée dans la maison, soit pour aider les maîtresses des classes, soit pour assister les officières de la maison, c'est-à-dire la dépositaire, l'économe, les infirmières, les maîtresses d'ouvrages, la sacristine, l'apothicaire, etc. C'était dans ces divers exercices qu'elles trouvaient le complément de leur éducation. On dispersait de même un certain nombre de jaunes, pour aider au service de la maison, et même on y employait les plus petites.

L'éducation manuelle était fort étendue à Saint-Cyr; on y apprenait à coudre, à broder, à tricoter, à faire de la tapisserie; on y faisait tout le linge de la maison, de l'infirmerie, de la chapelle, les robes et vêtements des Dames et des élèves; « mais point d'ouvrages exquis, dit Mme de Maintenon, et d'un trop grand dessin, point de ces colifichets à broderie ou au petit métier qui sont inutiles. » Enfin les religieuses et les sœurs converses étant insuffisantes pour l'instruction et le service de la maison, les demoiselles étaient appelées à les aider pour desservir le réfectoire, balayer les dortoirs, net-

toyer les classes. « Il faut les mettre à tout, dit Mme de Maintenon, et les faire travailler aux ouvrages pénibles, pour les rendre robustes, saines et intelligentes. »

Les demoiselles sortaient de Saint-Cyr à vingt ans, et on leur donnait une dot de trois mille livres avec un trousseau.

Les Dames de Saint-Louis étaient prises ordinairement parmi les élèves de Saint-Cyr : elles étaient dans l'origine astreintes seulement à des vœux simples ; puis en 1692 on transforma la maison en monastère régulier de l'ordre de Saint-Augustin, et elles firent des vœux solennels. Elles étaient au nombre de quarante, professes ou novices, qui se partageaient les charges de la maison.

Les grandes charges étaient celles : 1° de la *supérieure*, qui avait le gouvernement général de la maison, sous la surveillance de l'évêque de Chartres pour le spirituel, et pour le temporel d'un conseiller d'État nommé par le roi ; elle était nommée à l'élection et pour trois ans ; 2° de l'*assistante*, qui était la suppléante de la supérieure ; 3° de la *maîtresse des novices* ; 4° de la *maîtresse générale des classes*, directrice générale de l'enseignement et supérieure particulière des demoiselles ; 5° de la *dépositaire*, qui avait le maniement général des recettes et dépenses de la maison.

Les petites charges étaient celles des *maîtresses des classes*, de l'*économe*, de la *portière*, de l'*infirmière*, de la *maîtresse générale des ouvrages*, de la *robière*, etc.

Les affaires de la maison de Saint-Louis étaient régies par un *conseil du dedans*, composé des cinq

officières, et par un *conseil du dehors*, composé d'un conseiller d'État, d'un avocat au parlement de Paris, et de l'intendant de la maison.

La maison jouissait, à l'époque de la révolution, de quatre cent quatre-vingt seize mille livres de revenu.

Elle fut supprimée par la Convention en 1793.

LETTRES
SUR L'ÉDUCATION
DES FILLES

1[1]. — A MADAME DE BRINON[2],
A MONTMORENCY.

Fontainebleau, ce 3 juin 1680.

Je reçois toujours vos lettres avec plaisir, madame, quoique je n'y réponde pas aussi régulièrement que je le désirerois, et je me souviens très-souvent, et de votre mérite, et de l'amitié que vous avez toujours eue pour moi; nous en parlons avec vos amis

[1] *Lettres édifiantes de Mme de Maintenon*, t. I, 45e lettre, p. 190 (Voir sur ce manuscrit des Dames de Saint-Cyr la *Préface*).

[2] Marie de Brinon, religieuse ursuline du couvent de Lihon, diocèse de Rouen. « Cette dame avoit été obligée de sortir de son couvent à cause qu'il étoit tombé dans une pauvreté extrême; on en sépara les religieuses, et Mme de Brinon vint demeurer aux environs de Montchevreuil, où Mme de Maintenon la vit et goûta son esprit et sa piété. Cette religieuse voulant s'adonner, selon l'esprit de son institut, à l'éducation des filles, Mme de Maintenon lui donna des pensionnaires, et, pour l'avoir plus près d'elle, elle l'engagea à s'établir près de Paris. La religieuse s'étant associé deux ou trois autres du même ordre, établit sa pension près de Montmorency, et là forma des filles que Mme de Maintenon lui confioit. Au bout de deux ans, Mme de Maintenon la trouvant trop éloignée, la transféra à Rueil, afin d'être plus à portée d'aller visiter plus souvent cette école, et veilloit à l'éducation qu'on y donnoit aux enfants » (Note des *Lettres édifiantes*, t. I, lettre 45). Cette école de Montmorency fut le berceau de Saint-Cyr, dont Mme de

qui sont ici et qui y réussissent à merveille; la marquise de Montchevreuil a été malade; le marquis [1] est en parfaite santé. Je vous supplie, madame, de vouloir bien recevoir les deux petites filles que je vous envoie, et de les instruire comme ayant à servir [2] : il faut, s'il vous plait, qu'elles apprennent leur religion, à lire en françois et à écrire, à compter, et, du reste, à servir à tout ce qu'il y a de plus grossier, autant que leur âge le peut permettre. Il me semble que vous m'avez dit que vous preniez cent francs de pension; je compte là-dessus, et vous en serez bien payée. J'aurois pu les mettre, pour vingt-cinq écus, à Maintenon, mais je les crois mieux chez vous, et je suis bien aise de partager le peu de charités que je puis faire. Adieu, madame, écrivez-moi quand vous le pourrez, faites prier Dieu pour nous, et croyez que l'on ne peut vous estimer et vous aimer plus que je le fais.

MAINTENON.

Brinon fut la première supérieure (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. III).

[1] Le marquis et la marquise de Montchevreuil étaient des plus anciens amis de Mme de Maintenon et ceux qui l'avaient le mieux accueillie dans les misères de son veuvage; elle n'eut jamais aucun secret pour eux et ils lui restèrent constamment attachés. Le marquis devint gouverneur du duc du Maine et fut l'un des témoins du mariage de Mme de Maintenon avec Louis XIV. La marquise était une femme d'une très-grande vertu et d'une piété angélique: « elle avoit tellement captivé Mme de Maintenon, dit Saint-Simon, que celle-ci ne voyoit que par ses yeux. »

[2] Mme de Maintenon ne pensait pas encore à l'Institut de Saint-Cyr; elle ne faisait élever à Montmorency que des filles de pauvres gens, principalement de sa terre de Maintenon.

2[1]. — A MADAME DE BRINON.

(Sur les enfants qu'elle élevait à Rueil aux dépens de Mme de Maintenon [2].)

Octobre 1682.

Je n'ai pu encore vous témoigner la joie que j'ai d'être rapprochée de vous, l'envie que j'ai de vous voir et ma reconnoissance du beau présent que vous m'avez fait pour ma fête; je voulois vous renvoyer le saint François, aimant mieux parer votre autel que ma chambre, mais depuis que j'ai appris que c'étoit une rareté et même une relique, j'ai résolu de le garder toujours et de ne le quitter que le moins que je pourrai. J'ai écrit à Maintenon pour avoir du lin, et j'ai grande impatience de me trouver dans cette étable [3]; je suis ravie de ce que l'on m'aime chez vous plus que l'on ne me craint, et je verrai vos enfants avec un grand plaisir. J'embrasse Mme de Saint-Pierre [4], et je lui porterai de l'argent au premier jour; il me semble qu'il n'y a guère que je vous ai payé toutes les pensions, et cependant nous touchons au jour de l'an; tout cela conclut que le temps passe vite. Vous m'embarrassez tout à fait touchant le Saint-Sacrement [5]; vous savez mes sentiments qui n'ont pas changé un mo-

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, 53e lettre, p. 239.

[2] Les sommaires qui se trouvent ainsi en tête des lettres sont tirés des *Lettres édifiantes* et autres manuscrits des Dames de Saint-Cyr.

[3] On logeait les pauvres enfants, faute de bâtiment, dans une étable.

[4] C'était une ursuline qui aidait Mme de Brinon.

[5] Mme de Brinon demandait d'avoir une chapelle dans sa maison et d'y faire dire la messe; elle finit par l'obtenir.

ment; je vous ai toujours dit que je serois ravie que vous l'eussiez, parce que vous le désiriez, mais que je ne ferois jamais de pas pour cela, m'y étant engagée dès le commencement et ne le trouvant que trop raisonnable; agissez donc là-dessus indépendamment de moi, et croyez que je souffre plus que vous quand je vous refuse quelque chose.

Quand je vous propose d'ôter Marie Chéron, c'est pour son instruction; je ne me souviens plus si elle a fait sa première communion, et il n'en faut point ôter qu'elle n'en ait fait plusieurs chez vous.

Je vous prie que personne ne sache que j'irai demain chez vous; faites en ma faveur quelque petit régal à nos petites sœurs, et que je les voie dîner en bon ordre. Vous savez que je vous ai toujours demandé que l'on ne dérangeât rien pour moi; que l'on ne s'aperçoive pas que j'arrive; j'irai tout droit faire le catéchisme; n'y venez que quand vous n'aurez plus rien à faire, et traitez-moi en tout comme une personne de la maison. Adieu, madame, faites seulement une réflexion sur tout ce que vous me mandez, qui est que votre maison roule sur votre tête et la mienne qui sont très-mortelles.

3[1].—MAXIMES DE MADAME DE MAINTENON

POUR LES PAUVRES FILLES DE RUEIL[2].

1682.

Dieu vous a voulu réduire à servir; rendez-vous-en capables et accommodez-vous à votre fortune.

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, p. 257.

[2] L'école de Montmorency ayant été transférée à Rueil, Mme de

Dieu veut que les riches se sauvent en donnant leur bien et les pauvres par n'en point avoir.

Les riches auront plus de peine à se sauver que les pauvres.

Il y a de bons riches et de très-méchants pauvres.

Les riches vous donnent de quoi vivre, donnez-leur vos prières.

C'est ainsi que nous contribuons au salut les uns des autres.

Dieu a voulu que vous travaillassiez ; ne souhaitez point d'autre état.

Les pauvres dorment mieux sur leur paille que les riches sur leurs lits magnifiques.

Ne croyez pas qu'il suffise d'être pauvre et souffrant pour être sauvé ; il faut supporter patiemment cet état pour l'amour de Dieu.

N'enviez point le plaisir qu'il y a de faire l'aumône, puisqu'en la recevant vous pouvez avoir autant de mérite devant Dieu.

Ne murmurez jamais contre les riches ; Dieu a voulu qu'ils le fussent, comme il a voulu que vous fussiez pauvres.

Si vous ne vous soumettez à la volonté de Dieu sur vous, votre misère vous sera aussi inutile pour l'autre monde qu'elle vous est pénible pour celui-ci.

Votre cœur est content pendant que votre corps travaille ; la plupart des grands ont le cœur agité pendant qu'ils nous paraissent bien heureux.

Maintenon commença à y faire élever des filles pauvres de la noblesse. Elle n'en continua pas moins ses soins aux filles des paysans et leur adressa cette instruction, le premier écrit qu'on ait d'elle sur l'éducation.

4[1]. — A MADAME DE BRINON.

(Sur son école de Rueil.)

Ce samedi à 4 heures, février 1683.

Je fus l'autre jour charmée selon le monde et très-édifiée selon Dieu de la docilité que je trouvai dans nos mères[2], et je reconnois plus que je n'avois jamais fait la vertu de vos saintes, dans leur soumission pour tout ce que l'on désire d'elles.

N'ayons point de regret à une personne de plus ou de moins; si nous réussissons, notre argent sera bien employé, et jamais nos pauvres ne feront rien si on ne les garde à vue.

Quant aux pensionnaires, j'aurois le même zèle que vous, et j'en aime la quantité, mais vous êtes peu pour en avoir tous les soins nécessaires, et c'est pour cela que je désirerois d'en avoir de plus grandes pour avoir soin des petites; Louison avoit l'autre jour une chemise qui me fit pitié et mal au cœur.

Je ne puis vous dire à quel point je fus contente et surprise de l'extrême douceur de Mme de Saint-Pierre, qui me confirma ce que je vous disois un moment auparavant que les gens les plus brusques et les plus fermes sont souvent les plus doux.

Vous êtes admirable de vous louer de tout ce qui vous environne, je ne laisserois pas de vous plaindre si vous ne souffriez pour Dieu, et si vous n'aviez une compagne qui me paroît connoître tout votre mérite; vous êtes persuadée du sien et contente de

[1] *Lettres édifiantes,* t. I, 57e lettre, p. 261.
[2] Les trois ursulines qui étaient avec Mme de Brinon.

son amitié, voilà de quoi se consoler de tout. Je lui demande quelque régal mardi pour nos petites sœurs, et à vous un campos pour toute l'après-midi, à condition que mercredi, après avoir pris des cendres, elles commenceront un carême régulier en tout. Je crois que M[me] de Saint-Pierre a songé à des fèves et à des pois qui cuisent bien.

5[1]. — A LA MÊME.

(Sur l'établissement de Rueil qui devait être transporté à Noisy.)

Ce 1er septembre 1683.

Je suis ravie de toute la dévotion que nous avons attirée à Rueil, et vous m'avez fait grand plaisir de m'envoyer l'oraison de sainte Candide[2]. Je vous envoie 244 livres pour les mois de nos filles; je revins plus affolée que jamais de nos petites sœurs. On me fit voir hier le plan de Noisy; les réparations ne peuvent être faites que pour le carême; je n'y perdrai pas de temps, car la complaisance que vous avez pour moi en cette occasion et le détachement que je vous trouve pour le monde ont si fort augmenté mon amitié et mon estime que je meurs d'impatience de vous voir et de servir Dieu avec vous. On[3] a trouvé la disposition que nous avons faite pleine d'esprit; nous aurons le Saint-Sacrement et sainte Candide. Conservez bien tout ce que vous

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, 59e lettre, p. 270.

[2] Corps saint enfermé dans une belle châsse que le pape Innocent XII lui avait envoyé le 30 avril 1680, et qu'elle avait donné à la chapelle de Rueil.

[3] C'est-à-dire le Roi.

avez pour l'autel, car j'ai dit que nous ne voulions point qu'on en fît et que nous arrangerions les dedans à notre fantaisie; je connois MM. les architectes du Roi, ils nous accommoderoient de la façon du monde la plus régulière pour la symétrie et la plus incommode; ne perdons pas le moindre banc et la plus petite chaise de paille; tout nous servira et nous en demanderons moins, qui est pour moi le souverain bonheur.

6[1]. — A LA MÊME.

(Sur le soin qu'elle veut qu'on prenne des petites pensionnaires.)

Ce jeudi matin, 1683.

Je vous prie d'entreprendre la fille de notre paysanne pour la bien instruire sur la religion et sur la morale, car je voudrois pouvoir la renvoyer à sa mère; en l'instruisant tout haut les autres en profiteroient. Vous m'avertirez quand vous croirez qu'il faut la renvoyer, je veux faire une épreuve de ce qu'elles pourront gagner.

M. le duc du Maine a le gouvernement de Languedoc, et j'espère qu'il en reviendra quelque chose aux Montchevreuil; n'en dites rien, ils ne le savent pas eux-mêmes.

Je vous envoie du beurre pour mes petites filles et l'argent que je dois pour le reste du mois passé, avec quelque avance pour celui-ci; j'ai des tabliers pour elles, mais je veux leur donner moi-même et voir si elles ont du potage raisonnablement, car je

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, 60e lettre, p. 273.

vous dirai librement que je ne leur ai jamais vu la moitié de ce qu'il leur en faut, et que j'ai quelque soupçon qu'elles meurent de faim. J'ai trouvé leur nourriture bien ordonnée sur le mémoire que vous m'avez envoyé. Mandez-moi bien des nouvelles du logis. Adieu, madame, je suis assurément fort à vous et à votre chère amie.

7[1]. — FRAGMENT D'UNE INSTRUCTION

DE MADAME DE MAINTENON AUX MAITRESSES DE NOISY[2].

1685.

Qu'on leur fasse entendre ce qu'on leur dit et ce qu'on leur lit.

Qu'on leur apprenne à parler françois, mais simplement.

Qu'elles écrivent de même.

Qu'on leur parle chrétiennement et toujours raisonnablement.

Qu'on les reprenne continuellement, mais avec douceur et patience.

Qu'on égaye souvent leurs instructions.

Qu'on ne leur en fasse point de trop longues.

Qu'on les élève en séculières, bonnes chrétiennes,

[1] *Lettres et Avis de Mme de Maintenon aux religieuses de Saint-Louis sur les devoirs de leur état et le gouvernement des classes*, p. 131 (Voir sur ce manuscrit la *Préface*).

[2] L'école de Rueil fut transférée, en 1684, au château de Noisy, que le roi donna à cet effet à Mme de Maintenon ; il y payait les pensions de cent pauvres demoiselles. L'établissement prit alors une grande importance (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. III).

Voyez même si vous ne feriez pas deux projets, un pour des religieuses, et l'autre pour former une communauté de nos demoiselles ?

Il est très-inutile de vous dire de faire cet ouvrage devant Dieu, sans penser à votre intérêt, sans songer à placer nos demoiselles, et aussi sans oublier vos talents. Adieu, ma très-chère : voilà ce qui m'occupe et qui en vaut la peine ; car, si nous nous abandonnons entièrement aux autres, je ne crois pas que les choses en aillent mieux.

9[1]. — A M. L'ABBÉ GOBELIN[2].

(Sur le même sujet.)

Ce dimanche au soir, à Versailles, 1685.

Mme de Lencosme m'a dit que vous ne croyez pas pouvoir venir de toute la semaine ; conservez-vous tant qu'il sera nécessaire, mais comptez que vous l'êtes fort à Noisy et plus encore que je ne le croyois. Mme de Brinon et moi ne convenons point sur la disposition des charges ; elle ne veut point que les Dames fassent aucun ouvrage pénible et trouve que ce n'est point assez de vingt converses pour servir la maison. Il me paroît, par plusieurs discours qui me

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, 68e lettre, p. 307.

[2] Directeur de Mme de Maintenon et qui devint le supérieur spirituel de la maison de Saint-Cyr : « Il avoit été homme de guerre dans sa jeunesse et s'étoit fait homme d'église par un vrai détachement du monde et par amour de la science et de la vertu ; avec un aspect fort commun, il avoit beaucoup d'esprit et de pénétration, et lui disoit bien toutes ses vérités » (*Mém. des dames de Saint-Cyr*, ch. XIX).

reviennent, que les novices se regardent sur le pied de n'avoir rien à faire ; si cela étoit, il faudroit un grand nombre de converses, mais tout ce détail ne peut se traiter dans une lettre. Mandez-moi quel jour vous viendrez, dès que vous l'aurez résolu, et arrivez, s'il vous plaît, à huit heures du matin, afin que j'aie le temps de vous entretenir ; après cela on vous mènera à Noisy, où l'on a besoin de vous entendre sur l'humilité, car j'y crains un peu trop d'élévation, et que nous ne fassions des manières de chanoinesses, en ne voulant qu'une communauté de filles pour instruire et gouverner les deux cent cinquante demoiselles qu'il plaît au Roi de fonder. Je vous donne le bonsoir en attendant de vos nouvelles sur nos *constitutions* [1].

---

10 [2]. — AUX DEMOISELLES

DE LA CLASSE DU RUBAN JAUNE, A NOISY.

A Versailles, ce 20 septembre 1685.

Je suis très-contente de vous, mes chères jaunes [3]; rien n'est plus joli que votre lettre et vous êtes fort éloquentes, ou vous avez de fort bons amis. Les

[1] Les constitutions de la maison de Saint-Cyr.

[2] *Lettres édifiantes*, t. I, 70e lettre, p. 314.

[3] Les demoiselles de Noisy étaient partagées, suivant leur âge, en quatre classes et distinguées par des rubans de diverses couleurs : celles de sept à dix ans avaient le ruban rouge ; celles de onze à quatorze ans, le ruban vert ; celles de quatorze à dix-sept ans, le ruban jaune ; celles de dix-sept à vingt ans, le ruban bleu. Ces couleurs furent transportées à Saint-Cyr, et l'on appelait vulgairement les demoiselles les *bleues*, les *jaunes*, les *vertes*, les *rouges*.

nouvelles que vous me mandez m'ont fait plaisir; la familiarité n'est point incompatible avec le respect, et vous me l'auriez appris quand je ne l'aurois pas su, car votre lettre est toute pleine de l'un et de l'autre. Continuez à bien faire, et que tout ce qui a autorité sur vous en soit aussi content que M. Lhermineau [1]; je ne vous oublie point, et je vous aime de tout mon cœur.

---

11 [2]. — A L'ABBÉ GOBELIN.

(Sur la fondation de Saint-Cyr.)

Ce 10 octobre 1685.

Je suis bien aise que vous soyez content de ce que vous avez vu à Noisy, et vous me ferez très-grand plaisir d'y retourner avant que le froid vienne; je voudrois que vous entretinssiez en particulier toutes celles qui veulent entrer dans notre communauté. J'ai mandé à Mme de Brinon de les examiner toutes et de ne rien commencer pour le noviciat qu'à mon retour; j'ai plusieurs raisons pour cela : elle ne leur donne pas assez de liberté pour la conscience, et la crainte bien fondée qu'elle a de l'abus des confesseurs, fait qu'elle les réduit à un seul cordelier qui ne leur dit jamais un mot; elle croit que les filles n'en souffrent pas, parce qu'elles n'osent s'en plaindre, mais, comme elles sont fort libres avec moi,

[1] Maître brodeur qui montrait à travailler aux demoiselles. Les demoiselles de Noisy se distinguèrent par leur habileté à travailler la tapisserie; elles brodèrent pour le roi un lit d'une grande beauté, dont le fond était de velours cramoisi et la broderie d'or et d'argent. Ce lit existait encore à Versailles en 1792.

[2] *Lettres édifiantes*, t. I, 72e lettre, p. 320.

elles me montrent leurs peines. Je compte bien à l'avenir ne recevoir que des filles élevées à Noisy, mais il en faut d'autres présentement; toutes celles que nous avons sont des enfants qui, de longtemps, ne pourront gouverner. Il est grand dommage que la *chanoinesse*[1] n'ait pas de vocation, car ce seroit un excellent sujet.

Nous ne recevrons à l'avenir que des demoiselles; il est vraisemblable que l'on en trouvera suffisamment dans la maison. Quand vous irez, je vous prie de faire quelques exhortations familières à toute la communauté. J'approuve comme vous que les filles fassent un an d'épreuve, mais il me semble qu'elles seroient bien plus utiles si, au lieu de les enfermer dans le noviciat à s'instruire de leur règle et à ne savoir leurs obligations qu'en spéculation, elles passoient cette année en fonctions dans les charges qu'elles auront et surtout dans le gouvernement et l'instruction des enfants qui est le fondement de leur Institut; je sais bien qu'il ne faudroit pas les y assujettir si entièrement qu'elles n'eussent pas les temps de prières, d'oraisons, silence, retraites et conférences; mais on pourroit faire un mélange qui feroit connoître, et aux autres et à elles-mêmes, de quoi elles sont capables. Occupez-vous de cette affaire-là, je vous prie, puisque vous espérez qu'elle pourra être utile et que Dieu et le Roi m'en ayant chargée,

[1] Mme de la Maisonfort, chanoinesse de Poussay, qui était une des maîtresses de Noisy. Voir sur cette dame, qui devint religieuse de Saint-Louis, l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. x.

vous devez m'aider à m'en bien acquitter. Vous ne pouvez trop, en public et en particulier, prêcher à nos postulantes l'humilité, car je crains que Mme de Brinon ne leur inspire une certaine grandeur qu'elle a, et que le voisinage de la cour, cette fondation royale, les visites du Roi et même les miennes, ne leur donnent une idée de chanoinesses ou de dames importantes qui ne laisse pas d'enfler le cœur et qui s'oppose au bien que nous voulons faire ; le reste va, ce me semble, fort bien ; et il y a une très-solide piété dans cette maison ; mais nous avons à prendre un milieu entre la superbe de notre dévotion et les misères et les petitesses de certains couvents, que nous avons voulu éviter.

Je ne sais encore de quel nom on les appellera. Si vous avez lu les constitutions, vous aurez vu que Mme de Brinon les appelle les *Dames de Saint-Louis*, ce qui ne peut être, car le Roi ne se canonisera pas lui-même et c'est lui qui les nomme en les fondant[1] ; il me paroît aussi qu'elle les veut appeler partout les *Dames* pour les distinguer des demoiselles, mandez-moi vos avis là-dessus.

Quant à leurs habits, ils seront noirs, de la forme approchante de l'usage et sans cheveux ni aucun ajustement, et tels, je crois, que saint Paul les demande aux veuves chrétiennes. Adieu, écrivez-moi, je vous prie, quand vous le pourrez, sans vous incommoder.

[1] Le scrupule de Mme de Maintenon n'était pas fondé et les institutrices de la maison de Saint-Cyr eurent en effet le nom de *Dames de Saint-Louis*.

12[1]. — A MADAME DE BRINON.

(Sur l'établissement de Saint-Cyr.)

Ce mercredi au soir, 1685.

Saint-Cyr et Noisy m'occupent fort; mais, grâce à Dieu, je me porte fort bien, quoique j'aie de grandes agitations depuis quelque temps[2].

Je compte que nous ferons d'abord douze professes et qu'ensuite vous les distribuerez à toutes les charges et qu'elles auront des suppléantes que nous prendrons dans nos dévotes ou dans nos grandes demoiselles, car il faut que Saint-Cyr soit d'abord gouverné par des filles assurées et affectionnées à la maison. Votre projet pour la dépense de Saint-Cyr vous feroit voir comme nous pensons souvent de même, car il n'y a pas un sou de différence à la plupart des articles. Je vous verrai bientôt, s'il plaît à Dieu; priez-le bien pour moi, vous êtes trop heureuse de le servir depuis le matin jusqu'au soir.

13[3]. — EXTRAIT D'UN ANCIEN RÈGLEMENT

POUR LES MAITRESSES DES CLASSES DU TEMPS DE NOISY.

1685.

Que toutes les dames agissent dans une grande union, de sorte que les demoiselles soient persuadées qu'elles sont gouvernées par le même esprit.

Qu'elles entrent de bonne foi dans l'obligation

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, 73e lettre, p. 128.

[2] Cette phrase se rapporte probablement au mariage de Mme de Maintenon avec Louis XIV, qui se fit en effet vers cette époque.

[3] *Lettres et Avis*, p. 70.

qu'elles ont sur les demoiselles; qu'elles ne les regardent point comme des externes, où il faut aller faire son heure d'instruction et puis retourner à la communauté; les demoiselles doivent ici aller avant tout, la communauté n'est faite que pour elles, et c'est l'intention du fondateur; on ne fait pas seulement vœu de les instruire mais de les élever, et ce terme comprend tous les soins des mères envers leurs enfants[1]; il faut donc quitter toute autre affaire pour celle-là.

Il faut leur faire observer le règlement avec grand soin, et avec le plus de silence qu'il sera possible du côté de la maîtresse.

Il faut tâcher de distinguer les fautes qui sont de conséquence pour le bon ordre d'avec celles qui n'en sont pas : par exemple une demoiselle travaille mal, apprend difficilement tout ce qu'il faut qu'elle sache, il faut avoir patience et ne se point rebuter; une demoiselle sort de la classe sans permission, il ne faut point avoir de la patience là-dessus, il la faut punir, parce qu'il y a une faute de sa volonté, et qui pourroit autoriser les autres à aller où il leur plairoit.

Il ne faut point être pointilleuses, chercher à découvrir leurs fautes, épier les occasions de les confondre; au contraire, il ne faut pas tout entendre, ou pour mieux dire ne pas montrer tout ce qu'on voit et tout ce qu'on entend; il faut faire semblant d'ignorer ce qu'on peut, comme un mot échappé, un rire hors de saison, une faute courte et passagère.

[1] Voir la note 1 de la page 29.

14[1]. — A MADEMOISELLE DE BUTERY[2].

Janvier 1686.

Je suis fort aise d'être en commerce avec vous, mademoiselle, et je juge, par la charge que Mme de Brinon vous a donnée, qu'elle vous croit beaucoup de charité et d'exactitude. Vous pouvez vous adresser à moi pour tous vos besoins, en ne demandant pourtant que ceux dont il est impossible de se passer; car on aura tout neuf à Saint-Cyr, et ainsi il faut avoir patience à Noisy. Quand vous m'écrirez, mettez un peu plus d'intervalle dans vos lignes[3], afin que je puisse corriger l'orthographe les jours

[1] *Lettres et Avis sur les classes*, p. 453.

[2] Marie-Isabelle de Tournillion de Butery devint la neuvième dame de Saint-Louis. Elle n'avait qu'une médiocre capacité, et, comme cette lettre le témoigne, peu d'instruction; mais Mme de Maintenon l'avait choisie à cause de sa bonté angélique et de sa charité pour les malades. Elle exerça en effet, pendant presque toute sa vie, les charges de l'infirmerie. — Cette lettre lui fut écrite quand elle était encore élève à Noisy.

[3] On lit dans les Mémoires des Dames de Saint-Cyr : « Ayant vu quelques lettres des demoiselles qui n'étoient guère bien faites, elle leur ordonna de lui écrire, afin d'avoir occasion de leur faire mieux voir leurs fautes, soit pour le style, soit pour l'orthographe, en quoi elle étoit une habile maitresse... Elle se faisoit donc écrire par les demoiselles pour corriger leurs lettres et leur apprendre à écrire simplement, sans détours et sans chercher à faire de l'esprit. Si elle faisoit cette attention pour les demoiselles, elle en avoit encore une plus particulière pour les Dames, à cause que nous devons leur montrer ce qu'il faut qu'elles sachent; elle vouloit que toutes les personnes de la communauté lui écrivissent pour lui rendre compte de la manière dont elles exerçoient leurs emplois ou pour d'autres raisons; quand nous avions eu cet honneur, elle nous renvoyoit souvent nos lettres corrigées, où elle nous disoit les défauts qu'elle y avoit remarqués.... » (Ch. XIII).

que j'en aurai le loisir; mais la meilleure manière de l'apprendre seroit de copier des livres. Votre caractère est très-beau, et je vois avec plaisir qu'il y a plusieurs novices qui écrivent fort bien. Je m'en vais tâcher de corriger votre lettre, mais je ne finirai pas la mienne sans vous assurer de mon estime et de mon amitié.

Prenez bien garde à tout ce qui est différent de ce que j'ai corrigé à ce que vous avez écrit, car tout y est pour le mieux.

15[1]. — A MADAME DE BRINON.

(Sur le nouvel établissement et le projet de règlement que Mme de Brinon avait fait.)

1686.

On travaille fortement à Saint-Cyr. Vos constitutions ont été examinées; on a retranché, ajouté et admiré; priez Dieu qu'il inspire tous ceux qui s'en mêlent. Je vous fais part de la visite que j'ai reçue du Roi, ce matin; il n'en est pas mieux pour cela, cependant on a été ravi de le voir hors de sa chambre. Il a corrigé le chœur de Saint-Cyr et plusieurs autres endroits; les demoiselles y seront disposées sur quatre bancs, comme à Noisy, ainsi il faudra encore changer les couleurs. Il entretint hier le contrôleur général sur la fondation, et tout se résoudra bientôt; on n'a jamais tous les biens à la fois; le voisinage de Versailles vous donnera mille avantages et autant de contraintes; Dieu soit béni de tout. J'irai, s'il plaît à

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, 75e lettre, p. 332.

Dieu, à Noisy, dimanche, et je vous rendrai compte de tout ce qui se sera passé.

Réjouissez-vous, ma très-chère, vous consommez votre vie pour Dieu et pour un grand ouvrage.

16[1]. — AUX DAMES DE SAINT-LOUIS,

SUR L'ÉDUCATION DES DEMOISELLES[2].

1er août 1686.

Dieu ayant voulu se servir de moi pour contribuer à l'établissement que le Roi a fait pour l'éducation des pauvres demoiselles de son royaume, je crois devoir communiquer aux personnes qui sont destinées à les élever ce que mon expérience m'a appris sur les moyens de leur donner une bonne éducation; c'est assurément une des plus grandes austérités

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, 81e lettre, p. 357. — *Lettres et Avis sur les classes*, p. 1.

[2] L'Institut de Saint-Louis fut créé par lettres patentes de Louis XIV, au mois de juin 1686. Les Dames et les élèves s'installèrent dans la maison que le Roi leur avait fait bâtir le 1er août suivant (Voir, pour les détails, l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. III). Ce même jour, Mme de Maintenon adressa aux Dames de Saint-Louis, qui n'étaient encore que douze, les instructions suivantes. Tout ce qu'elle a écrit sur l'éducation peut être regardé simplement comme la paraphrase de cette admirable lettre. Voici les noms des premières Dames de Saint-Louis, avec les charges diverses qu'elles exerçaient : Mme de Loubert, sous-prieure ou assistante de Mme de Brinon, la supérieure; Mme du Pérou, maîtresse des novices; Mme de Radouay, dépositaire; Mme de Fontaines, première maîtresse des *bleues;* Mme d'Ausy, première maîtresse des *jaunes;* Mme de Saint-Aubin, première maîtresse des *vertes;* Mme de Montaigle, première maîtresse des *rouges*; Mme de Thumery, dépensière; Mmes de Gautier et de Butery, infirmières; Mme de Rocquemont, sacristine; Mme de Saint-Pars, maîtresse des sœurs converses.

que l'on puisse pratiquer, puisqu'il n'y en a guère qui n'aient quelque relâche, et que, dans l'instruction des enfants, il faut y employer toute la vie.

Quand on veut seulement orner leur mémoire, il suffit de les instruire quelques heures par jour, et ce seroit même une grande imprudence de les accabler plus longtemps; mais quand on veut former leur raison, exciter leur cœur, élever leur esprit, détruire leurs mauvaises inclinations, en un mot, leur faire connoître et aimer la vertu, on a toujours à travailler, et il s'en présente à tous moments des occasions. On leur est aussi nécessaire dans les divertissements que dans leurs leçons, et on ne les quitte jamais qu'ils n'en reçoivent quelque dommage.

Mais comme il ne sera pas possible qu'une seule personne puisse conduire un certain nombre d'enfants, il sera nécessaire d'avoir plusieurs maîtresses pour la même classe; il faut qu'elles agissent avec une grande union et un très-grand rapport des mêmes sentiments, que leurs maximes soient pareilles, et qu'elles tâchent de les insinuer avec les mêmes manières.

Il est besoin, dans cet emploi plus que dans aucun autre, de s'oublier entièrement soi-même, ou au moins, si l'on s'y propose quelque gloire, il n'en faut attendre qu'après le succès, et cependant se servir des moyens les plus simples pour y parvenir. Quand je dis qu'il faut s'oublier soi-même, c'est qu'il ne faut songer qu'à se faire entendre et à persuader; il faut abandonner l'éloquence, qui pourroit attirer l'admiration des auditeurs; il faut même ba-

diner avec les enfants dans de certaines occasions et s'en faire aimer pour acquérir sur eux un pouvoir dont ils puissent profiter. Mais il ne faut pas se méprendre aux moyens dont on doit se servir pour se faire aimer ; il n'y a que les moyens raisonnables qui réussissent, et il n'y a que les intentions droites qui attirent la bénédiction de Dieu.

On doit moins songer à orner leur esprit qu'à former leur raison : cette méthode, à la vérité, fait moins paroître le savoir et l'habileté des maîtresses ; une jeune fille qui sait mille choses par cœur brille plus en compagnie et satisfait plus ses proches que celle dont on a pris soin seulement de former le jugement, qui sait se taire, qui est modeste et retenue, et qui ne paroît jamais pressée de montrer son esprit.

Il faut quelquefois leur laisser faire leur volonté pour connoître leurs inclinations, leur apprendre la différence de ce qui est mal et de ce qui est bien, de ce qui est indifférent, et leur accorder tout ce qui est de cette dernière espèce.

Je crois que toutes les personnes qui se donneront la peine de lire ceci entendront aussi bien que moi ce que je veux dire par les choses indifférentes ; mais, comme je ne songe qu'à être utile, j'entrerai dans un détail qui peut-être pourra paroître ennuyeux. La manière de vie uniforme des jeunes demoiselles de Saint-Cyr fournit moins de sujets de leur faire ces sortes de distinctions qu'aux enfants nourris dans le monde, où il s'en trouve tous les jours de nouvelles occasions ; mais on peut, par exemple, leur accorder une compagne au lieu d'une

autre, une promenade d'un côté au lieu d'un autre, un jeu et mille bagatelles qui leur font voir que l'on ne veut être maîtresse que quand il le faut, et qu'elles le seroient en tout si elles étoient raisonnables. J'excepte des exemples que j'ai donnés ceux où il se pourroit trouver des conséquences. Une compagne peut être dangereuse, une promenade peut avoir quelque inconvénient, un jeu peut n'être pas de saison; mais je voudrois qu'en les refusant on leur en dît la raison, autant que la prudence le peut permettre, et tâcher même de leur accorder souvent ce qu'elles demandent pour leur refuser ce qui seroit mal avec une fermeté qui ne se rende jamais : il n'est pas croyable combien ces manières-là rendent le gouvernement facile et absolu.

Il est bon de les accoutumer à ne voir jamais rien accorder à leur importunité. Il faut être implacable sur les vices, et les punir ou par la honte ou par des châtiments qu'il faut faire très-rigoureux, et le plus rarement que l'on peut.

Il faut bien se garder de la dangereuse maxime de quelques personnes qui, par une crainte scrupuleuse que Dieu ne soit offensé, évitent soigneusement les occasions où les enfants pourroient faire paroître leurs inclinations; on ne peut trop les connoître pour leur inspirer l'horreur du vice et l'amour de la vertu, dans laquelle il faut les affermir en leur donnant des principes qui les empêchent de manquer par ignorance.

Il faut étudier leurs inclinations, observer leur humeur, et suivre leurs petits démêlés pour les former

sur tout; car l'expérience ne fait que trop voir combien l'on fait de fautes sans les connoître, et combien de personnes sont tombées dans le crime sans être nées plus méchantes que d'autres qui ont vécu innocemment.

Il faut donc leur apprendre à éviter les occasions, et qu'une des plus dangereuses est la mauvaise compagnie.

On doit leur apprendre toutes les délicatesses de l'honneur, de la probité, du secret, de la générosité et de l'humanité, et leur peindre la vertu aussi belle et aussi aimable qu'elle l'est.

Quelques petites histoires convenables à ce dessein leur sont très-propres et utiles, et les instruisent en les divertissant; mais il faut qu'elles soient persuadées que si la vertu n'a la religion pour fondement, elle n'est point solide, et que Dieu ne soutient point, mais réprouve ces vertus païennes et héroïques qui ne sont que les effets d'un orgueil délicat et insatiable pour les louanges.

Il n'est pas nécessaire de faire de longues instructions sur ces matières-là, et il vaut mieux les placer selon les occasions qui se présentent.

Il faut se faire estimer des enfants, et le seul moyen pour y parvenir est de ne leur point montrer de défauts, car on ne sauroit croire combien ils sont éclairés pour les démêler; cette étude de leur paroître parfaite est d'une grande utilité pour soi-même.

Il ne faut jamais les gronder par humeur, ni leur donner lieu de croire qu'il y a des temps plus favo-

rables les uns que les autres pour obtenir ce qu'ils désirent.

Il faut caresser les bons naturels, être sévère avec les mauvais, mais jamais rude avec aucuns.

Il faut par des complaisances leur faire aimer la présence de leurs maîtresses, et qu'ils fassent devant elles les mêmes choses que s'ils étoient abandonnés à eux-mêmes.

Il faut entrer dans les divertissements des enfants, mais il ne faut jamais s'accommoder à eux par un langage enfantin, ni par des manières puériles ; on doit au contraire les élever à soi en leur parlant toujours raisonnablement ; en un mot, comme on ne peut être ni trop, ni trop tôt raisonnable, il faudroit accoutumer les enfants à la raison dès qu'ils peuvent entendre et parler, et d'autant plus qu'elle ne s'oppose pas aux plaisirs honnêtes qu'on doit leur permettre.

Les agréments extérieurs, la connoissance des langues étrangères, et mille autres talents dont on veut que les filles de qualité soient ornées, ont leurs inconvénients pour elles-mêmes ; car ces soins prennent un temps qu'on pourroit employer plus utilement : les demoiselles de la maison de Saint-Louis ne doivent pas être élevées de cette manière, quand on le pourroit ; car, étant sans bien, il n'est pas à propos de leur élever l'esprit et le cœur d'une façon si peu convenable à leur fortune et à leur état.

Mais le christianisme et la raison, qui est tout ce que l'on veut leur inspirer, sont également bons aux princesses et aux misérables ; et si nos demoiselles

profitent de ce que je crois qu'elles entendront, elles seront capables de soutenir tout le bien et tout le mal qu'il plaira à Dieu de leur envoyer.

17.—AVIS AUX MAITRESSES DES CLASSES[1].

Août 1686.

Toutes les maîtresses des classes auront sans cesse devant les yeux que leur premier devoir, en leur qualité de maîtresses, et même de religieuses de Saint-Louis, est de contribuer, selon leur pouvoir, à la bonne éducation des demoiselles, à leur inspirer la vertu, à les corriger de leurs défauts, à rectifier leurs mauvaises inclinations, à leur apprendre tout ce qu'il est nécessaire qu'elles sachent, enfin à en faire de parfaites chrétiennes et à les disposer à remplir saintement les différents états où il plaira à la Providence de les appeler. Dans cette vue, elles ne manqueront jamais de veiller sur les demoiselles, de les accompagner partout, de ne les laisser jamais seules, de les tenir toutes réunies autant qu'il se pourra, et de ne leur permettre pas de s'éloigner dans le jardin hors de la vue de leurs maîtresses. Elles se rendront elles-mêmes des modèles que les demoiselles puissent imiter, en leur inspirant la vertu par leur exemple, étant exactes à observer le silence et les autres exercices de la classe autant qu'elles le pourront, et montrant en toutes leurs actions une piété pure et sincère : c'est la seule conduite que Dieu daigne bénir.

1. *Lettres et Avis*, p. 93.

Elles se tiendront continuellement en garde contre leurs passions et contre leur humeur; elles auront un grand soin que, sans affectation, leurs yeux, leurs discours, leurs postures, leur extérieur, en un mot, tous leurs procédés soient mesurés, ayant affaire à des yeux clairvoyants à qui rien n'échappe, qui sont toujours portés à juger désavantageusement des personnes qui les reprennent.

Dans toute leur conduite elles feront régner l'esprit de Dieu; elles renonceront à leurs goûts, à la proximité, à l'inclination naturelle, aux agréments personnels des filles qu'elles auront à gouverner, beaucoup plus à la familiarité et à l'apparence des amitiés particulières.

Elles jugeront de tout selon les maximes de l'Évangile, ne feront point acception des personnes, et n'estimeront que ce que Dieu estimera au jour de la récompense; elles détruiront autant qu'il leur sera possible, dans leurs personnes et dans celles des demoiselles, l'esprit du monde et tout ce qui tenteroit à l'entretenir; elles auront un discours simple et naturel, des manières modestes et aisées.

Elles formeront de même les demoiselles, sans négliger de corriger tout ce qu'il y aura dans leur extérieur, mais ayant beaucoup d'application à tourner leur cœur vers Dieu, à leur faire aimer tout ce que Notre-Seigneur a aimé, haïr tout ce qu'il a haï, ce qui doit se faire pourtant avec sagesse et discrétion.

Pour se prémunir contre la dissipation et contre le découragement, qui sont les deux défauts qu'elles ont à éviter dans leurs emplois, elles seront fidèles

à ne point manquer à l'oraison du matin, tâchant d'accorder tout le soin qu'on leur demande pour les demoiselles avec celui qu'elles doivent avoir pour leur perfection, assistant tour à tour aux exercices de la communauté, et allant chercher aux pieds de Notre-Seigneur la force pour se bien acquitter de tous ses devoirs. Elles penseront souvent que si la fatigue est grande, la récompense le sera aussi; qu'après tout, c'est à quoi elles se sont engagées; que c'est ce que Dieu attend d'elles et demande des religieuses de Saint-Louis, que c'est l'intention de leur fondateur; qu'elles ne sont pas obligées seulement à *instruire les demoiselles*, *mais à les élever, ce qui comprend tout le soin des mères envers leurs enfants* [1]; que c'est à cette fin que se doit rapporter toute cette maison; qu'il est juste de quitter toute autre affaire pour celle-là, et que si leur vœu sur cet article paroît difficile à soutenir, Dieu, qui leur a inspiré de le faire, leur donnera pour l'accomplir tant de grâces et tant de force, qu'elles n'auront pas lieu de se repentir de l'avoir fait.

---

18 [2]. — A MADAME DE GAUTIER [3],

DAME DE SAINT-LOUIS.

(Sur sa conduite envers les malades.)

1686.

Je vous envoie des oranges pour réjouir le cœur

[1] Mme de Maintenon répète cette phrase dans la plupart de ses instructions (Voir page 18).

[2] *Lettres et Avis*, p. 435. — *Lettres édif.*, t. I, lettre 80, p. 354.

[3] Marie de Gautier de Fontaines fut la sixième Dame de Saint-Louis; elle fit ses vœux solennels le 11 décembre 1693 et mourut

de vos malades. On dit que vous vous amusez trop à elles en particulier, et que vous n'êtes pas assez occupée des soins du général; on dit que vous n'êtes pas présente aux repas, et que vous faites faire des distributions par des converses qui s'en acquittent mal; on dit que vous donnez trop à manger et que vous êtes trop bonne. Je vous conjure de regarder avec la sœur Anne[1] et Mme de Butery à la dose de quinquina que vous donnerez à vos demoiselles, et si effectivement elles le prennent. On m'a dit aussi qu'il y a des demoiselles qui font des façons pour prendre leur quinquina; ne souffrez point ces sottises-là dans une maison où l'on doit se conduire en tout par la raison. Je n'aurois pas souffert aux enfants du Roi la moindre résistance pour prendre une médecine; et en leur assurant qu'elles étoient fort mauvaises, je les leur faisois avaler comme de l'eau. Quant à leur déjeuner, il faudroit donner du bouillon à celles qui en voudront, et du pain sec à celles qui ne veulent point de bouillon; on peut leur donner quelques rôties au vin à la collation, mais non pas toujours, et quelquefois des biscuits. Les jaunes ne sont plus des enfants, mais il faut les conduire avec de la fermeté : occupez-les tout doucement; permettez-leur de la gaieté et de la conversation, quand elle est générale, mais ne souf-

le 19 janvier 1718. Elle était d'une très-grande beauté, et exerça souvent les charges d'infirmière, de portière, de maîtresse des converses. Elle avait une sœur, aussi Dame de Saint-Louis, qu'on appelait Mme de Fontaines.

[1] Sœur de la Charité qu'on avait fait venir pour apprendre aux Dames de Saint-Louis à soigner les malades.

frez aucune liaison particulière. Adieu, je vous donne le bonsoir; entrez dans l'esprit et dans les maximes de la maison, et comptez que le moyen le plus sûr pour se faire aimer des demoiselles est de s'en faire estimer.

19[1].—A MADAME DU PÉROU[2],

DAME DE SAINT-LOUIS.

(Elle lui donne des instructions sur la conduite du noviciat[3].)

Le 25 octobre 1686.

Je suis persuadée de votre zèle et de votre capacité, et il faut employer l'un et l'autre pour notre chère maison; il est vrai que je suis fort vive pour tous ses intérêts, et je crois même que je vais quel-

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, 85e lettre, p. 379.

[2] Catherine Travers du Pérou, née en 1666, morte en 1748. Elle avait été élevée à Noisy, et fut l'une des quatre premières Dames de l'Institut de Saint-Louis. Elle fit profession le 2 juillet 1686, et quoiqu'elle n'eût que vingt ans, fut immédiatement nommée maîtresse des novices, mais sous les ordres et la direction de Mme de Brinon, qui remplit en réalité cette charge. La lettre 19 témoigne l'estime que Mme de Maintenon faisait de sa capacité et l'espérance qu'elle fondait sur elle. Mme du Pérou fut en effet l'une des lumières et des saintetés de la maison de Saint-Louis; elle en exerça continuellement les plus importantes charges et fut nommée sept fois supérieure. C'est elle qui a écrit les Mémoires sur la maison de Saint-Louis, qui forment la plus grande partie des Mémoires des Dames de Saint-Cyr. Elle était surtout remarquable par son bon sens, sa droiture, son calme, sa fermeté, et ces qualités n'excluaient ni la candeur, ni la tendresse, ni la grâce.

[3] Le premier et le plus important travail que Mme de Maintenon eut à faire fut de créer des *institutrices*, et les instructions qu'elle donna pour le noviciat sont très-nombreuses et très-remarquables. On verra quelles qualités, quelles perfections elle exigeait des demoiselles qui aspiraient à être Dames de Saint-Louis.

quefois jusqu'à l'impatience; mais il me semble qu'il y a quelque raison à se presser et à se bien servir du temps favorable où nous sommes. Dieu sait que je n'ai jamais pensé à faire un aussi grand établissement que le vôtre, et que je n'avois point d'autres vues que de m'occuper de quelques bonnes œuvres pendant ma vie, ne me croyant point obligée à rien de plus, et ne trouvant que trop de maisons religieuses; moins j'ai eu de part à ce dessein et plus j'y reconnois la volonté de Dieu, ce qui me le fait beaucoup plus aimer que si c'étoit mon ouvrage; il a conduit le Roi à cette fondation, comme vous l'avez su, lui qui, de son côté, ne veut plus souffrir de nouveaux établissements [1].

Il est vrai qu'autant que j'avois tremblé dans le gouvernement de Saint-Cyr, s'il avoit été fait par moi, autant m'y trouvois-je hardie, voyant qu'il avoit été fait par la volonté de Dieu, et que cette même volonté m'en a chargée; aussi puis-je vous dire avec vérité que je le regarde comme le moyen que Dieu m'a donné pour faire mon salut, et que je sacrifierois ma vie avec joie pour qu'il y soit glorifié. Ce qui me presse souvent, et peut-être un peu trop quelquefois, c'est que je voudrois que tout fût bien établi avant la mort de Mme de Brinon, la mienne et celle de M. l'abbé Gobelin, afin que l'esprit de la maison subsiste toujours malgré les oppositions qu'il trouvera peut-être dans l'avenir, car vous n'aurez jamais une supérieure plus habile et plus absolue, une amie plus zélée pour la mai-

[1] C'est-à-dire de nouveaux couvents ou établissements religieux.

son, ni un supérieur si saint que vous avez présentement.

Nous avons de plus toute l'autorité spirituelle et temporelle entre les mains, le Roi et l'évêque[1] sont prêts à faire tout ce que nous pouvons désirer; c'est à nous à mettre les choses dans l'état de perfection où nous voulons qu'elles soient pour toujours; une des choses qui s'y opposent le plus et qui nous donnent le plus de peine, c'est la facilité que Mme de Brinon a pour recevoir de mauvais sujets[2], et vous devez toutes être fermes là-dessus, et en user sans complaisance et sans crainte : vous en rendrez compte à Dieu, et c'est une des plus importantes actions de votre vie.

Dans l'examen de vos filles, attachez-vous à la vraie piété, à l'esprit droit, au goût qu'elles ont pour l'Institut, à l'envie d'y devenir habiles, à l'attachement aux règles, à l'esprit de communauté, à l'éloignement du monde, voilà le principal pour une Dame de Saint-Louis, car pour l'humeur un peu trop prompte, comptez que nous avons les vices et les vertus de notre tempérament : celui qui fait prompte, fait active, vigilante, attachée au succès de ce que nous entreprenons; celui qui fait douce,

[1] L'évêque de Chartres. Saint-Cyr était alors dans le diocèse de Chartres.

[2] Cette expression n'a pas le sens qu'on lui donne vulgairement. Mme de Maintenon entend des novices reçues par complaisance et qui n'ont pas de vocation religieuse. En effet, Mme de Brinon faisait de mauvais choix et inspirait aux novices « son esprit de grandeur et ses idées de dame importante » (Voir là-dessus l'*Hist. de la maison de Saint-Cyr*, ch. VI, et la Correspondance générale de Mme de Maintenon).

fait nonchalante, paresseuse, indifférente à tout, lente et insensible; la piété rectifie l'un et l'autre dans les suites, et assurément c'est là l'essentiel. Qui est plus prompte que Mme de Brinon et moi? et nous en aimez-vous moins? Vous me direz peut-être, et avec raison, que les inférieurs ont à souffrir de ces humeurs-là, mais je vous répondrai qu'il faut souffrir, et après tout, vous n'aurez de supérieures que celles que vous choisirez. En même temps que j'excuse les promptes, et peut-être par amour-propre, je vous exhorte bien à corriger le plus que vous pourrez cette humeur-là dans toutes vos filles.

Vous pouvez montrer tout ce que je vous mande à qui vous voudrez : plût à Dieu qu'il fût assez bon pour que vous en tirassiez toutes quelque profit. — Attendez mon retour pour Mlle de la Motte (demoiselle de Saint-Cyr), afin que je fasse agréer sa sortie à Mme de Brinon, et cependant amenez-la là avec soin.

Je n'ai pas le temps de corriger votre orthographe; vous y avez tant profité depuis quelque temps, que vous la saurez bientôt[1]. L'exactitude qui est établie à se rendre à la communauté fera un bien inconce-

[1] Voir la note 3 de la page 19. Il faut ajouter que l'on n'attachait alors à cette science qu'une médiocre importance et que les gens les mieux élevés, même les beaux esprits, y mettaient beaucoup d'inexactitude. Mme de Maintenon disait : « que pourvu qu'on ne fît pas de fautes grossières sur cette matière, on passoit aisément aux femmes les autres manquements ; elle disoit même que quand on auroit su parfaitement tout ce qui est de cette sorte de science, il ne faudroit pas s'en servir exactement en écrivant des lettres, que cela sentoit trop la pédanterie dans une personne de notre sexe et l'envie de faire la savante » (Mém. des Dames de Saint-Cyr).

vable à la maison. Il n'y a pas à hésiter à faire le chapitre aux postulantes et à les éprouver par des mortifications; nous avons tant voulu ôter les manières de couvent, que nous ferions à la fin une maison particulière dont on se trouveroit mal dans la suite. Parlez là-dessus à la supérieure et établissez ce chapitre au plus tôt. Vous le pouvez faire dans votre réfectoire, ou, s'il y a quelque difficulté, je vous offre tout mon appartement à choisir.

Agissez de concert avec la supérieure; elle a bien de l'esprit et de la vertu, et il faut tâcher d'amener les autres à votre point. Adieu, ma très-chère fille.

20[1]. — A MADAME DE BRINON.

(Sur le même sujet.)

Décembre 1686.

Quoique vous soyez beaucoup plus instruite que moi, je ne puis retenir mon zèle pour le bien de Saint-Cyr, et je vais vous dire tout ce qui me viendra dans l'esprit pour vous aider à former vos novices[2].

Il n'est pas besoin avec vous de poser pour principe que tout dépend de leur piété : je sais que vous comptez le reste pour rien; mais il faut ne rien oublier pour leur inspirer une piété droite, ferme, courageuse et simple.

Apprenez-leur la religion dans toute sa grandeur : faites-leur voir qu'elle est en esprit et en vérité; qu'elle ne consiste point dans les seules pratiques extérieures ni dans une observance judaïque de la

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, 86e lettre, p. 389.

[2] Voir la note 3 de la page 31.

loi, mais qu'elle doit être dans le cœur; que c'est elle qui doit entrer dans toutes nos actions, qui doit les animer et les régler, depuis les plus importantes jusques aux plus petites.

Qu'il faut être soumise, fidèle à toutes les pratiques de la religion, mais sans gêne et sans scrupule.

Qu'on doit juger de la cause par les effets; que notre salut n'est pas attaché à la seule spéculation, mais qu'il faut éviter le mal et faire le bien.

Qu'il faut commencer par l'éloignement de tout péché; c'est la première obligation, et, sans celle-là, toute la piété n'est qu'illusion et amusement.

Que la volonté doit être absolument gagnée et déterminée à servir Dieu le reste de sa vie, quoi qu'il vous en coûte.

Jusque-là vous ne pouvez compter sur une fille; il n'y a que cette volonté entière qui fait entrer dans la voie sainte et qui fait avancer chaque jour.

Que la pureté de votre conscience et le zèle pour leur perfection ne vous fasse pas écarter de la vérité: ne leur donnez pour péché que ce qui est péché mortel, véniel, fautes; nommez les choses par leur nom autant qu'elles peuvent être décidées, mais ne décidez pas hardiment.

Conduisez-les à Dieu par le chemin de l'amour, et faites-leur voir que, quand le cœur en est rempli, on ne ménage plus rien, on donne tout, et on ne demande ni le plus ni le moins, parce qu'on veut tout donner et tout faire.

Servez-vous de cette comparaison si connue, mais si juste, qui est ce que nous sommes capables de faire

pour une créature que nous aimons trop. On lui sacrifie son bien, son temps, sa santé, ses amis, sa liberté, son plaisir, ou, pour mieux dire, on trouve un plus grand plaisir dans ce sacrifice entier de toutes choses qu'on n'en trouve en les possédant.

Quelle honte, si on ne faisoit encore plus pour celui qui a tout fait pour nous, qui ne peut changer, qui ne peut finir, qui est sans défauts, et auquel nous serons unis pour l'éternité!

Quand leur cœur sera touché de ces vérités, rien ne leur coûtera, rien ne les ébranlera; elles entreront dans cette liberté qui est le caractère des enfants de Dieu.

Elles auront une sainte hardiesse avec lui, telles que ces enfants avec leur père quand ils sont bien convaincus qu'ils en sont aimés tendrement. On est bien hardi, quand on sent qu'on aimeroit mieux mourir que d'offenser Dieu, qu'on voudroit lui plaire aux dépens de tout, qu'on veut vivre et mourir dans ces sentiments, et que celui qu'on aime les voit dans votre cœur.

Elles seront fermes avec un tel appui et marcheront avec courage au travers des sécheresses, des langueurs, des inégalités, des découragements, et, en un mot, de tout ce qui exerce la vertu.

Si elles sont courageuses, elles seront ferventes et courront avec agilité, indépendamment de la foiblesse du corps et de l'esprit.

Examinez-les sur le courage : que pouvez-vous espérer dans la suite, si les commencements sont lâches?

Le caractère d'une novice doit être une bonne volonté et une ferveur que vous soyez obligée d'arrêter; qu'elles veulent tout, qu'elles croient ne rien faire, et qu'elles volent aux pratiques intérieures et extérieures.

C'est à vous à les ménager et à leur faire désirer d'aller plus loin; mais une novice qu'il faut exciter et qui fait le moins qu'elle peut sera, selon toutes les apparences, une mauvaise professe.

Qu'elles soient détachées des aises du corps : nourrissez-les durement dans tout ce qui n'intéresse pas leur santé essentiellement. Qu'elles négligent leur personne le plus qu'il sera possible, sans être singulières ou malpropres; mais ne leur souffrez pas le moindre soin, ajustement ou affectation. Observez ce qu'elles font dans les moindres choses : on doit juger des grandes par les petites. Celles qui ont de l'ordre dans ce qu'on leur confie, qui sont propres, qui sont arrangées, soigneuses, exactes, seront capables pour notre maison.

Mais, madame, ce que je ne puis vous recommander assez, c'est l'esprit de simplicité : qu'elles soient sincères, franches, ennemies des moindres duplicités. Suivez cette idée en tout : voyez si elles sont fines ou si elles veulent l'être; si elles sont de bonne foi dans leur conduite et dans leurs conversations, car cette droiture de cœur, qui est la simplicité, se remarque en tout; si elles sont capables d'avouer leurs faiblesses, leurs fautes; si, dans leur confiance, elles ne retiennent rien; si elles disent le bien qui est en elles comme le mal quand on leur demande; car la sim-

plicité est ingénue et ne cherche que la vérité, sans vouloir se louer ni se blâmer.

Voyez où elles se portent naturellement, et observez-les avant de leur ouvrir l'esprit sur toutes ces délicatesses, de peur qu'elles ne songent à vous les montrer pour vous tromper.

Instruisez-les de ce qui est nécessaire et solide; ne donnez rien à leur curiosité; empêchez les grands raisonnements, raffinements, objections, et tâchez de démêler si c'est la vérité qu'elles cherchent ou si elles veulent disputer pour se divertir, pour embarrasser ou pour montrer leur esprit.

Si la simplicité est nécessaire et aimable dans la société, elle est encore d'une plus absolue nécessité dans la piété.

N'oubliez rien pour les faire marcher dans cette voie; qu'elles prennent un confesseur, qu'elles n'en changent pas que par de bonnes raisons, qu'elles lui soient soumises en tout ce qui n'est pas mal, et qu'elles ne parlent jamais qu'à vous de la manière dont elles sont conduites et quand cela sera nécessaire.

Attirez leur confiance pour les mener à Dieu, mais ne les accoutumez point à traiter souvent de leur intérieur; donnez-leur des maximes fortes, libres; faites taire leur esprit et animez leur cœur.

Donnez-leur des pratiques d'oraison sans raffinements; qu'elles y soient simples dans la présence de Dieu; qu'elles méditent les vérités qui leur sont proposées, s'abandonnant à son amour, soit sensible, soit languissant; qu'elles y prennent des résolutions

selon leurs besoins, qu'elles y soient fidèles et exactes à y donner tout le temps prescrit.

Qu'elles n'en parlent jamais entre elles et ne leur en parlez pas souvent; cela les accoutume à parler trop d'elles, à s'occuper d'elles-mêmes, et les fait entrer dans des raisonnements inutiles et dangereux.

Menez-les simplement, gaiement et humblement, par cette voie d'amour, d'abandon, de bonne volonté et de bonne foi dans tout ce qu'elles font.

Occupez-les beaucoup, accoutumez-les au silence; qu'elles se divertissent innocemment, et ne leur laissez guère de temps pour les conversations entre elles.

Retenez-les sur les exercices de piété qui ne sont pas de la règle; accordez-leur-en quelquefois, mais toujours comme des grâces, et allez au-devant de cette lassitude où l'on tombe quand on a trop fait en commençant.

Inspirez-leur cette dévotion dont nous parlions l'autre jour, qui est de suivre l'esprit de l'Église en s'occupant des mystères dans le temps qu'elle a marqué.

Elles passeront leur année bien saintement si elles se préparent à la venue de Notre-Seigneur, si elles le reçoivent de tout leur cœur, si elles l'adorent avec les bergers, si elles lui offrent tout avec les rois, si elles vivent dans la soumission et dans la retraite avec lui, si elles travaillent, souffrent, meurent, et ressuscitent avec lui.

Je garde votre lettre pour parler de ce que vous me marquez quand j'irai au noviciat; je ne demande qu'à vous aider en tout, autant que j'en suis capable.

Ne souffrez point une grande diversité de livres : le Nouveau Testament, l'Imitation, Grenade, Rodriguez, saint François de Sales et quelques autres, suffisent pour toute la vie d'une personne; on n'a point ici beaucoup de temps pour lire, et ce n'est pas un malheur; l'observance de la règle et les charges prennent toute la journée. Qu'elles ne cherchent point l'éloquence, ce n'est que par vanité, et nous ne savons pas seulement ce que c'est qu'éloquence.

---

21 [1]. — A M. L'ABBÉ GOBELIN.

(Elle le consulte sur la maison de Saint-Louis.)

A Fontainebleau, 1687.

J'ai bien de la joie de ce que vous vous portez mieux et de l'espérance où vous êtes de pouvoir bientôt retourner à Saint-Cyr; les Dames m'ont écrit combien elles sont affligées de votre absence; Dieu permet tout l'abandon où elles sont pour leur bien [2]. J'ai reçu l'explication de l'évangile que vous m'avez envoyée, que je trouve parfaitement bien : on pourroit s'étendre un peu plus dans un détail propre aux auditrices. Je crois que si vous en faisiez autant sur tous les épîtres et évangiles de l'année, que ce seroit une chose très-utile pour la maison; nous le ferions transcrire en belle écriture. L'état où nous avons vu Mme de Brinon m'a fait penser à tout; et comme la maison n'est fondée ni pour elle, ni pour moi, il

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, 95e lettre, p. 438.

[2] Mme de Maintenon était malade, et Mme de Brinon absente pour aller prendre les eaux de Bourbon.

faut faire notre possible pour la mettre en état de se passer de nous. Je suis bien contente des principales de nos Dames : leur gouvernement ne cessera pas si tôt, et je crois que Mme de Brinon sera longtemps à se remettre. Dieu soit loué de tout, il sait mieux que nous ce qu'il nous faut. Tout est ici en parfaite santé; j'y ai plus de repos qu'à Versailles, à cause que je n'ai pas Saint-Cyr; je voudrois de tout mon cœur le secourir de plus près, et je ne saurois me lasser des peines qu'il me donne. Dieu veuille me faire faire une provision de force pour me moins dissiper dans l'action et dans l'embarras de la vie que je fais à Versailles; demandez-le pour moi et me continuez vos bontés, je vous en prie.

---

22. — NOTE DE MADAME[1].

1688.

Je voudrois qu'on inspirât aux demoiselles :

Un grand amour pour le catéchisme;

Qu'il n'y a rien de si important sur la terre que la réception des sacrements;

Une conscience simple, droite et ouverte;

Un grand respect pour les prêtres.

Se rendre maîtresse de leur lecture; ne leur abandonner aucun livre entier si ce n'est l'*Imitation* et leurs *Heures;*

Leur dire que, dans le Nouveau Testament même,

[1] Ces fragments, très-peu suivis, se trouvent dans un petit volume fort mal écrit et qui a pour titre : *Lettres aux supérieures.*

il faut adorer ce qu'on n'entend pas et pratiquer ce qu'on entend;

Qu'il faut se borner à un très-petit nombre de livres;

Qu'il ne faut pas être curieuse;

Que toute piété consiste dans l'observance des commandements et la pratique des vertus.

Leur faire aimer le silence et le travail;

Chercher des inventions ou quelque intérêt pour leur donner le goût du travail;

Expliquer ce qu'on leur dit;

Les rendre simples à tout dire en ne les grondant jamais;

Réjouir leur éducation; diversifier leurs instructions;

Que la supérieure soit ingénieuse à faire des distinctions qui mettent l'émulation dans les classes;

Reprendre continuellement et doucement;

Leur apprendre à parler françois, mais simplement;

Qu'elles écrivent de même;

Qu'on leur parle chrétiennement et toujours raisonnablement;

Qu'on égaye souvent leurs instructions et qu'on ne leur en fasse pas de trop longues;

Qu'on les aime toutes également;

Qu'on leur inspire une grande horreur pour le monde sans qu'elles puissent croire que c'est pour les porter à être religieuses.

Qu'on peut se servir des petites inventions pour mettre l'émulation dans la classe, mais qu'il faut

pourtant se garder des distinctions qui élèvent trop les unes et qui découragent trop les autres;

Égalité dans les soins et les traitements.

Aux chefs de bandes[1] : le sérieux dans les exercices; le silence dans les heures marquées; la bonne grâce; donner l'exemple de ce qu'on veut établir; vouloir être reprises.

23[2]. — A MADAME DU PÉROU,

DAME DE SAINT LOUIS.

(Portrait d'une parfaite novice[3]).

1688.

Une parfaite novice entre au noviciat par une vocation pure, qui consiste dans le dessein de se donner à Dieu sans réserve et de lui sacrifier sa vie entière.

Elle se dévoue à l'humilité, à l'obéissance, à la pénitence, au service du prochain; et par la pratique de ces vertus elle entre dans le renoncement à elle-même qui est la perfection du christianisme et qui doit être notre occupation continuelle.

Elle étudie soigneusement ses constitutions; elle se fait expliquer ce qu'elle n'entend pas; elle les pratique à la lettre.

Elle est simple, n'ayant qu'une seule intention qui est de plaire à Dieu; elle ouvre son cœur à ceux que

[1] Chaque classe était partagée en cinq ou six *bandes* de huit ou dix élèves, et chaque bande commandée par une demoiselle.

[2] *Lettres édifiantes*, t. I, 110e lettre, p. 511. — *Mém.* de Languet de Gergy, t. I, p. 372 (Voir sur ces Mémoires la Préface).

[3] Ce portrait était donné aux demoiselles de Saint-Cyr comme lecture de piété et d'éducation.

la Providence lui a donnés pour sa conduite, sans écouter ses répugnances ou ses inclinations, parce qu'elle regarde en eux la personne de Jésus-Christ.

Quand elle a des peines elle les déclare simplement et demeure en paix par les consolations qu'on lui donne ; si ces peines, par un ordre de Dieu, continuent, elle les souffre comme une autre croix.

Si les personnes qui ont sa confiance lui sont ôtées, elle la donne à ceux qui prennent leur place, croyant fermement que Dieu leur donne aussi la même grâce ; cette pratique ne lui est point difficile, car dans une affaire si importante elle ne consulte point son goût naturel.

Elle évite toute singularité ; elle prie avec les autres, mais, si elle le peut, mieux que les autres ; elle estime et aime sa règle : toute autre perfection n'est point la sienne ; elle est ferme sur ce principe, que son avancement dépend de la fidélité à son état.

Elle en aime tout, elle en souffre toutes les peines en esprit de pénitence ; le froid, le chaud, le bruit, la poussière, la fumée, la puanteur, l'activité continuelle lui tiennent lieu des haires et des cilices des autres maisons.

Si Dieu lui donne des vues particulières de pénitence, elle les propose et demeure en paix, qu'on les lui accorde ou refuse.

Elle a un grand respect pour ses supérieurs à proportion de ce qu'ils sont dans l'ordre de Dieu.

Elle fréquente les sacrements, autant que la règle le veut ; et si on l'en prive, elle se soumet et s'humilie.

Elle sacrifie en tout ses propres lumières et les

montre quand on lui ordonne; elle ne fait rien d'elle-même, et toutes ses actions sont enrichies de l'obéissance; elle ne cherche jamais son plaisir, et elle le prend avec simplicité quand les supérieures lui en donnent.

Elle ne reçoit nulle confidence sans permission, et si elle se trouve à portée de donner des conseils, elle renvoie le plus qu'elle peut aux supérieures.

Elle sait que tout ce qu'elle a de bon vient de Dieu et que tout doit retourner à lui; ainsi elle ne fait pas une action, ne dit pas une parole, même à la récréation, qui ne porte ses sœurs à leur devoir.

La simplicité la tient dans la paix; elle ne s'examine qu'autant qu'il est nécessaire pour ses confessions, pour pratiquer ses règles et pour éviter le mal; du reste, elle retourne peu sur elle-même et ne raffine jamais.

Elle donne ses pensées à Dieu, elle s'occupe de lui, elle l'aime; elle purifie ses sentiments, elle renonce à ce que l'amour-propre y veut mêler.

Elle admire les exemples des saints et la diversité de leurs pratiques; mais elle se tient ferme à celles de sa règle.

Elle lit peu, elle se nourrit du Nouveau Testament; elle adore ce qu'elle n'entend pas, elle profite de ce qu'elle entend.

Elle renonce à toute curiosité, elle craint ce qui peut l'exciter; elle cherche sa sûreté dans la simplicité, dans la voie commune et dans la dépendance.

Elle ne juge point des livres qu'elle lit, ni des

sermons qu'elle entend, mais elle s'en édifie et tâche d'en profiter.

Elle n'est défiante que pour la jeunesse qui lui est confiée quand elle y est employée; mais elle est simple avec les supérieurs, persuadé qu'ils le sont avec elle; son esprit lui sert pour trouver des facilités à tout ce qui lui est ordonné, et jamais pour former des contestations.

Elle se lève au premier son de la cloche; elle se presse d'aller au chœur, non pour l'emporter sur les autres, mais par fidélité à la règle.

Elle médite ou psalmodie, ou chante de tout son cœur, suivant toujours la règle et ne s'en départant jamais par un esprit de fausse liberté.

Elle ne perd pas un moment de ceux qui lui sont destinés pour la prière, et elle n'en prend point d'extraordinaire sans permission; elle sort de l'église avec les autres et va prendre les relâchements selon son besoin et la volonté des supérieurs.

Elle va à sa charge, ravie de travailler pour le prochain, elle y garde le silence autant que son emploi le permet; elle le rompt s'il le faut sans scrupule; elle le reprend avec fidélité; elle retranche les paroles inutiles, elle abrége celles qui sont nécessaires.

Si elle se sent dissipée, elle s'en humilie sans chagrin et se remet dans la présence de Dieu.

Elle va au réfectoire et y mange sans choix et sans scrupule ce qui lui est présenté, et prend autant de nourriture qu'elle en a besoin pour conserver ses forces qui sont destinées au service du prochain.

Elle écoute la lecture avec attention, et si c'est

elle qui la fait, elle lit haut et distinctement afin que les autres puissent en profiter.

Elle va à la récréation avec joie et simplicité, elle s'y place sans affectation; si elle se trouve auprès des personnes qui lui plaisent, elle en use sans scrupule; si elle est auprès de celles qui lui plaisent moins, elle y demeure en paix et prend part à leur conversation.

Elle ne songe point à montrer de l'esprit, elle laisse tourner la conversation selon le goût des autres; si on l'interrompt quand elle a commencé un discours, elle ne pense pas même à le reprendre, à moins qu'on ne lui demande, parce que dans les plus petites choses, comme dans les grandes, elle ne veut tenir à rien.

Elle reçoit l'obéissance comme l'ordre de Dieu; elle va où elle est destinée, elle s'y donne tout entière après avoir demandé à Notre-Seigneur de la tenir près de lui; si l'activité et la vigilance l'en éloigne quelquefois, elle s'y remet sans s'inquiéter du passé.

S'il faut par nécessité manquer quelque observance, elle le fait sans en avoir de la joie par un esprit de libertinage [1], et sans chagrin par un esprit de scrupule et d'attachement.

Elle veille les demoiselles jour et nuit selon ce qui lui est prescrit; ravie de sacrifier son repos et sa santé pour empêcher que Dieu ne soit offensé par le plus petit déréglement.

Elle estime les autres instituts, mais elle aime le

[1] C'est-à-dire par un esprit de dissipation ou d'amour excessif de *liberté*.

sien, et s'y tient fidèlement attachée comme au moyen que Dieu lui a marqué pour son salut.

Son caractère particulier est d'être modeste et silencieuse ; non-seulement son silence est extérieur, mais intérieur ; ôtant à son esprit la liberté des pensées volontaires, elle les restreint à celles de son devoir et de ce que l'Évangile et la règle demandent d'elle, rejetant toutes les autres comme des tentations, quelque belles apparences qu'elles puissent avoir.

Elle n'a pas souvent besoin de repos, car elle travaille sans contention et sans inquiétude, et avec la tranquillité que donne la vraie liberté des enfants.

24[1]. — A MADEMOISELLE DE GLAPION[2],

DEMOISELLE DE SAINT-CYR.

Décembre 1688.

Vous écoutiez hier avec tant d'attention ce que je vous lisois, que je ne veux pas attendre aux étrennes à vous donner un livre pour écrire ce qui vous touche le plus. Je vois avec plaisir que Dieu vous occupe ; je le prie de tout mon cœur d'achever son ouvrage en vous, et ce que je puis vous dire par mon expérience,

[1] *Lettres et Avis*, t. II, p. 463.

[2] Marie-Madeleine de Glapion des Routis, née en 1674, morte en 1729. Ce fut elle qui joua Mardochée dans *Esther* et dont Racine disait : « J'ai trouvé un Mardochée dont la voix va droit au cœur. » Elle devint Dame de Saint-Louis, fit profession le 23 novembre 1695, et fut élue trois fois supérieure. C'était l'amie et la confidente ordinaire de Mme de Maintenon, qui l'aimait comme si elle eût été sa fille. On trouvera dans les nombreuses lettres qu'elle lui écrivit des détails charmants sur le caractère, l'esprit et les qualités de cette femme remarquable, qui fut l'honneur de la maison de Saint-Louis.

c'est qu'il n'y aura jamais que lui qui vous rendra heureuse dans ce monde ici et dans l'autre. Adieu, ma chère enfant, avertissez-moi quand notre troupe sera sur pied [1], j'en ai bien envie.

25[2]. — A MADEMOISELLE DE GLAPION.

22 janvier 1689.

Gardez-moi le secret que je vous confie : c'est mercredi que je compte que nous ferons représenter *Esther* [3]; tenez tout prêt. J'ai fait écrire à M. Nivers [4] de se rendre à Saint-Cyr pour accompagner avec le clavecin. Je suis ravie, ma chère enfant, de vous voir occupée de Dieu comme vous l'êtes; je le prie de tout mon cœur de se rendre le maître de vous, et de vous conduire dans la voie la plus assurée pour votre salut. Si je pouvois y contribuer, je m'estimerois trop heureuse, et vous pouvez vous adresser à moi avec toute sorte de liberté.

26[5]. — AUX MAITRESSES DES CLASSES.

1689.

Je crois que pour être une bonne maîtresse de

[1] La troupe des demoiselles qui devaient jouer *Esther*.

[2] *Lettres édif.*, t. II, lettre 26. — *Lettres et Avis*, p. 464.

[3] *Esther* fut en effet représentée devant le roi le mercredi 26 janvier 1689 (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. v).

[4] Organiste de la maison de Saint-Louis.

[5] *Extrait des écrits de Mme de Maintenon aux religieuses de Saint-Louis touchant les devoirs de leur Institut*, p. 503 (Voir sur ce manuscrit la *Préface*).

classes, il faut premièrement un grand désir pour le salut de toutes celles qui la composent et être dans la volonté de ne rien omettre de tout ce qui peut le leur procurer, soit réprimandes, exhortations, louanges; qu'il faut faire un divorce parfait avec l'amour-propre, ne se souciant pas de ce que les jeunes personnes diront après l'exhortation, la réprimande ou la louange; ne se jamais persuader qu'il faille les gagner par la flatterie et par là de perdre le fruit de l'instruction : je crois cette conduite très-dangereuse.

Il faut leur dire la vérité dans toute sa pureté, qu'il n'y a que les violents qui ravissent le ciel, que la jeunesse a plus à faire que les autres, parce que les passions des jeunes gens sont plus vives, mais aussi qu'après cela il n'y a presque plus rien à faire; que dès que nous avons commencé ou résolu de commencer, Dieu nous aide, et ce qui nous a paru de loin très-difficile devient doux dans la pratique, parce que Dieu aide aux gens de bonne volonté. Il faut les conduire à la pratique, et, pour cela, entrer dans ce qui leur fait de la peine, qui est pour l'ordinaire l'assujettissement aux règlements; leur montrer que ce qu'elles font malgré elles et en murmurant deviendra leur salut si elles le font pour Dieu et par charité pour celles qui viendront après elles; qu'il faut s'accoutumer à la soumission et à l'obéissance; qu'en quelque état qu'on se trouve soit dans le monde, soit dans le couvent, il faut obéir ou par devoir ou par complaisance; qu'on se trouve toujours dans la nécessité d'obéir aux autres; que ce n'est point une

nouveauté, que cela se trouve partout, que cela est de tous les temps ; qu'elles savent bien que les livres ne sont pas faits pour elles, et que cependant elles les trouvent pleins de toutes ces choses. Je ne dis pas qu'on dise toujours de suite les mêmes choses, ni tout à la fois, mais je crois qu'il faut, dans tout ce qu'on dit aux jeunes gens, leur faire sentir leur intérêt, la paix qu'on trouve en faisant le bien et la récompense qu'elles en peuvent espérer. Je crois même qu'il ne faut pas étudier ce qu'on a à dire ni penser à arranger ses discours; qu'il faut, comme Jésus-Christ le dit lui-même, attendre tout du Saint-Esprit, parler et dire tout ce qu'il nous dicte et se taire dès qu'il cesse de parler; je crois qu'on sent quand il cesse, dès qu'on commence à faire quelques retours sur soi, pour s'applaudir ou même pour voir si ce qu'on a dit a été trouvé beau et s'il a fait quelque effet sur les esprits. C'est à Dieu à répandre sur un chacun ce qu'il convient et à donner ses bénédictions à la bonne volonté de la maîtresse, sans qu'elle doive jamais le rechercher elle-même.

27[1]. — A UNE DEMOISELLE DE LA CLASSE BLEUE.

(Elle lui fait des reproches sur sa négligence pour le chant d'église.)

Décembre 1689.

On me fit hier des plaintes des bleues, et elles ne peuvent en être plus fâchées que je le fus; elles font

[1] *Lettres et Avis*, p. 465. — *Lettres édif.*, t. II, lettre 33.

si bien présentement, que je ne saurois croire ce qu'on m'en a dit, et je les veux avertir pour leur donner lieu de se justifier; du moins pourront-elles se corriger. On prétend que vous ne voulez point chanter les chants d'église, et que vous désespérez M. Nivers : il n'est pas possible qu'avec la piété que vous paroissez goûter, vous ne soyez pas ravies de chanter les louanges de Dieu et de lui rapporter par là un talent qu'il vous a donné, et que je le prie de tout mon cœur que vous n'employiez jamais en rien qui ne soit pour sa gloire. Vous chantez si bien les chants d'*Esther*, pourquoi ne voulez-vous pas chanter les psaumes? Seroit-ce le théâtre que vous aimeriez, et n'êtes-vous pas trop heureuses de faire le métier des anges[1]? En voilà assez sur ce chapitre; je suis assurée qu'on sera aussi content de vous là-dessus que dans tout le reste de votre conduite; remarquez en passant qu'elle devient réglée parce que vous servez Dieu, et soyez bien convaincues que l'esprit, la raison et la prudence, dénués du christianisme, ne vous feront jamais prendre que de fausses mesures. Croyez que je sais parfaitement ce que je vous dis, et que je voudrois, par l'amitié que j'ai pour vous, que vous en fussiez bien persuadées.

[1] L'éducation donnée à Saint-Cyr fut, dans les premiers temps, trop mondaine, et amena de graves inconvénients qui nécessitèrent une réforme presque complète (Voir plus loin la lettre 36 et l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. VI).

28[1]. — A MADAME DE LOUBERT,

DAME DE SAINT-LOUIS[2].

(Elle lui explique les devoirs d'une Dame de Saint-Louis, et jusqu'où elles doivent porter la perfection de leur état.)

1689.

Vous me demandez, madame, d'écrire quelque chose sur les obligations d'une Dame de Saint-Louis; je vais le faire simplement et dans la présence de Dieu, après lui avoir demandé son secours.

Je crois que l'état d'une Dame de Saint-Louis doit être très-parfait, ayant à accommoder ensemble la vie active et le recueillement absolument nécessaire pour conserver l'esprit de Dieu.

Une fille active, habile et remplie de talents, ne se soutiendra pas sans une piété solide et intérieure; son humeur l'emportera; elle se lassera et travaillera sans règle et sans persévérance.

Une fille tout intérieure, scrupuleuse, attachée à ses pratiques, abstraite et tout hors des besoins du prochain, ne remplira point les devoirs d'un institut fait pour le bien de ce même prochain, et pour des enfants qu'il faut former par tous les soins, les instructions et le bon exemple qu'on pourra leur donner.

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, 130e lettre, p. 596. — *Extrait des écrits de Mme de Maintenon*, p. 15.

[2] Marie-Anne de Loubert, née en 1665, fut la première dame de Saint-Louis. Elle fit profession des vœux simples le 2 juillet 1686, et quand la réforme commencée à Saint-Cyr força Mme de Maintenon d'éloigner Mme de Brinon de cette maison, elle fut élue supérieure le 26 mai 1689. En 1693, elle refusa de faire des vœux solennels, quitta la maison, et mourut aux Ursulines de Poissy, en 1708.

Quelle vertu faut-il donc à une Dame de Saint-Louis pour se livrer au prochain, sans se dissiper, pour travailler toute la vie sans se lasser, et pour agir toujours dans la présence de Dieu, en paroissant tout occupée des choses extérieures !

Cependant cet état est possible, Dieu n'en ayant point fait dans lequel on ne puisse faire son salut, en proportionnant toujours ses secours et ses grâces à nos besoins.

Il faut donc qu'une Dame de Saint-Louis soit bien convaincue qu'elle ne peut rien sans lui, et qu'elle se détrompe de l'erreur de croire, qu'avec de l'esprit, de la raison et du courage, elle remplira son devoir.

Elle ne se soutiendra jamais que par la piété ; tout autre projet est sans fondement solide ; Dieu se plaît à renverser ceux qui sont appuyés sur leurs propres forces, et les exemples qu'on en pourroit donner sont en grand nombre.

Que celle donc qui est engagée dans la maison sans ce grand fonds de piété, qui est une volonté déterminée de se donner à Dieu sans réserve, la demande sans se lasser, et qu'elle n'espère rien par elle-même, de quelque raison et vertu morale dont elle se croie pourvue.

Que celle qui sent cette bonne volonté se réjouisse, mais qu'elle craigne de la perdre, qu'elle la conserve par défiance d'elle-même et une entière confiance en Dieu.

Qu'elle partage toute sa vie entre le commerce qu'elle aura avec Notre-Seigneur et les obligations de son état.

Qu'elle commence sa journée par lui donner son cœur, par lui demander son secours et la grâce d'agir sans le perdre de vue.

Qu'elle soit fidèle à son oraison autant qu'il lui sera possible, et qu'elle soit persuadée qu'elle est plus nécessaire pour soutenir l'âme que la nourriture ne l'est pour soutenir le corps.

On ne meurt pas pour manquer quelques repas, mais on s'en trouveroit mal à la longue; si une nécessité rare et pressante fait manquer l'oraison, on n'en mourra pas, mais si cela arrivoit souvent, on s'affoibliroit, on tomberoit malade et on pourroit mourir.

Qu'elle ne se fie donc jamais là-dessus à un certain zèle actif qui fait croire qu'on se soutiendra dans la vie dissipée, pourvu qu'on y porte de bonnes intentions et que l'on n'y soit que pour servir Dieu, et qu'elle croie dans une occasion si importante l'expérience de tous les gens de bien.

Je parle ici sans mesure et comme à mes chers enfants; je me donne souvent à vous pour l'exemple, persuadée que par l'amitié que vous avez pour moi, ils vous font plus d'impression.

Jamais personne n'a été plus opposée à l'oraison que moi, plus difficile à s'appliquer et plus persuadée qu'agissant pour Dieu il n'étoit pas nécessaire d'employer à la prière un temps que l'on pouvoit donner au prochain, et qu'il suffisoit de se livrer aux bonnes œuvres dans la vue de Dieu.

Je puis vous assurer qu'on n'avance jamais par cette voie, qu'on n'est point en paix, qu'on travaille sans règle, qu'on se lasse aisément et que l'on trouve

que l'on n'a rien fait pour Dieu, mais par humeur, par amour-propre et par des vues très-éloignées de la pureté d'intention, qui fait tout le mérite de nos actions.

Il n'en est pas de même quand on travaille avec Dieu, et l'on s'aperçoit bien sensiblement qu'il travaille avec nous.

Une Dame de Saint-Louis, bien pénétrée de ces vérités, mettra toute sa confiance en lui sans rien attendre d'elle-même, et deviendra, par son humilité, plus agréable à Dieu et plus utile à la maison que celle qui aura plus de talents naturels, si elle met en eux son espérance.

Elle fera toutes les charges avec la même joie, puisqu'elles sont toutes également propres à la sanctifier.

Elle sera l'exemple de l'obéissance et de la dépendance pour les supérieurs.

C'est encore là un endroit sur lequel je vous conjure d'être inébranlable ; il est de l'ordre de Dieu d'obéir ; notre sexe est fait pour obéir ; votre état particulier est un état d'obéissance ; obéissez donc et obéissez avec joie, vous y trouverez la sûreté et la paix.

Demandez à Dieu de bons supérieurs, mais, quels qu'ils soient, obéissez dans tout ce qui n'est pas péché.

Croyez que Dieu, qui a mis l'autorité entre leurs mains, leur donnera des lumières pour vous conduire ; priez pour eux, ils sont plus à plaindre que vous.

Tâchez d'avoir de la confiance en votre supérieure, elle doit vous tenir lieu de mère. Suivez en

tout la voie que Dieu vous a marquée par votre vocation ; c'est le plus court, le plus simple et le plus assuré.

Obéissez-lui sans réplique et sans raisonnement ; ce n'est pas obéir que de ne faire que ce que vous jugez devoir faire.

Jugez charitablement des intentions de votre supérieure dans le choix qu'elle fait pour les emplois ; n'en parlez jamais, et que votre obéissance ait les trois qualités qu'on vous a dites aujourd'hui.

Que le corps obéisse pour les choses extérieures ; que le cœur obéisse par l'affection à ce qui vous est commandé ; que l'esprit obéisse par la soumission à ne point critiquer ce qu'on lui commande.

Soyez donc soumise à vos pasteurs, à vos supérieurs et à tout ce qui a une autorité légitime sur vous.

Choisissez un guide après l'avoir bien demandé à Dieu, et quand vous l'aurez choisi, abandonnez-vous à sa conduite avec une docilité d'enfant ; ouvrez-lui votre cœur avec simplicité ; ne craignez point qu'il vous connoisse; allez de bonne foi, dites-lui vos maux avec toutes leurs circonstances.

Quand vous consultez un médecin, quel soin prenez-vous de l'instruire de votre tempérament, de vos rechutes et de vos foiblesses! Regardez votre conducteur avec un extrême respect, puisqu'il tient la place de Notre-Seigneur et qu'il a reçu de lui le pouvoir de vous absoudre. Soyez soumise à tous ses avis : si vous avez peu de lumières, vous avez besoin d'être aidée; si vous en avez beaucoup, sacrifiez-les

avec plaisir. Soyez simple comme des enfants dans tout ce qui regarde votre conscience.

Ne désirez point de dispense pour l'obéissance, obéissez de bon cœur, et regardez toute opposition là-dessus comme l'effet de l'orgueil et du libertinage[1]. Votre fondateur pouvoit vous donner toutes sortes d'exemptions, de prérogatives et d'indépendances; mais par la droiture de son esprit et la solidité de sa piété, il a mis une des plus grandes fondations qui soient dans l'Église sous la plus entière dépendance de l'évêque.

Qu'une Dame de Saint-Louis soit attachée à sa règle, qu'elle l'observe de bonne foi, qu'elle n'y trouve rien de petit, qu'elle considère que l'observation de sa règle est ce que Dieu lui demande.

Que pouvons-nous faire de grand pour Dieu? tout est égal à son égard; son ordre et notre amour pour lui en font toute la différence.

L'observance de la règle prend tout votre temps, elle ne vous laisse pas un moment, et c'est de cet emploi de votre temps que dépend votre bonheur présent et à venir.

Vous aurez assez prié quand vous aurez bien employé les heures que vous êtes au chœur, et vous prierez encore tout le reste du jour, si, vous tenant en la présence de Dieu, vous faites vos actions pour lui.

Vous lui serez agréables dans votre récréation; elle sera méritoire, si vous la prenez dans l'esprit de votre règle.

[1] Voir la note de la page 48.

A peine trouverez-vous les occasions d'offenser Dieu, et vous vous perfectionnerez avec une grande facilité.

Quel bonheur a une Dame de Saint-Louis de pouvoir espérer qu'elle n'ouvrira pas la bouche que pour Dieu, et de savoir qu'elle lui plait en reprenant une demoiselle, en faisant une punition à une autre, et que tout est digne d'une récompense éternelle quand il est fait pour lui!

Or, tout ce qui est de votre règle est par rapport à lui; cet accomplissement de la règle est le remède et le préservatif de tous les maux qui sont à craindre dans les communautés; cet emploi du temps n'en laisse point de reste pour s'ennuyer, pour discourir inutilement, pour lier des commerces particuliers, source de toutes sortes de désordres.

De la manière dont les journées sont disposées, une Dame ne peut avoir de conversation particulière sans dérober ce temps à quelqu'un de ses devoirs.

Défiez-vous de tout ce qui vous éloigneroit de cette vie commune, et regardez comme une illusion les vues de perfection qui vous tireroient des obligations de votre état.

Vous recevez tous les jours de si merveilleuses instructions là-dessus, que vous ne serez pas excusables, si vous n'avez une piété droite et solide. Vous savez que c'est l'amour-propre qui nous fait prendre les chemins extraordinaires, en nous faisant dédaigner notre devoir comme moins propre à nous attirer des louanges.

Vous n'en mériterez pourtant que dans cet ac-

complissement de votre devoir (si nous pouvons en mériter); et ce ne sera que par cette voie que vous deviendrez parfaites.

C'est par l'accomplissement de son devoir qu'une Dame de Saint-Louis édifiera toutes les autres sans jamais les fâcher ni les attrister par aucune singularité, qui, en même temps qu'elle enorgueillit celle qui veut être singulière, décourage celles qui sont dans une vie commune.

Que vous êtes heureuses de vous être données à Dieu sans réserve, et de pouvoir employer tout votre temps à lui attirer des milliers d'âmes qui passeront dans cette maison!

Vous êtes nées d'un sexe qui devroit naturellement vous renfermer dans le silence, dans l'oubli et dans le soin de votre sanctification particulière, et Dieu, par ses desseins sur vous, vous a appelées aux fonctions de ses ministres.

Quel honneur! mais en même temps quelle infidélité si vous n'y répondiez pas!

Qu'une Dame de Saint-Louis peut faire de bien! et, par la même proportion, qu'elle peut faire de mal! Combien d'âmes peut-elle porter à Dieu par ses soins! combien d'âmes peut-elle scandaliser et conduire à la mort par sa négligence!

Votre maison ne peut être médiocre: il faut qu'elle soit sainte ou remplie de trouble et de dissipation.

Il faut que vos demoiselles soient une assemblée d'âmes innocentes et pures qui tendent à Dieu, éloignées de l'esprit du monde, ou que ce soit une troupe

de libertines[1] qui s'ennuient, qui aspirent au monde, et qui ne soient arrangées qu'au dehors.

Je sais qu'il pourra y en avoir, dans un si grand nombre, quelques-unes, malgré vos soins, qui voudront se perdre; mais qu'elles n'osent se montrer, et qu'en attendant que leur cœur soit touché par celui qui en est le maître, que leur conduite soit contrainte par la règle et par l'exemple des autres.

Que les Dames de Saint-Louis n'entrent jamais en commerce avec les demoiselles si leurs charges ne les y obligent, et qu'en ce cas elles ne parlent que pour ce qui est nécessaire, avec douceur et gravité.

Qu'elles considèrent l'exemple qu'on leur doit; qu'elles ne se familiarisent jamais avec elles, surtout avec les grandes. Imitez les mères qui sont sages: elles ne caressent que les plus petits enfants, elles tiennent les autres dans la crainte et dans le respect, quoiqu'ils soient l'objet de leur tendresse.

Ayez une extrême attention à ne les pas scandaliser; croyez qu'on ne peut trop là-dessus être sur ses gardes; elles se mêlent de juger plus tôt qu'on ne pense.

Que les Dames de Saint-Louis conservent précieusement l'éloignement où elles sont des parloirs et de tout commerce avec le monde; elles y ont renoncé, et voué tout leur temps à l'œuvre de Dieu.

Tout le commerce des hommes roule sur l'utilité ou sur le plaisir; elles ne sont utiles à personne, et

[1] *Libertin*, dans la langue du dix-septième siècle, signifie qui aime trop sa liberté, qui raisonne trop, etc.; c'était le synonyme d'esprit fort.

n'ont besoin de personne; elles trouvent leur plaisir dans leur maison.

Elles sont appelées à un plus noble commerce : demander à Dieu, recevoir de lui, et répandre sur les demoiselles, voilà le commerce des Dames de Saint-Louis.

L'intention de leur fondateur a été de leur ôter tout prétexte de liaison dans le monde : il n'a pas voulu qu'elles donnassent les places aux demoiselles, ni les bénéfices dépendant de leur abbaye de Saint-Denis [1].

Qu'elles prient pour leurs proches, qu'elles les consolent chrétiennement quand elles les voient; mais qu'elles ne se croient pas obligées de se mêler de leurs affaires et de leur attirer des amis.

Qu'elles oublient les connoissances qu'elles avoient dans le monde, bien loin d'en faire de nouvelles; qu'elles ne pensent qu'à Dieu et à lui tenir tout ce qu'elles lui ont promis.

Qu'elles soient persuadées qu'elles accomplissent toutes le vœu d'élever les demoiselles dans quelques charges qu'elles soient, et que celle qui a soin des habits, celle qui est à la porte, celle qui conduit les converses, remplit les devoirs de l'Institut comme celle qui est aux classes.

Qu'elles ne raisonnent jamais sur leurs emplois : ils sont en quelque manière tous égaux; il n'y aura de différence qu'à proportion de la perfection avec laquelle on s'en acquittera.

[1] Louis XIV avait fait supprimer par le pape le titre d'abbé de Saint-Denis et il avait donné le domaine abbatial à la maison de Saint-Cyr.

29.—MAXIMES OU NOTES SUR L'ÉDUCATION,

DONT ON N'A PU RETROUVER LE COMMENCEMENT [1].

1690.

Observer l'humeur et la capacité de chaque enfant, et ensuite se conduire selon leur naturel, car il y en a qui se corrigent aussi facilement par une correction de parole que par celle de la main; épuiser la raison et la douceur avant que d'en venir à la rigueur; ne point rabaisser leur courage, mais leur montrer en quoi consiste la bonne gloire.

Ne leur faire jamais d'histoires dont il faille les désabuser quand elles ont de la raison, mais leur donner le vrai comme vrai, le faux comme faux.

Ne leur faire jamais peur que du péché, et encore par des raisons solides, et non par des inventions qui remplissent leurs têtes de fausses idées.

Il ne faut être partiale que pour le mérite et la vertu, en sorte qu'on connoisse que celles qu'on favorise et qu'on aime le mieux, c'est parce qu'elles sont les plus sages.

Ne pardonner jamais le mensonge ni tout ce qui est vice.

Convaincre les enfants qu'on les aime, et que ce qu'on fait est pour leur bien.

Être en garde contre les plus petits défauts, afin qu'on ne puisse reprocher à la maîtresse ce qu'on reprend dans les écolières.

Ne laisser rien apprendre par cœur qui ne soit excellent; donner de grandes et solides idées de re-

[1] *Lettres et Avis*, p. 86.

ligion aux demoiselles qui sont capables de les concevoir.

Reporter tout à Dieu et à la Providence.

Leur montrer souvent ce qu'il y a de faux dans les plaisirs du monde et de solide dans leur retranchement.

Ne leur faire rien affecter à l'extérieur de trop gêné, mais leur faire pratiquer la modestie et la bienséance convenables aux personnes de notre sexe.

Leur soulager l'obéissance en leur rendant raison de tout ce qu'on leur refuse quand la chose d'elle-même paroît faisable.

Avoir toujours beaucoup de complaisance pour tout ce que l'on peut accorder sans blesser la règle.

Leur faire aimer la vertu en la leur montrant par ce qu'elle a de plus attirant pour elles.

Se ménager de telle sorte dans son autorité, que la crainte n'empêche pas la liberté de l'esprit des enfants, dans les temps de récréation.

Leur former tout doucement les sentiments du cœur par beaucoup de mépris pour la lâcheté et pour la bassesse.

Les faire juger d'un événement, leur donner de certains choix qui puissent faire connoître ce qu'elles pensent et ce qu'elles conçoivent, comme, par exemple : Lequel aimeriez-vous mieux d'être reine avec tous les avantages qui accompagnent cet état, mais sans aucune des qualités nécessaires à la royauté, ou être pauvre demoiselle sans biens, privée de tous les plaisirs du monde, mais ayant d'ailleurs de la sagesse, de l'esprit et de la vertu, etc.? Et ensuite les

faire convenir, quand elles choisissent ce dernier, qu'il faut que le mérite soit d'un grand prix, puisqu'on le préfère à tout ce qui charme et qui éblouit dans le monde, et les exciter par là à l'amour de la vertu et à la correction de leurs défauts.

Il ne faut point forcer l'esprit des enfants ni s'opiniâtrer à les rendre toutes des merveilles, car il est impossible que dans un si grand nombre il n'y en ait d'un médiocre génie; mais il ne faut semer ni insinuer que ce qui est bon, et laisser le succès à la Providence. Il est impossible que des filles, qui ne voient dans leur jeunesse que de bons exemples et qui n'écoutent que de bonnes paroles, ne deviennent avec le temps tout ce qu'elles peuvent être, du plus au moins : ainsi il faut se réjouir de celles qui font des progrès, et espérer pour les autres qu'elles en feront ou qu'elles sont capables d'en faire.

Il faut prendre garde à un abus que forme quelquefois la trop grande tendresse de conscience, c'est de se mettre en garde pour empêcher que la conduite ne soit cause que les enfants offensent Dieu, comme, par exemple, ne les point interroger sur un fait, parce qu'on craint qu'ils ne mentent; ne leur rien commander, parce qu'on se persuade qu'ils désobéiront. Cette maxime est pernicieuse à l'éducation des enfants. Quoique ce soit l'effet d'une bonne cause, il faut en tout avoir l'esprit droit, et songer qu'il est impossible de tuer un monstre bien caché; ainsi il faut, pour connoître les vices et les inclinations de la jeunesse, remuer leurs passions avec discrétion, leur faire la guerre, et ne pas craindre

leurs vices ; leur aider à les surmonter dans un âge où le plus grand péché est de laisser croître les inclinations naissantes du péché.

Il faut éviter de donner de la jalousie, mais il faut donner de l'émulation, en louant et récompensant beaucoup celles qui en sont dignes devant celles qui en sont indignes.

Il ne faut jamais excuser les défauts de celles qu'on conduit, en leur présence, quand la supérieure les reprend ; c'est une mollesse qui gâte l'éducation et qui fait croire qu'on n'oseroit les fâcher, ce qui rend leurs défauts plus hardis et affoiblit l'autorité des maîtresses.

Il ne faut rien promettre aux enfants qu'on ne leur tienne, soit récompense, soit châtiment. Ne les point corriger mollement, mais user rarement du fouet ; et quand on le donne, le faire craindre pour toujours, afin qu'on ne recommence pas, ce qui doit être onéreux.

Il faut les accoutumer à trouver bon qu'on les reprenne de leurs défauts et à aimer d'en être averties ; il ne faut point souffrir celles qui accuseroient par inclination d'accuser.

Il ne faut pas souffrir qu'on traite de rapporteuses celles qui donnent des avis aux maitresses, mais il ne faut pas que les maitresses souffrent qu'on leur dise des riens inutiles à corriger ou propres à altérer l'amitié.

Il ne faut jamais chercher à se faire aimer de la jeunesse que par les moyens qui lui sont utiles.

Il ne faut jamais se décourager dans l'éducation :

ce qui ne vient pas tôt peut venir tard, mais il se faut armer de beaucoup de patience.

Il faut se souvenir que ce qu'on ne recueille pas sur la terre dans les soins qu'on prend de bien élever les enfants, on le trouvera immanquablement au ciel, si on les instruit dans la vue de Dieu.

30[1]. — A MADEMOISELLE DE GLAPION,

DEMOISELLE DE LA CLASSE BLEUE.

(Qui lui avoit fait part de son désir d'être religieuse.)

30 septembre 1690.

Je n'ai pu vous répondre plus tôt, quelque envie que j'eusse de vous marquer la joie que j'ai de ce que vous me mandez : Dieu veuille bénir vos intentions et les conduire jusqu'à l'exécution. Vous serez trop heureuse si vous vous donnez à lui, et vous le serez dès ce monde-ci. Votre naturel doux, facile et tendre, sera bien dangereux si vous ne le tournez à ce qui seul mérite d'être aimé, et je serai bien aise si je vous vois prendre un parti qui assure le salut de votre âme et le bonheur de votre vie. Je vous demanderai compte de temps en temps de votre vocation : traitez-en avec Dieu ; demandez-lui une piété qui vous puisse demeurer en quelque état que sa Providence vous mette. Adieu, ma chère fille ; j'espère que des desseins si sérieux n'empêcheront point votre gaieté, car rien n'en donne tant que de bien faire.

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, lettre 110.

31[1]. — AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

Fontainebleau, 19 octobre 1690.

Quand vous ne faites rien qui vaille, j'ai bien de la peine à m'empêcher de vous aimer, mes chères bleues ; jugez si vous êtes mal avec moi dans un temps où Mme de Montaigle[2] me mande que vous faites votre devoir entier, et que Mme la chanoinesse[3] m'écrit que vous êtes non-seulement soumises et dociles pour ce que l'on désire de vous, mais que la piété se met parmi vous autres, et que loin de blâmer celles qui en ont, on songe à profiter de leurs exemples ; jugez encore une fois si, à de tels témoignages, je sens redoubler la tendresse où mon inclination se porte si naturellement. On dit qu'autant que les *choux*[4] étoient à la mode l'année passée, autant elle est à présent d'avoir des livres dans sa poche où l'on écrit ce que l'on croit qui peut être utile. Je me réjouis d'une telle mode, elle n'est pas même incompatible avec l'autre ; nous en parlerons ensemble cet hiver, si vous le voulez. Vous me ferez part de vos livres, je vous communiquerai les miens, et nous prendrons ensemble de bonnes mesures pour la seule affaire qui mérite notre attention. Ne vous en effrayez point, vous n'en serez que plus

[1] *Lettres et Avis*, p. 475.

[2] Françoise-Louise de Montaigle, la vingt-unième dame de Saint-Cyr, fit profession le 13 mars 1694. Ce fut l'une des trois dames qui furent renvoyées de la maison pour cause de quiétisme en 1698 (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. x).

[3] Voir la note de la page 15.

[4] Nœud de rubans porté au bonnet.

et ses réponses avec plaisir. Je suis ravie de pouvoir espérer que vous voulez penser à Dieu : j'ai toujours appréhendé pour vous le commencement de votre éducation. On avoit tourné votre esprit du côté du monde, du paganisme et des sentiments héroïques : c'est ce qu'il y a de plus opposé au christianisme, qui est humble et simple, et dans lequel on retrouve la véritable grandeur. Dieu veuille vous pénétrer de cet esprit-là, comme vous paroissiez l'être de celui d'Esther : songez comme elle étoit remplie de Dieu, combien elle se confioit en lui, comme elle lui reportoit tout, et priez avec autant de ferveur qu'elle; nous avons ce qu'elle attendoit, et l'on ne nous demande point de donner notre vie à Dieu, mon cher enfant. Je désire bien ardemment qu'il vous conduise et vous bénisse.

34[1]. — A MADEMOISELLE D'AUBIGNÉ[2].

16 juin 1691.

Je ne suis pas fâchée contre vous, ma chère nièce, mais je suis affligée de vous voir si mal répondre à votre éducation. On admire combien vous êtes instruite, et ce que les hommes admirent sera votre condamnation devant Dieu. Vous savez l'Évangile par cœur et vous ne vous conduisez point par ses

[1] *Mém.* de Languet de Gergy, t. I, p. 414.

[2] Fille du comte d'Aubigné, frère unique de Mme de Maintenon. Elle était née en 1684 et avait été élevée par sa tante. Elle épousa le comte d'Ayen, depuis duc de Noailles et maréchal de France.

maximes; c'est de quoi vous rendrez un terrible compte si vous ne changez. J'espère que vous vous examinerez devant Dieu et que, pour lui plaire, vous deviendrez humble et sincère. Regardez-vous comme la dernière de toutes les demoiselles avec qui vous êtes. Dites à M. de Brisacier[1] et à *la mignonne*[2] ce que vous connoissez de mauvais en vous; demandez tous les jours à Dieu, par notre Seigneur, l'humilité et la simplicité. Désirez ces vertus de tout votre cœur et croyez que c'est par la tendresse véritable que j'ai pour vous, que je vous les souhaite, et que je crains en vous les vues qui y sont contraires.

35[3]. — A MADAME DE MONFORT,

DAME DE SAINT-LOUIS[4].

(Divers avis sur la manière de conduire à Dieu les jeunes filles.)

Ce 11 septembre 1691.

Il n'est pas étonnant, ma chère enfant, que je ré-

[1] Confesseur extraordinaire de la maison de Saint-Louis, aussi distingué par sa vertu que par son savoir.

[2] Annette Balbien, appelée ordinairement Nanon, femme de chambre de Mme de Maintenon, gouvernante de Mlle d'Aubigné, qui l'appelait sa mignonne, et plus tard femme de chambre de la duchesse de Bourgogne. C'était une personne bien née, fille d'un architecte de Paris, d'une grande piété et d'une grande instruction, dans laquelle Mme de Maintenon avait toute confiance, et qui lui rendit d'éminents services dans l'établissement de Saint-Cyr. Saint-Simon, qui l'a calomniée, comme tout ce qui approchait de Mme de Maintenon, dit d'elle : « C'étoit une demi-fée à qui les princesses se trouvoient heureuses quand elles avoient occasion de lui parler et de l'embrasser, toutes filles du roi qu'elles fussent, et à qui les ministres faisoient la révérence bien bas. »

[3] *Lettres édifiantes*, t. III, lettre 58.—*Lettres pieuses*, p. 1425. Voir sur ce manuscrit la *Préface*.

[4] Geneviève de Monfort. Cette dame était une nouvelle con-

ponde avec soin à toutes celles qui m'écrivent; Dieu veut que je le fasse, et vous devez bien plutôt demander pour moi la patience que de me louer de l'avoir; ce sont les affaires que nous traitons ici [1] qui sont des bagatelles, et celles de Saint-Cyr sont les plus importantes, puisqu'elles tendent toutes à établir le royaume de Dieu. Vous êtes dans cette maison et dans une des fonctions les plus considérables, et pourtant la plus facile [2]. C'est à vous à planter dans ces jeunes cœurs la connoissance et l'amour de Dieu; de ces premières impressions dépend souvent le salut, car c'est une étrange peine d'avoir à changer et à réparer dans un âge plus avancé le mal qu'on a fait, et les idées qu'on a eues. Tournez donc vos enfants uniquement à Dieu, et qu'elles soient conduites selon l'esprit et les maximes de l'Évangile, les accoutumant cependant à n'en parler jamais qu'avec un grand respect. Je crains pour vous et pour elles la tristesse; vous y avez de la disposition, votre santé y contribue, et encore plus vos scrupules; il faut pourtant leur montrer une piété douce, aimable et gaie. Ne soyez point sévère,

vertie que M. Pélisson avait donnée toute jeune à Mme de Maintenon; elle avait été à Noisy, fut la douzième Dame de Saint-Louis, et fit profession des vœux simples le 11 janvier 1687. A l'époque des vœux solennels, elle demanda à quitter la maison: « Elle n'aimoit pas les classes, disent les Mémoires des Dames, et avoit des peines sur son état. » Elle se retira aux filles de Sainte-Marie de Melun, où la maison de Saint-Louis lui paya une dot et y fit profession. On trouvera dans les *Lettres édifiantes* un grand nombre de lettres de piété que Mme de Maintenon lui écrivit.

1 A la cour.

2 Elle était maîtresse des *rouges*.

ayez Notre-Seigneur pour modèle, et attirez-les toutes à lui par votre exemple. Donnez à vos jeunes enfants des pratiques ou par mois ou par semaine, comme, par exemple, l'humilité, la ferveur, le silence, la patience, etc. Ces diversités les rendent plus appliquées, et quoiqu'il entre beaucoup d'enfance et d'imperfection dans leur attention, elles prennent pourtant de bonnes habitudes qui les forment peu à peu. Quand elles auront passé une semaine en silence, elles auront moins de peine à le garder; il faut les exhorter sans les contraindre et sans les punir, mais louant celles qui sont recueillies, je dis pour le silence de surérogation, car je ne touche pas au règlement. J'ai apporté ici les lettres de saint François de Sales, qui sont en plusieurs tomes, mais il doit y en avoir en un seul dans ma petite bibliothèque; ce seroit même une bonne lecture pour faire à vos petites, car elles sont divertissantes.

Quelle joie pour moi de vous entendre dire que vous êtes désabusée du beau langage et de toutes les délicatesses! Dieu soit béni de faire ainsi tous les jours des miracles en nous! J'en vois d'aussi marqués que la résurrection d'un mort, et je vois aussi des punitions effroyables.

Je crois, comme vous, que toutes les Dames, ou au moins le plus grand nombre, sont très-résolues de se donner à Dieu tout de bon et sans réserve; elles avanceront dans ce dessein à proportion de leur humilité; vous pouvez beaucoup y contribuer par votre exemple, et je crois que Dieu le demande

de vous; nous avons là-dessus un grand chemin à faire, car je vous le dis dans le temps que je suis ravie de votre état, comme je vous le disois quand je vous querellois. Adieu, ma chère et très-chère fille.

36[1]. — A MADAME DE FONTAINES[2],

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES[3].

(Elle avoue bien humblement le tort qu'elle croit avoir eu dans l'éducation des demoiselles, et prescrit le remède qu'il y falloit apporter [4].)

20 septembre 1691.

La peine que j'ai sur les filles de Saint-Cyr ne se peut réparer que par le temps et par un changement entier de l'éducation que nous leur avons donnée jusqu'à cette heure; il est bien juste que j'en souf-

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, lettre 60. — *Lettres et Avis*, p. 209. — *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, ch. XVIII. — *Mémoires de Languet de Gergy*, t. I.

[2] Anne-Françoise Gautier de Fontaines, née en 1658, morte en 1743. Ce fut la septième Dame de Saint-Louis. Elle fit profession des vœux simples le 6 juillet 1686, et des vœux solennels le 11 décembre 1693. Elle fut élue deux fois supérieure. C'était une femme aussi distinguée par les qualités de l'esprit et du cœur que par sa beauté. Elle était maîtresse générale des classes lorsque se fit la réforme de Saint-Cyr, et elle y prit une très-grande part.

[3] La maîtresse générale des classes était l'une des quatre grandes *officières* de la maison. Pour ses fonctions et ses obligations, voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Louis*, p. 127.

[4] Cette lettre, l'une des plus belles qu'ait écrites Mme de Maintenon, est le tableau de Saint-Cyr dans les commencements de l'Institut, et montre éloquemment les raisons qui amenèrent la transformation de la maison en monastère et le changement de l'éducation des demoiselles (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. VI).

fre, puisque j'y ai contribué plus que personne, et je serai bien heureuse si Dieu ne m'en punit pas plus sévèrement. Mon orgueil s'est répandu par toute la maison, et le fond en est si grand qu'il l'emporte même par-dessus mes bonnes intentions. Dieu sait que j'ai voulu établir la vertu à Saint-Cyr, mais j'ai bâti sur le sable. N'ayant point ce qui seul peut faire un fondement solide, j'ai voulu que les filles eussent de l'esprit, qu'on élevât leur cœur, qu'on formât leur raison; j'ai réussi à ce dessein : elles ont de l'esprit, et s'en servent contre nous; elles ont le cœur élevé, et sont plus fières et plus hautaines qu'il ne conviendroit de l'être aux plus grandes princesses; à parler même selon le monde, nous avons formé leur raison, et fait des discoureuses présomptueuses, curieuses, hardies. C'est ainsi que l'on réussit quand le désir d'exceller nous fait agir. Une éducation simple et chrétienne auroit fait de bonnes filles dont nous aurions fait de bonnes femmes et de bonnes religieuses, et nous avons fait de beaux esprits que nous-mêmes, qui les avons formés, ne pouvons souffrir; voilà notre mal, et auquel j'ai plus de part que personne. Venons au remède, car il ne faut pas se décourager; j'en ai déjà proposé à Balbien [1], qui vous paroîtront peut-être bien petits; mais j'espère, avec la grâce de Dieu, qu'ils ne seront pas sans effet. Comme plusieurs petites choses fomentent l'orgueil, plusieurs petites choses le détruiront. Nos filles ont été trop

[1] Voir la note 2 de la page 73.

ɔnsidérées[1], trop caressées, trop ménagées ; il faut s oublier dans leurs classes, leur faire garder le ;glement de la journée, et leur peu parler d'autre ıose. Il ne faut point qu'elles se croient mal avec ıoi ; ce n'est point leur affliction que je demande ; ai plus de tort qu'elles ; je désire seulement ré-ɜrer par une conduite contraire le mal que j'ai fait. es bonnes filles m'ont plus fait voir l'excès de fierté u'il faut corriger que n'ont fait les mauvaises, et ai été plus alarmée de voir la gloire et la hardiesse e Mlles de ..., de ..., et de ..., que de tout ce que on m'a dit des libertines[2] de la classe. Ce sont des lles de bonne volonté, qui veulent être religieuses, t qui, avec ces intentions, ont un langage et des ma-ières si fières et si hautaines qu'on ne les souffri-ɔit pas à Versailles aux filles de la première qualité. 'ous voyez par là que le mal est passé en nature, t qu'elles ne s'en aperçoivent pas. Priez Dieu et ıites prier pour qu'il change leurs cœurs, et qu'il ıous donne à toutes l'humilité ; mais, madame, il ne ıut pas beaucoup en discourir avec elles. Tout à ıaint-Cyr se tourne en discours ; on y parle souvent e la simplicité, on cherche à la bien définir, à la ien comprendre, à discerner ce qui est simple et ce ui ne l'est pas, puis dans la pratique on se divertit

[1] « Les demoiselles étoient enflées de la faveur où étoit cette ıaison et de l'honneur qu'elles avoient de représenter devant le oi, recevant beaucoup d'applaudissements de la cour. On parloit eaucoup en divers endroits de leur hauteur, et on en porta di-erses plaintes à l'évêque et autres personnes » (Note des *Lettres t Avis*, p. 211).

[2] Voir la note de la page 62.

à dire : Par simplicité, je prends la meilleure place; par simplicité, je vais me louer; par simplicité, je veux ce qu'il y a de plus loin de moi sur la table. En vérité, c'est se jouer de tout, et tourner en raillerie ce qu'il y a de plus sérieux. Il faut encore défaire nos filles de ce tour d'esprit railleur que je leur ai donné, et que je connois présentement très-opposé à la simplicité ; c'est un raffinement de l'orgueil qui dit par ce tour de raillerie ce qu'il n'oseroit dire sérieusement. Mais, encore une fois, ne leur parlez ni sur l'orgueil ni sur la raillerie ; il faut la détruire sans la combattre, et par ne s'en plus servir ; leurs confesseurs leur parleront sur l'humilité, et beaucoup mieux que nous ; ne les prêchons plus, et essayez de ce silence qu'il y a si longtemps que je vous demande : il aura de meilleurs effets que toutes nos paroles.

Je suis bien aise que M[lle] de ... se soit enfin humiliée ; louons-en Dieu, et ne la louons point ; c'est encore une de nos fautes de les trop louer. N'irritez point leur orgueil par de trop fréquentes corrections ; mais quand vous aurez été obligée d'en faire quelqu'une, ne les admirez pas de les avoir bien prises.

Quant à vous, ma chère fille, je connois vos intentions ; vous n'avez, ce me semble, nul tort particulier en tout ceci ; il n'est que trop vrai que le plus grand mal vient de moi ; mais prenez garde, comme les autres, de n'avoir pas votre part dans cet orgueil si bien établi partout qu'on ne le sent presque plus. Nous avons voulu éviter les petitesses

de certains couvents, et Dieu nous punit de cette hauteur; il n'y a point de maison au monde qui ait plus besoin d'humilité extérieure et intérieure que la nôtre : sa situation près de la cour, sa grandeur, sa richesse, sa noblesse, l'air de faveur qu'on y respire, les caresses d'un grand roi, les soins d'une personne en crédit, l'exemple de la vanité et de toutes les manières du monde qu'elle vous donne malgré elle par la force de l'habitude, tous ces piéges si dangereux nous doivent faire prendre des mesures toutes contraires à celles que nous avons prises. Bénissons Dieu de nous avoir ouvert les yeux : il vous inspire la piété; elle augmente tous les jours chez vous; établissons-la solidement. Ne soyons point honteuses de nous rétracter, changeons nos manières d'agir et de parler, et demandons instamment à Notre-Seigneur qu'il change le fond de nos cœurs, qu'il ôte de votre maison cet esprit d'élévation, de raillerie, de subtilité, de curiosité, de liberté de juger et de dire son avis sur tout, de se mêler des charges les unes des autres, au hasard de blesser la charité; qu'il ôte cette délicatesse, cette impatience des moindres incommodités : le silence et l'humilité en seront les meilleurs moyens. Faites part de ma lettre à notre mère supérieure [1] ; il faut que tout soit commun entre nous.

[1] Mme de Loubert.

37[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

(Sur le même sujet, où elle avoue son tort avec une grande humilité.)

22 septembre 1691.

Ce n'est point par humilité que je prends sur moi l'éducation hautaine et fière des filles de Saint-Cyr. Il est très-vrai que c'est moi qui ai tout gâté, quoiqu'avec de bonnes intentions, mais j'espère que Dieu nous fera la grâce de nous corriger.

Entrez bien, je vous prie, dans ce que je désire, qui est cet oubli apparent, ne les grondant que le moins que vous pourrez, ne les louant jamais, prenant moins soin de leurs grâces, de leur langage, les laissant plus mal vêtues, les faisant travailler à de plus gros ouvrages, et tout cela avec douceur, sans qu'il paroisse qu'on veut les punir.

J'approuve tout à fait ce que vous me proposez, de les faire travailler davantage quand il y aura quelque chose de pressé; cela les fera hâter. Elles ont travaillé jusqu'à cette heure par manière d'acquit, sans se soucier d'achever, comptant bien qu'il faudra quitter l'ouvrage quand la cloche sonnera. Il faudra changer toutes ces manières-là, et qu'elles voient qu'il faut se hâter dans de certains temps.

Il faut qu'elles voient que vous êtes maîtresse de la règle, et que vous la pourrez changer quand il vous plaira; elles en auront plus de respect pour vous. C'est à l'humilité qu'il faut les conduire, et

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, lettre 61. — *Lettres et Avis*, p. 216.

pour cela leur en montrer l'exemple ; je ne connois rien en vous là-dessus qui mérite des avis.

L'intelligence et l'uniformité des maîtresses est ce qu'il y a de plus important ; mais attendons que les maladies diminuent un peu, et servez-vous seulement de l'occasion pour vous aider de vos grandes filles pour le soin des malades. Adressons-nous à Dieu pour obtenir ce que nous désirons, et encore une fois ne vous pressez point ; tout se fera mieux en y travaillant avec douceur et tranquillité.

Que vos filles ne se croient pas mal avec moi, cela ne feroit que les affliger et les décourager ; en vérité, ce n'est point elles qui ont tort. Je vous embrasse, ma très-chère.

38[1].—A MADAME DE VEILHANT[2],

PREMIÈRE MAITRESSE DE LA CLASSE BLEUE.

Décembre 1691.

J'allai dimanche voir les bleues, et je leur parlai un demi-quart d'heure de Dieu et du désir que j'ai de leur avancement spirituel. Tant que mon discours dura, M[lles] de ... et de ... ne cessèrent pas de rire. Je ne voulus pas les gronder autant qu'elles le méritoient ; c'est à vous de voir si vous leur en ferez une réprimande. Si elles font bien d'ailleurs, et que ce ne soit qu'une légèreté, il suffira que vous

[1] *Lettres et Avis*, p. 222.

[2] Jacquette de Veilhant fit profession le 1[er] janvier 1694, et mourut en 1725, âgée de soixante-douze ans. Elle avait le goût le plus prononcé pour faire des instructions religieuses.

leur en disiez ce que vous jugerez à propos ; mais s'il y a dans le reste de leur conduite de ce caractère de manque de respect pour les choses de Dieu et pour les personnes à qui elles en doivent, je les enverrai quérir, la première fois que je serai à Saint-Cyr, et leur en dirai mon avis.

Ne vous lassez point, madame, d'attaquer l'orgueil, la mollesse et la liberté de parler qui règnent dans votre maison, et donnez-leur pour pratique l'humilité, le courage et le silence, pendant cet Avent. Partagez ces trois pratiques par semaines : exercez-les à l'humilité dans le temps que vous leur avez marqué, veillez sur elles par rapport à cette vertu, portez-les à l'aimer avec douceur. Voyez, pendant la pratique du courage, si elles s'y porteront à l'observance de leur règle moins lâchement, si elles supporteront mieux le froid, la fumée, la poudre et toutes les incommodités ; éprouvez-en quelques-unes des plus pieuses pour servir d'exemple aux autres. Tenez-les en silence dans la semaine que vous y aurez destinée : ne craignez point de les trop contraindre, c'est le plus grand bien qu'on puisse faire à des filles ; l'habitude en sera utile à celles qui retourneront dans le monde, et quant aux religieuses, elles ne devroient parler que pour les choses nécessaires, excepté le temps des récréations, qui a été donné dans cet esprit, car celles qui ne se contraignent pas dans la journée n'ont point besoin de relâchement. Voilà, ma chère fille, ce qui m'est venu dans l'esprit pour votre classe, que je remets à votre zèle et à votre jugement.

39[1]. — A MADAME DE VEILHANT.

(Usage qu'il faut faire des diverses fêtes de l'année, et des sentiments à inspirer aux demoiselles à leur occasion.)

Décembre 1691.

Le zèle avec lequel vous entriez hier dans la pensée que je voulois vous inspirer de conduire toujours vos filles selon l'esprit de l'Église, me donne la confiance de vous écrire sur ce sujet ce qu'il plaira à Dieu de me donner.

Vous savez que l'année chrétienne commence par l'Avent, et vous comprenez mieux que moi, car vous êtes bien mieux instruite, dans quel esprit de préparation il faut qu'elles soient pour recevoir le salut qui vient par Notre-Seigneur Jésus-Christ, combien elles doivent le désirer, le demander, l'attendre, et de combien de vertus elles doivent se paer pour être moins indignes de lui; la joie de le reevoir à Noël, l'humilité pour imiter celle d'un Dieu ui s'anéantit, l'innocence, la simplicité et l'ennce du cœur pour lui être conformes, la bonne lonté à laquelle les anges promettent la paix; doration des rois, à laquelle elles doivent se ndre; avec quelle promptitude ils quittent tout, ec quelle fidélité ils suivent l'étoile, avec quel ırage ils s'exposent aux fatigues, avec quelle perérance ils achèvent leur voyage, avec quel rest ils adorent Jésus dans une crèche, avec quel ır ils offrent ce qu'ils ont de meilleur, avec quelle

Lettres édifiantes, t. III, 82e lettre. — Lettres et Avis, 6.

sagesse ils retournent dans leur pays par une autre route.

Commencez à la fête de la Purification à leur inspirer la dévotion à la sainte Vierge, qui est la reine de tous les chrétiens, mais particulièrement des femmes et des filles; que n'avez-vous pas à leur dire sur sa pauvreté, sur son humilité, sur son silence, sur son offrande et son esprit de sacrifice, sur son recueillement? C'est encore une autre année à suivre par rapport à elle dans toutes ses fêtes, et qui leur fournira l'exemple de toutes les vertus.

Vous entrerez ensuite dans le carême, dans ce temps de pénitence établi par l'Église, dans ce temps de mort à soi-même; mais surtout dans la dernière quinzaine, et encore plus dans la grande semaine, dans la semaine sainte, qu'elles ne s'entretiennent que de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ; qu'elles en considèrent l'opprobre et la souffrance qu'il a voulu opposer à l'orgueil et à la volupté; qu'elles ressuscitent avec lui, qu'elles deviennent de nouvelles créatures, qu'elles goûtent les choses du ciel et méprisent celles de la terre. Voyez ce que dit saint Paul là-dessus, lisez-leur; qu'elles se l'appliquent, et qu'on voie en elles toutes les marques d'une vraie résurrection.

Qu'elles montent au ciel, en esprit, à l'Ascension, par le mépris et le détachement de la terre; qu'elles attendent le Saint-Esprit qui est la consommation de tous les mystères; qu'elles soient comme les apôtres dans un même lieu, dans un même esprit, si elles veulent le recevoir. Lisez-leur dans ce temps les Ac-

tes des apôtres, faites-leur voir que c'est dans cette fête que les grâces se répandent avec abondance, que Jésus-Christ ne rend ses apôtres parfaits, que lorsqu'il les a quittés et qu'il regarde l'attachement sensible qu'ils avoient pour sa personne comme un obstacle à leur perfection.

Instruisez-les pendant l'Octave du Saint-Sacrement de la dévotion qu'elles doivent avoir à la sainte Eucharistie et au saint sacrifice de la messe. Combien ont-elles offensé Dieu sur ce point par leurs froideurs, négligences et distractions volontaires, car je n'en crois aucune assez malheureuse pour avoir été jusqu'au sacrilége et à la profanation du sang de Jésus-Christ! Que n'avez-vous point à leur dire sur la manière dont elles doivent le recevoir? En juillet, vous avez une fête de la sainte Vierge; en août, la plus grande de ses fêtes. Vous avez, dans ce même mois, la fête de saint Louis qui doit les remplir des obligations qu'elles ont à leur fondateur, et les porter à lui en témoigner à tout jamais leur reconnoissance, soit qu'il vive encore, ou qu'il ne soit plus au monde; qu'elles prient donc pour celui qui leur a fait apprendre à prier, et qu'elles croient que, par cet endroit, elles lui doivent plus qu'à leurs propres parents.

En septembre, une fête de la sainte Vierge; en octobre, qu'elles se souviennent de moi le jour de saint François, et qu'elles prient pour celle qui a désiré leur salut avec une grande ardeur. Qu'elles voient dans la fête de tous les saints, ce nombre innombrable de personnes de tout âge, de tout sexe,

de toutes conditions, qu'elles doivent et peuvent imiter en quelque état qu'il plaise à Dieu de les appeler.

Recommandez-leur fortement, le jour des morts, l'ancien usage de l'Église de prier pour les fidèles décédés dans la grâce de Dieu; qu'elles offrent leurs prières, leurs bonnes œuvres et le sacrifice de nos autels, non-seulement pour leurs propres parents, mais encore pour toutes les âmes qui souffrent dans le purgatoire et qui peuvent être secourues par nos prières.

Voilà, madame, toute leur année saintement diversifiée; ajoutez-y un mot sur chaque saint en particulier dont la fête se présente, et vous verrez que peu à peu, sans vous fatiguer par des instructions recherchées, sans les ennuyer de beaucoup de lectures, sans les accoutumer à une diversité de livres quelquefois dangereuse, vous les instruirez selon l'Église, et elles trouveront même dans cette manière, qui leur fournira toujours quelque chose de nouveau, un très-saint divertissement.

Instruisez-les de la dévotion qu'elles doivent à leur ange gardien; qu'elles le remercient du soin continuel qu'il a de leur âme, qu'elles rendent grâce à Dieu de leur avoir donné un tel guide, un défenseur et un si puissant intercesseur auprès de lui, selon ces paroles du Psalmiste : *Il a ordonné à ses anges d'avoir soin de vous et de vous garder dans toutes vos voies.* Ne dites jamais rien qui ne soit tiré des livres approuvés qui sont dans votre maison, et si vous produisez quelque chose de vous-même, consultez-

les avant de l'enseigner : notre ignorance a besoin de cette précaution, et c'est ce qui m'a obligée de faire voir, le plus que j'ai pu, toutes les choses que j'ai écrites pour vous. Mes bonnes intentions ne m'avoient pas empêchée de tomber dans des fautes, et j'en ai fait qu'on a corrigées ; je vous conjure, mes chères filles, de garder la même conduite ; n'écrivez jamais rien que vos supérieurs ne vous l'ordonnent, et ne le montrez que par leur ordre et avec leur approbation.

40[1]. — A UNE DEMOISELLE DE LA CLASSE BLEUE.

(Au sujet d'une faute qu'elle avoit commise, et dont elle paroissoit fort repentante.)

1691.

Il seroit bien injuste que je ne voulusse pas vous recevoir quand vous voulez revenir, puisque Dieu est prêt de vous pardonner et de vous combler de ses grâces, si votre retour est sincère. Ne doutez donc point de mon amitié et des soins que je prendrai de vous quand vous serez dans l'ordre ; n'attendez rien de vous, mettez toute votre confiance en lui, et ne comptez pas sur vos résolutions. Craignez de tomber, évitez soigneusement les occasions ; cherchez les plus sages de vos compagnes, évitez celles qui ne le seroient pas ; soyez respectueusement à l'église, ne méprisez pas les moindres réglements ; allez le plus que vous pourrez au même confesseur, parlez-lui avec une entière ouverture

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, lettre 72. — *Lettres et Avis*, p. 460.

de cœur, soyez fidèle à lui obéir : ne raillez jamais des choses qui ont rapport à la piété, réjouissez-vous innocemment. Ne croyez point que vous n'ayez plus de plaisir si vous devenez dévote, vous en aurez beaucoup plus que vous n'en avez jamais eu ; ne prenez pas la piété trop âprement, traitez-vous doucement. Voilà, ma chère enfant, les avis que vous m'avez demandés ; ils suffiront pour vous faire une grande sainte : je le souhaite de tout mon cœur.

41[1]. — AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Avis sur l'instruction sainte des demoiselles.)

Décembre 1691.

Vous ne pouvez trop, ni trop tôt, imprimer la religion dans le cœur des enfants qui sont commis à vos soins ; il seroit à désirer qu'on leur en eût parlé avant qu'elles vinssent chez vous, et vous aurez peut-être bien de la peine à effacer la mauvaise éducation que l'on aura donnée à quelques-unes.

Mais, soit qu'il faille établir ou détruire, travaillez sans cesse à leur faire connoître la religion dans toute sa grandeur, dans toute sa beauté et dans toute sa solidité et simplicité.

Ne vous lassez jamais de leur apprendre le catéchisme ; il faut qu'elles le sachent à la lettre, qu'elles le comprennent, et que ni vous ni elles ne

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, lettre 80. — *Lettres et Avis*, p. 72.

regardiez pas cette instruction comme enfantine; c'est celle des enfants, en effet, mais c'est celle aussi des personnes avancées, et c'est celle de tous les chrétiens.

Que leur éducation soit simple et toute chrétienne; ne vous servez jamais de citations ni d'exemples profanes qui enorgueillissent et dégoûtent de l'humilité du christianisme; tous les chrétiens doivent être humbles et simples : entre les chrétiens, les personnes de notre sexe y sont encore plus obligées, et entre les personnes de notre sexe, les demoiselles de votre maison, qui sont sans fortune, et ne doivent avoir rien d'élevé dans leur éducation.

Ne leur souffrez aucun vice; faites-leur la guerre sans relâche dès que vous les apercevrez, mais reprenez-les avec une grande douceur, et soyez patientes pour le succès de votre travail. Possédez-vous en reprenant les fautes de vos filles; et si vous sentez quelque émotion, remettez à une autre fois ce que vous avez à dire. Ce seroit une excellente pratique de ne jamais rien commencer sans avoir consulté Dieu. Ne croyez pas qu'un discours animé par la colère les persuade et les touche davantage: outre qu'elle n'opère point, la justice des enfants démêle bien vite qu'on se laisse aller à son humeur dans ce qu'on leur dit; un châtiment ou une réprimande faite de sang-froid, et quelquefois au bout de huit jours, leur fera plus d'impression: elles voient par cette conduite que l'impatience ou le chagrin n'a point de part à ce que l'on fait. Ne

leur parlez pas de Dieu trop souvent dans les récréations, et faites en sorte qu'elles désirent que vous leur en parliez, et que ce soit une récompense de leur régularité à faire ce que l'on exige d'elles. Ne leur parlez jamais de Dieu en riant, et ne souffrez pas qu'elles en parlent qu'avec un profond respect et fort sérieusement ; c'est un écueil où les filles pieuses tombent souvent : elles sont remplies de Dieu, elles en veulent parler incessamment ; on applique la dévotion à tout, et peu à peu on s'accoutume à discourir en badinant de ce qu'il y a de plus respectable.

Il y a encore un autre inconvénient, c'est qu'on rebute celles qui n'ont pas le même goût ; et en mettant à tous les jours les vérités les plus importantes, on n'a plus rien à leur dire pour les exciter et pour les toucher.

Inspirez-leur un grand respect pour les prêtres : ce sont les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs de ses grâces ; que le respect soit pour tous ceux qui sont honorés d'un si admirable caractère. On peut choisir pour sa conduite celui que l'on estime le plus, mais il n'y a point de prêtre, tel qu'il soit, qui ne doive être respecté.

Si celui qui confère les sacrements doit être respecté, que ne doit-on pas au sacrement même qui nous réconcilie avec Dieu, qui nous justifie, et par lequel nos péchés sont lavés dans le sang de Jésus-Christ? Vous ne pouvez trop les instruire des dispositions qu'elles y doivent apporter et du secret qu'elles sont obligées de garder sur ce qui se passe

dans la confession. Ne leur permettez jamais d'en parler, ni de leurs confesseurs, à moins qu'elles n'eussent quelques peines qu'elles pourroient confier à leur première maîtresse, et non à leurs compagnes. Portez-les à une grande sincérité dans leurs confessions, à une simplicité, une bonne foi qui aille à se vouloir faire connoître le plus qu'il est possible, je ne dis pas seulement par rapport à leurs péchés, mais à leurs inclinations et à leur état, afin que le confesseur puisse juger de leurs obligations. Est-ce vouloir être conduite et aidée que de se contenter de dire ses péchés et d'en recevoir l'absolution? Voudroit-on, pour sa santé, faire une consultation aussi légèrement? Comment un confesseur peut-il donner des conseils et des remèdes, des préservatifs, s'il ignore l'état où l'on est, les occasions dans lesquelles on se trouve et les inclinations naturelles?

Vous devez les instruire pour l'avenir aussi bien que pour le temps présent, et leur donner des principes et des pratiques dont elles ne se départent jamais. Dites-leur toujours les choses comme elles sont; n'outrez point et n'abusez pas de leur innocence pour leur persuader ce qu'elles découvriroient dans la suite n'être pas vrai. Donnez-leur donc pour péché ce qui est péché, pour faute légère ce qui est léger, mais tâchez de leur donner de l'horreur pour cette disposition des âmes lâches qui ne veulent pas pécher mortellement, de peur d'être damnées, et qui se réservent d'ailleurs ce qui ne fait que déplaire à Dieu.

Qu'elles comprennent avec quelle discrétion elles

doivent user de la liberté qu'elles ont de changer de confesseur, et de quelle utilité il sera pour elles d'aller toujours au même. Conduisez-les à Dieu par cette voie d'amour beaucoup plus que par la crainte, et faites-les entrer par là dans cette liberté et cette confiance des enfants; mais qu'elles sachent, devant toutes choses, que le premier pas de la vie chrétienne et la marque effective de la conversion est l'éloignement du péché : toutes les autres sont équivoques.

Après cela, conviez-les à l'excellente pratique de la présence de Dieu, et montrez-leur avec quelle patience il faut marcher dans ce chemin, sans se troubler quand on s'en est éloigné, mais en s'y remettant doucement sans se trop gêner pour vouloir obtenir trop vite un bonheur qui ne sera accordé qu'à la fidélité qu'elles auront à le demander et à le désirer.

Désaccoutumez-les des questions curieuses ou inutiles; ne soyez point embarrassées quand elles vous en font auxquelles vous ne pouvez répondre; dites simplement que vous ne savez pas ce qu'elles vous demandent, et faites-leur voir par cette simplicité celle qu'elles doivent avoir.

Accoutumez-les au silence autant qu'il sera possible, sans pourtant vous jeter dans l'excès : les filles sont portées à beaucoup parler; vous ne pouvez trop leur dire que c'est un effet de la légèreté de l'esprit.

Instruisez-les pour toutes sortes d'états, et en leur disant que celui de la religion est le plus par-

fait, formez-les pour vivre chrétiennement dans le monde, si elles y sont appelées.

Faites-leur voir que la vraie piété est de remplir ses devoirs; qu'elles apprennent celui des femmes, celui des mères, les obligations envers les domestiques, ce que l'on doit d'édification au prochain, et quelle sorte de vie elles peuvent et doivent mener dans le monde.

Tâchez de leur donner de l'éloignement pour les hommes, dont le commerce est toujours dangereux, et de leur faire aimer la retraite, qui est la seule sûreté pour les femmes. Inspirez-leur une grande modestie avec leurs compagnes, soit dans les actions, soit dans les discours. Ne les laissez jamais inutiles; il vaut mieux qu'elles jouent que de ne rien faire : l'oisiveté et la conversation entre elles est ce qu'il y a de pis. Faites-les passer d'un exercice à un autre, et que dans les récréations elles se divertissent à des jeux qui les occupent toutes ensemble.

Ayez une grande douceur pour elles et une patience sans bornes; semez et attendez les fruits, ils viendront dans leur temps. Servez-vous toujours de termes honnêtes en leur parlant, et n'employez l'autorité que le plus rarement que vous pourrez.

Ne désirez point d'être aimées d'elles, par mollesse et par amour-propre, mais faites-vous aimer, afin de vous servir du pouvoir que vous aurez sur leur esprit pour les porter à Dieu; c'est ainsi que l'on met tout à profit en faisant tout pour lui. Pour acquérir ce pouvoir, montrez-leur de l'amitié, faites-

leur tous les plaisirs qui ne peuvent leur nuire, supportez-les dans leurs infirmités, consolez-les dans leur tristesse, attendez-les avec une grande patience, soulagez-les dans leurs maux; ne montrez jamais d'inclination pour les plus agréables, et que toute votre conduite les persuade que vous ne comptez que sur ce que Dieu leur comptera.

Appliquez-vous particulièrement à former celles qui doivent sortir les premières de votre classe; renoncez au plaisir de jouir de votre travail; allez au bien tout droit, sans vous compter pour rien; n'ayez plus de commerce avec elles quand vous n'en serez plus chargées, quelque confiance qu'elles aient eue en vous : il faut qu'elle finisse, et que tout cède à l'union et à la charité qui doit être entre les Dames qui les gouvernent, qu'il ne faut jamais blesser, sous quelque prétexte que ce soit. Que le même esprit d'union vous empêche de vous plaindre de celles qui viennent des autres classes; ce seroit, en quelque manière, blâmer celles qui les gouvernoient : recevez-les de bon cœur telles qu'elles sont.

Ne pressez pas trop vos filles sur la piété; contentez-vous de les instruire et de les édifier; c'est à Dieu à faire le reste : lui seul peut toucher le cœur. Évitez les longues instructions, craignez de les rebuter; ayez en cela plus attention aux imparfaites qu'aux autres : il y a plus d'inconvénient à lasser les premières qu'il n'y en a à ne pas contenter le zèle et le goût des parfaites.

Ne leur permettez jamais de pratiques qui puis-

sent nuire à leur santé; mais, dans tout le reste, élevez-les durement le plus qu'il vous sera possible. Rendez-les ménagères et laborieuses; elles en seront plus propres à tous les partis qu'elles peuvent prendre; accoutumez-les à ne point perdre de temps : je ne compte point pour perdu celui qu'elles emploient à se divertir quand il est réglé; donnez-leur une grande estime pour l'obéissance : Dieu la bénit, et elles y seront, selon les apparences, obligées toute leur vie.

Ayez soin que vos filles se tiennent droites, et ne vous faites pas là-dessus un scrupule mal fondé : tous ceux qui servent à l'autel apprennent à faire avec modestie tout ce qu'il y faut faire; le service divin et les cérémonies en sont plus majestueux et plus propres à édifier et à exciter la piété. Que vos demoiselles soient donc bien droites, mais sans affectation ni rien de mondain; ne souffrez pas qu'à l'église elles aient la tête de travers ni le corps courbé : c'est le cœur qui doit être prosterné devant Dieu, et ce n'est point la posture qui excite la ferveur; il ne faut rien de singulier quand on est à la vue de tout le monde.

Ne les accoutumez pas à une grande diversité de lectures; sept ou huit livres qui sont en usage dans votre maison suffiroient pour toute leur vie, si elles ne lisoient que pour s'édifier : la curiosité est dangereuse et insatiable.

Inspirez-leur un grand respect pour le Nouveau Testament; ne le permettez qu'à celles qui sont disposées pour en profiter, qui en ont le goût et

qui le désirent avec ardeur. Conseillez-leur souvent l'*Imitation*. Tâchez de leur faire aimer le François de Sales : ses livres sont solides, et mènent à la plus haute perfection avec des manières douces; que le vieux langage ne les rebute pas : il faut s'attacher au sens, et cette difficulté n'arrêtera pas celles qui auront un bon esprit.

Il me semble que j'ai passé trop vite l'endroit où je vous dis que les conversations qu'elles ont entre elles sont très-dangereuses; vous ne pouvez trop les éviter, mais il faut que ce soit par leur en ôter les occasions beaucoup plus que par en faire des défenses.

Je ne vous ai pas aussi assez expliqué le conseil que je vous donne de les élever durement, et de ne rien faire cependant qui puisse nuire à leur santé. Il faut leur permettre très-rarement les veilles et les jeûnes à cause de leur jeunesse, mais tâchez de les faire travailler à tout ce qui se présente; qu'elles mangent de tout, qu'elles soient sobres, qu'elles soient couchées et assises durement, qu'elles ne s'appuient jamais, qu'elles ne se chauffent que dans le grand besoin, qu'elles balaient et fassent les lits, etc.; elles en seront plus fortes, plus adroites et plus humbles.

Quand elles font des fautes, pardonnez-leur quelquefois par esprit de douceur et de patience, mais que les flatteries qu'elles vous feroient n'y aient jamais de part; ne leur laissez pas croire qu'il y ait des tons et des manières pour vous gagner, et que toute votre conduite soit fondée sur la charité et sur la raison.

Je vous propose tout ceci, mes chères filles, avec d'autant plus de confiance qu'il a été vu et approuvé par votre évêque [1].

---

42 [2]. — DIVERS AVIS AUX MAITRESSES DES CLASSES.

1692.

Vous êtes trop affligées des défauts qui sont encore dans nos demoiselles ; Dieu veut qu'on agisse pour lui plus paisiblement, et sans s'attacher trop au succès et à la satisfaction d'avoir réussi à ce qu'on a entrepris.

Mais il faut aussi, avec cette paix au fond du cœur, ne rien oublier pour mettre les classes sur le pied où vous les désirez. Nous ne prétendons point assembler ici une troupe de libertines, d'espiègles de couvent, qui vivent comme des écoliers ; on le souffre de filles qui payent des pensions, qui ne sont qu'en passant, qu'on ôte à un certain âge, et dont on n'est point chargé de l'éducation ; mais ici c'est la charité qui les assemble, c'est la piété du Roi qui a voulu qu'on se chargeât des filles aux mêmes conditions que les mères le sont de leurs enfants, et il veut qu'elles y passent les années les plus dangereuses de leur vie.

Il faut répondre à une intention si sainte, il faut que tout ce qui se fait dans cette maison se ressente

[1] Godet des Marais, évêque de Chartres.

[2] *Lettres et Avis*, p. 225.

de ce motif de charité qui l'a établie, et que le principal soin soit d'inspirer le christianisme à nos filles et les accoutumer à voir selon les maximes de l'Évangile. Voyez-en l'excellent modèle que M. l'abbé de Fénelon [1] nous présente dans l'écrit qu'il a fait pour cette communauté. Voici comment il parle de ce temps bienheureux où toutes les familles vivoient comme on vit présentement ou comme on doit vivre dans les maisons régulières : « On se taisoit, on « prioit, on travailloit sans cesse des mains, on « obéissoit aux pasteurs ; point d'autre joie que celle « de notre bienheureuse espérance pour l'avéne- « ment du grand Dieu de gloire, point d'autres as- « semblées que celles où on écoutoit les paroles de « la foi, point d'autre festin que celui de l'agneau « suivi d'un repas de charité, point d'autres pompes « que celles des fêtes et des cérémonies, point d'au- « tres plaisirs que celui de chanter les psaumes et « les sacrés cantiques, point d'autres veilles que « celles où l'on ne cessoit de prier. O beaux jours ! « quand vous reverrons-nous ? Qui me donnera des « yeux pour voir la gloire de Jérusalem renouve- « lée ? C'est à Saint-Cyr que ce bonheur est ré- « servé, et la peinture que je viens de faire doit « être la règle des demoiselles ; n'oubliez rien pour « les y conduire. »

Otez celles qui n'en sont pas capables, et dont l'esprit vain et superbe ne peut se soumettre à cette

[1] L'auteur de l'*Éducation des filles* était très-goûté de Mme de Maintenon, qui le consulta souvent sur Saint-Cyr et l'invita à y faire des instructions.

vie simple et innocente, qui est pourtant la vraie grandeur.

Ne vous faites point de scrupule d'en perdre plusieurs pour établir dans la maison une si sainte pratique; on n'aura jamais plus d'autorité que nous en avons présentement pour faire tout ce qu'on croit qui sera utile dans la suite. Otez les filles qui ne respirent que le monde, qui veulent en parler et s'en occuper, qui entraînent les autres par leurs discours et par leur exemple; ôtez ces beaux esprits qui dédaignent ce qui est simple, qui s'ennuient de cette vie uniforme dans les plaisirs doux et innocents, et qui désirent de faire leur volonté.

Ce ne sont pas toujours des crimes, mais ce sont des caractères d'esprit qui détruisent tout le bien; les autres sont honteuses de le pratiquer et se regardent comme de petits esprits. Tâchez d'établir entre elles une grande union, une grande charité, sans liaisons particulières, une grande honnêteté les unes pour les autres sans compliments; ne souffrez point celles qui sont chez vous malgré elles et prenez des mesures pour les renvoyer. On peut les changer pour d'autres sœurs plus jeunes, afin de consoler les parents, mais il faut que ce soit le Roi qui donne la place.

Que la piété qu'on leur inspirera soit gaie, douce et libre; qu'elle consiste plutôt dans l'innocence de leur vie, dans la simplicité de leurs occupations, que dans les austérités, les retraites, les délicatesses sur la dévotion et les raffinements.

Qu'elles parlent peu de la piété, qu'elles fassent

beaucoup, qu'elles soient unies entre elles, qu'elles se conduisent par les règles de l'Évangile, qu'elles se préviennent d'honnêteté, qu'elles ne disputent point, qu'elles haïssent le monde, puisque notre Seigneur l'a haï, je dis même celles qui ont dessein d'y retourner; la piété est utile à tout et les rendra bonnes religieuses, bonnes femmes et bonnes mères.

Accoutumez-les à être ménagères, agissantes, adroites, fidèles dans les plus petites choses comme dans les plus grandes, exactes, véritables jusqu'à s'accuser elles-mêmes quand il convient, remplies d'honneur, de bonne foi, de probité, mais de cet honneur chrétien, qui n'a rien de superbe ni de païen.

Vous savez que j'ai voulu que leurs coffres fussent ouverts, et qu'il régnât une fidélité dans la maison qui n'eût besoin d'aucune précaution; j'avois conçu cette idée de l'assemblée des filles d'une naissance noble, et que Dieu a appelées ici; je crois qu'on auroit pu y réussir, si on n'avoit point pardonné les premières fautes qu'on fit après avoir été averties. Tâchez de mettre, autant qu'il se pourra, les choses sur ce pied-là, sans vous rebuter des difficultés que vous y trouverez dans les commencements.

Donnez-moi, avant que je parte, une liste des bonnes filles de toutes les classes, afin que je voie celles que j'espère que vous y ajouterez pendant mon voyage.

43[1]. — DE M. L'ABBÉ DES MARAIS[2],

NOMMÉ ÉVÊQUE DE CHARTRES, A MADAME DE MAINTENON.

Février 1692.

Je m'en vais, madame, très-content de votre maison : Dieu bénit la mère et les enfants. Je ne suis fâché que d'avoir oublié de témoigner ma joie aux demoiselles de la classe bleue qui se sont distinguées par la joie qu'elles ont marquée d'avoir le Saint-Sacrement exposé dans cette maison les trois derniers jours du carnaval. J'espère, madame, que votre bonté y suppléera, et que vous leur saurez bon gré de la piété qu'elles font paroître en toutes rencontres : il y a peu de maisons en France où on trouvât des jeunes personnes quitter de bonne grâce les réjouissances du carnaval pour les exercices de piété.

---

44. — A UNE MAITRESSE DE CLASSE[3].

1692.

Il est vrai, ma chère fille, que j'ai reproché souvent la lâcheté à Saint-Cyr, et qu'il me paroît qu'il

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, lettre 92.

[2] Paul Godet des Marais, né en 1648, mort en 1709. Il fut nommé, en 1690, évêque de Chartres, et sacré à Saint-Cyr en 1692. « C'étoit, dit Saint-Simon, un grand homme de bien, d'honneur, de vertu, théologien profond, esprit sage, juste, net, savant d'ailleurs, et qui étoit propre aux affaires, sans pédanterie, sachant vivre et se conduire avec le grand monde, sans s'y jeter et sans en être embarrassé. » Il devint le directeur de Mme de Maintenon et eut la plus grande part à la réforme de Saint-Cyr et à tout ce qui fut établi dans cette maison, où il était regardé comme un saint.

[3] *Lettres et Avis*, p. 242.

y en a beaucoup dans l'esprit et dans le corps. J'appelle lâcheté cette délicatesse sur les moindres réprimandes, ce découragement qui s'ensuit, ces ménagements qu'on désire et auxquels on force les supérieures, et je crois les confesseurs, ces récompenses continuelles dès qu'on a fait la moindre partie de son devoir, ce goût pour la dévotion sensible, ces peines quand il faut servir Dieu sans foi et sans goût, cette envie d'être à son aise sans que rien ne nous coûte, ce chagrin contre soi-même quand on trouve des difficultés à se corriger ; je crois, ma chère fille, que voilà une partie de la lâcheté de l'esprit. Venons à celle du corps : cette recherche continuelle des commodités, qui feroit établir des machines qui apportassent toutes les choses dont on a besoin sans étendre le bras pour les aller prendre, cette frayeur des moindres incommodités, comme du vent, du froid, de la fumée, de la poussière, des puanteurs, qui fait faire des plaintes et des grimaces comme si tout était perdu, cette lenteur dans l'ouvrage qu'on ne fait que par force et qu'on ne se soucie pas d'avancer, cette indifférence que ce qu'on fait soit bien fait, cette peur d'être grondée qui est la seule chose qui occupe, sans se soucier du bien dans ce qu'on nous confie, ce balayage qu'on aime autant qu'il laisse des ordures que de n'en pas laisser, pourvu qu'on ne nous en dise rien, le linge mal plié et rangé en désordre, les ouvrages faits avec des gens qui empêchent de les bien faire, ces portes et ces fenêtres mal fermées pour ne pas s'en donner la peine, ce rayon de

soleil qui met une classe en désordre et où les demoiselles courent, soit dans la chambre ou au chœur, pour leur sauver cette incommodité, cette impossibilité de s'acquitter d'une commission exactement parce qu'on s'en remet sur la première personne qu'on trouve sans se soucier jamais du fait, cette impatience de ne pouvoir attendre en paix....

J'étois en bon train, ma chère fille, mais je n'ai pu continuer ma lettre, et je ne sais plus ce que je voulois dire; adieu ma chère fille, je vous donne le bonsoir.

45[1]. — A MADAME DE BUTERY,

QUI ÉTAIT INFIRMIÈRE.

1692.

Vous ne pouvez, avec une livre de viande par tête, donner aux malades et aux convalescentes tous les bouillons et tous les potages dont elles ont besoin; demandez une livre et demie à moins que vous n'eussiez au delà de quinze malades, car pour lors on se sauve sur la grande quantité. S'il faut être exacte à donner à celles qui se portent bien tout ce qui a été réglé, à plus forte raison doit-on veiller pour que les malades aient ce qui leur faut pour les soutenir et pour les rétablir. Ne souffrez pas qu'on remplisse leur marmite; il faut mettre d'abord tant d'eau qu'il en faut pour réduire leur bouillon par la cuisson à la quantité qu'on en veut; il vaut mieux même que leurs bouillons et leurs potages soient moins grands et qu'ils soient meilleurs; il vaut

[1] *Lettres et Avis*, p. 439.

mieux aussi mettre plus de viande le matin pour le potage, et en avoir un peu moins le soir, car ce repas pour les malades doit être le plus léger, et c'est le bouillon ou le potage qui vaut le mieux pour ceux qui n'en sont pas rebutés. Apprenez à être un peu cuisinière, car on commande bien plus à propos quand on sait de quoi il est question... Cette lettre a été interrompue plus d'une fois. Adieu, ma chère fille, je croyois vous voir demain, mais ce ne sera que mercredi; dites-le, je vous prie, à notre mère, et qu'on le fasse savoir à La Ferté [1] dès aujourd'hui, afin d'épargner la dépense et la peine de mon dîner.

---

46 [2]. — A MADAME DE RADOUAY [3],

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

1692.

Ne vous alarmez point des plaintes que l'on fait de vos enfants: songez seulement à former les cœurs à la piété, à la droiture, à la simplicité, à la candeur, à la bonne foi, à la probité, au courage, et vous verrez un jour, s'il plaît à Dieu, qu'elles seront bien éloignées des filles dont vous m'écrivez.

Ne relevez point les fautes des jaunes et des bleues; ayez patience, tout viendra en son temps, et nos sœurs se persuaderont plus par leur ex-

[1] C'étoit le *gentilhomme* des Dames de Saint-Louis, chargé de tout le service extérieur et en particulier de celui de Mme de Maintenon.

[2] *Lettres et Avis*, p. 254.

[3] Nicole-Suzanne de Raymond de Radouay. Elle fit profession des vœux solennels le 13 mars 1694 et mourut en 1736, âgée de soixante-huit ans.

périence que par tout ce que nous pourrions leur dire. Quant à tout ce que vous avez fait sur le silence, il n'y a rien que de bon; je vous prie seulement, comme je vous l'ai déjà dit, de le prêcher toujours sans prétendre l'obtenir : vous ne parviendrez point à tenir soixante filles ensemble sans qu'il échappe un mot à quelqu'une. Il faut voir les choses comme elles sont, et ne pas attaquer un petit dérangement comme un vice. Cet arrangement et ce silence sont nécessaires pour le repos, l'ordre, et l'édification de votre maison; mais l'essentiel de l'éducation de vos filles, c'est ce qu'il faut qu'elles emportent partout et qu'elles pratiquent toujours, et ce sont les vertus que je vous ai marquées. Ces vertus ne paraissent pas à ceux qui voient une marche au chœur ou une récréation à la classe, et les maîtresses n'en recevront pas tant de louanges; mais c'est là cette bonne foi que je vous demande, et que Dieu récompense magnifiquement. Je craindrois fort d'écrire tout ceci à de certaines Dames, qui, par de très-bonnes intentions, passent d'une extrémité à l'autre sur tout ce qu'on leur dit, et qui, sur ma lettre, ne se soucieroient plus de l'arrangement ni du silence; mais j'espère que vous m'entendrez mieux. Ménagez vos chefs[1] : ne vous fiez pas tout à fait à vos grandes demoiselles pour les examiner; on croit assez parmi vous que l'exactitude est de trouver à reprendre. Les demoiselles vous donneront pour grand ce que vous trouveriez bien petit, et elles contristeront vos

[1] Les chefs des *bandes* dans les petites classes.

chefs, qui ont besoin d'être soutenus. On ne manquera point de me répondre : Vous voilà comme nous, craignant de fâcher les demoiselles ; et comment rompra-t-on leur volonté? Je réponds à la première objection, qu'il ne faut pas les fâcher mal à propos ; et qu'on les fâchera et contrariera assez leur volonté, en faisant, comme vous l'avez déjà fait, les chefs devenir aides. Elles ne seront rien aux vertes, et puis elles y auront des places ; elles seront particulières aux jaunes, et passeront ainsi par toutes sortes de personnages, et cela sans punitions, et seulement par vos coutumes. Vous les fâcherez en particulier, en leur disant leurs défauts comme aux autres. J'espère encore une fois que Dieu bénira cette conduite ; gardez-la et soyez tranquille.

Il y a quelques jours que je n'ai reçu de nouvelles de Saint-Cyr. Le Roi se porte bien. Je me porte à merveille, et le prince d'Orange est malade.

Ces trois lignes vous serviront pour votre récréation [1].

---

47 [2]. — A UNE MAITRESSE DES CLASSES.

A Marly, 1692.

Lorsque vous voulez savoir quelque chose, madame, il vaudroit toujours mieux l'écrire que de vous le dire, parce qu'il est impossible qu'on ne

[1] Mme de Maintenon donnait souvent aux Dames des nouvelles politiques, principalement de la guerre, et ses lettres étaient lues à la récréation. Il est question ici de Guillaume III, roi d'Angleterre et stathouder de Hollande, avec lequel Louis XIV était en guerre depuis 1688.

[2] *Lettres et Avis*, p. 233.

l'oublie de part et d'autre. Je suis à votre service pour tout ce que vous voudrez, et je vais recommencer ce que je crois vous avoir dit.

Il faut punir le plus rarement qu'il vous sera possible, et, pour cela, il ne faut pas voir toutes les fautes ; mais quand on ne peut ignorer que vous les avez vues, il ne faut pas les pardonner si elles sont considérables et ont été déjà pardonnées ; il ne faut non plus attaquer tout à la fois, mais commencer par le plus pressé. Il est question présentement de mettre les demoiselles sur le pied d'une obéissance très-exacte ; c'est donc à quoi il faut vous appliquer très-sérieusement, sans pourtant chercher ponctuellement les fautes que vous pouvez ignorer ; par exemple, une fille parle pendant le silence, il faut lui dire : Mademoiselle, vous parlez ; si elle se tait pour toujours, il faut en demeurer là ; si elle parle encore, ou quelque autre, il faut lui dire en un mot : Mademoiselle, vous avez désobéi. Rien n'affaiblit tant une réprimande que la quantité des paroles.

Mettez-vous dans l'esprit, une fois pour toutes, qu'il y a peu de choses où il n'y ait quelques inconvénients, et qu'il faut prendre le parti où il y en a le moins. Il faut aussi distinguer ceux qui troublent l'ordre et le bien public, qui est ce qu'il faut éviter dans les communautés.

Oui, madame, vous aurez le courage qui vous est nécessaire si vous le demandez à Dieu, si vous agissez dans sa présence et pour lui uniquement, si vous vous renoncez vous-même, ou, pour mieux dire, si vous vous oubliez entièrement, sans penser

si vous serez aimée ou haïe, si vous punissez sans préventions, sans écouter vos répugnances ni vos inclinations, si vous considérez que vous plaisez à Dieu, quoi que vous fassiez, et si vous ne voulez que le bien, sans acception de personnes. Si vous gouvernez avec ces dispositions-là, comme je n'en doute pas, Notre-Seigneur gouvernera avec vous; priez-le, je vous en conjure, pour ceux qui vous conduisent.

48[1]. — A MADEMOISELLE DE LASTIC.

(Sur la fuite du monde.)

A Saint-Cyr, le 9 septembre 1692.

Il n'y a rien de mal dans votre lettre que les excuses que vous me faites de me l'avoir écrite : Dieu me charge de Saint-Cyr, et mon devoir est d'écouter et de répondre à toutes les affaires qui se présentent. Je suis charmée de vous voir dans la résolution de quitter le monde; il est l'ennemi de Dieu, on ne peut trop le haïr, et il vous seroit encore plus dangereux qu'à une autre. Ne songez qu'à vous sanctifier, prenez conseil, et du reste abandonnez-vous à la Providence. Je connois la misère de votre famille, aimez-en l'humiliation. Ne vous pressez point, rendez service à la maison, et comptez que je ne vous abandonnerai pas.

[1] Mlle de Lastic faisait Assuérus dans *Esther*. « C'étoit, dit Mme du Pérou, une beauté qui avoit d'assez grands traits et qui convenoit à ce personnage. » Elle prononça ses vœux à Saint-Cyr en mars 1698, et Racine, « qui vouloit pleurer, » dit Mme de Maintenon, assista à la cérémonie, mais elle ne fut pas Dame de Saint-Louis et se fit carmélite.

49[1]. — A LA COMMUNAUTÉ.

Mars 1693.

J'apprends avec beaucoup de joie, mes chères filles, que M. Savoye[2] vous instruit du catéchisme et de la manière dont vous le devez faire. C'est votre obligation, et le moyen d'accomplir le vœu que vous faites pour l'éducation des demoiselles de Saint-Cyr. Aimez cette étude, je vous en conjure, et comptez que celles qui s'y sentiroient une répugnance qu'elles ne pourroient pas vaincre ne sont non plus appelées à être Dames de Saint-Louis, qu'une fille qui voudroit être hospitalière et qui auroit une aversion insurmontable pour les malades. Vous ferez toute votre vie le catéchisme, soit au chœur, soit aux classes; vous reviendrez aux premières questions, après avoir enseigné les dernières et les plus relevées, c'est votre profession; vous voulez faire de véritables chrétiennes, et pour cela il faut qu'elles sachent parfaitement leur catéchisme. Ne regardez point cette étude comme petite : on dit que cela est commun, et entre les mains de tout le monde; mais elle n'est entre les mains de tout le monde que parce qu'elle est nécessaire à tout le monde; le pain est la nourriture la plus commune et celle dont on peut le moins se passer. Estimez donc votre vocation, ne craignez point d'être incapables de vous en bien acquitter, vous n'aurez à

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, lettre 163.

[2] Supérieur des prêtres de Saint-Lazare attachés à la maison de Saint-Louis.

parler que pour vos filles ; il faut fermer les portes de l'église dès que vous voudrez commencer. Vous le ferez simplement, celle qui le fera le plus humblement y aura plus de grâce. Vous le ferez bien si vous le voulez : vous allez vous y former pendant cette année ; soyez d'aussi bonne volonté sur cet article que sur tous les autres dont nos chères mères [1] sont si édifiées. Je ne puis finir sans vous témoigner la joie que je sens de vous voir devenir religieuses ; il me semble que tout respire la piété dans votre maison. Je prie Dieu de vous bénir de plus en plus, et de vous enseigner lui-même.

50[2]. — A UNE DAME DE SAINT-LOUIS.

1693.

Je suis bien contente du soin que nos dames externes [3] prennent d'observer ce que les demoiselles font au chœur : cette application m'édifie plus que si elles étoient en extase ; mais il ne faut pas qu'elles soient si exactes à empêcher les demoiselles de s'asseoir pendant la messe : la plupart des enfants se trouvent mal à genoux, et quand il fera chaud, elles s'évanouiroient tout à fait. Il faut remarquer

[1] On travaillait alors à changer la maison de Saint-Louis en monastère, et l'on avait fait venir du couvent de Sainte-Marie de Chaillot une supérieure et deux religieuses pour former les Dames de Saint-Louis à la vie religieuse et les préparer à faire des vœux solennels (*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. VII).

[2] *Lettres et Avis*, p. 237.

[3] Pendant que les Dames de Saint-Louis recommençaient leur noviciat, on avait mis aux classes des dames séculières et externes.

si ce sont toujours les mêmes; et, si d'ailleurs elles sont lâches et indévotes, il faut les exhorter à se contraindre peu à peu pour être respectueusement devant Notre-Seigneur. Il faut leur apprendre à prendre pour ce petit repos d'autre temps de la messe que celui du sacrifice, et après tout il vaut mieux que quelques-unes abusent de cette tolérance que de faire mal à celles qui sont véritablement délicates. Ceci n'est que pour les maîtresses, les demoiselles doivent l'ignorer.

51[1]. — A UNE DEMOISELLE DE LA CLASSE BLEUE.

(Elle la reprend de quelques défauts.)

Ce 16 mars 1693.

C'est assurément un moyen sûr de retomber que la confiance qu'on a dans ses propres forces; mais il est à craindre que votre retour à Dieu n'ait pas été sincère, puisque la rechute a été si prompte. N'espérez point de vous convertir par les seules conversations que vous aurez avec des gens de bien; il faut auparavant que la volonté soit bonne, et j'ai lieu de douter que la vôtre soit gagnée. En attendant qu'il plaise à Dieu de vous toucher, je vous demande positivement une conduite réglée et soumise. Les maîtresses que vous avez sont de saintes filles, et si vous ne comptiez sur votre goût naturel, vous n'auriez nulle peine à vous ouvrir à elles. Vous avez Mlle Balbien qui est une fille d'un vrai mérite, et qui vous donnera de véritables secours si vous lui parlez sincè-

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, lettre 164. — *Lettres et Avis*, p. 467.

rement; mais elle connoîtra bien vite si vous ne cherchez qu'à vous amuser et à amuser les autres.

Je vous suis bien obligée de la confiance que vous avez en moi; vous me trouverez toujours prête à vous servir, à vous attendre et à vous entretenir, pourvu que vous commenciez par contenter vos maîtresses, par vous défaire d'un air de hauteur, par prendre des manières simples et modestes, par vous éloigner des moins pieuses, comme je vous l'ai déjà dit, et pour tout dire, en un mot, par changer tout ce qui est dans votre extérieur, qui pour l'ordinaire est une suite de l'intérieur. Je prendrai mes mesures avec vous à mon retour, selon ce que vous aurez fait pendant mon absence.

52[1]. — A UNE DAME DE SAINT-LOUIS.

1693.

Vous savez ce que je pense sur les classes, et la peine que j'ai eue à consentir qu'on mît des dames[2] aux bleues, dans la peur que les demoiselles ne les trouvassent pas si simples de près que de loin. Vous avez raison de blâmer chez vous la politesse des gens du monde; il ne vous faut que celle que la charité donne, qui est plus étendue et plus sincère. Il est bon d'être aimée des personnes que l'on gouverne, mais il ne faut pas que ce soit par le relâchement, et il est dangereux que les jeunes s'aperçoivent qu'on songe à leur plaire. Il faut aller droit, et c'est,

[1] *Lettres et Avis*, p. 235.
[2] Des dames externes et séculières. Voir la note 3 de la p. 111.

à la longue, ce qui fera aimer et estimer : on n'ira pas si vite et on ira plus sûrement. Tout ce que vous me dites sur l'éducation est de très-bon sens. Je n'aime pas cette manière de faire écrire les demoiselles dès qu'elles ont quelque chose de mal à propos. En tout, on écrit trop à Saint-Cyr; on ne peut trop les en désaccoutumer, et quand elles écrivent à leurs proches, il faut que ce soit très-simplement. Allons en tout à ce qui leur est bon : il vaut mieux qu'elles n'écrivent pas si bien que de leur donner le goût de l'écriture, qui est si dangereux pour les filles; ne songeons point à paroître par leur éducation, mais à la rendre solide, simple et chrétienne. J'écrirai sur cela quand vous voudrez; mais il me semble qu'on aime, à Saint-Cyr, à amasser tous les écrits du monde, et qu'on ne les revoit jamais. Continuez, ma chère fille, à me demander tout ce que vous croirez qui en vaudra la peine, et après cela abandonnez-en le succès à Dieu. Soyons humbles et dociles, et tout ira bien.

53[1]. — A MADEMOISELLE D'AUBIGNÉ.

Chantilly, 11 mai 1693.

Je vous aime trop, ma chère nièce, pour ne pas vous dire tout ce que je crois qui vous pourra être utile, et je manquerois bien à mes obligations si, étant tout occupée des demoiselles de Saint-Cyr, je vous négligeois, vous que je regarde comme ma propre fille. Je ne sais si c'est vous qui leur inspirez la fierté qu'elles ont ou si ce sont elles qui vous don-

[1] *Mém. de Languet de Gergy*, t. I, p. 415.

nent celle qu'on admire en vous : quoi qu'il en soit, comptez que vous serez insupportable à Dieu et aux hommes, si vous ne devenez plus humble et plus modeste que vous ne l'êtes. Vous prenez un ton d'autorité qui ne vous conviendra jamais, quoi qu'il puisse vous arriver. Vous vous croyez une personne importante, parce que vous êtes nourrie dans une maison où le Roi va tous les jours; et le lendemain de ma mort, ni le Roi ni tout ce que vous voyez qui vous caresse ne vous regardera pas. Si cela arrive avant que vous soyez mariée, vous épouserez un gentilhomme de campagne fort misérable, car vous ne serez pas riche, et si, pendant ma vie, vous épousez un plus grand seigneur, il ne vous considérera quand je n'y serai plus, qu'autant que votre humeur lui sera agréable; vous ne pouvez l'être que par votre douceur, et vous n'en avez point. Votre mignonne[1] vous aime trop et ne vous voit point comme les autres gens vous voient. Je ne suis point prévenue contre vous, car je vous aime fort, mais je ne vous vois pas sans peine par l'orgueil qui paroît dans tout ce que vous faites. Vous êtes assurément très-désagréable à Dieu; voyez son exemple. Vous savez l'Évangile par cœur; à quoi vous serviront tant d'instructions, si vous vous perdez comme Lucifer? Songez que c'est uniquement la fortune de votre tante qui a fait celle de votre père et la vôtre. Vous souffrez qu'on vous rende des respects qui ne vous sont point dus; vous ne pouvez souffrir qu'on vous dise qu'ils sont par rapport à moi : vous voudriez

[1] Mlle Balbien.

vous élever même au-dessus de moi; tant vous êtes élevée et altière. Comment accommoderez-vous cette enflure de cœur avec cette dévotion dans laquelle on vous élève? Commencez par demander à Dieu l'humilité, le mépris de vous-même, qui, en effet, êtes peu de chose et l'estime de votre prochain. Je souffrais bien, l'autre jour, de tout ce que vous fîtes à Mme de Caylus [1] : vous devez du respect à vos cousines. Je vous parle comme à une grande fille, parce que vous avez l'esprit fort avancé, mais je consentirois de bon cœur que vous en eussiez moins, et moins de présomption. S'il y a quelque chose dans ma lettre que vous n'entendiez pas, votre mignonne vous l'expliquera. Je prie Notre-Seigneur de vous changer et que je vous retrouve, à mon retour, modeste, humble, timide, et mettant en pratique tout ce que vous savez de bon; je vous en aimerai beaucoup davantage. Je vous conjure, par toute l'amitié que vous avez pour moi, de travailler sur vous et de prier tous les jours pour obtenir les grâces dont vous avez besoin [2].

[1] Fille du marquis de Villette et cousine de Mme de Maintenon qui l'avait élevée et l'appelait sa nièce.

[2] Languet de Gergy, après avoir inséré cette lettre dans ses Mémoires, ajoute : « Mlle d'Aubigné n'avoit alors que neuf à dix ans quand sa tante lui donnoit des leçons si parfaites et si saintes; elle en a bien profité. Après les premières années de son mariage qu'elle fut obligée de passer dans le plus grand monde, à cause du rang qu'y tenoit la maison de Noailles, elle s'en détacha entièrement; elle ne venoit plus à la cour; elle passoit chaque année des temps considérables dans la retraite; enfin, elle est morte saintement en 1740, qui est l'année où j'ai commencé ces Mémoires » (T. I, p. 417).

54[1]. — A MADAME DU PÉROU,

ALORS ASSISTANTE[2].

A Versailles, 16 décembre 1693.

Vous avez raison, madame, de me renvoyer la lettre de M. d'Hozier[3], et de ne plus songer qu'à profiter du temps que la Providence vous donne. Vous me demandez des avis; eh! que pourrai-je vous dire que je ne vous aie dit mille fois? Aimez votre Institut, comprenez-le dans toute son étendue, et sacrifiez-vous pour en remplir les obligations. Pesez bien ce que c'est que le vœu que vous faites à l'égard des demoiselles : *Je promets d'employer toute ma vie à instruire et élever les demoiselles de la maison de Saint-Louis*. C'est donner tout, que de n'excepter rien. Le mot d'élever s'étend à tous les soins des mères; il faut donc être persuadée que, leur ayant voué tout le temps de votre vie, vous ne pouvez en prendre sans leur voler, et qu'il n'y a, pour votre relâchement et votre plaisir, que celui que la règle vous marque. Il faut que tout le reste soit pour votre sanctification et pour la fin de votre Institut, qui est de mettre la religion dans le cœur de vos filles, et prendre, pour les former au bien et pour les préserver du mal, tous les

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, lettre 199.—*Lettres et Avis*, p. 219.

[2] Le deuxième noviciat des Dames de Saint-Louis se termina à la fin de 1693, et celles-ci ayant fait les vœux solennels, la maison reprit son ancienne forme avec plus de régularité. Mme de Fontaines fut élue *supérieure*, Mme du Pérou *assistante*, Mme du Tourp *maîtresse générale des classes*, Mme de Veilhant *dépositaire*, etc.

[3] C'était le généalogiste de la maison de Saint-Louis.

moyens qui vous seront marqués. La même droiture et la même bonne foi qui doit vous occuper d'elles quand vous en êtes chargée doit tourner vos soins ailleurs, dès que l'obéissance vous l'ordonne, et vous devez alors oublier vos demoiselles, sans vous en mêler sous quelque prétexte que ce soit. J'espère, par la bonté de Dieu, que vous serez bien éloignée des grands péchés. Mais prenez garde à ne vous pas méprendre dans le bien; le zèle est quelquefois indiscret, et la charité n'est pas toujours bien réglée. On a connu le fond du cœur d'une fille; elle a eu de la confiance en vous; il paroît que vous la portiez à Dieu : on veut suivre cette bonne œuvre, et cette bonne œuvre n'est plus pour vous : la grâce cesse avec la mission, soyez-en bien persuadée. Marchez selon la foi; souvenez-vous de ce qu'on vous dit le jour de votre noviciat sur la vocation : « Dieu « vous envoie où votre supérieure vous envoie, et « c'est pour ces emplois que Dieu vous donnera « la grâce. » Soyez ferme sur ces principes; ils feront votre paix, votre sûreté et l'union de votre communauté. Ne vous mêlez jamais des affaires les unes des autres; s'il se présente à vous quelque désordre sans l'avoir cherché, avertissez votre supérieure, et après cela n'y pensez plus. Vous savez, ma chère fille, combien il y a que je dis la même chose; votre expérience vous en a beaucoup appris; les saintes filles que Dieu vous a données[1] en savent mille fois plus que moi : profitez de tout, faites bien des provisions, mais surtout aimez Dieu. Donnez-vous

[1] Les religieuses de Chaillot.

à lui sans aucune réserve, ne comptez point sur vous, et le reste vous sera donné. Prenez l'esprit de communauté, évitez les singularités, même dans le bien; que votre vie paroisse commune, et qu'entre Dieu et vous ce soit celle d'un ange, ou plutôt celle de Jésus-Christ. Je me laisse aller au plaisir de vous entretenir et à l'ardeur que j'ai de voir une piété solide établie chez vous; demandez-la pour moi, et priez pour le Roi de tout votre cœur.

55[1]. — A UNE NOVICE

QUI TENAIT LA PLACE DE PREMIÈRE MAITRESSE DES ROUGES[2].

1694.

Je trouvois bien mauvais, ma chère sœur, que vous ne me disiez rien de votre classe, mais je me doutois un peu que c'étoit pour garder la modestie d'une novice. Je vous pardonne aussi, pour la première fois, la cérémonie qui est dans votre lettre, pourvu que les autres soient en billet et sans compliments. Attachez-vous bien au règlement, et s'il y avoit quelque endroit déraisonnable ou impraticable, marquez-le pour mon retour. J'espère que Dieu bénira vos soins et ceux de nos chères sœurs. Travaillez toutes avec une grande patience, sans empressement et sans relâche; semez sans jamais vous décourager, d'autres feront peut-être la moisson; mais qu'importe, pourvu que vous ayez fait votre

[1] *Lettres et Avis*, p. 258.
[2] Cette novice est probablement Mlle de Glapion.

devoir. Faites mes amitiés, je vous prie, à nos petites rouges dont vous êtes contente, et dites à celles dont vous ne l'êtes pas qu'il faut se corriger avant mon retour, afin que vous puissiez rendre bon témoignage de la classe en général. Je vous embrasse, ma chère sœur, et toutes celles qui travaillent avec vous.

---

56 [1]. — A MADAME DU TOURP [2].

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

Fontainebleau, mars 1694.

Je n'ai rien de particulier à vous apprendre, ma chère fille, pour rendre les demoiselles plus soigneuses : les réprimandes, les punitions, et les laisser manquer des choses qu'elles ont négligées, sont les seuls remèdes que je connois.

Vous avez raison de dire que ma sœur de ... a de quoi être une excellente maîtresse, si elle peut se

[1] *Lettres et Avis*, p. 264.

[2] Marie-Marthe du Tourp de la Cour. Ce fut la huitième Dame de Saint-Louis. Elle avait été élevée à Noisy, fit profession des vœux simples le 11 janvier 1687, et des vœux solennels le 11 décembre 1693. Ce fut une des Dames renvoyées avec Mme de la Maisonfort, par ordre de Louis XIV, pour cause de quiétisme, (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. x). Elle sortit de la maison le 7 août 1698, et fut placée au couvent des filles de la Visitation de Grenoble, où elle mourut. Voici ce que les *Mémoires* de Mme du Pérou disent d'elle : « On peut dire que ce fut un grand dommage d'avoir été obligé d'éloigner cette fille, qui étoit un très-bon sujet. A ses préventions près, elle parloit de Dieu comme un ange, toutes les demoiselles l'écoutoient avec grand plaisir ; elle les touchoit, elle les édifioit, les portoit à tout le bien qu'elle vouloit. Avec cela elle étoit si régulière, si austère et si vertueuse dans toute sa conduite, qu'on la regardoit comme une sainte. »

persuader de ce que nous avons jugé devoir être pratiqué dans les classes : elle a une vertu et des talents qui sont propres à y faire beaucoup de bien; mais comptez, ma chère fille, que tout manque à une religieuse à qui la docilité manque, et qui ne sait pas se soumettre aux sentiments de ceux que Dieu lui a donnés pour la conduire; elle feroit des miracles, qu'ils ne la sauveroient pas, sans cette soumission que Dieu lui demande, et qu'elle lui a promise. Souvenez-vous que votre fondateur vous a dit qu'*il faut être capable de pratiquer et d'établir ce qui a été réglé contre notre avis*[1]. Adieu, ma très-chère fille; soyez toujours douce, ferme, silencieuse; ce sont des qualités admirables pour votre Institut. Je n'écris qu'à vous; faites donc mille amitiés de ma part à toutes les autres. Je compte tous les jours; je n'en ai plus que onze à être séparée de vous.

57[2]. — A UNE MAITRESSE DE LA CLASSE ROUGE[3].

(Manière de corriger les défauts des enfants avec douceur, raison, fermeté.)

1694.

Je crois comme vous, ma chère sœur, qu'il faut

[1] Après la réforme de Saint-Cyr, et quand les Dames ayant fait des vœux solennels, la maison fut transformée en monastère, les constitutions changées, l'éducation des demoiselles modifiée, Louis XIV vint consacrer de sa présence et de ses exhortations ces changements, et dans le discours qu'il fit aux Dames de Saint-Louis, il dit : « Représenter son avis et ensuite se soumettre, soutenir ce qui a été réglé contre son propre sentiment, quitter tout pour ne jamais quitter les demoiselles, voilà vos maximes. »

[2] *Lettres et Avis*, p. 260.

[3] Voir la note 3 de la page 119.

se contenter de semer et attendre en paix que Dieu donne l'accroissement. Ne faites pas votre charge par rapport à votre humilité, ni à votre qualité de novice; il faut que vous la fassiez comme les autres la feront : cette différence feroit de mauvais effets. Quand vous aurez quelques difficultés, écrivez-moi; je serai soigneuse de vous répondre. Vous avez raison de croire fermement que Dieu vous aidera : vous travaillez pour lui, il vous soutiendra et bénira tout.

On ne peut leur donner trop d'horreur pour le mensonge; cependant il faut le détruire dans les nouvelles venues avec une grande patience; il faut leur lire souvent les défenses qu'on a faites, et les faire obéir là-dessus comme dans tout le reste, observant toujours la différence des anciennes d'avec les nouvelles venues. Servez-vous de toutes sortes de moyens pour les corriger : une exhortation générale à l'approche d'une grande fête, une correction douce en particulier à la veille d'une confession, une confusion publique, une humiliation devant les autres, une amende honorable, un relâchement de plaisir, une posture contrainte; enfin, tantôt de la rigueur, tantôt de la douceur, et toujours une grande patience.

Continuez dans la pratique; que celle qui préside dans la classe ne soit attachée à rien de particulier, et qu'elle ait les yeux ouverts sur tout ce qui se passe, tant à l'égard des enfants que de celles qui leur apprennent quelque chose. Appliquez-vous surtout à la lecture et à l'écriture. Je prie

Dieu, ma chère fille, de bénir vos peines. Priez beaucoup pour les enfants; faites mes compliments à ma sœur Marie-Constance[1], et croyez-moi toute à vous.

Observez les grandes mangeuses et faites-leur donner de plus grosses portions; tout cela doucement et par manière d'essai, et nous en parlerons à mon retour.

58[2]. — A MADAME DE FONTAINES.

(Elle lui envoie le petit traité de l'*Esprit de l'Institut des filles de Saint-Louis*, et lui en fait l'éloge.)

Mai 1694.

Je crois, ma chère mère, devoir remettre entre les mains de la bibliothécaire un écrit qui doit demeurer à tout jamais dans la bibliothèque de Saint-Cyr. Faites-en bien acheter la lecture à Mme de la Maisonfort, et si on désire quelque chose dans sa conduite, voilà un moyen sûr de l'obtenir. Il faut que je sois bien désintéressée de ne me pas garder le plaisir de le lui montrer, car je crois qu'à la vue d'un tel volume toute sa vivacité se renouvellera[3]; mais, madame, ce sera bien pis après la lecture, car c'est un ouvrage dicté par l'esprit de Dieu pour

[1] L'une des religieuses de Chaillot qui continuait à gouverner le noviciat.

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, 8e lettre.

[3] Pour comprendre le commencement de cette lettre, il faut lire le ch. x de l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, relatif au quiétisme, dans lequel Mme de la Maisonfort fut le principal personnage.

utilité de notre chère maison : le mépris du monde ; l'estime de votre vocation y sont parfaitement ien traités, mais ce sont deux sujets sur lesquels s Dames de Saint-Louis sont bien avancées. Rien 'est si beau[1] que ce qui est sur les vœux et sur Institut ; il démêle bien nettement ce que j'avois oujours pensé confusément sur la grandeur de votre nction et l'humilité de votre personne ; il vous ppelle servantes des demoiselles, et vous charge de ettre la religion dans leur cœur ; c'est l'idée que ai toujours désiré que vous eussiez de votre état. ien de plus élevé que vos occupations, rien de plus umble quand il n'est question que de vous ; nul ing, nulle autorité, nulle envie d'être estimées, onsidérées et respectées qu'autant qu'il est nécesire pour conduire les filles dont vous êtes charées. O que Dieu bénira votre travail quand il se ra dans cet esprit, et que cette fondation royale si che et bien bâtie, si bien protégée et si voisine de cour, sera remplie par les plus humbles relieuses qui soient dans l'Église ! Voilà, ma chère fille, que je vous souhaite et ce que j'espère de voir en avancé avant ma mort. Lisez et relisez ce que vous envoie, il doit être appris par cœur de toutes os Dames, et je serai ravie de l'entendre au réfecire. Il faudra me le rendre pour le mettre dans os recueils[2].

[1] Mme de Maintenon dissimule sous ces éloges la part qu'elle t à la composition de l'*Esprit de l'Institut*. Languet de Gergy t positivement que ce petit livre fut son ouvrage, et que l'évêie de Chartres ne fit que le corriger.

[2] On le fit imprimer en 1699 à l'imprimerie royale, en un petit

59[1]. — A MADAME DU TOURP[2],

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

(Sur l'immodestie dans les paroles et sur le mariage[3].)

9 juin 1694.

Ne nous contentons pas de nous plaindre, ma chère fille, et de craindre l'avenir; tâchons d'établir le présent le mieux que nous pourrons. Vous y pouvez contribuer plus que personne, et vous êtes assez prudente pour ne pas fâcher vos sœurs en même temps que vous ne devez pas souffrir à vos demoiselles de se parler bas les unes aux autres. Il faut leur passer bien de pauvres discours qu'on entendra, et ne pas tout relever quand il n'y a point de péché.

Mlle d'Auxi[4] est hors d'elle quand elle a un habit neuf; elle me consulte sur l'assortiment : j'y entre, et lui donne mes avis en lui disant que cette joie et le goût des ajustements sont de son âge, qu'il faut que la jeunesse se passe, et que j'espère qu'elle viendra plus tôt qu'une autre à des inclinations plus solides. Je crois que cette condescendance porte plus au bien qu'une sévérité en tout,

volume in-32 qui renferme aussi les constitutions et les règlements de Saint-Cyr. Les Dames de Saint-Louis en avaient chacune un exemplaire qui ne les quittait jamais.

[1] *Lettres et Avis*, t. II, p. 199.

[2] Voir la note 2 à la page 119.

[3] J'espère que le lecteur ne se scandalisera pas de ce chef-d'œuvre de bon sens et de naturel.

[4] C'était une enfant qu'elle prenait quelquefois chez elle.

qui ne sert qu'à les rebuter et à les rendre dissimulées.

On m'a dit qu'une des petites fut scandalisée au parloir de ce que son père avoit parlé de sa culotte : c'est un mot en usage; quelles finesses y entendent-elles ? Est-ce l'arrangement des lettres qui fait un mot immodeste ? Auront-elles de la peine à entendre les mots de curé, de cupidité, de curieux, etc. ? Cela est pitoyable. D'autres ne disent qu'à l'oreille qu'une femme est grosse : veulent-elles être plus modestes que Notre-Seigneur, qui parle de grossesse, d'enfantement, etc. ? Une petite demoiselle s'arrêta avec moi quand je voulus lui faire dire combien il y a de sacrements, ne voulant pas nommer le mariage; elle se mit à rire, et me dit qu'on ne le nommoit point dans le couvent dont elle sortoit.

Quoi ! un sacrement institué par Jésus-Christ, qu'il a honoré de sa présence, dont ses apôtres détaillent les obligations, et qu'il faut apprendre à vos filles, ne pourra pas être nommé ! voilà ce qui tourne en ridicule l'éducation des couvents ! Il y a bien plus d'immodestie à toutes ces façons-là qu'il n'y en a à parler de ce qui est innocent, et dont tous les livres de piété sont remplis. Quand elles auront passé par le mariage, elles verront qu'il n'y a pas de quoi rire. *Il faut les accoutumer à en parler très-sérieusement et même tristement, car je crois que c'est l'état où l'on éprouve le plus de tribulations, même dans les meilleurs.* Il faut leur apprendre, quand l'occasion s'en présente, la diffé-

rence des paroles immodestes, et qu'il ne faut jamais prononcer, et des paroles grossières : les unes sont des péchés, les autres sont contre la politesse.

Adieu, ma fille; je ne puis finir quand il est question de nos filles et du bien de la maison.

60[1]. — A UNE DAME DE SAINT-LOUIS,

DEUXIÈME MAITRESSE DES CLASSES.

Marly, 29 septembre 1694.

Il est vrai, ma chère sœur, que nous avons jeté les yeux sur vous pour vous mettre seconde maîtresse à une classe; j'espère que vous aurez l'intelligence qu'il y faut et la docilité pour mettre les choses sur le pied où elles doivent être pour toujours. Je vous ai parlé mille fois là-dessus, et je ne puis, comme vous en convenez vous-même, que vous redire ce que je vous ai dit. Je vois tous les jours qu'on ne m'entend point sur cet article, et c'est ce qui nous presse de faire des expériences qui formeront mieux que tous mes discours. Vous ne comprenez point cette uniformité de maximes et de conduite, cette intelligence parfaite qui doit être entre les maîtresses, et la soumission en tout des subalternes à la première. Je crois que vos doutes viennent de votre peu d'expérience, et de ce que pensant toujours à vous, et vous regardant d'un âge et d'une capacité assez pareille, vous avez peine à comprendre la déférence que je vous demande pour cette première.

[1] *Lettres et Avis*, p. 397.

Cependant, si vous voulez y faire réflexion, vous trouverez qu'il est impossible que les classes soient autrement, et que si les maîtresses avoient une autorité à peu près égale avec des vues différentes, il seroit impossible que les demoiselles ne se partageassent selon leur inclination. Les inconvéniens de cette conduite seroient plus grands que ceux qui se trouveroient dans la subordination qui est gardée entre tous ceux qui ont quelque chose à gouverner, quand ils sont plusieurs, ce qui n'est pas une invention nouvelle. Votre conduite à l'égard de votre supérieure doit m'assurer que vous pratiquerez à merveille ce que je désire dès que vous l'aurez bien entendu, elle n'est guère.....

Le 30.

J'ai été interrompue, il faut reprendre, je voulois vous dire, ce me semble, que votre supérieurè n'est pas des plus vieilles de la maison [1]; cependant, dès qu'elle a été placée, vous lui avez été soumise, et vous voyez aussi ce que Dieu fait en elle et en vous. J'espère qu'il donnera la même bénédiction aux classes qui sont la fin de l'Institut: oui, je crois que vous vous comptez trop, et que vous voyant quatre Dames de Saint-Louis à une classe, vous avez peine à comprendre cette soumission des unes aux autres; aussi faut-il éviter autant qu'il se pourra cette grande égalité, à moins de choisir celle dont on se croira assuré de la docilité. Mais supposez qu'on mît à une classe ma sœur de Loubert première, ma sœur de Fontaines seconde, et mes sœurs de la

[1] C'était Mme de Fontaines.

Rozière et de Fauquembergue aides [1], vous paroîtroit-il bien déraisonnable qu'elles n'y suivissent pas leurs vues, et que les vôtres fussent soumises et concertées avec ma sœur de Loubert? Il me semble qu'il n'y a rien en cela qui choque le bon sens, et qui ne soit très-praticable, et c'est par où il faut commencer en attendant que nos chères filles soient assez formées pour vouloir bien obéir; car il viendra des temps où l'on mettra une plus ancienne et peut-être plus capable en seconde, parce qu'elle n'aura pas assez de forces pour être première, qui sera certainement la place la plus pénible.

Les demoiselles ne doivent point s'adresser à la maîtresse générale: il faudroit pour le permettre une raison particulière et bien rare; mon idée pour la maîtresse générale a été qu'elle fît tout ce qu'il y a à faire hors des classes, afin que les maîtresses particulières n'en sortissent point, et pussent avoir auprès des demoiselles l'assiduité qui y est absolument nécessaire. Encore une fois, mes chères filles, la pratique en apprendra bien plus que mes écrits.

Il est vrai que je vous ai dit quelquefois que vous comptiez trop sur les dispositions de votre cœur, et que vous négligiez trop les démonstrations; ce n'est pas que je vous voulusse affectées, ni même trop affectionnées, mais il faut garder les bienséances. Peu de gens sont assez solides pour ne regarder que le fond des choses: on se touche par l'extérieur; ce n'est donc pas assez de respecter dans le cœur vos supérieures, il

[1] Les deux premières avaient été supérieures et les deux autres étaient encore du noviciat.

faut le montrer par des respects extérieurs et par des déférences en tout. Vous savez que je ne suis pas fort touchée de ces sortes de cérémonies, mais j'ai vu par expérience qu'elles entretiennent le respect, et que les pratiques contraires passent de la liberté à la familiarité, et de là au mépris. Saint Paul ordonne de se prévenir d'honneur les uns les autres : il connoissoit la faiblesse humaine ; il y a des personnes à qui ces manières ne sont point nécessaires pour leur inspirer ce qu'elles doivent, mais il faut se conformer au plus grand nombre, qui est toujours le plus défectueux. Saluez donc vos supérieurs, ne les disputez jamais avec opiniâtreté, n'usez point avec eux de termes trop libres, ne décidez point devant eux, et pour sanctifier les pratiques, 'aites-les en esprit de foi, regardant Notre-Seigneur lans leur personne ; cette vue-là en ôtera l'air des érémonies mondaines, et y mettra la simplicité, honnêteté, la liberté et le respect filial et cor- 'al que vous devez avoir pour ceux qui vous gou- rnent. Voilà répondre à tous les articles de votre tre. Quant à vos besoins particuliers, il me semble, chère fille, que vous n'avez qu'à continuer à loir avancer ; vous comprenez très-bien la beauté 'importance de votre Institut, l'honneur que Dieu s a fait de vous appeler à un si grand ouvrage, talents qu'il vous a donnés pour y réussir, le pte que vous lui rendrez si, au lieu de les em- er pour lui, vous vous étiez occupée de votre ir et de celui des autres ; qu'il faut vous mettre fit ; que votre esprit vous est donné pour vous

bien acquitter de vos emplois; que votre santé vous met en état d'être l'exemple de la régularité; que votre joie doit contribuer à la joie de toutes vos sœurs; que votre raison doit éclairer celle des autres; que l'amitié que vous inspirez aux autres doit être employée à insinuer ce que les supérieures désirent pour le bien de votre maison, et qu'enfin tout ce que vous avez reçu de Dieu doit lui retourner, ou au trentième, ou au soixantième, et peut-être au centième.

Je crois qu'il sera très-bon de mettre dans le livre des *usages* la manière dont votre saint évêque vous a montré à faire le catéchisme. Adieu, je compte tous les jours de notre séparation. Nous voici au tiers de notre voyage; rien ici ne vaut nos récréations, et rien ne me peut tenir lieu de mes chères filles.

61[1].—AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Instruction pour l'infirmerie.)

1694.

Les infirmières sont comme les maîtresses des demoiselles, et doivent prendre les mêmes maximes pour leur éducation avec d'autant plus d'application, que le temps de la maladie et de la convalescence sont des temps de relâchement, comme vous le dites fort bien. Vous devez être encore plus patientes que les autres, mesdames, parce qu'il faut une grande charité et beaucoup de condescendance pour les malades;

[1] *Lettres et Avis*, p. 443.

son; c'est à vous qu'on doit s'adresser pour cela, et vous devez ensuite aller à la classe, et dire à la maîtresse qui y préside : Ma sœur, envoyez, s'il vous plaît, six, huit ou dix filles à une telle de nos sœurs qui en a besoin. Mais vous ne devez point choisir les filles; cela appartient à la maîtresse de la classe.

Soyez libre de donner des *noires*[1]; mettez-vous à la place de celles qui en demandent. Si vous croyez que les officières en abusent, consultez notre mère, allez dans les lieux où vous avez envoyé des demoiselles, pour voir comment elles s'y comportent, car elles sont hors des yeux de leurs maîtresses.

Les noires sont entièrement sous vous; il ne faut plus que les maîtresses s'en mêlent que pour vous ıvertir des fautes qu'elles feroient quand elles sont ıux classes. Quand vous voulez donner le ruban ıoir, il faut que ce soit sur le témoignage des maîresses, et en avertir la supérieure.

Enfin le but qu'on a eu en créant votre charge été de soulager les maîtresses de tout ce qui se

[1] C'était des demoiselles qu'on tirait de la classe bleue pour der, soit les maîtresses des classes, soit la supérieure et les ofières de la maison. Elles portaient le ruban *noir*. Voici ce qu'en ait Mme de Maintenon dans une de ses instructions : « Madame us dit encore que les noires étoient un corps très-utile, pourvu 'on ne le laissât pas affaiblir; que, pour le conserver dans son égrité, il falloit n'en point faire un trop grand nombre, parce 'il est bien plus aisé de trouver dix filles raisonnables que d'en uver vingt; qu'il falloit aussi tâcher *de les choisir si bien*, *'on n'eût pas à les punir*, parce que, si une fois il n'y avoit nt de différence entre elles et les demoiselles des classes, on pourroit plus s'en servir utilement : il faut que leur réputation t, pour ainsi dire, sans tache » (*Recueil des réponses de ne de Maintenon*, p. 14).

fait hors des classes, afin qu'elles y demeurent avec une grande assiduité ; mais il faut qu'elles y gouvernent leurs filles avec une grande liberté, selon les réglements, pourtant, dont elles ne sortiront point.

63[1]. — RAPPORT D'UNE VISITE

DE MADAME DE MAINTENON AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE PAR DEUX D'ENTRE ELLES, A MADAME DE BERVAL, LEUR SECONDE MAITRESSE [2].

Janvier, 1695.

Puisque vous nous avez ordonné de vous écrire ce que nous dîmes hier à la récréation, nous le ferons le plus exactement et le plus simplement qu'il nous sera possible. Mme de Maintenon eut la bonté de venir exprès pour corriger nos lettres, comme nos maîtresses l'en avoient priée ; elle fit d'abord approcher toutes les demoiselles, et celles de qui l'on devoit corriger les lettres étoient les plus proches d'elle ; elle leur montra l'une après l'autre les défauts qui étoient dans celles qu'on lui présenta, nous faisant voir particulièrement combien le style simple, naturel et sans tour, est le meilleur, et celui dont toutes les personnes d'esprit se servent, nous disant que le principal pour bien écrire est d'exprimer clairement et simplement ce

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 212.

[2] Louise-Catherine de Sailly de Berval, née en 1670, morte en 1738. Ce fut la vingtième dame de Saint-Louis. Elle fit profession des vœux solennels le 1er janvier 1694. Cette dame, remarquable par sa piété et son esprit, exerça longtemps la charge de dépositaire et recueillit la plupart des écrits et conversations de Mme de Maintenon. C'est d'elle qu'est le recueil intitulé : *Réponses que Madame a bien voulu nous faire*, etc.

que l'on pense. Elle nous donna pour exemple M. le duc du Maine, qu'elle faisoit écrire lorsqu'elle en étoit chargée, qu'il n'avoit encore que cinq ans ; elle nous raconta que lui ayant dit un jour d'écrire au Roi, il lui avoit répondu fort embarrassé qu'il ne savoit point faire de lettres. Mme de Maintenon lui dit : « Mais n'avez-vous rien dans le cœur pour lui dire? —Je suis bien fâché, répondit-il, de ce qu'il est parti. —Eh bien ! écrivez-le, cela est fort bon. » Puis elle lui dit : « Est-ce là tout ce que vous pensez? n'avez-vous plus rien à lui dire? —Je serois bien aise qu'il revînt, répondit le duc du Maine. —Voilà votre lettre faite, lui dit Mme de Maintenon, il n'y a qu'à le mettre simplement comme vous le pensez, et si vous pensiez mal, on vous redresseroit. » C'est de cette nanière, ajouta-t-elle, que je lui ai montré, et vous ıvez vu les jolies lettres qu'il a faites. Mme de Lou-›ert, notre première maîtresse, lui dit qu'elle nous eroit grand plaisir de vouloir bien se donner la ›eine de nous en faire un modèle; elle y consentit, t prit pour sujet celui des lettres qu'elle venoit de orriger; elle en écrivit une en billet et une en ›ttre, pour nous en montrer la différence. Nous 'osions lui marquer l'envie que nous avions qu'elle ous en fît comme pour une personne à qui nous əvions du respect; une de nos maîtresses voulut en le faire pour nous. Mme de Maintenon nous de-anda, avec sa bonté ordinaire : Pour qui, mes en-nts, voulez-vous que je vous la fasse? Nous lui pondîmes de manière à lui faire entendre que ce roit pour elle, comme pour une bienfaitrice. Eh

bien ! dit-elle, puisque vous le voulez, je vais vous en faire une de cérémonie et de respect aux personnes âgées, quoiqu'elles ne fussent pas de meilleure maison que vous ; et s'adressant à une de nous elle lui dit : Par exemple, vous devez du respect à un vieux M. T..., votre oncle, que je connois, quoiqu'il soit de la même maison que vous ; vous me devez aussi du respect par rapport à mon âge, comme nous voulant dire qu'il n'y avoit que cela qui dût nous la faire respecter, tant son humilité est grande ; mais il ne nous siéroit pas, ma mère, de vous en parler, vous la connaissez mieux que nous.

Après avoir fait la lettre que nous lui avions demandée, elle eut la bonté de nous la lire, et nous dit ensuite : Vous voyez que je l'ai faite respectueuse et tendre, mais c'est pour celles qui me regardent comme leur mère et que je regarde comme mes filles. Nous n'avons pas encore, ma mère, les lettres qu'elles prit la peine d'écrire, mais nous tâcherons de les avoir au plus tôt, et nous vous les donnerons sans y rien changer[1]. Nous vous dirons encore ce qu'elle nous fit remarquer des derniers mots de sa lettre, qui font voir la tendresse qu'elle nous permet de lui marquer, ayant la charité de nous regarder comme ses filles ; elle nous dit donc : Si une personne que je ne connoîtrois pas m'écrivoit ainsi, cela ne seroit pas bien, quoique je ne m'en soucie pas ; mais pour celles de Saint-Cyr, j'aime fort qu'elles me marquent de la tendresse, et qu'elles m'écrivent sans façon.

[1] Voir ces modèles de lettres p. 141 et suivantes.

J'oubliois, ma mère, un fait remarquable de la journée d'hier, c'est que la maîtresse générale vint chercher Mme de Maintenon; et comme elle n'osoit l'interrompre, une de nos mères l'en avertit, parce qu'il y avoit déjà quelque temps qu'elle attendoit. La maîtresse générale approcha donc, et Mme de Maintenon lui dit d'un air agréable : Eh bien! que voulez-vous? nous avons bien ici d'autres affaires, pourquoi nous importuner? Elle lui répondit du même ton : Je ne savois pas, madame, que vous fussiez si bien occupée. Mme de Maintenon, lui ayant répondu en fort peu de mots, reprit son occupation; mais comme, en nous levant pour laisser passer la maîtresse générale, il s'était élevé beaucoup de poussière, Mme de Loubert, notre première maîtresse, marqua à Mme de Maintenon la peine qu'elle en avoit, laquelle reprit aussitôt avec bonté : *Ces pauvres enfants, j'aime jusqu'à leur poussière.* Nous fûmes toutes pénétrées de la manière tendre dont elle dit ces paroles, et nous en pensâmes pleurer. Elle fit aussi tout cela avec tant d'application qu'elle fut obligée de s'essuyer plusieurs fois le visage. Avant que de s'en aller, elle nous dit : Mes chers enfants, croyez-vous que cela vous puisse profiter? Nous lui répondîmes que nous espérions que la peine qu'elle avoit prise ne serait pas inutile; elle sortit en nous disant qu'elle le souhaitoit de tout son cœur.

C'est avec bien du plaisir, ma mère, que nous nous sommes acquittées de ce que vous avez souhaité de nous; nous vous prions d'excuser tous les manquements que vous y remarquerez, mais nous

croyons qu'il n'est pas besoin de vous expliquer combien nous sommes remplies de reconnaissance pour Mme de Maintenon, qui nous donne tous les jours de nouvelles marques de sa bonté; c'est ce qui nous fait souhaiter un aussi heureux sort que celui qu'ont eu quelques-unes de nos compagnes d'être auprès d'elle. Nous n'espérons pas que le bonheur nous en veuille assez pour cela, mais du moins nous allons nous appliquer de toutes nos forces à profiter de toutes les bontés dont elle nous honore présentement, et nous tâcherons toute notre vie de faire honneur à l'éducation qu'elle nous procure, à laquelle elle veut bien s'employer si souvent elle-même. Nous sommes, ma mère, avec un profond respect, vos très-humbles et très-obéissantes servantes,

D'OSMOND ET DU BOUCHOT[1].

MODÈLES DE LETTRES DONNÉS PAR MADAME DE MAINTENON.

1° — POUR MADAME DE MAINTENON[2].

Madame, je ne puis jamais oublier vos bontés pour les demoiselles de Saint-Cyr, et encore moins celles dont vous m'avez honorée en mon particulier; il n'y a rien, madame, que je ne voulusse faire pour vous en marquer ma reconnoissance. Je sais que vous n'en voulez point d'autre preuve que le profit de tout ce que vous nous avez dit tant de fois; je m'en vais

[1] Mlle d'Osmond fut quelque temps attachée à Mme de Maintenon comme secrétaire; puis elle épousa le marquis d'Havrincourt. — Mlle du Bouchot fit profession aux Carmélites.

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 218.

donc faire tous mes efforts pour répondre à une si bonne éducation, et pour vous donner la consolation de voir que vos peines ne sont pas inutiles. La mienne est grande, madame, quand je pense que je n'ai pas l'honneur de vous voir, et que ce n'est que par mes lettres que je puis vous assurer du respect, et, si je l'ose dire, de la tendresse avec laquelle je suis, madame, votre, etc., etc.

2°. — POUR UN PÈRE[1].

Vous trouvez, mon cher père, que mes lettres sont peut-être trop succinctes, et que je n'entre point assez dans le détail de tout ce qui se fait ici, et de la bonne vie que je mène. Nous nous levons à six heures, ce qui me paraît bien matin en hiver, et je voudrois bien changer cet article de notre règle ; on prie Dieu, on s'habille, on déjeune, on va à la messe, et on revient à la classe se mettre à l'ouvrage, pendant lequel on apprend toutes sortes de choses utiles et agréables ; on entend des instructions de piété, on apprend les histoires de l'Écriture sainte, des vers, de la prose, à chanter, à parler, à se taire, à faire des réflexions, et je vous assure, mon cher père, qu'il ne tiendra pas aux Dames de Saint-Louis qu'elle ne vous renvoie votre fille bien chrétienne, bien raisonnable et bien intelligente ; je le souhaite, mon cher père, pour vous plaire et pour vous soulager.

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 219.

3°. — RÉPONSE DE M. DE RAVENEL [1].

(La réponse que M. de Ravenel fit à cette lettre étant fort agréable, on a cru qu'il convenoit de la mettre ici.)

J'ai reçu votre lettre, ma chère fille, et avec beaucoup de satisfaction, en apprenant vos occupations par le détail que vous m'en faites. Je m'intéresse, je vous assure, beaucoup à ce que vous vous levez un peu matin, mais apparemment vous vous couchez de bonne heure, aussi vous ne me parlez que de ce que vous faites le matin; j'espère que vous réserverez à une autre fois à m'expliquer votre après-dînée. Je souhaite que vous vous leviez en bonne santé, que votre prière soit fervente et favorablement reçue du Seigneur, que vous déjeuniez avec appétit, que vous alliez utilement à la sainte messe, que votre retour en classe vous soit profitable, que l'Écriture sainte soit bien gravée en votre cœur, que vous déclamiez des vers avec grâce, que vous prononciez bien la prose, que l'on trouve de l'agrément à vous entendre chanter, que vous parliez juste, que vous sachiez bien vous taire à propos, que les réflexions que vous faites vous attirent la bénédiction de Dieu, et que vous fassiez un heureux fruit des instructions de piété qui vous sont données; je souhaite enfin que les Dames de Saint-Louis fassent de vous une parfaite chrétienne.

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 220.

4°. — POUR UNE MÈRE[1].

MADAME MA TRÈS-CHÈRE MÈRE,

Je ne puis exprimer tout le plaisir que j'ai de recevoir de vos nouvelles. Si je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire depuis quelque temps, ce n'est pas, ma chère mère, que je manque à la tendresse et à la reconnoissance que je vous dois, et je vous assure que je n'ai pas de plus grande joie que lorsque je reçois de vos lettres. Je voudrais bien savoir si mon cher père a reçu celle que je lui ai écrite. Permettez-moi de l'assurer ici de mes profonds respects, et faites-moi la grâce de me croire, etc.

5°. — POUR UN ONCLE[2].

Pardonnez-moi, monsieur mon cher oncle, si j'ai été si longtemps sans vous écrire. L'espérance où j'étois que vous me feriez l'honneur de me venir voir en est la cause; mais voyant le quartier fini, et que je n'ai pas même eu le bonheur de recevoir de vos nouvelles, je crains que vous ne soyez tombé malade. Vous pouvez croire le chagrin que j'en aurois, ayant pour vous tout le respect et toute la reconnoissance que je dois pour tous les biens que vous continuez à me faire, et que je n'aurois jamais osé espérer. J'ai aussi un grand désir d'apprendre des nouvelles de ma mère, y ayant fort longtemps qu'elle ne m'a fait l'honneur de m'écrire. J'ai appris avec une grande joie que mon frère s'est enfin con-

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 222.

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 223.

sacré à Dieu par la profession religieuse ; je vous supplie, quand vous le verrez ou que vous lui écrirez, de l'assurer que je prierai Dieu pour lui. Je suis, etc.

64[1]. — A MADAME DU TOURP.

Ce 5 mai 1695.

Il faut défaire nos filles de tous les compliments, excuses, résolutions et promesses qu'elles savent faire, et leur montrer par notre conduite que nous ne compterons plus que sur la leur : je serai contente d'elles quand leurs maîtresses le seront, et jamais autrement. Faites de même, je vous en conjure ; n'écoutez point leurs sentiments héroïques sur les reproches que je leur ai faits. On n'est que trop porté à Saint-Cyr à bien parler : il est temps de pratiquer. J'aimerois mieux leur modestie, leur soumission et leur travail, que les témoignages de leur reconnoissance.

Vous voulez, ma chère fille, que je vous parle sur vous ; je n'aurois, ce me semble, qu'à vous appliquer ce que je viens de vous écrire pour vos filles, et j'ai à me l'appliquer incessamment à moi-même. Nous savons assez, nous parlons à merveille, nous exhortons les autres bien mieux qu'il n'appartient à notre sexe, mais nous ne pratiquons pas assez. Nous nous flattons que nous ferions notre devoir dans les grandes occasions, nous ferions des livres sur l'abandon à la volonté de Dieu, sur le détachement de nous-mêmes et sur la su-

[1] *Lettres pieuses*, p. 1536.

blime perfection[1], et cependant nous manquons presque à tout ce qui se présente devant nous. Comment, par exemple, avez-vous pu sentir de l'opposition à la manière dont on veut faire la retraite, vous que j'ai vue si disposée à vous passer des secours étrangers et à vous renfermer au-dedans de la maison? Je ne comprends point ce qui a pu vous déplaire là-dessus. Soyons fidèles dans les petites choses, ma chère fille; examinez-vous bien sur la soumission au sens des autres et sur la défiance que vous devez avoir du vôtre. Il est très-vrai qu'il vous sera bon d'obéir avant de commander, mais il ne faut pas que vous souffriez dans votre perfection de la nécessité où nous nous trouvons de mettre de jeunes personnes dans les premiers emplois: vous y deviendrez propre si vous vous en croyez incapable, et vous vous y perdrez si vous en jugez autrement. Adieu, ma chère fille; demandez bien l'humilité pour vous, pour moi et pour tout ce que Saint-Cyr renferme : nous ferions des merveilles si nous avions toutes cette vertu.

65[2]. — A MADAME DE SAINT-AUBIN[3],

PREMIÈRE MAITRESSE DES BLEUES.

11 septembre 1695.

Plus vous aurez d'expérience dans les classes,

[1] Mme du Tourp était une des apôtres du quiétisme à Saint-Cyr, et ces expressions sont un blâme de ses opinions religieuses (Voir le ch. x de l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*).

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, lettre 68. — *Lettres pieuses*, p. 1577.

[3] Louise de Saint-Aubin de l'Épine, née en 1669, morte en

et plus vous verrez qu'il faut les conduire avec une douce autorité, qu'il y faut être grave, silencieux, ferme, et toujours sur ses gardes pour ne pas se commettre avec les grandes filles, qui abuseront toujours de la familiarité. Il faut peu se fâcher, et encore moins caresser, mais leur faire observer leur règle exactement, ne pas voir toutes leurs fautes, punir celles de conséquence, ne pas vous impatienter du peu de progrès qui vous paroîtra, compter pour beaucoup d'empêcher le mal en les contenant en votre présence, et surtout prier pour elles. Vous ne pouvez être trop unies, ma sœur de Berval et vous: décidez tour à tour simplement, et si vous pensez différemment en quelque chose de conséquence, prenez-moi pour juge. Je suis ravie, ma chère fille, que vous possédiez votre âme en paix. Dieu ne vous a pas mise dans un état où il vous soit impossible d'être intérieure; et quand je vous ai vue dans la classe, il m'a paru que vous ne le perdiez pas de vue; conservez-le bien soigneusement dans les commencements ici; il viendra un temps où les occupations les plus vives ne vous éloigneront pas de lui. Je me porte mieux, mais je ne sais pas quand Dieu voudra que j'aie la consolation d'aller travailler avec vous.

1700. Elle fut l'une des quatre premières Dames de Saint-Louis, fit profession des vœux simples le 2 juillet 1686, et des vœux solennels le 11 décembre 1693. Elle était presque toujours employée aux classes, et succéda en 1695 comme première maîtresse des bleues à Mme de Loubert, qui quitta la maison.

———

66[1]. — DE L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

A MADAME DE FONTAINES, SUPÉRIEURE DE LA MAISON DE SAINT-LOUIS.

1695.

Je me suis fait lire avec un grand plaisir les *Conversations*[2] de Saint-Cyr; je ne trouve rien de plus sensé ni de plus divertissant. Si Mme de Maintenon y consent, je serai reconnoissant jusqu'à y mettre mes réflexions, s'il y a quelque chose qui mérite ma révision et ma censure. Je ne sais rien de plus propre aux enfants, pour leur insinuer la sagesse, et tout se sent dans ces écrits de la source dont ils viennent. Il faut former la raison des jeunes gens, les dresser aux devoirs de la vie civile, leur apprendre les bienséances que la religion approuve; et tout doit être, comme je le vois dans les écrits que vous m'envoyez, traité selon les lois de la philosophie du monde, mais rectifié par la piété et subordonné aux

[1] *Instruct. de l'évêque de Chartres,* p. 60 (Voir, sur ce manuscrit, la *Préface*).

[2] Les *Conversations* ou dialogues composés par Mme de Maintenon pour l'instruction des demoiselles de Saint-Cyr. — « Ces *Conversations*, dit Languet de Gergy, pleines d'esprit, de sentiment, de reparties vives et agréables, sont préparées pour chaque classe et proportionnées à l'âge des enfants. Le roi et les princes qui l'accompagnoient dans ses visites à Saint-Cyr goûtèrent beaucoup ces exercices, et Mme de Maintenon en prépara quelques-uns, où elle faisoit entendre aux uns et aux autres de bonnes vérités » (*Mém. manuscrits*, t. I). — Les *Conversations* ont été publiées en 1757, sous le titre de : *Loisirs de Mme de Maintenon*. M. de Montmerqué en a donné une édition nouvelle en 1828. Nous les publions à la suite des *Conseils aux jeunes filles qui entrent dans le monde*.

grandes règles du christianisme, où toute instruction de la jeunesse bien élevée doit toujours tendre comme à sa dernière fin, leur faisant entendre que nul effort de la raison, nulle étude de la morale ne peut nous mettre au-dessus de nos passions que la grâce de Jésus-Christ, comme il paraît par ces sages tant vantés des siècles passés; ce que je vois pratiqué avec grand soin dans les écrits judicieux que vous m'envoyez. C'est un grand secret que d'apprendre aux jeunes gens la sagesse en les divertissant.

67[1]. — INSTRUCTION DE L'ÉVÊQUE DE CHARTRES AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

5 janvier 1695.

... Aimez singulièrement le service des demoiselles; qu'elles soient continuellement sous votre garde le jour et la nuit; soyez toujours avec elles comme leurs mères et maîtresses, jamais comme des compagnes. Qu'elles prennent sous vous l'habitude de se contraindre : c'est un bien inestimable pour la jeunesse, naturellement ennemie de la règle et de la justice; elle en devient incapable dans un âge avancé.

68[2]. — AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

1696.

J'ai pensé à tout ce que nous dîmes hier sur l'é-

[1] *Instruct. de l'évêque de Chartres*, p. 26.
[2] *Recueil des Réponses*, p. 9.

faites de même quand vous voulez leur apprendre quelque chose. J'ai vu un écrit de ma sœur Marie-Constance à ses filles, où elle explique fort bien le silence que les maîtresses doivent garder entre elles, et la liberté de parler aux demoiselles. Votre cœur est bon, votre esprit est bien fait, vous aimez votre Institut; rendez-vous donc capable de servir à la gloire de Dieu. Saint François de Sales répond à une dame qui lui mandoit qu'elle ne pouvoit arrêter l'extrême vivacité de son esprit : « Il faut pourtant l'arrêter, ma chère fille. » Cet homme si condescendant ne se rend point là-dessus; et vous qui aimez tant ses écrits, vous voyez partout combien il prêche contre le trop grand empressement, même pour le bien. Bonjour, ma chère fille; je crois que j'en ai dit un peu trop pour votre perfection.

---

70. — EXTRAIT D'UN AVIS[1]

A LA CLASSE BLEUE.

(De la manière dont il faut écouter les lectures.)

1696.

Il faut écouter les lectures avec beaucoup de simplicité, s'édifier de ce qui est bon, et ne point raisonner sur ce que nous n'entendons pas, ou qui n'est point de notre goût. On ne sauroit s'empêcher de penser, mais au moins faut-il se taire et mettre les auteurs au rang du prochain, de qui on doit dire du

[1] *Recueil des Réponses*, p. 14.

bien quand on en veut parler, et garder le silence sur leurs défauts ou sur ce qui nous paroît tel.

---

74 [1]. — A MADAME DU PÉROU,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

16 mars 1696.

En entrant hier dans un dortoir, je vis des filles à qui on faisoit des *corps* [2] et dont la taille se gâte. Je crois, ma chère sœur, qu'il seroit bon que les maîtresses fissent une liste de celles-là et qu'elles travaillassent moins; on pourroit les employer à plusieurs autres choses, comme à la lingerie, au chœur; elles pourroient avoir des charges dans les classes, apprendre souvent ou montrer à lire, faire les commissions, et enfin tout ce qui ne seroit pas la couture, qui grossit leurs épaules. Il vaut encore mieux qu'elles ne sachent pas si bien travailler et qu'elles ne soient pas bossues.

Vous pouvez avoir toujours au chœur cinq *noires* de chaque côté, puisqu'il n'y a que cinquante-deux bleues et toujours quelques malades. Soyez libre et condescendante à donner du secours aux officières, soit des classes, soit des noires; rien n'est plus pressé chez vous que d'y entretenir la charité et l'union.

[1] *Lettres et Avis*, p. 150.

[2] Des *corps* de jupe, des *corsets*.

72[1]. — AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

Mars 1696.

L'Annonciation est la grande fête de cette maison : j'ai bien envie que nous la solennisions mieux que nous n'avons jamais fait. Vous honorerez Dieu et la Sainte-Vierge par l'attention de votre esprit et de votre cœur, et pour l'extérieur je vous prie de chanter leurs louanges. Vous n'êtes point assez touchées de ce bonheur qui n'est permis qu'aux religieuses. On m'a dit qu'il faudroit vous empêcher de porter des livres à l'église les jours de grandes fêtes, parce que c'est ce qui vous empêche de chanter ; mais j'espère que l'envie de vous acquitter de votre devoir, et de me faire plaisir, vous excitera plus que les punitions ; ne trompez pas la bonne opinion que j'ai de vous. Je vous prie d'envoyer des copies de ce billet aux autres classes, car il est pour toutes les demoiselles de Saint-Cyr, dont vous êtes les aînées.

73[2]. — A MADAME DU PÉROU,

MAITRESSE GÉNÉRALE.

18 avril 1696.

Je suis ravie, ma chère sœur, de vous voir aussi occupée de votre charge que vous l'êtes ; mais je vous conjure de ne pas vous abandonner au détail, de façon que vous négligiez de vous remplir de l'es-

[1] *Lettres et Avis*, p. 474.
[2] *Lettres et Avis*, p. 153.

prit de votre Institut. Vous goûtez tout ce qu'on vous en dit, cependant je ne vois point jusqu'ici que vous mettiez en usage tout ce qui vous est marqué. Souvenez-vous donc toujours que tout est fait pour les demoiselles et pour leur éducation, et que tout le reste y doit céder. Il faut que vos demoiselles travaillent; mais il faut encore plus qu'elles apprennent leur catéchisme et tout ce qu'elles doivent savoir; ne souffrez donc jamais qu'elles soient négligées sur les points principaux. Il faut qu'elles servent la maison, mais il faut aussi qu'elles soient servies en tout ce qui va à les veiller attentivement. On veut bien qu'elles plient tout le linge, qu'elles balayent l'église et le reste, mais en même temps on ne veut pas qu'elles manquent d'une sœur converse pour les servir, parce que c'est une personne de plus pour les observer. Il faut qu'elles aient du feu pour se chauffer, mais encore plus soigneusement de la lumière pour les éclairer. Ayez donc toujours, ma chère fille, devant les yeux la fin de votre Institut, et faites plutôt la cuisine vous-même que d'abandonner les demoiselles. Vous voyez qu'on n'a pas voulu les quitter pour l'élection [1] : y a-t-il une marque plus convaincante de la nécessité de les surveiller sans cesse? Ne refusez donc jamais aux maîtresses tous les secours qu'elles vous demanderont pour ce bien essentiel de votre maison, et craignez de répondre des péchés dont vous seriez la cause, en ne

[1] Pour l'élection de la supérieure. Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr* pour les règlements et constitutions de l'Institut.

tenant pas la main à l'observance de tout ce qui a été réglé. Il faut une converse professe aux deux grandes classes, et qu'elles ne changent que le moins qu'il sera possible. C'est à vous à solliciter auprès de votre supérieure pour les demoiselles, et c'est là leur grand intérêt; je veux dire le soin qu'elles ne soient jamais abandonnées à elles-mêmes. Vous êtes maîtresse générale et par là chargée de fournir aux dames particulières tout ce qui peut contribuer à l'éducation chrétienne de leurs filles. Vous êtes du conseil, et en cette qualité vous ne devez jamais perdre de vue la fin de votre Institut, et opiner dans cet esprit-là. Abandonnez toujours les petits intérêts en faveur des grands; vos grands intérêts sont cette éducation; sacrifiez-y donc tout le reste. Faites faire plus d'habits au dehors plutôt que de détourner vos demoiselles de leurs exercices pour les faire trop travailler; prenez plus de femmes de journée pour la lessive plutôt que d'ôter les sœurs des classes, pour ne pas diminuer celles de la lingerie; donnez à travailler au tapissier plutôt que d'y employer une Dame et une sœur au dedans, si cette Dame et cette sœur sont nécessaires aux demoiselles; appliquez enfin dans les occasions ce qui vous est dit et redit mille fois, *que tout doit céder aux demoiselles*. Qu'on ne dise point que c'est les gâter, que de leur faire voir tant d'égards et tant de soins : les soins sont pour qu'elles soient de bonnes chrétiennes, et qu'elles sachent ce qu'elles doivent savoir; les égards sont pour éviter tout ce qui peut les corrompre. Ce n'est pas par grandeur que vous les suivez partout, c'est par

défiance ; et vous abaissez bien cet air de grandeur quand vous les faites balayer votre maison et laver les écuelles. Sachez mêler ainsi ce qui peut les humilier avec ce qui peut les conserver pures et innocentes. Je prie Dieu de vous éclairer autant que vous en avez besoin.

74[1].—A MADAME DU PÉROU,

MAITRESSE GÉNÉRALE [2].

Ce 30 mai 1696.

C'est à vous, ma chère fille, à faire observer autant qu'il vous sera possible tout ce qui est contenu dans le *règlement* et l'*usage des classes* [3] : vous êtes pour soulager les maîtresses, pour les autoriser, pour soutenir les intérêts des demoiselles, et pour les faire traiter selon les intentions de notre fondateur ; mais trouvez bon que je vous aide à les bien entendre.

On vous a dit et écrit mille fois que tout est fait pour les demoiselles, et que ce qui les regarde doit toujours être préféré à tout le reste. Vous ne pouvez trop vous remplir de cette vérité. Les demoiselles sont chez vous ce que sont les pauvres dans les hô-

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 95. — *Lettres et Avis*, p. 157.

[2] Mme de Maintenon eut beaucoup de peine à faire comprendre aux jeunes religieuses de Saint-Cyr, qu'au lieu d'être perpétuellement en prières et en contemplations, elles devaient passer leur vie à s'occuper d'éducation, de surveillance et même de choses un peu mondaines. Les instructions qu'elle leur donna à ce sujet sont très-nombreuses. Voir aussi les *Lettres édifiantes*.

[3] Le *règlement* général de la maison et le règlement particulier ou *usage des classes*; tout cela était écrit et imprimé.

der à vue. Que cette sœur change rarement; il faut qu'elle connoisse les demoiselles pour en pouvoir rendre compte aux maîtresses, outre les raisons générales que vous avez d'éviter les changements fréquents qui causent toujours quelque désordre.

Il n'en est pas de même des noires que vous attachez aux classes. Comme leur personnage est contraignant et sérieux pour leur âge, il est bon de ne les pas laisser plus de trois mois. Donnez volontiers des demoiselles aux officières pour leur aider dans leurs emplois, pourvu qu'elles y soient gardées. Rien ne peut plus contribuer à leur santé, et à les rendre intelligentes. Ne laissez rien diminuer de la nourriture des demoiselles; demandez même quelquefois qu'on la diversifie un peu, afin qu'elles mangent mieux. Il faut non-seulement les nourrir, mais il faut qu'elles croissent, et tâcher de leur donner une bonne santé; mais évitez le plus que vous pourrez de fatiguer les dépensières en demandant des choses particulières et imprévues, et que les maîtresses n'oublient rien pour empêcher leurs filles d'être délicates. Mais ce que je ne puis assez vous recommander, ma chère fille, et ce que vous ne pourrez pousser trop loin, c'est le soin que les classes aient toujours le nombre de maîtresses qui a été réglé : *il faut que tout manque dans la maison plutôt que cet endroit-là;* et dès que vous vous trouveriez hors d'état de le soutenir, il faut en avertir vos supérieurs comme de ce qu'il y a de plus important chez vous; c'est là votre principale obligation. *Il vaut mieux que l'office manque que la garde des demoiselles*;

c'est ce dont je charge votre conscience à toutes, et la vôtre en particulier ; c'est ce dont vous répondrez à Dieu, c'est ce que je vous reprocherois devant lui si vous y manquiez, car il sait si j'ai rien oublié pour vous faire comprendre que c'est toute la fin de votre Institut.

Quand les maîtresses manquent, donnez des suppléantes, et que ces suppléantes donnent tout le temps dont on a besoin ; leurs autres emplois seront abandonnés, il est vrai, mais encore une fois, tout doit céder aux demoiselles. Que vous avez besoin, ma chère fille, que la droiture règne dans le gouvernement de votre maison ! Demandez-le incessamment à Dieu. Que les filles ont de pente à s'attacher aux bagatelles, et à négliger ce qui est essentiel ! Je prie Notre-Seigneur de vous conduire lui-même.

75[1]. — A UNE MAITRESSE DES CLASSES.

1696.

Je verrai les jaunes quand ma sœur de Saint-Aubin[2] me le permettra : je serai trop heureuse si je puis leur être donnée en punition ou en récompense ; vous savez que j'ai fort envie d'être utile à quelque chose. Je n'ai que des louanges à vous donner, ma chère fille ; vous faites des merveilles, vous êtes ferme, douce, grave, silencieuse, voilà tout ce qu'il

[1] *Lettres et Avis*, p. 320.

[2] Voir la note de la page 144. — Mme de Saint-Aubin était alors première maîtresse des jaunes. Les maîtresses changeaient de classe tous les ans ou tous les deux ans.

faut dans les classes, avec une entière union dans les maîtresses; avec cela vous gouvernerez vos filles tantôt mieux, tantôt plus mal, car il faut s'attendre à des inégalités là-dessus; mais si les maîtresses n'ont cette conduite uniforme et pleine d'intelligence les unes avec les autres, tout ira de désordre en désordre, et les classes deviendront impossibles. Non, ma chère fille, elles ne le sont pas plus que vous ne pensiez, et les demoiselles ne sont pas si difficiles. Songez que dans les filles de Sainte-Marie elles ne peuvent venir à bout de dix ou onze enfants, et que vous tenez cinquante filles de seize et dix-huit ans, qui ne sortent pas de leur place sans permission. C'est que Dieu vous assiste dans votre profession; demandez-lui son secours en tout; continuez comme vous commencez, et réjouissez-vous à la communauté, je vous en prie, vous en avez besoin.

76[1]. — A UNE MAITRESSE DES CLASSES.

1696.

Vous pouvez parler de ce qui se sera dit au parloir quand vous croirez le devoir faire, pour reprendre les demoiselles de ce qui s'y seroit passé, et si les choses étoient de conséquence, il faudroit en avertir la maîtresse générale. Les demoiselles, et surtout les grandes, doivent être très-modestes au parloir, et rien ne sied si mal à des filles que la fa-

[1] *Lettres et Avis*, p. 406.

miliarité, même avec les plus proches; ce n'est qu'une grossièreté de la mauvaise éducation, et qui ne fait rien au plaisir de voir les personnes que l'on aime.

Vous devriez bien me mander comment va la classe, et comment vous vous accommodez des règlements.

77[1]. — A MADAME DU PÉROU,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

5 août 1696.

Il est sans doute que la maîtresse générale doit former les demoiselles noires à toutes les vertus, et combattre tous leurs défauts. Quant aux exercices, il ne faudroit leur donner que communs, afin qu'elles soient plus en état de prendre la piété de la manière dont on le voudra dans les maisons où elles iront.

Vous trouverez aisément des pénitences selon leurs fautes; mais comme ce sont de grandes filles, il faut les prendre par la religion et par la raison. Je voudrois leur faire désirer l'oraison et les autres pratiques de piété, avant de les accorder, et en faire des récompenses, selon, comme vous le dites, que vous en serez contente. Il ne faut point faire de règles différentes pour celles qui ne veulent pas être religieuses; c'est à la discrétion de la maîtresse générale à en faire la différence. C'est trop souvent communier que de le faire tous les huit jours, à

[1] *Lettres et Avis*, p. 134.

moins que leur piété soit solide, ce qu'on juge par l'égalité de leur conduite.

Il ne faut point proposer d'austérités, mais seulement de les estimer, et il les faudroit accoutumer à plus de dureté pour leur corps; rien n'y peut plus contribuer que le travail.

Il ne faut point faire venir les bleues aux instructions; elles les entendront quand elles seront noires. Je crois que la fonction de maîtresse générale à l'infirmerie est d'aller voir les demoiselles, de s'informer à l'infirmerie de leur conduite, de les assister à la mort, de suivre les sacrements quand on les leur porte, de représenter à la supérieure ce qui manqueroit aux demoiselles. Il faut mettre tout cela en meilleur ordre que je ne vous le dis. La maîtresse générale doit, comme toutes les autres, rendre compte à la supérieure et prendre ses avis, mais non pas à chaque moment.

78[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Août 1696.

On m'a donné avis que les noires se dérangent dans les classes, dans les dortoirs, dans les infirmeries et le reste. Je n'en suis point surprise, et je ne les crois pas assez sages pour se maintenir quand on ne les observera pas de près. Les affaires générales nous occupent trop pour penser aux particulières, mais j'espère que nous sommes à la fin. Redonnez-

[1] *Lettres et Avis*, p. 136.

vous donc aux noires, je vous prie; c'est un corps qu'il faut conserver précieusement, et qui vous est absolument nécessaire. Celles des Dames sous qui elles servent ont grand tort de ne vous pas avertir directement de ce qu'elles font; il faut demander à Dieu sans relâche qu'il répande son esprit dans votre maison, et qu'on y agisse pour sa gloire uniquement.

79[1]. — A MADAME DU PÉROU.

1696.

Tout ce que vous dites est très-vrai, ma chère fille; mais le vrai remède est de mieux choisir les noires, et de ne pas compter sur deux mois de contrainte comme on fait quelquefois. Il ne faut prendre que les excellentes de dix-huit ans, ou celles qui voudroient être religieuses de Saint-Louis.

Il est vrai que la jeunesse est plus paresseuse qu'elle ne l'étoit autrefois, et qu'elle ne compte que la commodité. Nous voyons des personnes de quatorze ans qui aiment mieux se priver des plaisirs que d'avoir la peine de s'habiller. Ne vous rebutez jamais sur vos demoiselles; elles ont fait tant de progrès qu'il n'y a rien qu'on n'en puisse espérer.

Il est certain, ma chère fille, que vous devez en tout montrer l'exemple aux demoiselles, et vous mettre avec elles à tout ce que vous leur faites faire : si elles savonnent à la sacristie, la sacristine

[1] *Lettres et Avis*, p. 205.

doit savonner avec elles, et je ne comprends pas qu'on puisse faire autrement.

Je ne fais nul cas des inclinations des filles pour les maîtresses quand les maîtresses sont sages, et cette attention ne me feroit pas faire le moindre dérangement. Il faut leur apprendre à aimer raisonnablement, comme on leur apprend autre chose. J'ai aimé ma maîtresse jusqu'à lui écrire toutes les semaines, tant qu'elle a vécu, ce qui a duré douze ou quinze ans, et j'étois dans le grand monde : cela n'est que l'effet d'un bon cœur. Tout consiste chez vous, ma chère fille, dans la sagesse des Dames; avec cela tout ira bien; sans cela nous avons beau faire des règles, nous ne ferons rien qui vaille.

80[1]. — A M. LE MARQUIS DE DANGEAU[2].

Ce 26 octobre 1696.

Il est vrai, monsieur, qu'on est ravi d'entendre parler de la princesse, et que tout ce qui revient de votre petite cour nous donne une grande impatience

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, 123e lettre. — *Lettres agréables*, p. 1104.

[2] Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, né en 1638, mort en 1720. C'est l'auteur du Journal manuscrit de la cour de Louis XIV. La paix ayant été signée avec le duc de Savoie, la fille de ce prince dut épouser le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, et le marquis de Dangeau fut nommé chevalier d'honneur de la princesse, qui n'avait que dix ans, et chargé de l'aller chercher à la frontière de France. Comme Mme de Maintenon devait élever la jeune duchesse, Dangeau lui rendait compte de son voyage.

de la voir unie à la nôtre. Si la princesse ne se dément point, nous serons trop heureux d'avoir à former un si beau et si bon naturel. Je suis ravie de savoir qu'elle est enfant, parce qu'il me semble que ceux qui sont trop avancés demeurent pour l'ordinaire. Tout ce qui revient de ses occupations me paroît parfait, et si on continue ce mélange de jeux d'esprit, de jeux d'exercice, et de quelques leçons un peu plus sérieuses, il n'y aura rien qui ne soit utile. Le jeu *à la madame* peut l'accoutumer à la conversation et à bien parler, les *proverbes* à entendre finement; le *colin-maillard* contribuera à sa santé, les *jonchets* à son adresse; enfin tout me paroît bon, et d'autant plus qu'elle fait toutes ces choses-là avec des personnes raisonnables qui peuvent l'instruire en la divertissant. C'est un grand plaisir de pouvoir renvoyer la femme de chambre et le médecin sans les fâcher. Adieu, monsieur le marquis, je me sens de la joie de me retrouver en quelque manière dans la même maison que vous, et j'espère un peu plus de commerce avec Mme de Dangeau [1] que par le passé.

---

81 [2]. — A MADAME DE BERVAL,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

Ce 21 janvier 1697.

Je vous écrivis l'autre jour un mot sur ce qui me

[1] Une des amies de Mme de Maintenon (Voir la Correspondance générale).

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, 122e lettre. — *Lettres et Avis*, p. 171.

parut le plus pressé ; il faut que je vous entretienne un peu plus à mon aise aujourd'hui. Vous voilà, ma chère fille, dans une des plus grandes places de la maison ; l'expérience, la sagesse et la vertu, auroient dû être formées avant d'être en place [1] ; mais la nécessité ne nous laisse pas agir avec autant de prudence que nous le voudrions; justifiez-nous, ma chère fille, par votre conduite, et ne cessez pas de prier pour obtenir les grâces qui vous sont nécessaires. Conduisez bien vos noires, et ne vous commettez pas avec les maîtresses des classes; prenez plus d'autorité sur la rouge, mais une autorité douce ; appuyez-vous sur votre supérieure et sur moi, disant toujours : Notre mère vous mande de faire telle chose ; Mme de Maintenon dit de faire de telle façon. Lisez et relisez les règlements pour aider à la supérieure à les faire observer ; observez-les vous-même, c'est la meilleure manière pour persuader. Ma sœur Marie-Constance [2] est un bon conseil pour vous ; soyez dans une parfaite union avec celles qui composent celui (le conseil) de la maison [3] ; nous l'avons formé de celles que j'ai cru qui m'entendent le mieux, qui ont plus mon esprit, puisqu'on le veut compter, quelque peu qu'il le mérite ; qui considèrent plus les demoiselles ; mais surtout qui sont les

[1] Mme de Berval n'était âgée que de vingt-huit ans.

[2] Voir la note de la page 123.

[3] La maison de Saint-Louis était administrée à l'intérieur par un conseil dit *du dedans* et composée de : la supérieure, l'assistante, la maîtresse des novices, la maîtresse générale des classes, la dépositaire. Ces officières étaient élues ordinairement pour trois ans (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. VIII).

plus attachées à la supérieure, et les plus éloignées de ces malheureuses opinions qui nous font tant de mal et dont je crains tant les suites[1]. Il est malheureux, ma chère fille, qu'une des premières de la communauté donne l'exemple d'avoir un confesseur particulier ; je ne veux point vous trop contraindre, vous le savez bien, mais je voudrois qu'il n'y eût rien à reprendre en vous et que vous fussiez conduite par quelqu'un de ceux qui nous conduisent tous. En attendant que Dieu vous fasse faire ce qu'il lui plaira, ne traitez avec votre confesseur que les affaires de votre conscience, et ne lui parlez point de celles de la maison ; il en est revenu souvent des choses qui ont tombé sur vous. Soyez circonspecte en tout, ma chère fille ; allez doucement, comptez que tous les yeux sont sur vous, instruisez-vous peu à peu de votre charge pour y suivre l'ordre qui, je crois, y est établi. Si on fait des injustices aux demoiselles, avertissez-moi avant de vous en plaindre ; soyez en garde contre votre générosité et libéralité naturelles ; il faut que les vertus s'accommodent avec la pauvreté que vous avez vouée ; ouvrez les yeux sur tout ce qui se passe pour faire des avertissements ; mais n'en faites point sans le conseil de ma sœur Marie-Constance. Aimez qu'on vous avertisse, ouvrez les yeux sur vos novices et postulantes ; mais ne formez pas vos avis sur une seule action. Saint François de Sales dit qu'un homme peut être ivre sans être ivrogne ; appliquez cette règle à tout ; mais rien

[1] Le quiétisme, qui causa de grands troubles à Saint-Cyr (Voir l'*Histoire* de cette maison, ch. x).

n'est si important que les sujets à recevoir. Adieu; je sens bien en cette occasion le zèle que j'ai pour votre maison et l'amitié que j'ai pour vous; il y a aussi peut-être un peu d'amour-propre qui me fait désirer que mon choix soit approuvé. Cette lettre ne doit être que pour vous [1].

82[2]. — A UNE DAME DE SAINT-LOUIS.

1697.

Je pense comme ma sœur de Loubert et vous sur les retraites, et je suis très-persuadée que toutes ces pratiques de piété doivent être désirées et demandées; c'est assez, ce me semble, d'en avoir réglé une tous les ans pour leur donner l'occasion de rentrer en elles-mêmes et d'entendre les instructions qu'on leur fera; mais de recommencer à toutes les grandes fêtes, c'est les lasser et les rebuter en voulant les attirer. On doit suivre l'esprit de l'Église, leur expliquer la fête qui approche; vous savez ce que j'ai toujours dit là-dessus : on peut bien leur donner un peu plus de silence la veille de ces jours-là, et un peu plus de temps pour prier, encore voudrois-je qu'elles le demandassent. Je n'ose rien décider en particulier sur les communions : ce que vous proposez est fort de mon goût; cependant, il faut consulter tant de personnes et on pense si différem-

[1] La plupart des lettres de conseil ou de piété que Mme de Maintenon écrivait à chaque Dame de Saint-Cyr étaient, en réalité, pour toute la communauté.

[2] *Lettres et Avis*, p. 245.

ment, que je n'ose rien avancer, aimant beaucoup mieux me soumettre que de soumettre par autorité ou par complaisance.

83[1]. — A MADAME DE BERVAL,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

(Elle lui donne des avis par rapport aux demoiselles.)

Février 1697.

Que puis-je répondre à votre lettre, ma chère fille, et que pourrois-je dire que je n'aie dit et écrit cent fois? mais puisque vous le voulez, je vous dirai encore qu'il faut bien se garder de punir toutes les fautes de vos filles : les pénitences deviendroient communes et ne feroient plus d'impression. Il faut laisser passer beaucoup de fautes sans faire semblant de les voir; il faut quelquefois les punir en marquant qu'on les voit, faire semblant de les écrire, prendre un air sérieux sans dire un mot : il y a des filles mortifiées par un ton, par un geste. Il faut, en d'autres temps, les reprendre en public; une autre fois, les corriger en particulier par des avis de piété; enfin, il n'y a rien où il ne faille plus de diversité; on ne peut là-dessus faire des règles, le bon sens en doit décider.

Poursuivez soigneusement le vice; soyez patiente pour les fautes de jeunesse; soyez ferme pour celles qui troublent l'ordre de la maison. Il est vrai qu'il

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 318. — *Lettres et Avis*, p. 246.

faut que vos filles fassent ce qui est marqué, c'est-à-dire qu'elles se couchent à l'heure réglée et qu'elles y dînent; mais pour le silence, il faut prendre ce que l'on peut; les religieuses y manquent et vous voulez que les enfants y soient exacts. Les maîtresses doivent vous avertir de tout en particulier, mais c'est à elles à s'accommoder à vous, soit que vous punissiez ou que vous ne punissiez pas. Il me semble que vous êtes douce et ferme, c'est ce qu'il faut, et c'est la conduite de Dieu, ferme dans la fin où il faut toujours aller, douce dans les moyens dont il faut se servir, selon les occasions, selon les besoins, selon les temps. Ayez donc toujours pour fin le salut de vos filles; mais servez-vous tantôt de sévérité, tantôt de la douceur, et sans cesse de la patience. Vous avez très-bien fait de leur donner des récréations; voici un temps de relâchement, et il faudroit de fortes raisons pour les retrancher; elles entreront ce carême dans la pénitence. Il faudra être plus rigide pour le silence, pour le travail et pour tout ce qui peut les faire entrer dans l'esprit de l'Église.

Ayez du courage, ma chère fille, vous êtes très-bien placée, puisque vous l'êtes par l'obéissance; demeurez en paix. Si ma sœur de N... ou ma sœur de N... (c'étoient des novices) font des fautes, avertissez ma sœur Marie-Constance et profitez du temps que nous avons encore pour former nos filles. Prenez garde à ma sœur de Berval[1] : je crains qu'elle n'entre pas assez dans le besoin des officières quand elles

[1] Maitresse générale des classes.

demandent des demoiselles pour leur aider : il faut être charitable et condescendante là-dessus quand on ne vous demande pas toujours les mêmes, et qu'on ne les tire pas souvent de leur classe. Mettez-vous en la place des autres et faites comme vous voudriez qu'on fît pour vous. Réjouissez-vous toutes les fois que vous le pourrez : vous êtes trop silencieuse aux récréations et vous avez besoin de vous délasser ; donnez-vous après cela tout entière à l'œuvre de Dieu. Tâchez d'avancer celles qui vont vous quitter les premières ; c'est une pureté d'intention dont il faut être capable si vous voulez être une Dame de Saint-Louis. Adieu, ma chère fille ; je suis à votre service pour tout ce qui me sera possible.

84[1]. — A M. LE MARQUIS DE DANGEAU.

Mars 1697.

Il n'y a pas de sottises dont je ne sois capable, monsieur, quand je croirai qu'elles seront utiles à notre princesse. J'ai fait autrefois à Saint-Cyr de petites *Conversations* [2] pour instruire les demoiselles en les divertissant, voyez si vous pourriez lire celle-ci tantôt[3] ; la princesse est sujette à un petit rire forcé qui est désagréable, et peut-être ce qui est dans cet écrit lui sera bon ; mais pour l'envelopper, il faut lire ce qui est sur *la raillerie* [4]. Elle sait bien

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, 130e lettre. — *Lettres agréables*, p. 1123 (Voir, sur ce manuscrit, la *Préface*).
[2] Voir la note de la page 146.
[3] Cette Conversation a pour titre : *Sur les agréments*.
[4] *Conversation* XVI.

que tout cela est fait pour Saint-Cyr, ainsi il ne lui en faut pas faire de mystère [1]. Je m'adresse à vous, monsieur, avec grande confiance, connoissant votre cœur en tout, et en particulier pour la princesse. Il n'est pas nécessaire de vous prier de ne montrer cet écrit qu'à celles qui seront auprès de la princesse et de ne le laisser à personne.

85[2]. — A MADAME DE BERVAL,

MAITRESSE GÉNÉRALE.

Mai 1697.

Joignez à tout ce que Dieu vous inspire une profonde paix et une grande patience dans le bien que vous désirez; il faut attendre les moments; ne croyez point que mes conseils puissent vous garantir d'avoir besoin de ne rien demander à l'avenir : on ne peut prévoir les temps et les circonstances dans lesquelles vous vous trouverez. Ce que je sais bien, c'est que rien ne vous mettra plus en sûreté des nouveautés que l'union qui sera entre vous; on ne vous proposera rien tant que vous serez toutes d'accord; croyez donc que vous ne pouvez rien faire de meilleur que de contribuer à cette union et à la dépendance pour la supérieure.

Je ne crois pas qu'il faille faire de nouvelles règles pour le parloir des demoiselles; l'inconvénient d'y être un peu trop longtemps n'en vaut pas la

[1] On sait que la duchesse de Bourgognè venait très-souvent à Saint-Cyr et y reçut en grande partie son éducation.

[2] *Lettres et Avis*, p. 271.

peine. Leurs visites deviendront tous les jours plus rares : la cour ne sera pas toujours à votre porte ; les parents espèrent quelques plaisirs de ma part ; quand tout cela manquera, on ne viendra guère chercher vos grilles, à moins que vous ne voulussiez vous-même attirer la compagnie.

Les délicatesses sont grandes chez vous, mais il faut tolérer bien des choses ; la vertu croîtra et j'espère que la mollesse diminuera ; il vaut mieux que les supérieurs soient trop compatissants que trop rigoureux là-dessus. Vous devez, en toile, en habits, et en nourriture, vous conformer le plus qu'il est possible aux demoiselles. Il est vrai qu'elles seront toujours jeunes et que vous deviendrez vieilles ; mais il est vrai aussi que vous serez toujours religieuses et qu'elles seront toujours séculières.

Il est vrai aussi que je ne cesse de prêcher la régularité et les récréations ; je suis persuadée que l'un contribue à l'autre, si vous êtes de bonne foi dans les classes et dans les autres charges, si vous y donnez toute votre application et tous vos soins, si vous y gardez le silence.

Il est certain que vous avez besoin de délassements assez fréquents, et que si vous n'en prenez que par l'ordre de vos supérieurs, ils ne vous feront pas de mal ; au contraire, vous reprendrez tous vos devoirs avec plus de courage et de ferveur, comme les voyageurs qui marchent bien mieux après s'être un peu reposés. On ne peut trop compter sur la foiblesse humaine, et vous vous tromperez souvent si vous jugez des autres par vous-même. Dieu vous

comble de grâces présentement; il vous fera sentir peut-être quelque jour votre foiblesse; ce que je pense là-dessus n'est point pour un besoin présent, c'est pour toujours.

Vous ne vous êtes point trompée sur ce que je pense pour la trop longue convalescence des demoiselles; j'y ai toujours trouvé trop de délicatesses; votre expérience vous rendra plus ferme.

Je n'ai jamais prétendu qu'on fasse céder la règle aux relâchements des demoiselles : il faut toujours qu'elles se taisent au son de la cloche et dans les marches, mais je ne voudrois pas qu'on épluchât trop pointilleusement une fille qui dit une parole, et c'est dans ces occasions que je voudrois ne pas tout voir et ne pas tout entendre. Quant aux réponses des demoiselles aux maîtresses, je punirois sévèrement tout ce qui ne seroit pas conforme au respect qu'elles vous doivent. Combien de fois vous ai-je dit que vous deviez les élever en mères, et qu'elles doivent vous respecter en enfants? Souffriroit-on qu'une fille dît en parlant de sa mère : « Elle est plaisante de dire que je parle? » Il n'y a point de petites fautes en pareil cas, mais comptez que vous ne serez jamais respectées que vous ne soyez respectables, et que vous ne le serez que lorsque les demoiselles vous verront faire votre devoir sans y manquer jamais. Comment respecter une maîtresse qui se cache de ses supérieurs et qui fait autrement en leur présence que lorsqu'ils n'y sont pas?

Les maîtresses doivent préférer l'instruction des

filles à tous les bonnets et autres ouvrages...... Adieu, je vais dîner.

86[1]. — A M. LE MARQUIS DE DANGEAU.

21 juin 1697.

Il est bizarre de vouloir faire de vous un précepteur; mais vous êtes capable de tout pour le bien, et vous en pourrez plus faire à la princesse que tous les maîtres du monde. Je crois qu'il faudroit lui faire tous les jours deux leçons, l'une de la fable, et l'autre de l'histoire romaine. Vous savez mieux que moi, monsieur, qu'il ne faut point songer à la faire savante, on n'y réussiroit pas; il faut se borner à lui apprendre certaines choses qui entrent continuellement dans le commerce des plaisirs et de la conversation; nous avons déjà traité ce chapitre. Je voudrois que mademoiselle d'Aubigné apprît les mêmes leçons, pour lui en pouvoir parler le reste du jour; les dames le peuvent faire aussi, et si vous pouvez nous donner une heure par jour, je crois qu'elle saura bien des choses qui lui seront utiles et agréables. J'ai cherché Coeffeteau[2], parce que les chapitres sont courts, et notre princesse n'aime pas ce qui est long; il faut achever *Théodose*[3]. Si vous voulez faire un petit projet, je le ferai

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, 132e lettre. — *Lettres agréables*, p. 1117.

[2] Dominicain qui a écrit une histoire de l'empire romain depuis Auguste jusqu'à Constantin.

[3] *Vie de Théodose*, par Fléchier.

suivre, et l'apprendrai moi-même, pour le faire répéter. S'il n'y a rien de dangereux ni de trop libre dans les métamorphoses et les fables, je vous supplie d'en faire acheter les livres ; mais si on ne doit pas les laisser dans les mains de la princesse et de ma nièce, il vaut mieux nous en tenir à ce que vous nous en direz. Quand vous trouverez l'occasion de lui faire un portrait de quelque princesse bien jolie, modeste, précieuse, délicate, s'attirant le respect, ne le manquez pas, s'il vous plaît ; je crains qu'on ne se conforme à la grossièreté de notre siècle. Tout ceci demeurera entre nous..... Je suis obligée de finir.

87[1]. — A MADAME DU PÉROU,

SUPÉRIEURE.

15 septembre 1697.

Je ne sais si j'aurai le loisir et la patience de vous répondre sur la maîtresse générale, car c'est un chapitre que nous avons traité cent fois. Il est très-vrai que les périodes précises de M. Tiberge[2] donnent beaucoup à la maîtresse générale, mais comme il n'y a point d'écrits qui ne puissent être expliqués plus ou moins fortement, ce sera la pratique qui établira cette charge, et l'intention des fondateurs.

[1] *Lettres et Avis*, p. 175.

[2] C'était lui qui avait corrigé, à l'époque de la réforme de Saint-Cyr, les constitutions et les règlements.

Vous savez que je suis très-fondatrice de la maîtresse générale et que c'est une charge que j'ai créée; j'ai fini son règlement par un article qui dit « qu'elle est chargée des demoiselles quand elles sont hors des classes, » voulant que les maîtresses y soient toujours.

Le peu d'expérience de nos jeunes sœurs, leur docilité, le zèle de ma sœur de Berval, son intelligence sur les règlements, ont été cause qu'elle fait beaucoup de choses que je vous ai dit souvent qu'elle ne devroit pas faire; elle n'est pas assez respectée ni assez crainte, parce qu'on la voit trop souvent.

Il faudroit qu'on menaçât d'elle et qu'on la promît dans les classes. Par exemple, une première maîtresse est malcontente des filles, elle a épuisé toute son autorité : il faut avoir recours à celle de la maîtresse générale et la faire venir pour quelque forte réprimande ou pénitence.

Une maîtresse est contente de sa classe et veut lui faire un grand plaisir, elle prie la maîtresse générale de venir encourager et louer les demoiselles, ou leur annoncer quelque belle récréation, ou récompense. Du reste elle doit tenir la main à ce que les demoiselles aient tout ce qui est réglé, et s'il faut y retrancher ou ajouter, il faut aller à la supérieure.

Vous voyez bien, ma chère mère, que si les maîtresses des classes se tenoient à la règle, elles n'auroient pas tant affaire à la maîtresse générale. Ce n'est point à elle à savoir ce que font les maîtresses

ni à les reprendre, mais elles doivent entre elles se faire des avertissements. Ce n'est point à la maîtresse générale à se mêler des demoiselles quand elles vont à l'infirmerie; tout doit se passer entre les maîtresses des classes qui les envoient, et les infirmières qui les reçoivent; elles les mettent où elles veulent, elles les renvoient quand elles le jugent à propos, et si elles ont des embarras, comme celui de cette année, ou approchant, elles vont prendre les ordres de la supérieure; la supérieure, pour se soulager, peut envoyer la maîtresse générale pour chercher des expédients, mais comme une autre, car cela n'est point de sa charge.

88[1]. — A MADAME DE BERVAL.

7 novembre 1697.

C'est très-bien, ma chère fille, de porter à la religion celles que la situation de leur fortune et la foiblesse de leur naturel exposeront davantage aux dangers du monde! Une Puidebar[2] seroit bonne à ôter au démon. Je ne désapprouverois pas que les noires fissent quelques austérités; mais il faudroit qu'elles le demandassent, qu'elles fussent secrètes, et que vos permissions fussent rares. Arrêtez tout court les *conversations*[3] des demoiselles, elles n'ont

[1] *Lettres et Avis*, p. 191.
[2] « C'était une demoiselle d'une rare beauté » (Note du manuscrit).
[3] Des dialogues que composaient les demoiselles, à l'imitation de ceux qu'avait faits Mme de Maintenon.

pas assez d'expérience pour rien dire de bon : ce seroit une perte de temps et de papier qui les exciteroit sur l'esprit et rendroit orgueilleuses celles qui y réussiroient le mieux. Ce que vous m'avez envoyé est aussi joli que des personnes de cet âge-là le peuvent faire; mais, encore une fois, ne laissons pas rentrer les écritures chez vous, supposé qu'elles en soient sorties[1]. Je compte les jours, ma chère fille; mille amitiés à toutes les miennes.

[1] En effet elles n'en étaient point sorties, et Mme de Maintenon elle-même ne l'eût pas voulu. Voici ce que dit à ce sujet Mme du Pérou dans les *Mémoires des Dames de Saint-Cyr :* « Mme de Maintenon, qui avoit pris à cœur que nous déracinassions ce fonds d'orgueil qu'on voyoit dans nos demoiselles, ne cessoit de nous exhorter à leur donner une éducation simple et chrétienne, comme plus proportionnée à leur état et à leur fortune; elle nous rebattoit souvent de prendre garde à ne pas réveiller en elles la démangeaison de savoir; elle avoit une telle crainte là-dessus, qu'elle étoit fort attentive à ne donner ni livres ni écrits qui pussent tant soit peu favoriser la curiosité... Ce n'est pas qu'il faille prendre à la lettre tout ce que Mme de Maintenon fit dans ce temps-là, ni tout ce qu'elle a écrit sur ce sujet. On avoit trop donné dans le goût de l'esprit; elle vouloit ramener à une plus grande simplicité et corriger les défauts dans lesquels ce goût avoit fait tomber; mais son intention n'étoit pas qu'on tînt toute la vie les demoiselles dans cet abaissement, où elle jugea à propos de les mettre pour un temps. Ce fut seulement pour laisser tomber tout à fait ce qui avoit servi de sujet à leur vanité, et prendre ensuite le milieu entre trop donner de matière à l'orgueil et les tirer de la grande ignorance où sont les filles qui n'ont rien vu qu'un couvent ou rien entendu que des leçons de catéchisme ou la vie des saints; elle vouloit donc bien qu'on leur dît ou qu'on leur lût autre chose.... etc. »

89[1]. — AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

(Pratiques pour le temps de l'Avent.)

Décembre 1697.

Pour bien entendre et pour profiter du mystère de Noël, il faut renaître avec Jésus-Christ pour souffrir et pour mourir avec lui; renaissez avec Notre-Seigneur; honorez sa naissance en devenant aussi simples et aussi obéissantes que les rouges; souffrez avec lui, en lui offrant les austérités de votre état; soyez patientes dans le froid et dans vos assujettissements.

En attendant que vous mouriez effectivement, mourez à la vanité et à la légèreté de notre sexe; mourez à la vanité en ne songeant point à parer l'homme extérieur, qui est le corps et l'esprit, mais l'homme intérieur, en l'ornant de toutes les vertus; mourez à la légèreté, en vous recueillant davantage et en gardant un profond silence dans les temps marqués pour honorer celui du Verbe dans le sein de Marie.

J'espère que vos maîtresses me diront à Noël que vous avez passé l'Avent sans qu'elles aient vu une désobéissance, et que toute la maison sera édifiée de votre silence. Priez pour le Roi et pour le mariage de la princesse[2].

[1] *Lettres et Avis*, p. 472.
[2] La duchesse de Bourgogne, dont le mariage fut célébré le 27 décembre 1697.

90[1]. — A MADAME DE SAINT-PÉRIER[2],

MAITRESSE DES BLEUES.

(Qu'il faut faire des demoiselles de parfaites chrétiennes et de bonnes séculières.)

1698.

Je n'ai rien à vous souhaiter de particulier, ma chère fille, si ce n'est que vous sachiez joindre la vie intérieure absolument nécessaire pour le salut, à la vie active absolument nécessaire pour votre Institut. Gardez donc la présence de Dieu le plus que vous pourrez ; mais ouvrez les yeux sur vos filles, et occupez-vous de leur instruction non religieuse[3], car elles n'y sont pas appelées ; faites-en de bonnes chrétiennes ; attaquez leur humeur, c'est ce qui a le plus besoin d'être éprouvé. J'ai peur que vous ne craigniez trop de les fâcher. Il ne faut pas, en effet, les pousser trop loin, ni vouloir de sang-froid les fâcher ; mais il faut rompre leur volonté, et si cela les fâche, vous les connoîtrez par là, et vous les traiterez le mieux que vous pourrez. Je ne sais si vous pratiquez ce que ma sœur de Loubert faisoit, de s'occuper davantage des douze plus âgées ; il est impossible d'avoir un soin tout à fait égal de soixante filles. Priez beaucoup pour elles dans votre retraite ; je me flatte que je n'y suis pas oubliée.

[1] *Lettres et Avis*, p. 348.

[2] Gabrielle-Françoise de Bandeville de Saint-Périer fit profession le 20 mars 1697 et mourut en 1712, âgée de trente-sept ans. elle fut continuellement attachée aux classes.

[3] C'est-à-dire non relative à la vie religieuse.

91[1]. — A LA MÊME.

(Qu'il faut agir avec bonté et avec fermeté à l'égard des demoiselles.)

Avril 1698.

Ne soyez pas pointilleuse pour épier toutes les fautes de vos demoiselles, et ne parlons plus de ce qui s'est passé à la semaine sainte; Dieu l'a permis, et a trouvé les choses selon sa volonté. Ce qui est sûr, c'est que vous êtes véritablement religieuse, et qu'il faut affermir votre établissement par une solide piété; vous avez des secours de tous côtés proportionnés à vos besoins.

Lisez et relisez les écrits de M. l'abbé de Fénelon; soyez en garde contre votre promptitude; il est vrai que vous êtes naturellement sévère, cela est bon jusqu'à un certain point. Soyez ferme, grave et silencieuse, à la bonne heure; cette conduite vous fera estimer et craindre par les demoiselles beaucoup plus que les pénitences.

Souvenez-vous toujours qu'il ne faut pas tout voir, et que plus les punitions seront rares, plus elles feront d'effet; apprenez à distinguer les fautes qui sont de conséquence, de celles qui n'en sont pas. Adieu, madame; demandez à Notre-Seigneur des lumières, il ne vous les refusera pas.

[1] *Lettres et Avis*, p. 241.

92 [1]. — AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Qu'il ne faudra jamais diminuer le nombre de deux cent cinquante demoiselles sous quelque prétexte que ce soit, sinon en cas d'absolue nécessité, et par ordre du Roi [2].)

Ce 1er août 1698.

L'évêque de Chartres a jugé à propos, mes chères filles, que j'écrivisse quelque chose de ce qui s'est passé dans les premières années de votre établissement, et que j'ai suivi en tout de plus près que personne, par l'intérêt particulier que j'y ai pris.

Bientôt après que, selon l'intention du Roi, la maison fut remplie de demoiselles, on se trouva embarrassé et chargé du grand nombre, et encore plus de leur âge, qui, vers les dernières années, devient celui de tous le plus inquiet et le plus dangereux, les filles s'ennuyant de la clôture, de la règle et des mêmes exercices qu'elles pratiquent depuis si longtemps. Les personnes les plus vertueuses et expérimentées qui vous aident dans tous vos besoins craignirent qu'à l'avenir les demoiselles ne fussent même plus difficiles à contenir qu'elles ne le sont présentement. Après plusieurs difficultés et réflexions sur cette matière, on jugea à propos d'assembler ce qu'on connoissoit de meilleur et de plus capable pour examiner cette affaire et prendre enfin

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, lettre 170. — *Lettres et Avis*, p. 11.

[2] Les charges de la maison étant devenues plus grandes qu'on n'avait cru d'abord, il fut question de diminuer le nombre des demoiselles; mais le roi aima mieux augmenter la dotation annuelle de trente mille livres.

une résolution. Toutes les raisons pour et contre furent discutées avec le loisir et l'attention nécessaire, et enfin on conclut que la charité d'élever et d'instruire les filles jusqu'à quinze ou seize ans seroit bien peu de chose, si on les renvoyoit dans le monde à l'âge le plus périlleux; qu'à la vérité la peine de les garder jusqu'à vingt ans seroit bien grande, mais que cette peine éviteroit bien des péchés; que les filles ont l'esprit presque formé à vingt ans; que la plus grande jeunesse est passée, et que le plus grand bien demandoit de s'en tenir à la fondation, sans proposer au Roi aucun changement. On n'a donc plus pensé à rien par rapport à l'âge, mais on est revenu plusieurs fois pour diminuer le nombre par deux raisons : l'une, que la subsistance n'étoit pas assez forte, et l'autre, qu'il n'étoit pas possible de veiller assez exactement une si grande quantité de filles. Je l'ai représenté plusieurs fois au Roi par déférence au sentiment des autres; mais Sa Majesté ne l'a point voulu, et a mieux aimé ajouter trente mille livres de rentes pour suppléer à ce qui manqueroit à votre fondation. Il faut que je rapporte ici un exemple bien convaincant de la fermeté de sa volonté sur le nombre de deux cent cinquante demoiselles qu'il veut faire élever chez vous.

Dans la nécessité où l'on se trouve présentement de changer les combles de la maison [1], j'ai proposé

[1] Ils étaient bâtis en *mansarde* et se trouvaient déjà à moitié pourris : on dépensa à les refaire trois cent mille livres (*Mém. des Dames de Saint-Cyr*, ch. XXVII).

au Roi d'être quelque temps sans recevoir de demoiselles, afin d'être moins embarrassé pour leur trouver du logement, quand il faudra travailler au leur; il n'a jamais voulu y consentir, disant qu'on s'accoutumeroit à avoir moins de filles que la fondation ne porte, et qu'il ne vouloit pas donner cet exemple, quelques raisons qu'il y eût de le demander. Je vous marque ceci pour vous faire comprendre combien vous frustrerez l'intention du Roi si jamais vous diminuez le nombre des demoiselles. Quant à la vigilance, l'expérience vous fait voir tous les jours que cinquante personnes ne sont guère plus difficiles à gouverner que trente, les exercices et les instructions se faisant en général.

Ceux du dehors ont peine à comprendre avec quelle facilité vous conduisez ce grand nombre de filles, et cette facilité augmentera tous les jours si vous vous donnez à votre devoir sans réserve. Je sais qu'il y a eu des désordres et qu'il y en aura peut-être encore de temps en temps; mais je sais aussi qu'il s'en trouve partout où il y a de la jeunesse, en quelque petit nombre même qu'elle soit. Il y a une raison décisive à laquelle il faudra toujours se rendre : c'est que ce nombre de deux cent cinquante vous est marqué dans votre fondation, et que c'est l'intention ferme du Roi; que l'abbaye de Saint-Denis[1] vous est donnée à cette intention, et que vous ébranlerez le fondement de votre établissement,

[1] Le titre d'abbé de Saint-Denis avait été aboli et ses biens avaient été donnés à la maison de Saint-Cyr, quand cet Institut fut fondé.

quand vous fournirez ce prétexte à ceux qui voudroient vous ôter l'abbaye de Saint-Denis. Il n'y a que l'impossibilité de nourrir des demoiselles qui en pût faire diminuer le nombre; mais il faudroit pour cela que vos biens fussent considérablement diminués, que vous le représentassiez au Roi, à votre conseil du dehors et du dedans, à votre évêque, à vos supérieurs, et encore plus à Dieu, qui jugera vos intentions. Ne pensez donc plus à rien changer, mais à bien conduire l'œuvre que Dieu met entre vos mains.

On a cru qu'un des meilleurs moyens pour vous en bien acquitter étoit de vous donner le pouvoir de vous défaire de celles des demoiselles dont l'esprit seroit dangereux. Il faut les observer dès leur plus grande jeunesse, pour voir si elles se corrigent, et c'est à quoi vous devez travailler avec la vigilance qui vous a été si souvent recommandée; mais quand vous verrez une fille qui a mal fait dans toutes les classes, dont le naturel est mauvais, l'esprit séditieux, ennemi de la règle, qui communique ses peines, qui veut entraîner les autres, vous ne devez pas la laisser monter aux bleues. Ne vous faites point là-dessus une fausse charité, et considérez que si vous êtes cause de la sortie d'une fille, vous l'êtes aussi de l'entrée d'une autre, et que les exemples de sévérité sont d'une grande utilité dans le gouvernement. Vous êtes maîtresse absolue sur cet article : elles n'auront ce que le Roi leur a donné [1] qu'à

[1] Le Roi venait de faire une dotation spéciale de soixante mille

condition de vous satisfaire et de demeurer avec vous jusqu'à vingt ans. La manière d'appliquer ce dernier bienfait du Roi vous sera marquée dans une instruction particulière.

93[1]. — A MADAME DE BERVAL,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

(Qu'il faut exciter les demoiselles à avoir du courage.)

4 août 1698.

J'ai oublié, dans ma dernière lettre, de vous parler du courage : c'est un endroit essentiel sur lequel il faut examiner vos filles. On n'est bonne à rien quand on n'a pas de courage. Marquez-leur certains ouvrages pénibles et pressés, pour voir comment elles s'en acquitteront. La vie de communauté s'oppose quelquefois à ces sortes d'épreuves : la cloche sonne, il faut tout quitter ; mais vous devez un peu déranger vos noires en certaines occasions, et voir comment elles porteront de manquer un repas, une récréation, et ainsi du reste. Quand il y aura quelque chose à achever, celles qui seront de bonne foi et courageuses seront ravies de poursuivre ce qu'elles auront commencé. Les jeunes personnes ne sont pas portées à cette sorte de modération, et veulent, au contraire, trop fortement achever ce qui est commencé ; il n'y a que la vertu qui doive modérer

livres à prendre annuellement sur le trésor, pour fournir aux demoiselles sortant de Saint-Cyr une dot de trois mille livres. Il en sortait à peu près vingt par année.

[1] *Lettres et Avis*, p. 164.

en ces occasions, et quand elles s'y portent naturellement, c'est qu'elles sont lâches ou indifférentes, ce qui est bien mauvais. Je vois souvent vos noires en passant : il y a bien du temps perdu, et il est rare que je les trouve dans cette activité où je les voudrois. Il est bon de soutenir les jeunes personnes par les louanges quand elles font bien ; mais il faut aussi les blâmer et les contrarier pour éprouver leur humeur, car les louanges qui les soutiennent trop venant à manquer, elles tombent dans le découragement.

94[1]. — A MADAME DE BERVAL,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

(Qualités qu'il faut aux demoiselles qui désirent être Dames de Saint-Louis[2].)

6 août 1698.

Je crois, ma chère fille, que dans le choix des sujets pour votre maison, vous devez vous attacher à la droiture de l'esprit et à la bonne humeur, car je ne parlerai point ici de la piété et de la vocation, puisque vous ne pouvez avoir de doute là dessus. Tâchez donc de suivre dans les classes les filles qui ont l'esprit bien fait, qui prennent simplement ce qu'on leur dit, qui ne sont ni difficultueuses, ni raisonneuses, ni soupçonneuses, ni pointilleuses, qui se font aimer des plus sages et haïr de personne,

[1] *Lettres et Avis*, p. 166.—*Lettres édifiantes*, t. IV, p. 141.

[2] Le premier des manuscrits cités plus haut porte cette note : « On ne peut trop lire et trop pratiquer tout ce qui est dans cette lettre. »

dont on aime la société, qui aiment leurs maîtresses, qui parlent peu, qui sont timides, qui aiment à faire plaisir, qui sont actives, car toutes ces qualités marquent un bon esprit et un bon cœur. Prenez le milieu entre un trop grand goût pour l'esprit et la crainte des grands esprits : on aura toujours assez d'esprit quand on l'aura droit, doux et commode ; les grands esprits vous rendront de grands services s'ils sont dociles et soumis. Craignez les discoureuses ; défaites-vous de ce que j'entends souvent : Cette fille, dit-on, n'a pas de talents pour l'instruction, et n'a pas de facilité à parler. Il ne faut pour parler, mes chères filles, que savoir ce qu'on veut dire, et avoir du bon sens. Que j'aurois grand'peur d'une fille éloquente, et qui se distingueroit par là ! Quelle tentation de vanité, et que Dieu béniroit peu ce qu'elle diroit dès que l'orgueil s'y trouveroit ! Où est la difficulté de faire une instruction et un catéchisme, le livre à la main, faisant répéter et comprendre ce qui y est, l'appliquant à l'état de vie dans lequel on se trouve, ne disant rien dont on ne soit assuré, consultant sur ce que l'on ne sait pas, et parlant tout simplement dans la présence de Dieu ? voilà ce qu'il vous faut ; toute autre manière vous sera un piége. Tâchez de distinguer l'activité de la dissipation et de la légèreté ; craignez les esprits légers, inquiets, peu maîtres d'eux-mêmes, qui font beaucoup de bruit et peu d'ouvrage, qui tourmentent ceux qui sont au-dessous d'eux, qui donnent de la peine et n'en prennent guère. Examinez la bonne foi jusque dans

les moindres choses : il y en a qui ne les font que superficiellement, qui balayent sans se soucier que le lieu en soit plus net, et ainsi du reste; ces caractères sont mauvais et se portent en tout. Aimez les bonnes filles, qui se donnent tout entières à ce qu'elles font; la vertu en retranchera l'extrémité, et le profit vous en demeurera. Voyez dans les récréations celles qui sont simples, gaies et commodes, qui prennent tout en bonne part, qui ne se fâchent de rien : c'est ce que j'appelle être de bonne humeur; examinez si sur ce qu'on dit elles vont droit au fait; si elles cherchent à s'instruire quand elles n'entendront pas d'abord, si elles se rendent à la raison, ou si elles parlent pour parler, si elles aiment à embarrasser, si elles ne sont pas frappées et convaincues par la raison. Je serois infinie si je disois tout ce qu'il y a à examiner et je vous embarrasserois peut-être. Comptez que les bons caractères d'esprit sont ceux avec qui on est à son aise, à qui il faut peu de ménagements, et pour une religieuse, je vous ai déjà dit que je préférerois à toutes les autres celle que la supérieure mettroit à toutes les charges de la maison, sans craindre de la fâcher. Vous, par exemple, ma chère fille, comptez que vous n'êtes pas telle que je le désirerois, si votre supérieure ne sent qu'elle pourroit vous mettre, en sortant de la charge de maîtresse générale, quatrième maîtresse des rouges.

95[1]. — A MADAME DE BERVAL,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

A Compiègne, septembre 1698.

Je ne voudrois pas changer ce quart d'heure d'oraison qu'on a jugé à propos de mettre dans le règlement de la journée des demoiselles; ne pourroit-on pas la faire tout haut pour les exciter, y parlant tantôt plus, tantôt moins, et souvent point du tout? On pourroit quelquefois aussi leur lire quelque sujet d'oraison à deux ou trois reprises : un quart d'heure est bientôt passé. Ne changez pas ce qui est réglé.

Vous ne pouvez trop éviter les conversations des demoiselles entre elles. J'ai donné bien des fois toutes sortes de jeux, et la maison en a bien donné aussi; il faudroit remettre dans les classes des volants, des jonchets, des échecs, des damiers, des trous-madame, etc., etc. Mais c'est une ruine d'avoir toujours à recommencer; vous savez combien de jeux j'avois établis dans le jardin, rien n'y subsiste; je suis sûre qu'on a encore à Marly ces sortes de jeux, qui furent inventés dans le même temps.

Ne souffrez pas que vos filles travaillent au réfectoire et à l'oraison. Du reste, elles ne peuvent trop travailler, et si vous pouvez leur donner le goût de l'ouvrage, ce seroit un bien plus solide que vous ne pouvez vous l'imaginer : je vois tous les jours ce qu'attire l'oisiveté.

[1] *Lettres et Avis*, p. 246.

Vous verrez tous les jours, de plus en plus, que vous devez être fermes et douces, laborieuses, tranquilles, que vous devez travailler incessamment sans vous impatienter sur le succès. Dites aux demoiselles ce que vous voulez sans les pressentir, et sans chercher ensuite ce qu'elles pensent.

Je vous crois en retraite, et j'espère que vous en sortirez toute fervente pour vos devoirs, demandez pour moi toutes les grâces dont vous savez que j'ai besoin, et surtout l'humilité [1].

---

96 [2]. — A MADAME DE JAS,

DAME DE SAINT-LOUIS, MAITRESSE DES JAUNES [3].

29 septembre 1698.

Je consens de tout mon cœur qu'on donne le ruban noir à La Borde, si notre mère [4] et ma sœur de Berval en sont d'accord avec vous. Vos raisons de le désirer sont très-bonnes, et les nôtres le sont aussi quand nous craignons qu'elles ne se lassent et ne se démentent, quand elles sont noires si longtemps [5];

[1] Ce mot se rapporte peut-être aux hommages publics que le Roi lui rendit au camp de Compiègne, et dont Saint-Simon nous a laissé le curieux tableau.

[2] *Lettres et Avis*, p. 323.

[3] Gabrielle de Jas de Saint-Bonet fit profession le 1er janvier 1694, et mourut en 1712, âgée de quarante-trois ans. Mme de Maintenon l'appelait sa *sournoise* et son *pauvre mouton*, à cause de son amour pour le silence et de sa grande douceur.

[4] Mme du Pérou, alors supérieure.

[5] Il était d'usage de ne donner le ruban noir qu'aux demoi-

mais si cette fille est telle que vous la dépeignez et qu'elle voulût être Dame de Saint-Louis, on pourroit la prendre avant les vingt ans.

J'ai parcouru *Placide*[1], car je n'ai guère de loisir; il me paroît fort bon, et ces sortes d'amusements aussi; je comprends bien qu'ils vous font connoître l'humeur de vos filles.

Je n'ai plus rien à vous dire de particulier sur Mlle de ***. Il faut lui faire une grande honte sur son mensonge, la menacer de le rendre public, le faire en effet si elle ne promet de s'en corriger, prier pour elle, et prendre patience. Ayez-en une infinie sur leur légèreté; c'est l'âge le plus difficile[2]: elles ne sont plus petites filles, et elles ne sont pas encore grandes. Vous me faites plaisir de me dire des nouvelles de votre santé; je ne suis pas en peine de votre âme, elle est, par la grâce de Dieu, en bon chemin. Que ne donnerai-je pas pour que le corps fût de même!

Mes compliments aux jaunes; elles ont écrit une lettre charmante à la princesse.

Mille amitiés à la communauté, je n'écris aujourd'hui qu'à vous.

selles bleues; la maîtresse des jaunes le demandait pour une des siennes.

[1] Histoire de piété.

[2] Les jaunes avaient de quatorze à dix-sept ans.

97[1]. — A MADAME DE LA ROZIÈRE,

DAME DE SAINT-LOUIS[2].

3 octobre 1698.

Il faut bien, ma chère fille, que je répare par ma lettre la faute que j'ai faite de ne vous pas voir en particulier quand j'ai vu les autres. Mon peu de loisir me fait manquer à bien des choses que je devrois, que je voudrois faire; c'est une grande pitié d'avoir pour mère une personne qui court les champs, qui va à la chasse, ou qui est au jeu quand il faut entretenir ses filles. Vous êtes trop bonne de me souffrir avec autant de défauts, mais je vous assure aussi que j'en suis bien punie, et qu'il n'y a rien dans tous les plaisirs dont je vous parle qui puisse me consoler de n'aller plus à Saint-Cyr.

Vous avez grande raison d'aimer vos enfants, et il faudra les aimer toujours tous, quoiqu'ils ne vous donnent pas une égale consolation. J'en ai plus que je ne puis dire sur votre classe; continuez, et même augmentez tous les jours pour répondre à l'honneur que Dieu vous fait de vous employer à son œuvre.

Adieu, ma chère fille. Dites à ma sœur Marie-Constance de mander à son abbesse de me faire cinquante paires de gants de fil tout unis, à quarante sous la paire; ce sera pour cent francs de marchandise; et dites à ma sœur de Veilhant et à ma

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, lettre 174. — *Lettres pieuses*, p. 1712.

[2] Jeanne-Marie de la Rozière, née en 1674, morte en 1755. Elle fit profession le 23 novembre 1695.

sœur de Radouay que les dernières nouvelles de Pologne ne sont pas si bonnes que les autres; mais on n'a pas encore vu M. le prince de Conti[1].

98[2]. — A MADAME DE BERVAL,

MAITRESSE GÉNÉRALE.

1698.

J'ai recommandé souvent à la maîtresse générale de donner des noires très-volontiers, et je crois qu'il leur est meilleur de travailler dans les offices que d'être assemblées autour d'elle, ou travailler sans elle et par conséquent avec beaucoup de négligence; elles pourroient se rassembler les dimanches et les fêtes pour se récréer et pour entendre les instructions. Une noire, confiée à madame Girard[3], ne perdroit pas son temps, une sous ma sœur de La Combe[4] n'y feroit-elle pas bien? J'en voudrois donner une à ma sœur l'économe, une à ma sœur Gauthier[5], et le reste, et en même temps exhorter les Dames à les bien employer. Mais je crois qu'il ne faudroit pas simplement s'en tenir aux noires, et qu'on devroit avoir à peu près la même conduite

[1] A la mort de Sobieski, roi de Pologne, le prince de Conti fut élu par la majorité de la diète polonaise; mais une minorité prit pour roi l'électeur de Saxe; Conti, qui était parti avec une escadre que commandait Jean Bart, ne put pas même aborder à Dantzig, et il fut forcé de revenir en France.

[2] *Lettres et Avis*, p. 174.

[3] C'était une maîtresse séculière chargée de la couture.

[4] C'était la *robière*.

[5] Maîtresse des sœurs converses.

pour les filles des deux grandes classes, avec la différence qu'elles n'iront pas seules dans la maison; les maîtresses en ayant moins dans la classe, les connoîtront et les veilleront mieux. J'envoyerois ainsi au dehors celles qui savent bien tout ce qu'elles ont à apprendre, et ce seroit peut-être un sujet d'émulation. Tout ceci ne sont pas des règles, mais seulement des propositions, sur lesquelles je vous prie de faire vos réflexions et de les communiquer à la maîtresse générale. Une fille ne perdroit point son temps avec ma sœur de Fontaines [1] : ce moyen les formeroit un peu, vous soulageroit et les ennuyeroit moins; on les changeroit souvent. Adieu, ma chère fille.

---

99 [2]. — A MADAME DE BEAULIEU [3],

MAITRESSE DE LA CLASSE ROUGE.

1699.

Oui, certainement, vous êtes dans le fort de l'institut, ma chère fille, tout dépend des commencements; veillez, plantez, semez, tâchez de connoître vos filles, instruisez-les de leur religion, inspirez-leur la simplicité, la candeur, la sincérité, l'amour de la vérité, le respect pour les confesseurs, la droiture dans les affaires de conscience; montrez la haine que vous avez pour les finesses, pour les jugements,

[1] Elle était alors *dépositaire*.
[2] *Lettres et Avis*, p. 270.
[3] Marie-Françoise Lefranc de Beaulieu, née en 1676, morte en 1741. Elle fit profession le 16 janvier 1698.

enfin pour tous les mauvais caractères d'esprit, qu'il faut tâcher de détruire dès l'enfance.

---

100. — A MADAME DU PÉROU[1],

SUPÉRIEURE.

(Retrancher les demoiselles qui ont des défauts communicatifs, et souffrir les autres avec patience.)

1699.

Il faut avoir une charité droite et point superficielle ; préférer le bien général à celui d'une particulière ; se défaire par exemple d'une fille qui seroit capable de corrompre les autres, sans écouter les sentiments d'une mauvaise compassion, qui porteroit à dire : mais elle est misérable ! qu'en fera sa famille ? elle se perdra dans le monde ! car il vaut mieux qu'elle se perde seule, que de perdre votre maison. Pour de certains défauts qui ne peuvent nuire aux autres, et qui ne font que vous faire souffrir vous-même, je vous exhorte à une patience infinie ; car combien en avons-nous vu qui étoient mauvaises, et qui sont présentement de nos meilleures filles ! J'en écoutois l'autre jour une avec grand plaisir, qui me disoit, avec humilité et simplicité, les mauvaises inclinations qui l'auroient portée à bien des désordres ; cependant elle fait des merveilles. Ces exemples-là doivent bien vous encourager, et vous faire voir que s'il y a quelque peine dans l'éducation, il y a aussi bien des sujets de se consoler.

[1] *Recueil des Réponses*, etc., p. 58.

101[1]. — A MADAME DE BERVAL,

MAITRESSE GÉNÉRALE.

(Combien on doit prendre de soin des demoiselles, ne rien épargner, ni pour leur âme ni pour leur santé.)

1699.

Il y a quelques jours que je m'aperçois que la taille de Mlle de Grimonville se gâte, et l'ayant voulu voir de près, elle me dit qu'il y a dix-huit mois que l'on n'a point touché à son *corps*[2]. Je veux croire que c'est un oubli auquel vous n'avez nulle part, mais je vous conjure de mettre ordre, à l'avenir, pour qu'une pareille chose n'arrive plus. Faites-vous donner des mémoires par les maîtresses des classes, qui doivent marquer le temps que les demoiselles ont été habillées. Ce n'est pas qu'il faille rien fixer là-dessus, car il faut donner aussi souvent des corps qu'il en est besoin pour conserver la taille. Songez au tort que vous faites à une fille qui devient bossue par votre faute, et par là hors d'état de trouver ni mari, ni couvent, ni dame qui veuille s'en charger. N'épargnez rien pour leur âme, pour leur santé, et pour leur taille; nourrissez-les durement, accoutumez-les à toutes sortes de fatigues : elles sont pauvres, et apparemment elles le seront toujours; élevez-les donc dans l'état où il a plu à Dieu de les mettre; mais n'oubliez rien pour sauver leur âme, pour fortifier leur santé, et pour conserver leur taille. C'est l'intention de votre fondateur, et vous en êtes parti-

[1] *Lettres et Avis*, p. 151.

[2] Son *corps* de jupe, son *corset*.

culièrement chargée : la maîtresse générale doit être l'avocate des demoiselles, et représenter leurs véritables intérêts.

102[1]. — A MADAME DE SAINT-PARS[2],

MAITRESSE DES SOEURS CONVERSES.

1699.

J'emploierai le premier loisir que j'aurai à parler aux maîtresses sur la conduite des demoiselles ; en attendant, ne soyez plus inquiète, donnez-leur ce qui est raisonnable. Si elles ne mangent pas, c'est tant pis pour elles ; si elles gâtent, mettez dans la portion des pauvres : on ne peut pas mettre ordre à tout en même temps. Nous avons lieu de tout espérer de la bonté de Dieu sur votre maison ; le plus pressé est de vous sanctifier ; après cela, vous sanctifierez toutes vos filles ; travaillez donc avec patience, n'irritez point leurs foiblesses.

Je n'approuve pas que vous coupiez une poire en deux ; il faut traiter vos demoiselles avec honnêteté : elles en seront plus dociles. Cherchez, ma chère fille, le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné comme par surcroît. Je suis

[1] *Lettres et Avis*, p. 249.

[2] Charlotte de Giltier de Saint-Pars fut la cinquième Dame de Saint-Louis. Elle fit des vœux solennels en 1693 et mourut en 1716, âgée de soixante-quatre ans. C'était une religieuse de la communauté du père Barré, que Mme de Maintenon avait prise, dès Noisy, pour gouverner les sœurs converses ; elle fut presque toujours employée à la dépense, au dépôt, etc.

parvenue à ce que j'ai tant désiré d'avoir à vous retenir : modérez donc votre zèle, allez au bien doucement, pensez à vous, et surtout n'altérez jamais la charité, s'il vous est possible; voilà ce qu'il y a de plus important présentement.

103[1]. — A MADAME DE VANDAM[2].

L'UNE DES MAITRESSES DE LA CLASSE JAUNE.

1699.

Vous avez fait une chose dans la classe sur laquelle je vais vous dire mon avis, ma chère fille; car vous savez que je compte beaucoup sur vous, surtout pour nos grandes filles : vous punissez une des vôtres parce qu'elle a mis une épingle pour relever un ruban; je n'aurois pas fait semblant de le voir; je ne croyois pas même qu'une autre maîtresse que la première imposât des pénitences, à moins que ce ne fût de concert avec elle; sans cela on en pourroit punir dont elle seroit contente. Mais pour revenir au fait présent, si j'avois voulu reprendre cette fille, je lui aurois dit : « Quelle enfance de vous croire mieux quand un ruban est un peu plus haut! Ces foiblesses-là sont de votre âge; mais vous êtes si bien instruite ici, que vous devriez, plutôt que les autres, haïr le monde que Jésus-Christ a condamné; » et cela sans aucune âpreté. Je crains celle de votre piété, ma chère fille; vous l'avez souvent poussée

[1] *Extrait des écrits de Mme de Maintenon*, p. 513.
[2] Marie-Henriette de Vandam d'Audegnie fit profession le 14 mars 1698 et mourut en 1768, âgée de quatre-vingt-dix ans.

trop loin pour vous, il faut encore moins la pousser pour les autres. Vous avez un grand zèle et vous devez l'avoir; mais il faut prendre les moyens propres à réussir; vous n'inspirerez jamais l'amour de Dieu en punissant et en grondant. Vos filles seront plus portées à vous imiter quand elles verront votre patience, votre douceur, votre paix et votre joie. Je voudrois que vous profitassiez davantage de vos lectures : saint François de Sales dit qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre, mais avec du miel; ne vous appliquez-vous pas ces maximes-là? Si vous étiez première maîtresse, vous feriez un grand nombre d'hypocrites, comme nous l'avons vu ici autrefois, car la jeunesse devine bien vite ce qu'il faut faire pour plaire à la maîtresse. Je ne doute pas, ma chère fille, que vous ne receviez mes avis avec le même cœur que je vous les donne.

104[1]. — A LA MÊME.

(Combien la douceur et la raison font de bons effets.)

1699.

Vous ne serez pas excusable si vous ne devenez comme nous vous désirons, car il y a peu de chose à faire; tout ce que vous dites aux demoiselles est bon, juste et raisonnable : il n'y a que le ton à changer. Soyez persuadée, et on le voit déjà, que la douceur et la raison feront de meilleurs effets que la sécheresse, la moquerie, la rudesse et tout ce

[1] *Lettres et Avis*, p. 365.

qu'on a employé jusqu'ici avec la meilleure intention du monde. On m'a mandé que vous êtes encore malade ; j'en suis bien fâchée. Adieu, ma chère fille.

105[1]. — AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

1699.

Vous avez bien prévu, mesdemoiselles, ce que je devois vous répondre, et vous vous êtes bien doutées qu'il y avoit de l'avidité à ce que vous demandez. Vous devez être en fonds pour longtemps, après tout ce que vous avez entendu, et avant de recommencer à prodiguer la parole, il faut voir dans quelle terre elle est tombée ; on en jugera par ce qu'elle produira. Je vous avoue que j'en espère beaucoup, et que la bonne foi dont vous avez paru faire votre retraite me fait croire que nous en verrons un fruit très-solide. Si cela est, vous entendrez M. Tiberge, et qui vous voudrez ; il ne seroit pas juste de vous refuser du secours quand on en verra l'utilité ; mais ne vous méprenez pas entre la curiosité et le zèle de l'instruction. Prenez garde que vous ne songiez à vous divertir, et comptez que tant que vous serez si sensibles à la manière de vous annoncer la parole de Dieu, que ce n'est pas sa parole que vous aimez, mais l'éloquence de celui qui vous l'annonce. De quelque façon qu'on vous parlât des personnes que vous aimez, pourvu que ce fût à leur avantage, vous l'entendriez avec plaisir ; si

[1] *Lettres et Avis*, p. 477.

vous êtes capables de cette droiture pour des créatures, Dieu vous en demande une plus grande et plus de simplicité ; ce qui est très-bon par soi-même n'a pas besoin d'assaisonnement ; Dieu est souverainement bon, cherchons-le avec humilité, et gardons-nous bien de l'aimer plus ou moins, selon le goût que nous avons pour ceux qui nous parlent de lui. Vous avez de l'esprit, mais il faut de bonne heure le sacrifier : il n'est bon, en effet, qu'à être la matière du sacrifice que nous devons faire de tout notre cœur.

106[1]. — INSTRUCTION DE MADAME DE MAINTENON AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Sur le secours qu'on peut tirer des demoiselles.)

1700.

Il n'y a point de communauté de filles si grande que la vôtre, ni dont les emplois soient si étendus, tant pour le spirituel que pour le temporel, mais il n'y en a point qui aient de si grands secours, tant pour le grand nombre des confesseurs, que de gens d'affaires et de domestiques au dehors ; le secours au dedans doit se trouver dans les demoiselles, et comme les bons laboureurs se croient riches quand leurs enfants sont grands, parce qu'ils les servent sans intérêts, vous devez de même tirer de grands

[1] *Lettres édifiantes*, t. V. — *Lettres et Avis*, p. 19. — Ce dernier manuscrit porte : « Gardé au dépôt, écrit de sa main et intitulé ainsi : *A nos chères filles.* »

services de tant d'enfants que vous élevez. Les demoiselles en seront plus soumises et plus intelligentes ; vous en serez soulagées dans les embarras où vous pourrez vous trouver, et tout ce que vous avez à craindre est d'en abuser ; il faut donc prendre le milieu entre les deux extrémités, ou de les tenir dans les classes sans en tirer aucun service, ou de les charger de tout celui de la maison, pendant que les Dames et les sœurs en rendroient trop peu.

Je crois qu'il faut continuer à avoir toujours des noires, mais il ne faut pas en augmenter trop le nombre ; le relâchement s'y mettroit et obligeroit peut-être à s'en défaire. Il vaut mieux en avoir moins, les bien choisir et les garder pour soulager les Dames dans leurs charges, comme aux classes, à la porte, à la sacristie, à l'infirmerie des demoiselles, etc. Il faut que les noires qu'on mettra aux classes aient dix-huit ou dix-neuf ans, afin qu'après avoir servi de maîtresses, elles n'aient point le chagrin de retourner dans l'assujettissement des classes ; les plus sages doivent être choisies pour cet emploi. Il faut être simple à demander ce secours dans le besoin, et de bonne foi à le rendre quand le besoin cesse. Outre le secours des noires qui sont pour les charges, on en peut tirer beaucoup des classes : quand il faut changer de lits à l'infirmerie des demoiselles ou qu'on veut la nettoyer à fond, on peut demander un certain nombre de bleues ou de jaunes, et de même à la lingerie, au garde-meuble, au réfectoire, au balayage, à la sacristie ou ailleurs.

Il ne faudroit point mêler les classes, mais prendre

tantôt les unes, tantôt les autres. Tous ces services doivent se rendre en silence, ou ce seroit un grand désordre, un grand bruit et une grande dissipation.

Il y a des services que les petites classes peuvent rendre, comme des fleurs à éplucher pour des sirops, des fruits à ramasser, des légumes à préparer [1], etc.

Il faut avoir l'art de faire des récompenses de tous ces services, en n'y nommant que les plus sages.

Avec tous ces secours, il faut n'en point faire venir du dehors, ce qui seroit irrégulier et dangereux. Quand il y aura des malades à veiller, il faut bien regarder quelles filles on y mettra et tâcher de les assortir de façon qu'on puisse être en repos.

Il faut, autant qu'il sera possible, que le secours des demoiselles soit pour les demoiselles, et qu'elles soient loin des Dames malades, qui doivent être servies par leurs sœurs.

Quand il n'y aura rien d'extraordinaire dans la maison, il faut que chaque personne fasse sa charge et qu'on laisse les demoiselles dans leurs classes; il faut de même être exactes à leur rendre les sœurs qui les servent, quand la raison qui les en a privées en est passée.

Rien ne dispose tant à secourir que de voir qu'on ne le demande que dans la nécessité et qu'on n'exige rien injustement.

Quand les sœurs verront que dans les temps de leurs maladies, les Dames et les demoiselles se mettront aux services les plus bas, elles en seront bien

[1] Voir la *Préface*.

plus portées à les rendre de bon cœur dans le temps de leur santé.

De même, les demoiselles se mettront à tout quand elles verront que la nécessité étant passée, on se mettra à les servir comme auparavant.

Encore une fois, il faut être simple à demander du soulagement, quand on se trouve surchargé, sans se piquer de vouloir s'en passer, et faire tout soi-même; c'est cette ressource que j'ai toujours comprise, qui m'a fait passer sur la mauvaise santé de quelques-unes de nos filles; nous avons bien des bras à notre service, pourvu que nous ayons une bonne tête pour les employer. Tout ira bien, mes chères filles, si vous concourez toutes à la même fin, qui est l'éducation des demoiselles, en vous sanctifiant tous les jours, si vous êtes unies entre vous, si vous n'entreprenez jamais sur les emplois les unes des autres, si vous renvoyez toutes les particulières à celle qui en est chargée, si vous ne vous mêlez point des biens qu'on ne vous demande pas, car la charité doit être réglée, elle est sage, elle est prudente, elle craint de troubler la paix, elle retient le zèle qui pourroit la faire perdre; je prie Dieu de tout mon cœur de la faire régner dans votre maison.

107[1]. — A UNE MAITRESSE DES CLASSES.

1700.

J'ai tant parlé et tant écrit sur la manière d'élever vos demoiselles, que je crois n'avoir plus rien à

[1] *Lettres et Avis*, p. 252.

faire qu'à vous faire comprendre, par la pratique, ce que je vous ai dit[1]. Par tout ce qui me revient de vos classes, je vois que les maîtresses gâtent vos filles, et que la première compte trop avec les autres; les subalternes se mêlent trop de la conduite générale; elles n'ont rien à accorder ni à refuser; mais il faut que je vous voie agir pour pouvoir vous donner mes avis avec quelque utilité. En attendant, guérissez-vous, ma chère fille, car j'espère beaucoup de la piété et de la droiture que Dieu vous a donnée. Je vous verrai, s'il lui plaît, d'aujourd'hui en huit jours; mille amitiés à nos chères demoiselles, et que votre froideur ne diminue rien de la vive tendresse que j'ai pour elles.

[1] C'est ce qu'elle fit en effet. Voici ce qu'on lit dans les *Mémoires des Dames de Saint-Cyr :* « Mme de Maintenon donna aux classes une grande application dans ce temps-là : elle fut presque deux ans à les suivre du matin au soir, les jours qu'elle venoit, ici qui étoient quasi tous ceux de la semaine. Je l'ai vue souvent arriver avant six heures du matin, afin d'être au lever des demoiselles et suivre ensuite toute leur journée en qualité de première maîtresse, pour pouvoir mieux juger de ce qu'il y avoit à faire et à établir dans le dessein où elle étoit de mettre les choses sur un pied où elles pussent se soutenir. Elle aidoit à peigner et habiller les petites; elle passoit deux ou trois heures de suite à une classe, y faisoit observer l'ordre de la journée, leur parloit en général et en particulier, reprenoit l'une, encourageoit l'autre, donnoit à d'autres les moyens de se corriger. Les demoiselles étoient charmées de ses instructions; elle leur en faisoit sur toute sorte de sujets, mais principalement sur la religion, la crainte de Dieu, l'horreur du péché, l'amour de la bonne réputation qui doit être une recommandation aux personnes de notre sexe, la bonne gloire, la probité, la droiture, la raison, la simplicité, la véritable dévotion, etc.... » On trouvera ces instructions dans les *Entretiens sur l'éducation*.

108[1]. — A MADAME DU LONDE,

DAME DE SAINT-LOUIS[2].

Mai 1700.

N'est-ce pas à vous, ma chère petite mère[3], que je dois une lettre depuis si longtemps? recevez donc celle-ci d'aussi bon cœur que je vous l'écris, et soyez bien assurée de l'amitié que j'ai pour vous. Je compte fort sur votre capacité pour les classes, quand quelques années vous auront appris à mêler la fermeté avec la douceur : c'est la vertu chérie et pratiquée par Notre-Seigneur, mais il savoit reprendre fortement.

Assurez vos chères sœurs que tout ce qu'elles aiment à Fontainebleau est en parfaite santé. Je commence à compter les jours; les lieux me seroient bien indifférents sans vous, et vous êtes cause que je suis encore attachée. Je demande pardon à ma sœur de Radouay de montrer de tels sentiments, mais il est difficile, et surtout à moi, de cacher ce que l'on sent.

[1] *Lettres utiles et agréables*, p. 1208.

[2] Marie-Charlotte-Angélique du Londe de Lambert. Elle fit profession le 24 février 1700 et mourut le 17 août 1734, âgée de cinquante-sept ans. « Elle fit ses vœux, disent les *Mémoires de Saint-Cyr*, malgré madame sa mère, avec une grande volonté d'y être fidèle; aussi les a-t-elle observés si exactement qu'elle nous a été un sujet de grande édification et de bon exemple, surtout pour l'instruction des demoiselles, ayant beaucoup de zèle et un talent particulier pour leur faire goûter ce qu'elle disoit » (Ch. 26).

[3] Elle avait fait profession depuis peu de temps.

109[1]. — A MADAME DE GRUEL[2],

DAME DE SAINT-LOUIS.

1700.

Vous serez demain nommée première maîtresse des rouges[3]; commencez par bien demander les grâces qui vous sont nécessaires; ne dites pas un mot du passé dans la classe, ne montrez point que vous voulez changer quelque chose, et passez les premiers huit jours à faire garder la règle sans rien établir; nous verrons ensemble, à mon retour de Marly, ce que nous aurons à faire pour tâcher de bien élever vos enfants. Priez beaucoup pour eux; ce temps-là ne sera pas perdu.

110[4]. — AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

(Attention que nous devons avoir pour ne point altérer la paix qui est entre nous, ne rien dire entre autres sur l'éducation des enfants, et ne se point rebuter soi-même du peu de succès de ses travaux.)

1700.

Je vous répète souvent que ce que vous devez le plus craindre, c'est que la charité entre les Dames

[1] *Lettres et Avis*, p. 253.

[2] Louise-Renée de Gruel fit profession le 25 juillet 1699 et mourut le 20 avril 1730, âgée de cinquante-deux ans.

[3] « En ce temps, Mme de Maintenon entreprit les classes d'une manière particulière : elle commença par la classe rouge, dont elle se tint chargée pendant une année, et passa ainsi consécutivement aux autres classes et y établit tout ce qu'elle crut le plus utile aux demoiselles » (*Note du manuscrit*).—Voir la note de la page 207.

[4] *Recueil des Réponses*, p. 27.

vienne à s'altérer, et pour éviter ce malheur, il faut être dans une continuelle attention à ne rien dire qui puisse vous fâcher les unes les autres. Comptez que des choses fort légères peuvent quelquefois blesser le cœur ; dire, par exemple : « J'ai vu une classe bien dérangée aujourd'hui, » cela paroît un rien, et cependant afflige une maîtresse. J'en fais présentement l'expérience, car dès que l'on dit que les rouges[1] font des fautes, j'en suis contristée. Une fille donc qui se donne bien de la peine dans sa classe, et qui est déjà affligée de ce que ses enfants sont en désordre et de ce qu'elle n'a pu les contenir, n'a pas besoin qu'on ajoute le blâme à la peine qu'elle a déjà de plus. Il faut remarquer que ce sont des fautes peu importantes que celles sur lesquelles on se récrie souvent (bien qu'on ne les donne pas pour telles aux enfants), car c'est ou que leurs filles auront fait du bruit au réfectoire, ou qu'elles auront été dérangées dans le corridor. Il faut que vous comptiez que cela arrivera toujours. Tantôt ces choses-là iront mieux, puis elles iront plus mal, et ce sera à recommencer ; enfin, chacun se devroit borner aux choses dont il est chargé, ne rien voir, s'il se pouvoit, ne rien examiner, ne rien critiquer, ne point venir jeter à la récréation : « Il est vrai que depuis un temps les ornements sont bien négligés ; il y a bien des fruits qui se perdent dans le jardin. » Ne croyez-vous que cela soit bien agréable à en-

[1] « C'est que Mme de Maintenon vouloit bien alors exercer entièrement la charge de première maîtresse à cette classe » (*Note du manuscrit*).

tendre pour la sacristine et pour l'économe? Il ne faut pas compter sur la vertu de ses sœurs jusqu'à ne garder nulle mesure; elles seront peut-être assez attentives sur elles-mêmes pour vous entendre plusieurs fois sans répliquer; mais leur cœur ne laissera pas d'être blessé, et il arrivera un jour malheureux qu'elles vous répondront une brusquerie qui vous piquera à votre tour, et de là naissent les sécheresses, les aigreurs, les ressentiments; voilà enfin comme la charité s'altère et se perd. Celles qu'on met aux classes doivent bien se garder de blâmer la conduite des maîtresses qui les ont précédées, ou de se plaindre que les demoiselles qui montent à leur classe sont peu instruites ou mal morigénées. Ces raisonnements arrivent pourtant fort naturellement, surtout quand on n'a point encore d'expérience par rapport à l'éducation. Est-il possible, dira-t-on, qu'on ait laissé des filles dans cette ignorance! qu'on ne leur ait pas appris à lire, à s'habiller proprement! On se persuade que si on les avoit conduites, elles auroient fait des merveilles; mais attendez, et vous verrez si vous rectifierez tout ce qu'il y aura de mauvais dans celles que vous gouvernez; vous connoîtrez à votre tour que vous ferez des réprimandes sans fruit, des catéchismes merveilleux, que vous essayerez des moyens les plus propres à insinuer la vérité, et qu'au bout d'un an, vous trouverez des filles qui n'en connoîtront pas mieux leurs principaux devoirs. Il en sera de même de l'orthographe, de la lecture et du travail, et alors vous verrez par vous-même que ce n'est pas toujours aux maîtresses

qu'il se faut prendre de l'ignorance des filles. L'instruction est une semence qui fructifie plus ou moins selon la terre où elle tombe; il ne faut donc ni blâmer les autres, ni s'impatienter soi-même. Le grand nombre des filles qui profiteront doit vous consoler du peu de progrès des autres.

---

111 [1]. — AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

1700.

La lettre que vous m'avez écrite est parfaite, soit pour le caractère, soit pour l'orthographe ; le style est simple et net, il n'y a rien d'inutile, et on ne peut en être plus contente que je la suis ; j'ai de grandes espérances que je la serai sur des endroits plus essentiels. Il me semble que les demoiselles entendent mieux raison que jamais, qu'elles deviennent plus humbles, plus honnêtes, plus soumises, plus reconnoissantes envers la communauté ; tout cela, mes chères filles, parce qu'elles deviennent plus chrétiennes. Comptez qu'il n'y aura que la religion qui vous donnera et qui vous assurera le mérite auquel vous aspirez, et qui n'est que vanité et légèreté, quand Dieu n'en est pas le fondement. Je vous verrai les premières, et je vous donnerai tout le temps que je pourrai, m'estimant trop heureuse si je pouvois aider à vos maîtresses à graver dans vos cœurs le véritable bien.

[1] *Lettres et Avis*, p. 482.

1121. — AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

Décembre 1700.

Il m'a paru nécessaire d'expliquer encore ce qui regarde la charge de maîtresse générale des classes, je dois faire savoir quel a été mon dessein en la proposant, et vous savez toutes que je n'y ai jamais rien changé, quelques tentations qu'on ait faites, pour que la maîtresse générale entre dans le détail du gouvernement des demoiselles. On me représente la force de la constitution; c'est pourquoi j'ai voulu la lire avant d'écrire ceci, et c'est avec vos constitutions et vos règlements devant les yeux, que je vais vous en faire une explication que je soumets à votre évêque, comme tout ce que j'ai écrit pour vous.

Je ne lis rien dans la constitution qui ne soit très-conforme à l'idée que j'ai eue pour cet emploi : *c'est une intendance générale sur les classes;* qui dit générale ne dit pas particulière. Le règlement dit encore moins : *elle doit veiller non-seulement sur la conduite des demoiselles, mais sur celle des maîtresses et faire que tous les règlements soient observés;* tout cela s'entend en général, car on n'a ni prétendu donner une supérieure aux maîtresses des classes, ni que la maîtresse générale entrât dans la conduite particulière des demoiselles; le règlement lui marque toutes ses fonctions dans un grand détail.

J'ai toujours regardé et institué la maîtresse générale comme la protectrice, l'avocate et le procu-

[1] *Lettres et Avis*, p. 179.

homme, quel qu'il soit, ni pauvre, ni riche, ni jeune, ni vieux, ni prêtre, ni séculier; je dis même un saint s'il y en a sur la terre. Tout ce qu'on pourrait faire, si un supérieur vouloit voir ce que c'est, en effet, que ces pièces, seroit de faire jouer les plus petites, comme nous avons fait. Je ne suis pas sans peine sur ce que nous fîmes hier[1]; vous savez comment nous nous sommes embarquées; mais j'espère, et je vous en conjure, que ce soit la dernière fois.

114[2]. — A MADAME DE GRUEL,

PREMIÈRE MAITRESSE DES ROUGES.

5 mars 1701.

Vous admirez beaucoup trop ce que je fais pour votre classe, mais, tel qu'il est, vous ne l'imitez pas assez. Vous parlez à vos enfants avec une sécheresse, un chagrin, une brusquerie qui vous fermera tous les cœurs; il faut qu'elles sentent que vous les aimez, que vous êtes fâchée de leurs fautes, pour leur propre intérêt, et que vous êtes pleine d'espérance qu'elles se corrigeront; il faut les prendre avec adresse, les encourager, les louer, en un mot, il faut

[1] Les grandes demoiselles, en habit de Saint-Cyr, avaient joué *Athalie*, au parloir, devant l'évêque de Noyon (parent de Mme de Maintenon) et les confesseurs de la maison. « Les demoiselles jouèrent si bien leur rôle, que monseigneur de Noyon et toute la compagnie en furent très-satisfaits; et, en effet, on peut dire qu'elles n'avoient guère moins bien réussi que dans les premiers temps où d'habiles maîtres leur avoient montré » (*Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, ch. XXVIII).

[2] *Lettres et Avis*, p. 276. — *Extrait des écrits*, p. 459.

tout employer, excepté la rudesse, qui ne mène jamais personne à Dieu. Vous êtes trop d'une pièce, et vous seriez très-propre à vivre avec des saints; mais il faut savoir vous plier à toutes sortes de personnages, et surtout à celui d'une bonne mère qui a une grande famille qu'elle aime également.

115[1]. — A MADAME DE GRUEL.

7 mars 1701.

J'ai toujours oublié de vous dire ce que j'ai remarqué, il y a quelques jours, en vous entendant expliquer l'Évangile; il me paroît que vous embrassiez trop de matières, il en faut peu pour des enfants; vous parlez trop aussi, et je crois qu'il faudroit les faire parler davantage pour voir s'ils entendent et s'ils comprennent. Je trouvai encore que vous étiez trop éloquente; par exemple, vous dîtes qu'il falloit faire un divorce éternel avec le péché; cela est vrai, et bien dit; mais je ne crois pas qu'il y ait trois filles dans votre classe qui sachent ce que c'est qu'un divorce; soyez simple et ne songez qu'à vous rendre bien intelligible. J'ai cru, ma chère fille, que vous trouveriez bon que je vous donnasse ainsi mes avis à mesure que je vous verrai faire. Inspirez, je vous en conjure, à vos enfants, les pratiques de piété que j'ai toujours désirées chez vous, l'horreur du péché, la présence de Dieu, la docilité de se laisser

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, lettre 193. — *Lettres et Avis*, p. 285.

conduire. Je vous demande encore de les conduire selon l'esprit de l'Église; j'ai écrit un petit abrégé qu'il faudroit suivre. Ayez dans les classes une conduite uniforme, autant qu'il se pourra, et communiquez-nous tout ce que vous faites; n'innovez rien, vous ne pouvez comprendre combien vous rendrez par là le gouvernement des classes facile pour les maîtresses. Adieu, ma chère fille.

116[1]. — A LA MÊME.

Avril 1701.

Vous ne voulez pas que je vous ménage, et votre zèle pour l'Institut vous rend capable de tout souffrir pour vous former; c'est sur ce fondement que j'agis avec vous. Vous parlez trop et trop vite dans vos instructions : il est impossible que vos filles puissent vous suivre; vous ne les faites point assez parler : c'est par ce qu'elles vous diront que vous connoîtrez si elles profitent; appliquez-vous à parler en peu de mots : il ne faut pas dire tout ce qui se présente, quoique très-bon. Je vous ai souffert un visage triste, sérieux, sec et chagrin, parce que j'ai cru que la peine que vous aviez d'avoir à vous dissiper dans des jours d'un si grand recueillement pouvoit y contribuer; mais après Pâques il faut avoir un ton gai, ou, du moins, tranquille, et des manières d'une bonne mère avec ses enfants.

[1] *Lettres et Avis*, p. 277.

117[1]. — AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

1701.

Il faut donner à vos filles une éducation simple, les exciter plutôt au bien par la crainte et l'amour de Dieu que par leur élever le cœur par des exemples héroïques; car, quoiqu'il soit vrai que ce soit un remède à certains défauts, cela excite un orgueil qu'il faut après détruire, ce qui est plus difficile qu'à surmonter les plus grands vices, et nous voyons que c'est ce qui reste à faire à la plupart de ceux qui se donnent à Dieu. Après avoir excité, orné l'esprit, en avoir fait son idole, il faut y renoncer; croyez-moi, ne donnez point cela à faire à vos enfants, dites-leur plutôt quand elles font mal : Comment pouvez-vous accorder cette action avec l'Évangile, avec un tel précepte de la loi de Dieu? De plus, ne trouve-t-on pas la vraie grandeur dans la doctrine de Jésus-Christ? Par exemple, leur citer saint Paul, qui aimoit mieux travailler de ses mains dans un temps où il étoit tout occupé à prêcher l'Évangile aux nations que d'être à charge aux fidèles. Cette éducation simple et chrétienne que je vous propose ne vous fera pas tant d'honneur, et ne plaira pas tant aux gens du monde qui aimeroient mieux une éducation plus vaine qui orneroit davantage l'esprit de leurs enfants et leur donneroit quelque chose de plus brillant. Mais vous ne les élevez pas pour plaire au monde; c'est pour en faire de bonnes chrétiennes,

[1] *Recueil des Réponses*, p. 60.

des filles sages et raisonnables, car il ne faut rien de bas, rien de petit; point de contes, point en faire accroire; leur donner les choses pour ce qu'elles sont; ne leur point faire un crime d'une bagatelle; ne leur point donner pour obligation une chose de perfection, comme on fait presque dans tous les couvents. On fera les mêmes réprimandes à une fille qui aura manqué d'entendre la messe un jour ouvrier, comme si elle l'avoit fait un dimanche; et quand elle est dans le monde et que ses affaires ne lui permettent pas d'aller à la messe un jour ouvrier, elle croit qu'elle pourra bien aussi s'en dispenser une fête ou un dimanche pour la même raison, parce qu'elle n'en aura pas compris la différence. Vous n'aurez jamais de force dans vos instructions, que par la vérité : quand vous leur dites, par exemple, que la transgression de leur règle est de soi un péché, et qu'ensuite elles le vont demander à leur confesseur, qui leur dira encore plus librement qu'à l'ordinaire que, puisque la plupart des règles des religieuses n'obligent point, sous peine de péché, à plus forte raison celles qu'on fait à des personnes qui ne sont point engagées par vœux ne les y obligent point. Jugez si après une telle décision, qui est convaincante, elles s'en tiendront à la vôtre, et le cas qu'elles feront ensuite de toutes les autres que vous leur ferez. Il vaut donc bien mieux les exciter à aimer leurs règles, parce qu'elles sont le témoignage de la volonté de Dieu sur elles, et que ce n'est que par la fidélité à les suivre qu'on l'honore véritablement; que par des petites infidélités, on se

dispose insensiblement à des infidélités plus considérables. De plus, il faut faire remarquer que ces transgressions de leur règle ne sont pas seulement de simples imperfections, mais des péchés, non à cause de la règle, mais à cause qu'on ne la transgresse ordinairement que pour suivre une passion déréglée, qu'on devroit combattre, et aussi à cause des circonstances qui accompagnent souvent ces transgressions; enfin leur faire honte de cette mauvaise disposition qui fait qu'on ne craint que ce qui est péché, que ce qui damne, et qu'on passe facilement sur ce qui déplaît à Dieu. Il faut instruire avec simplicité et netteté, faire voir à vos filles la doctrine dans sa pureté, sans s'amuser à leur dire des choses curieuses et inutiles; la foi simple et la docilité à l'Église convenant mieux à des filles que des raisonnements qui exciteroient leur curiosité et qui souvent les embrouilleroient. Ce seroit aussi une excellente chose de retrancher la multiplicité des livres; mais il ne faut pourtant pas pousser cela trop loin, car il faut occuper les enfants, il faut les former, et la lecture bien choisie et bien faite est très-utile; il ne faudroit donc pas retrancher les livres, mais la variété des maximes, des conduites et des moyens; ils devroient tous renfermer le même esprit sans s'écarter de ce que doivent faire tous les chrétiens dans une vie simple et commune. Ce qu'on leur fait lire par rapport à la vie religieuse, quoique excellent, ne leur sert ordinairement pas beaucoup : elles croient que cela n'est bon que pour le cloître, et quand elles n'ont pas dessein de s'y renfermer, elles laissent sous

ce prétexte toute piété; et ce qui arrive encore de ces choses extraordinaires qu'on leur lit, c'est qu'après leur avoir fait une lecture de demi-heure, il faut en passer une autre à leur faire entendre que cela ne leur convient pas et que ce sont des conduites de Dieu qu'il faut admirer. Quand on rencontre par hasard de ces choses merveilleuses qu'on trouve dans la vie des saints, il ne les faut pas laisser passer sans fruit et sans les instruire, et leur faire voir que Dieu a sur ses créatures des conduites différentes qu'il faut suivre avec fidélité, quand il les inspire, et avec soumission à ses ministres.

118[1]. — A MADAME DE GAUTIER.

1701.

Je suis très-aise, ma chère fille, de ce que vous voulez vous remplir de l'éducation des demoiselles; il est certain que vous y avez toutes part, et que vous devez toutes leur dire la même chose; tout est renfermé dans les vingt-trois articles[2]; il faut que tout ce que vous leur direz y ait rapport, et vous faire une pratique de leur insinuer tous les jours quelque chose. Mettez-les encore plus dans votre tête que dans votre mémoire, par là ils deviendront votre propre esprit, et toutes les Dames parleront le même langage. Cette éducation est toujours un peu extérieure. A Saint-Cyr, on a de la peine à revenir des premières idées, les maîtresses

[1] *Lettres pieuses*, p. 1700.
[2] Règlement des classes.

songeant plus à faire paroître leurs filles qu'à les rendre telles qu'on les voudroit. Je l'éprouve encore en Solar [1], qui sera pourtant un bon sujet : cette fille si admirable ne m'a pas encore fait une lettre qu'il n'ait fallu recommencer. On me montre des écritures merveilleuses, avec une bonne orthographe, mais tout cela n'est point d'elles; on les a corrigées bien des fois; le papier ni le temps n'est pas épargné. Si ce que Solar voit ici d'agréable lui fait perdre sa vocation, je n'y aurai pas grand regret, voyant qu'elle tenoit à si peu de chose. Adieu, ma chère fille.

---

119 [2]. — A UNE MAITRESSE DES CLASSES.

1702.

J'ai tant filé pour votre service, que je me suis fait mal à la main, et que je ne puis plus écrire.

J'ai à répondre à deux de vos lettres. Il s'en faut bien que je sois telle que vous me croyez, mais ne vous lassez point de prier pour moi, et de demander surtout l'humilité.

Vous avez bien fait de marquer à Saint-Paul et à Bégny que vous êtes contente d'elles; il faut soutenir les vertus naissantes. Mettez toute votre délicatesse de conscience à vous donner tout entière à vos filles, sans autres intentions que leur salut et la gloire de Dieu.

[1] Demoiselle de la classe jaune qu'elle avait chez elle à Versailles et qui fit profession le 4 novembre 1708.

[2] *Lettres et Avis*, p. 306.

Reposez-vous tout simplement quand l'obéissance vous l'ordonne, ce ne sera pas pour vous un relâchement. La modération que nous demandons dans les récréations de nos enfants est difficile à fixer, il faut compter qu'il y aura toujours à les reprendre là-dessus.

Je n'ai point prétendu rien changer à la décoration du chœur, mais il y faut exiger d'elles une très-grande modestie, et qu'elles entendent la messe à genoux. Il est aisé de voir si celles qui s'appuient sont foibles, délicates, et sortant de l'infirmerie; il faut condescendre à celles-là en les exhortant à se contraindre. Ne soyez pas blessée du grand nombre, j'aimerois mieux en voir vingt assises dans les temps de maladies, que deux par lâcheté; guérissez-vous en tout de l'envie de paroître.

Je n'approuve point que vous jouiez aux échecs; les jours que la classe n'a pas les jeux, vous devez être assez occupée de voir comment leur récréation se passe. Courage, ma chère fille, tout ira bien; instruisez vos filles des pratiques de leur état présent, et prévenez-les sur celles des états où elles pourront se trouver.

Je reçus hier une lettre où chacune de nos sœurs me dit un mot : la même raison qui m'a empêchée de vous écrire de ma main, m'empêche de leur répondre; je suis bien fâchée de ne le pouvoir faire à une très-belle lettre que j'ai reçue des bleues, et encore à une plus belle de ma sœur de Sailly.

Voici une lettre de monseigneur de Chartres pour vous; je ne vous ferai pas la façon de la cacheter.

Cette main impotente pour votre service ne m'empêche pas de me porter fort bien d'ailleurs.

120[1]. — A MADAME DE SAILLY[2],

MAITRESSE DES ROUGES.

Mars 1702.

J'espère, ma chère fille, que vous ferez fort bien aux rouges, parce que j'espère que ce sera Dieu qui sera en vous et par vous. Consultez ma sœur du Londe, qui connoît fort cette classe ; elle est très-importante, c'est là où il faut commencer à former Jésus-Christ dans le cœur de ces âmes innocentes ; les premières impressions sont bien fortes. Lisez vos règlements : votre saint évêque les a approuvés, quoique ce ne soit pas encore la forme ordinaire. Ne parlez point à vos filles en particulier que je ne vous le dise ; attachez-vous à les connoître ; aidez-vous des lumières que ma sœur de Gruel doit vous avoir données en les quittant, et de celles de ma sœur du Londe. Priez beaucoup pour ces enfants, et adressez-vous à moi pour tout ce qui vous embarrassera tant soit peu ; vous me trouverez toujours disposée à vous aider autant que je le pourrai ; lisez et relisez le petit chapitre de l'éducation des demoiselles, qui est dans votre dernier règlement, afin d'élever vos filles dans cet esprit-là. Je prie Dieu de vous conduire dans tous les moments de votre vie.

[1] *Lettres et Avis*, p. 311.

[2] Marie-Madeleine-Catherine de Sailly de Berval, née en 1680,

121 [1]. — A MADAME DE GLAPION,

PREMIÈRE MAITRESSE DES BLEUES [2].

Septembre 1702.

Votre Institut est composé d'intérieur et d'extérieur; vous êtes faite pour instruire et pour vous livrer sans réserve à l'éducation des demoiselles; comment accommoder cette dissipation avec le recueillement et avec la pratique du silence qui est dans notre règle? Voilà, ma chère fille, sur quoi roulent vos difficultés. Vous accommoderez tout si vous évitez l'empressement dans vos actions, et si vous prenez le milieu dans votre conduite. Gardez-vous bien de parler continuellement à vos filles; gardez-vous bien de ne leur parler qu'aux instructions; toutes les extrémités sont à éviter; mettez-vous bien dans l'esprit que l'éducation est un ouvrage fort lent. Elles feront des chansons, se moqueront de vous, et auront peu de créance en ce que vous

morte en 1749. Elle fit profession le 12 mars 1701. C'était la sœur de Mme de Berval.

[1] *Lettres et Avis*, p. 280.

[2] Mme de Glapion, dès qu'elle eut fait profession, fut envoyée à l'apothicairerie, où Mme de Maintenon, pour amortir sa délicatesse et son goût pour les choses d'esprit, lui fit apprendre l'usage des drogues, la botanique, un peu de médecine, etc. Elle excella si bien dans ces connaissances, qu'elle devint l'infirmière modèle de la maison, et elle se signala par son dévouement et sa charité dans les maladies épidémiques. On la laissa dans ces occupations pendant près de cinq ans; puis Mme de Maintenon, qui la destinait aux plus hautes charges de la maison et la regardait comme celle qui devait achever son œuvre, la fit nommer première maîtresse des bleues.

leur direz : on n'en fait point accroire aux enfants, ils voient plus clair qu'on ne pense. Adieu, vous devez être contente de moi.

122[1]. — A MADAME DE GLAPION.

(Les demoiselles auront l'esprit que nous leur donnerons, encore plus par nos exemples que par nos paroles.)

Ce 6 novembre 1702.

Je vous sais très-bon gré, ma chère fille, de votre tendresse pour les bleues, et je voudrois qu'elles vissent la vivacité de votre lettre, et qu'elles en eussent la reconnoissance qu'elles doivent. J'irai à leur classe avec une entière confiance en Dieu et en elles ; ma plus grande peine est de ne le pouvoir pas encore. Je les conjure de pratiquer par avance ce qu'elles savent que je leur demanderai. Si j'avois réussi par les châtiments aux petites classes, je me trouverois embarrassée avec de grandes filles ; mais n'ayant employé que la raison, la douceur et la patience, je ne puis douter qu'elles ne soient encore plus sensibles à ces manières-là que des enfants. Nous nous accommoderons bien ensemble, je vous en réponds. Ne vous affligez point du mal qu'on dit d'elles, et tirez-en le profit de ne jamais parler en mal de ce qui se fait aux classes. Jugez de la peine que vous feriez par celle qu'on vous fait : vous savez combien de fois je vous l'ai recommandé ; c'est vous autres qu'il faut former à la droiture et à la raison ; vos

[1] *Lettres et Avis*, p. 337.

filles auront l'esprit que vous leur donnerez, et vous le leur donnerez moins par vos discours que par vos exemples. Soyez donc simples dans tout ce que vous faites; ne vous blessez pas aisément; n'exagérez point ce que vous dites; portez la paix partout; aimez à concilier les esprits; laissez tomber tout ce qui peut fâcher; agissez en tout dans la présence de Dieu et le plus parfaitement que vous le pourrez. Par ces moyens-là, votre éducation fera d'excellentes filles, et vous remplirez la fin de votre Institut en les envoyant édifier tous les couvents et toutes les familles. Je vous embrasse, ma fille.

123[1]. — A MADAME DE GLAPION.

3 mars 1703.

J'étois ravie, il y a quelques jours, de vous voir aux bleues avec la cordialité, la bonté, la douceur, la gravité, et en un mot à souhait pour attirer leur estime, leur amitié et leur respect; continuez, ma chère fille, et prenez garde seulement à ne vous familiariser pas trop. Souvenez-vous toujours du personnage de mère, de sœur aînée, et de religieuse; parlez-leur raisonnablement toutes les fois que les occasions s'en présentent; mais sous prétexte de les former, ne les rendez pas trop discoureuses, ne leur inspirez pas le goût de la conversation : elles en trouveront peu dans leurs familles; tâchez de leur faire aimer le silence, et rappelez-

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, lettre 3. — *Lettres et Avis*, p. 338.

les toujours à la religion ; conservez-leur le goût de l'ouvrage, faites-leur des entreprises là-dessus, des tâches, des journées de travail, etc., rien ne leur est meilleur, et plus convenable à leur fortune. Je vous embrasse de tout mon cœur.

124[1]. — A MADAME DE BOUJU[2].

PREMIÈRE MAITRESSE DES JAUNES[3].

Ce 4 mars 1703.

Vous me faites plaisir de me mander des nouvelles de votre retraite[4]. Je ne vous vois point, parce que si je commençois, je m'engagerois à voir toutes les autres, et il faudroit abandonner la classe où je crois faire plus de bien qu'en vous parlant. Vous ne pouvez, ma chère fille, prendre de résolutions

[1] *Lettres et Avis*, p. 295.

[2] Marie-Anne de Bouju de Montgras, née en 1672, morte en 1712. Elle fit profession le 9 décembre 1694. Voici ce que dit d'elle Mme de Maintenon dans une lettre à l'évêque de Chartres : « C'est une fille qui a beaucoup de vertu, de l'esprit, une prodigieuse mémoire, de la candeur, de la simplicité, une vivacité qui comprend tout dans un moment, un esprit vraiment religieux ; enfin, un sujet à soutenir tout le bien qu'on établit ici, pourvu qu'on la calme, qu'on amortisse cette extraordinaire vivacité, ce torrent de pensées et de paroles, cette légèreté de dire tout ce qui lui vient à l'esprit. » Nous donnerons un grand nombre de lettres de Mme de Maintenon à cette Dame, ou sur cette Dame, qu'elle appelait sa *chère jaune*, parce qu'on l'avait fait passer immédiatement de la classe jaune au noviciat.

[3] « Les instructions contenues dans cette lettre ne peuvent être trop lues et pratiquées » (*Note du manuscrit*).

[4] Pendant que la première maîtresse des jaunes était en retraite, Mme de Maintenon avait pris sa place à la classe.

plus solides que sur les points que vous me marquez ; vous ne vous soutiendrez jamais sans l'oraison, et vous devez y être fidèle. Quant à ce qui regarde la classe, il est vrai que me voyant agir, vous voyez ce que je crois qu'il y faut faire, et il me semble que cette manière de vous former doit vous être bien plus utile. Plus j'y travaille et plus je crois qu'il faut une vigilance continuelle et une patience sans bornes ; vos filles ne peuvent être bien élevées que par cette attention, dont il ne faut pas se départir un moment, et ce n'est point pénible à qui veut bien s'y donner de bonne foi. Vos relâchements doivent être remis aux heures où vous êtes à la communauté. Il faut soutenir la séparation des bandes, il faut reprendre toutes les fautes avec une extrême douceur, il faut redire cent et cent fois la même chose sans s'impatienter. Il faut que les filles voient qu'on a toujours les yeux sur elles, il faut leur inspirer une piété conforme à leur état, il faut la leur faire aimer en l'accommodant à leur foiblesse et à la joie de leur âge. Il faut diversifier les instructions de peur de les lasser ; il ne faut leur donner de lectures que celles qu'on aura choisies ; il faut leur ôter le goût pour les lettres, et chercher mille inventions pour leur faire aimer l'ouvrage ; il faut les accoutumer au silence. Il ne faut jamais sonder leur volonté, mais les mettre et changer comme l'on veut, sans les consulter et les fâcher par des manières rudes ; il faut leur parler toujours avec raison, et une raison chrétienne ; il ne faut pas pourtant leur parler toujours

de dévotion; il faut égayer quelquefois les instructions, il faut les gouverner avec une grande dépendance de la première maîtresse; il faut se soutenir les unes les autres, par vouloir la même fin et les mêmes moyens. Voilà, ma chère fille, ce que vous avez désiré de moi : Dieu veuille vous donner tout ce qui vous manquera, et faire croître ce que vous avez déjà.

125[1]. — A MADAME DE BOUJU,

PREMIÈRE MAITRESSE DES JAUNES.

20 mars 1703.

Mademoiselle de Fourqueraut m'a dit qu'elle n'est plus en pénitence et que vous lui avez marqué beaucoup de bonté. Priez Dieu qu'elle fasse de bonnes Pâques; mais quoi qu'il arrive, ma chère fille, croyez que vous ne les rendrez pas parfaites à force de châtiments : il faut s'en servir quelquefois, il faut ensuite essayer de la douceur, il faut les prendre par la piété, il faut user d'adresse, il faut toujours tout voir, mais il ne faut pas toujours montrer qu'on voit tout, il faut fermer les yeux, il faut laisser passer des fautes; en un mot, il faut gagner le temps qui, après la prière, est le meilleur remède que vous puissiez appliquer à leurs maux. Vous avez déjà assez d'expérience pour avoir vu de mauvaises filles devenir bonnes sur la fin de leur séjour dans cette maison; ayez donc un fonds de patience iné-

[1] *Lettres et Avis*, p. 325.

puisable, de douceur et de bonté. On dit que les jaunes vous craignent moins et vous aiment mieux que dans le commencement; il faut qu'elles croient aussi que vous les aimez. Notre pénitente me promet merveilles; le temps pascal nous donnera lieu de l'attendre, et enfin elle gagnera celui d'aller aux bleues; en voyant quelque chose de nouveau, elle s'ennuiera peut-être moins, car il faut que vous croyez fermement qu'elle sera aussi bien dans les mains d'un autre que dans les vôtres. Je vous embrasse, ma chère fille, je m'en vais demander à Dieu de nous éclairer toutes et de nous rendre capables de ce qu'il veut que vous fassiez.

Dimanche.

Je vis hier, avec plaisir, qu'on lisoit chez vous l'*Introduction à la vie dévote;* je vous prie de donner ce livre à celle de la classe qui s'appliquera le mieux à s'instruire et à profiter de ce livre qu'on ne peut trop estimer.

126[1]. — A MADAME DE GLAPION.

8 juin 1703.

Ne vous effrayez point, je vous prie, de ce que vos filles aiment à parler : la contrainte où elles sont y a beaucoup de part. Vous avez été formée au silence et au recueillement dans un long noviciat, et le fond de votre piété vous y soutient; les séculiers ne sont pas de même. La liberté où l'on est de parler quand on veut fait qu'on ne s'aperçoit presque pas

[1] *Lettres et Avis*, p. 341.

si on parle peu ou beaucoup et ôte même cette envie de parler; mais songez que vos filles sont presque toujours en silence : elles se lèvent en silence; avec la messe, les exercices, le chant, le profond silence, le réfectoire, les instructions, elles n'ont pas plus de trois heures et demie de liberté là-dessus. Ce que je vous dis là n'est pas pour rien diminuer de ce qu'on exige d'elles sur cet article, mais pour vous consoler de la peine que vous avez de l'obtenir; si elles étoient en liberté, vous en verriez de silencieuses. Les témoignages que vous rendez à leur piété et à leur simplicité sont essentiels et me font un grand plaisir.

Vous n'êtes point raisonnable sur vous-même, quand vous jugez de votre piété par votre ferveur. Où en serions-nous si c'étoit là notre règle? Qui est-ce qui n'auroit pas de ferveur si elle étoit en notre pouvoir? Ce que vous faites avec langueur est très-bon, pourvu que vous le fassiez quand cette langueur ne nous fait rein quitter; elle rend nos devoirs plus méritoires, et cela est bien juste, car il est aisé de faire l'oraison quand on est touché sensiblement. Non, je ne demanderai point à Dieu la ferveur sensible pour vous; j'irois contre la conduite qu'il garde pour toutes les âmes qu'il veut sauver, qui est de les tenir dans différents états selon leurs besoins; il changera le vôtre quand il lui plaira; ce ne sera point la retraite qui fera ce changement, je craindrois l'ennui pour vous. Dans la disposition où vous êtes, soyez fidèle sur les communications que vous voudriez avoir : évitez le péché,

travaillez avec joie et confiance, tout ira bien, et vous vous sauverez avec beaucoup d'autres; employez tout ce que Dieu vous a donné pour sa gloire et pour lui attirer des servantes. Je suis bien éloignée du découragement, et jamais je n'ai eu plus d'ardeur pour vous aider en tout ce qui me sera possible.

Les quatre filles à qui j'ai parlé m'ont promis des merveilles; travaillez, ma chère fille, avec joie et confiance en Dieu. Il est impossible que vous ne soyez distraite, et il est heureux que vos distractions viennent de l'occupation de votre devoir; tâchez de n'y pas consentir, et du reste, soyez en paix, car rien ne doit vous troubler tant que votre bonne volonté sera sincère.

127[1]. — A MADAME DE GLAPION,

PREMIÈRE MAITRESSE DES BLEUES.

18 juillet 1703.

Ma sœur de Bouju m'a dit qu'elle vous a envoyé la liste des filles qu'elle vous destine à la fin des trois mois[2]; je crains qu'on ne vous en donne trop : elles me paroissent pressées au chœur ; d'un autre côté, il en sort souvent[3] ; faites donc ce qui vous conviendra, et mettez toujours quinze filles sur le banc d'en haut, afin que du dehors nos troupes paroissent complètes.

[1] *Lettres et Avis*, p. 343.
[2] La liste des *jaunes* qui devaient monter à la classe *bleue*.
[3] Celles qui avaient atteint vingt ans.

Arrangez vos *familles*, et envoyez-m'en le projet en me confiant le secret; faites vos chefs les plus vieilles de la bande, si vous le pouvez. Je ne sais si c'est par intérêt, mais je commence à faire grand cas des avantages de l'âge.

J'ai parlé à du Faussay, elle veut être religieuse; mais selon la bonne coutume de la maison, elle n'est pas pressée d'entrer au noviciat.

Je prie Dieu, ma chère fille, de bénir votre retraite, d'ouvrir vos yeux à la lumière, d'échauffer votre bon cœur, qu'il a fait bon pour lui, de vous donner une volonté déterminée de le servir sans retourner un moment en arrière, de vous faire connoître la grandeur de votre vocation; celle des simples chrétiens est grande, celle des religieux encore plus grande; s'il y en a un grand nombre qui rampent, c'est leur faute, et non pas celle de leur vocation qui est très-élevée; *celle d'une Dame de Saint-Louis est sublime, quand elle voudra en remplir tous les devoirs.* Celle qui commence l'établissement sera bien précieuse à Dieu si elle se livre avec courage pour son salut; mais il faut se donner sans réserve, et qu'il n'y ait pas un moment dans la journée qui ne soit une bonne œuvre.

128[1]. — A MADAME DU PÉROU,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

Septembre 1703.

Il y a quelque temps que j'entendis dire que deux

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, lettre 5. — *Lettres et Avis*, p. 182.

ou trois bleues avoient passé la nuit auprès du corps d'une petite rouge ; il ne faut pas les y laisser seules, elles n'y seroient pas en sûreté ; mêlez-les toujours avec des Dames ou avec de bonnes sœurs converses, ou au moins avec des noires les plus sages et de celles qui sont prêtes à sortir pour être religieuses. Rien n'est meilleur, pour elles et pour nous, que de les occuper ; elles seront trompées si elles s'attendent à passer leur vie au chœur et dans leur cellule, et si elles vouloient un peu raisonner, elles verroient qu'il faut que l'ouvrage de la maison se fasse : on fait le pain, la lessive, on frotte, on fait la cuisine, on a peu de converses, elles y sont quelquefois malades, et les religieuses suppléent ; ainsi tout ce que vous leur ferez faire, à Saint-Cyr, sera toujours peu de chose, en comparaison de ce qu'elles font ailleurs ; employez-les donc au service de la maison sans scrupule, et tâchez de les accoutumer à ne se pas dissiper par l'action.

Je suis bien édifiée de nos voisines[1] ; l'abbesse me paroît une sainte fille, et je vous voudrois, de tout mon cœur, que vous puissiez lui donner des nôtres en lui faisant toutes sortes de plaisirs.

J'ai écrit au maréchal de Boufflers pour sa parente ; il me promet de la faire carmélite dans son gouvernement ; plus vous l'exercerez, et plus vous assurerez sa réception.

Tâchez de finir cette année avec d'Hozier, afin

[1] Le couvent des Bénédictines de Saint-Cyr ou de Notre-Dame des Anges. Mme d'Aligre en était alors abbesse.

que le Roi commence à nommer, l'année prochaine, aux places qui vaqueront chez vous.

Je donnerai, un de ces jours, le voile à une Maure qui désire que toute la cour soit à sa cérémonie; je proposois de la faire à portes fermées; mais on m'a dit que ce seroit une nullité à des vœux solennels; il faut donc se résoudre à voir rire le peuple[1]. Adieu, ma chère fille; je comptois vous écrire plus amplement, mais le temps me manque.

129[2]. — A MADAME DU PÉROU.

18 octobre 1703.

Je souhaite fort, ma chère fille, que vous mettiez la charge de maîtresse générale sur le pied que je crois le meilleur. Il n'est pas question qu'elle fasse des coups d'autorité sur les demoiselles; cela n'est bon à rien; il faut que tout soit réglé chez vous, par rapport à leur bien et à l'union qui doit être entre vous. La maîtresse générale est pour avoir une vue sur les classes, afin qu'il ne leur manque aucun secours spirituel ni temporel; ses soins sont très-bien expliqués dans son règlement et dans son *usage;* comme elle est dans le conseil, elle sera toujours en état d'empêcher qu'on ne manque jamais à

[1] Voir sur cette Maure, qui était religieuse à Moret, ce que dit Saint-Simon (T. III, p. 124 de l'édition de 1853). Cette lettre de Mme de Maintenon semblerait confirmer le dire de Saint-Simon, quelque étrange qu'il soit.

[2] *Lettres et Avis*, p. 134.

ce qu'on doit aux demoiselles ; elle doit être parfaitement instruite de l'intention du fondateur, et prendre pour les demoiselles tous les soins du dehors, afin que les maîtresses soient renfermées dans les classes. Suivant l'esprit de cette charge, il faut que la maîtresse générale facilite aux maîtresses le gouvernement, qu'elle les autorise, qu'elle les avertisse de ce qu'elle voit, qu'elle ait un grand soin que les maîtresses soient remplacées, qu'elle s'oppose le plus qu'elle pourra aux suppléantes : il n'y en aura toujours que trop souvent, et les demoiselles en souffrent ; mais il faut que ces soins soient de bonne foi, et qu'on ne s'attache pas littéralement au nombre sans regarder ce que c'est que les sujets qu'on y met. Tant que l'on comptera mes vues pour quelque chose à Saint-Cyr, il faudra vous consulter, et mes sœurs de Glapion et de Bouju[1], sur les classes, parce que vous avez vu et compris toutes trois ce que j'ai cru y voir de meilleur. Donnez donc et recevez les avis de bon cœur ; agissez bonnement et sans hauteur ; ne donnez point de récréation aux classes sans consulter les maîtresses ; vous avez vu de près les mouvais effets que cela produit ; vous devez toutes agir de concert, et si quelqu'une s'en séparoit, allez à votre supérieure. Adieu, ma chère fille, portez-vous bien, je vous prié.

[1] Elles étaient premières maîtresses des bleues et des jaunes.

130[1]. — A MADAME DE MONTALEMBERT[2],

PREMIÈRE MAITRESSE DES BLEUES.

(Elle lui recommande de n'avoir de préférences que pour les plus sages, et lui parle sur l'ennui de la cour.)

19 octobre 1703.

Vos dispositions sont à souhait, ma chère fille, et nous ne pouvons trop louer Dieu de ce qu'il fait pour vous par votre saint et habile directeur. Je vous le dis encore, ma joie seroit parfaite si je vous voyois marcher aussi droit sans un si grand soutien; mais il faut avoir confiance en Dieu, et croire que la provision que vous faites présentement vous nourrira à l'avenir. L'amitié que vous avez pour vos filles ne vous nuira jamais tant que vous les aimerez également; les préférences perdroient les classes et vous-même; il n'en faut avoir que pour les plus sages, et celles-là ne doivent point faire rebuter les autres; on doit attendre les plus imparfaites, et espérer qu'elles se corrigeront. Pourquoi ne leur demandez-vous pas tout ce que vous savez que je leur demanderois? Mon plus grand honneur à Saint-Cyr est qu'on s'y puisse passer de moi; ce que je fais ne seroit rien, et s'il y a quelque chose de bon, il faut qu'il passe à vous, mes chères enfants, et demeure toujours dans cette maison. Je souhaite de tout mon

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, lettre 11. — *Lettres pieuses*, p. 1882.

[2] Anne de Montalembert, cousine de Mme de Maintenon, fit profession le 1er janvier 1694. Elle quitta la maison en 1706 pour entrer aux Capucines de Paris.

cœur qu'elle soit l'école de la vertu, et qu'on y vive comme des anges, tandis que la corruption augmente tous les jours dans le monde. Que ne donnerois-je pas pour que vos filles vissent d'aussi près que je le vois combien nos jours sont longs ici, je ne dis pas seulement pour des personnes revenues des folies de la jeunesse, je dis pour la jeunesse même qui meurt d'ennui parce qu'elle voudroit se divertir continuellement, et qu'elle ne trouve rien qui contente ce désir insatiable de plaisir? Je rame, en vérité, pour amuser madame la duchesse de Bourgogne. Il n'en seroit pas ainsi si on ne vouloit plaire qu'à Dieu, travailler et chanter ses louanges comme on fait chez vous; la paix que cette sorte de vie met dans le cœur est une joie solide et durable. Adieu, cette matière me mèneroit trop loin; je n'écris qu'à vous aujourd'hui; assurez vos chères sœurs que les santés auxquelles elles s'intéressent sont fort bonnes.

131[1]. — A MADAME DE BOUJU,

MAITRESSE DES JAUNES.

(Qu'il faut être simple en tout.)

Ce 4 janvier 1704.

Oui, ma chère fille, il faut avoir un langage simple; une religieuse doit le régler aussi bien que ses yeux, sa démarche, et toutes ses actions; nous devons être nourries de l'Écriture sainte; mais nous ne devons en savoir les termes qu'autant qu'il le

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, lettre 13. — *Lettres et Avis*, p. 287.

faut pour l'entendre. On loue souvent M. Fagon de ce qu'il parle de médecine d'une manière si simple et si intelligible, qu'on croit voir les choses qu'il explique; un médecin de village veut parler grec. Expliquez à vos filles ce qui se trouve dans les livres que vous leur lisez, en leur disant toujours qu'il ne faut jamais se servir de ces grands mots-là. Du reste, notre mère et moi n'avons eu aucun dessein particulier; on tomba sur ces noms que vous introduisez, et qu'il ne faut pas introduire, et de là nous passâmes aux mots savants, et sur ce qui s'appelle l'esprit pédant; on ne le peut souffrir dans les savants, à plus forte raison déplaît-il dans les ignorants, et particulièrement dans notre sexe. Nous aurions grand tort, ma chère fille, d'avoir de l'art avec vous, puisque, par la grâce que Dieu vous fait, on peut vous tout dire sans ménagements; demandez-lui, je vous prie, cette même grâce pour moi.

132[1]. — AUX PREMIÈRES MAITRESSES.

4 mars 1704.

Le zèle que j'ai pour votre Institut et le besoin que je vois souvent dans les classes m'avoit fait penser à vous assembler aujourd'hui; mais j'ai pensé que vous retiendriez peut-être mieux ce que je vous écrirois que ce que je vous dirois.

Je voulois vous conjurer encore de ne vous pas donner aux classes d'une manière superficielle, et de

[1] *Lettres et Avis*, p. 100.

ne pas croire que vous avez rempli votre devoir, quand vos filles se sont levées en silence, qu'elles ont fait leur prière, qu'elles ont passé les corridors sans bruit et que toute la communauté en est édifiée; qu'elles ont été à la messe, et s'y sont arrangées comme on le désire; qu'elles ont lu, écrit, appris le catéchisme, assisté à vos instructions sans faire de bruit; que vous avez travaillé dans une profonde paix, dans la présence de Dieu, et avec plus de recueillement que dans toute autre charge; que vous ne trouvez rien dans votre examen et que vous vous couchez contente de vous.

Non, mes chères filles, ce n'est pas ainsi que vos jours doivent être remplis, et il n'y a rien là qui puisse vous faire connoître le cœur des personnes dont vous êtes chargées.

S'il n'y a point de péchés de commissions dans votre examen, il y a bien des omissions, et vous n'avez point rempli vos obligations.

Je voudrois qu'en éveillant vos filles, vous dissiez à quelqu'une un mot capable de l'exciter à la piété; qu'à la prière, vous regardassiez si elles y ont de l'attention, afin de leur parler là-dessus dans les temps que vous aurez; qu'à la messe, vous ouvrissiez les yeux quelques moments pour regarder celles que vous pouvez voir, et qu'avec un crayon vous marquassiez les moins sages; que pendant les exercices, vous vous occupassiez de veiller sur toutes les personnes qui travaillent avec vous, pour voir si elles le font de bonne foi; que, si elles y manquent, vous les reprissiez avec douceur plusieurs fois; que si

elles continuent, vous le marquassiez sur vos tablettes pour en avertir celles qui les conduisent.

Que vous fussiez accessible aux plaintes qu'on auroit à vous faire de vos filles ; que vous jetassiez les yeux sur toutes pour voir si elles s'occupent de bonne foi ; que vous en missiez une en pénitence, que vous allassiez en reprendre une autre devant sa bande, afin de profiter à toutes ; que vous parlassiez en particulier à quelqu'une ; qu'un jour vous prissiez en particulier vos chefs, un autre jour les aides ; un autre jour les suppléantes, un jour les meilleures filles, un autre les plus mauvaises.

Que vos instructions publiques fussent vives et courtes, n'accoutumant jamais vos filles à ne vous point écouter.

Ne point passer de jour sans avoir donné une bonne maxime à votre classe.

Ne vous point coucher sans avoir attaqué quelque vice et fait aimer quelque vertu.

Vous n'aurez guère filé, vous aurez beaucoup parlé ; mais c'est votre état : vous aurez travaillé pour Dieu. Il viendra un autre temps où vous passerez les jours en silence et dans une paix plus sensible.

Cependant, mes chères filles, la véritable et solide paix est de servir Dieu comme il veut être servi ; ces moyens vous feront connoître vos filles et vous mettront en état de les reprendre selon leurs besoins. Tout cela doit se faire sans agitation, mais sans relâche.

Les maîtresses subalternes doivent travailler con-

jointement avec vous dans le même esprit, et semer continuellement; reprendre toutes les fautes avec douceur et force; ne se plaindre à la première qu'après plusieurs rechutes dans la même faute, et marquer celles dont elles ont à parler, de peur de l'oublier; dire simplement : Une telle ne se corrige point d'un tel défaut, sans conter le détail de la faute, le reste faisant perdre du temps à celle qui parle et à celle qui écoute.

Dieu veuille vous enseigner lui-même.

133[1]. — AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

4 avril 1704.

Je prie Dieu de bénir votre résolution : qu'elle soit solide et convenable à votre âge; vous n'êtes plus des enfants; il est temps d'être sages et de devenir ma consolation, le modèle des demoiselles de Saint-Cyr, le bras droit des maîtresses. Vous ne pouvez répondre qu'un si grand nombre tienne ce que vous promettez, mais vous y trouverez le remède, en déclarant qu'elles ne porteront plus la marque de votre classe. Je vous demande l'attention à l'église, le silence dans les lieux publics; de ne souffrir aucun murmure et de pratiquer l'ordre de la journée, à moins que les maîtresses ne vous en dispensent. Si vous tenez les promesses que vous faites, vous passerez dans cette maison d'heureuses années, et vous prendrez des habitudes et un goût pour la vertu dont vous profiterez le reste de votre vie; vous

[1] *Lettres et Avis*, p. 484.

prolongerez la mienne, et vous serez mes plus chères filles.

134[1]. — A MADAME DE BERVAL,

ALORS DÉPOSITAIRE.

6 octobre 1704.

Vous me faites plaisir, ma chère fille, de ne me point parler de votre charge. Je ne sais ce que deviendroit mon goût et ma dévotion pour l'obéissance, si on me la vouloit donner; le commerce avec M. Bernard[2] ne m'en consoleroit pas. Vous me faites toutes un grand plaisir de vous renouveler dans l'esprit de votre Institut, et de ne pas renvoyer le zèle aux maîtresses de classes. Vous y allez toutes directement ou indirectement; et on doit leur dire à l'infirmerie, au garde-meuble, à la porte et à l'apothicairerie, ce qu'on leur dit dans les classes, et avoir toutes les mêmes principes d'éducation, quoiqu'on y soit employé différemment. Vous le comprenez fort bien, et ce n'est que malice quand vous y manquez. Mais laissons les reproches du passé, et faisons merveille pour l'avenir.

Notre mère me ravit en ce qu'elle me mande de l'éducation des demoiselles. Je n'ai jamais mieux senti l'intérêt ou l'affection de mon cœur pour Saint-Cyr, d'avoir été capable de la joie que je sens d'un progrès si essentiel; mais il faut soutenir tout

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, lettre 108. — *Lettres agréables*, p. 1203.

[2] Le deuxième intendant de la maison.

ce qui s'établit, ou vous le verrez tomber. Dites à mes sœurs de Champigny et de Cuves qu'il faut suspendre les conversations, les proverbes, les vers, etc., dans les temps que la lecture et les écritures sont en arrière, et que ces sortes de choses-là devroient leur être accordées comme des récompenses d'avancement dans leurs exercices. J'ai reçu une lettre de ma sœur de Roussy (novice); mais je voudrois savoir combien de brouillons elle a faits, car Solar[1] me rend fort défiante des beaux ouvrages des demoiselles : je suis pourtant bien contente d'elle.

Adieu, mes filles, priez pour nous, mais ne vous affligez point avec nous[2]; aimons la volonté de Dieu quand elle est contraire à la nôtre; nous ne savons ce que nous demandons; ce que nous regardons comme un éloignement de la paix en sera peut-être la cause; enfin, quoi qu'il puisse arriver n'arrivera pas au hasard, ce sera l'accomplissement des ordres de notre souverain Maître. Ceux qui aiment le Roi portent de meilleur cœur les charges publiques; si nous aimons Dieu, nous porterons de bon cœur les croix.

135[3]. — A MADAME DE BOUJU,

PREMIÈRE MAITRESSE DE LA CLASSE JAUNE.

Décembre 1704.

Dieu vous garde, ma chère fille, de vous découra-

[1] « Jeune demoiselle qu'elle faisoit écrire sous elle et qui avoit assez de peine à s'en tirer » (*Note du manuscrit*). — Voir la note de la page 223.

[2] On venait de perdre la bataille de Hochstett.

[3] *Lettres et Avis*, p. 289.

ger jamais! vous pourrez vous trouver dans de plus grandes peines, et il faut vous préparer à tout. Vous ne faites que commencer à souffrir : les moyens de vous sanctifier vous sont donc bien marqués par la Providence; vous n'avez guère de consultations à faire; obéissez à votre supérieure, en soumettant sincèrement votre jugement; vivez avec vos subalternes comme vous voudriez qu'on vécût avec vous si vous l'étiez, non avec des déférences et politesses mondaines, mais avec une vraie douceur et charité, avec une droite simplicité, qui vous fasse exiger ce qui est dû à la première, pour bien établir les charges sans autres vues que le bien de la maison.

Travaillez en la présence de Dieu, intérieure au milieu de l'action, mais intérieure sans contention, sans embarras, et seulement par la paix et la douceur d'un cœur qui aime Dieu et qui agit pour lui. Soyez détachée de tout sentiment naturel, servant la plus choquante et la plus ingrate de vos filles, comme celles qui vous plaisent le plus et qui le méritent le mieux; reprenant toujours ce qui est mal et excitant toujours au bien, car il n'y a point d'état de langueur ni de maladie qui doive vous empêcher de faire le personnage de mère, en tâchant de les faire profiter de tout et en leur disant quelques mots édifiants. Vous les voulez chrétiennes à la vie et à la mort, vous les voulez raisonnables, c'est le fonds de votre éducation; il faut donc suivre continuellement ce projet, sans les fatiguer par de longs discours, mais en semant à chaque moment. Conservez-vous, au milieu de votre travail, afin de travailler longtemps. Bon-

soir, ma chère fille; j'ai été interrompue; dites à toutes vos sœurs que je me porte bien, que je les aime tendrement, que Gibraltar est assiégé [1], et qu'il faut demander qu'il soit bientôt pris.

---

136 [2]. — AVIS SUR LES CLASSES.

1705.

Plus j'entre dans le détail sur les secours que vous pouvez tirer des demoiselles et sur ceux qui pourroient leur être nuisibles, et plus je vois le besoin que vous avez de la bonne foi qu'on vous prêche tous les jours.

Vous ne devez jamais perdre de vue leur instruction. Il me parvient, par des avis que je reçois, qu'on regarde les noires comme des filles toutes élevées et dont on ne doit se servir que pour le soulagement des maîtresses; on trouve mauvais que dans les classes les Dames s'occupent d'elles : les Dames ne sont plus chargées de leur conduite générale et ne doivent point leur parler en particulier, mais elles doivent les instruire devant les autres, qui en profiteront autant et souvent davantage que si la parole leur étoit adressée.

Quand une Dame de Saint-Louis est à une bande

[1] Après la bataille navale de Velez-Malaga, les Français et les Espagnols essayèrent vainement de reprendre Gibraltar, qui avait été pris par les Anglais le 4 août de cette année.

[2] *Lettres et Avis*, p. 117.

où il y a des noires, elle fait très-bien de leur parler tout haut, elle ne sauroit rien dire qui ne convienne aux autres, et elles ont plus besoin de conseils et de préservatifs qu'aucune, parce qu'elles vont se trouver dans le danger. Les noires sont vos filles comme les bleues, elles sont du nombre des deux cent cinquante demoiselles que vous avez fait vœu d'instruire et d'élever; vous devez les veiller jour et nuit.

Il ne faut pas laisser vos filles longtemps sans Dame de Saint-Louis, sous prétexte qu'elles travaillent avec la sœur converse; il vaut mieux que l'ouvrage n'avance pas que de manquer à cette éducation qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Il ne faut point de noire à la lingerie, mais quand ma sœur l'assistante voudra y aller pour y demeurer quelque temps et pour y faire quelque chose où elle a besoin d'aide, il faut lui donner autant de demoiselles noires ou autres qu'elle en demandera, parce qu'il est sûr qu'en les employant elle leur dira tout ce qui peut les former et les rendre intelligentes, qu'elle ne les laissera point et qu'elle les renverra où elles doivent aller.

En un mot, il faut que les demoiselles soient toujours en état d'être instruites ou formées, ce qui ne se peut faire que par des Dames. Si les portières ne se servent des noires que pour se soulager des messages, elles ne font pas leur devoir; elles doivent leur apprendre à faire les messages et leur inspirer à chaque occasion tout ce qu'il y a de meilleur.

Enfin, mes chères filles, l'éducation est l'objet que vous devez avoir toujours devant les yeux; reje-

tez comme tentation tout ce qui peut y être nuisible ou inutile.

Laissez conduire les détails à la supérieure : qu'elle soit libre à refuser ou à accorder selon ce qu'elle juge à propos ; facilitez sa pénible charge par votre obéissance. Ne croyez pas avoir rempli ce vœu d'obéissance en demandant permission ; il faut s'accommoder du refus et se soumettre intérieurement et extérieurement. Profitons de tout pour affermir l'Institut dont nous sommes chargées chacune à notre manière, et demandons à Dieu la fermeté qui nous est nécessaire pour nous opposer à tout ce qui peut donner quelque atteinte à l'éducation des demoiselles.

On sera toujours tenté d'épargner quand il n'en coûtera que de prendre sur les demoiselles, et l'on n'aura point cette intention[1] ; le tort qu'on leur fera sera imperceptible et le profit visible ; il faut donner de l'argent pour faire travailler au dehors, et le dedans ne paroîtra guère moins occupé. Il est certain qu'il faut qu'elles travaillent par toutes sortes de raisons ; il est certain qu'il ne faut pas qu'elles travaillent trop, parce qu'elles ne peuvent partager leur attention en tant de choses différentes.

Comment trouvera-t-on ce milieu dans la pente qu'on a toujours de les jeter dans les extrémités? cependant, il le faut chercher et en approcher le plus qu'on pourra. J'ai toujours cru que les deux

[1] Le commencement de ce paragraphe a probablement été oublié ; il devait avoir ce sens : « Ne cherchez pas à faire des économies en faisant trop travailler les demoiselles au linge, aux robes, etc. »

petites classes, ayant tant de choses à apprendre, ne doivent travailler qu'autant qu'il est nécessaire pour apprendre à travailler.

Les deux grandes classes peuvent travailler depuis le matin jusqu'au soir, mais sans trouble et sans emportement, car il faut que les maîtresses soient tranquilles pour leur pouvoir parler et que les filles le soient pour les écouter.

N'oubliez jamais que l'esprit qui doit régner à Saint-Cyr est de se renfermer dans l'éducation des demoiselles, et de renvoyer au dehors tout embarras, afin de travailler sans cesse paisiblement et continuellement à cette éducation.

137[1]. — A MADAME DE BOUFFLERS[2],

PREMIÈRE MAITRESSE DES ROUGES.

1705.

Je suis bien édifiée, ma chère fille, de ce que vous faites pour votre classe ; j'y avois bien pensé, mais je n'avois osé le proposer, parce que je crains d'être trop dure[3]; cependant, il y aura des occasions où l'on

[1] *Lettres et Avis*, p. 293.

[2] Jeanne-Françoise de Boufflers de Remiencourt fit profession le 29 décembre 1703 et mourut en 1751, âgée de cinquante-huit ans. C'était une nièce du maréchal de Boufflers, qui assista à la cérémonie de sa profession. Elle devint supérieure de la maison de Saint-Louis.

[3] Cette Dame s'était fait une entorse et avait persisté à rester dans sa classe. Mme de Maintenon, qui faisait servir tous les dé-

pourroit ainsi prendre des partis qui seroient utiles aux demoiselles et qui épargneroient même de l'ennui aux maîtresses. Souvenez-vous que je vous ai toujours demandé de faire le personnage de mère; faites-vous donc servir par vos filles, non par hauteur, mais pour ne pas les abandonner, pour les former et pour leur faire voir ce qu'elles devront à leurs familles. Qu'elles vous traînent dans votre chaise; qu'elles vous fassent changer de place dans la classe; ne leur épargnez nulle peine; mettez votre pied dans la posture la plus commode; ne craignez point de les scandaliser; parlez-leur là-dessus comme vous feriez pour une autre; par ce moyen, elles ne souffriront rien ou peu de chose de votre incommodité. Ne vous hâtez pas de marcher, et faites-le plutôt de huit jours trop tard que d'un jour plus tôt. Ne craignez point de leur faire manquer des promenades : une fille dans le monde, qui a sa mère incommodée, passe des mois sans sortir de sa chambre. Envoyez-m'en une des vôtres dîner avec moi : il faut leur faire des récompenses de tout. Bonjour, ma chère fille; je suis bien fâchée de n'oser aller chez vous.

tails, toutes les circonstances à l'éducation des demoiselles, l'approuva.

138[1]. — INSTRUCTION DE MADAME DE MAINTENON

A MADEMOISELLE D'AUMALE[2] EN L'ENVOYANT A GOMERFONTAINE, AUPRÈS DE MADAME DE LA VIEFVILLE[3].

(« Mme de la Viefville, au sortir de Saint-Cyr, s'étant faite religieuse à l'abbaye d'Argensol, de l'ordre de Saint-Bernard, fut nommée abbesse de Gomerfontaine, lorsqu'elle n'avoit encore que vingt-huit ans. La première chose qu'elle fit fut de demander à Mme de Maintenon ses avis et l'honneur de sa protection. Madame fut si touchée de sa vertu, de sa piété et de ses bonnes intentions, pour rétablir la régularité de son abbaye, qui avoit souffert de grandes atteintes pendant les vingt dernières années de l'abbesse précédente, qu'elle résolut de l'aider en tout ce qu'elle pourroit. Elle commença par lui donner Mlle d'Aumale pour aider à bien élever les pensionnaires et pour l'assister de ses conseils. Cette demoiselle s'étoit déjà acquis une estime et une confiance particulières dans notre maison, où on l'avoit retenue après ses vingt ans pour servir de maîtresse dans nos classes, où elle réussissoit à merveille. Madame voulut bien y joindre encore quelques demoiselles, et avant leur départ, elle eut la bonté de leur donner les avis suivants, adressant principalement la parole à Mlle d'Aumale, comme devant être l'aide et le conseil de Mme l'abbesse. » (Note des *Lettres et Avis*, p. 525.)

Septembre 1705.

Il faut, mademoiselle, vous servir, en cette occasion que Dieu vous présente de travailler pour sa gloire, de toute la piété et la raison qu'il vous a données,

[1] *Lettres et Avis*, p. 125. — *Lettres édifiantes*, t. V, p. 382.

[2] Mlle d'Aumale était une élève de Saint-Cyr, que Mme de Maintenon avait prise auprès d'elle comme secrétaire après qu'elle eut marié Mlle d'Osmond au marquis d'Havrincourt. C'était une personne très-instruite, qui s'acquit bientôt, par son esprit et sa sagesse, toute l'amitié de Mme de Maintenon et les bonnes grâces du Roi. « Elle est très-intelligente sur tout, disait Mme de Maintenon, et capable de toutes les choses d'esprit et de celles qui sont les plus basses. Je lui ai fait apprendre la cuisine, et elle réussit aussi bien à faire du riz qu'à jouer du clavecin » (*Lettres et Avis*, p. 677 et 685). Elle refusa les plus beaux partis, et demeura avec Mme de Maintenon jusqu'à sa mort. Elle a laissé des Mémoires manuscrits qui se retrouvent en grande partie dans ceux des Dames de Saint-Cyr et dans les *Souvenirs* de Mme de Caylus.

[3] Mme de Maintenon, en fondant Saint-Cyr, n'avait pas voulu

et d'employer utilement pour le bien de la maison où vous allez la capacité et les talents dont vous êtes remplie. Vous serez maîtresse des pensionnaires; attachez-vous fortement aux choses essentielles, qui sont de les rendre pieuses, raisonnables, bien instruites de leur religion, sachant bien lire, bien écrire, bien travailler, et ne vous amusez point à mille petites choses indifférentes, que nous avons établies ici pour faciliter le gouvernement d'un si grand nombre d'enfants à la fois, comme la séparation des bandes, le rangement au chœur et dans les classes, etc. Tout cela importe peu, pourvu que vous réussissiez à les rendre de bonnes chrétiennes, et à leur donner un bon esprit. S'il y a quelques grandes pensionnaires, tâchez de vous en faire aimer, pour leur pouvoir plus aisément inspirer le bien, et même les porter, s'il est possible, à vous aider à bien élever les enfants dont vous serez chargée, ou au moins à être de quelque secours à la maîtresse. Évitez cependant avec soin les amitiés particulières avec aucune d'elles; gagnez-les toutes en leur marquant la même amitié et la même atten-

seulement soulager la misère de deux cent cinquante familles nobles et élever deux cent cinquante demoiselles; elle voulait en faire une sorte de séminaire, dont les élèves iraient porter dans les couvents ou dans les familles l'instruction et les vertus qu'elles y auraient acquises, ou comme elle le disait, « qui multiplieraient l'éducation de Saint-Cyr. » — Il y a, ajoutait-elle, dans l'Institut de Saint-Louis, de quoi renouveler dans tout le royaume la perfection du christianisme. » Elle s'efforça donc de créer des succursales de Saint-Cyr, et les deux principales furent l'abbaye de Gomerfontaine et le prieuré de Bisy (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. XII).

tion ; permettez-leur les petites choses qu'elles vous demandent, qui leur fassent plaisir, dès que vous pourrez les leur accorder sans danger, comme vous voyez que nous faisons ici; insinuez-leur, mais bien doucement, de se rendre utiles à la maison. Votre bon esprit vous fera trouver mille petits moyens de les persuader, et pour cela, il faut, comme je vous l'ai dit, commencer par vous en faire aimer, sans quoi vous ne réussirez jamais. N'est-il pas vrai que si, depuis que vous êtes ici et que vous m'entendez parler, vous ne m'aviez pas aimée, ou que vous eussiez eu de l'aversion pour moi, vous n'auriez pas si bien reçu tout ce que je vous ai dit? Cela est certain, et que les plus belles choses enseignées par des personnes qui nous déplaisent ne nous font aucune impression et nous rebutent souvent. Ne vous étonnez pas de ce que vous pouvez voir dans cette maison-là de différent de ce qui se fait ici : chaque couvent a ses manières ; celui où vous allez n'est pas fort régulier; vous serez peut-être surprise de voir aller seule au parloir, d'y passer beaucoup de temps, d'y manger, et semblables choses où vous serez portée de croire qu'il y a du mal, et il se peut bien faire qu'il n'y en ait point, eu égard aux circonstances dont elles sont accompagnées.

Il n'est pas étonnant qu'il se soit glissé de pareils relâchements sous une abbesse de cent ans, et qui était en enfance depuis près de vingt ans. Loin de vous décourager pour les difficultés que vous trouverez en votre chemin, ne cessez de bénir Dieu des grâces qu'il vous fait. Les jeunes personnes de

votre âge qu'il rend assez solides pour travailler à leur propre salut sont bien heureuses; combien donc l'êtes-vous davantage, vous, mademoiselle, qu'il daigne choisir de si bonne heure pour vous employer à celui des autres! Vous ne pouvez trop l'en remercier et vous efforcer d'entrer dans ses desseins, car c'est une grâce qui vous est particulière, et qu'il n'a pas accoutumé de faire aux personnes de votre âge.

L'ordre de Saint-Bernard, dont est la maison où vous allez, est excellent; tout ce que Mme de la Viefville nous en a dit aujourd'hui me paroît admirable.

(Puis, Mme de Maintenon, leur adressant la parole à toutes, leur dit avec bonté): « Adieu, mes enfants; si vous aimez Saint-Cyr, vous ne pouvez en donner de meilleures marques qu'en vous comportant bien en tout. Soyez douces et accommodantes, ne soyez point prêcheuses, faites tout le bien que vous pourrez, et si vous ne vous accommodez point de cette maison, nous serons toujours prêtes à vous recevoir; mais si celles d'entre vous qui veulent entrer au noviciat trouvent qu'il commence avec ferveur, et qu'il y ait lieu d'espérer d'y former de bonnes religieuses, nous vous enverrons encore de nos meilleurs sujets. (Puis les embrassant chacune en particulier, elle leur dit) : Adieu, mes enfants, vos larmes m'attendrissent, je suis présentement toute occupée de votre abbesse. »

139[1]. — A MADAME DE LA VIEFVILLE.

(Qu'il faut toujours commencer par la douceur et la raison dans les corrections que l'on est obligé de faire.)

5 décembre 1705.

..... Pour répondre à la question que vous me faites, il faudroit savoir quelle sorte de personne vous voulez reprendre. La maxime de Saint-Cyr est de commencer toujours par la douceur et la raison avant d'en venir à la rigueur.

J'approuve fort la complaisance que vous avez eue pour vos religieuses; il faut chercher à se faire aimer, et ne vouloir être aimée que pour les porter à Dieu.

Je vous envoie un excellent sujet en vous envoyant Champlebon [2], mais je vous annonce qu'il me faudra bientôt rendre Mlle d'Aumale, je n'ai fait que vous la prêter; charité bien ordonnée commence par soi-même, et nous avons besoin d'elle ici. Il faut lui donner le temps d'établir Champlebon; Saint-Laurent [3] fera fort bien en second. Je vous envoie trois petites pensionnaires : l'une est un enfant dont j'ignore la naissance [4], les deux autres sont demoi-

[1] *Lettres édifiantes*, t. V, lettre 98. — *Lettres et Avis*, p. 572.

[2] L'une des demoiselles de Saint-Cyr envoyées à Gomerfontaine.

[3] Autre demoiselle de Saint-Cyr.

[4] « C'était un enfant de cinq ans, qu'elle trouva seule sur son chemin, ayant seulement un billet sur son corps qui marquoit qu'elle avoit reçu le baptême et son âge. Madame s'en chargea; elle avoit souvent de semblables rencontres » (*Note des Lettres et Avis*).

selles, et c'est en attendant qu'elles puissent entrer à Saint-Cyr.

J'espère que l'amitié que vous aviez pour ma Nanon[1] lui procurera les prières de votre maison et les vôtres.

Soyez ponctuelle, je vous prie, nette et précise en affaires; adressez-vous directement à moi : j'ai été deux mois à vous demander une adresse pour vous écrire, il y en a un que j'attends les noms des petites demoiselles que vous avez prises. J'aime l'ordre; tous ces détails sont écrits sur mon livre; je ne brûle vos lettres qu'après y avoir répondu, et je ne passe pas un article. Ne vous amusez point à me faire des compliments, c'est un temps perdu; tâchons de rétablir votre maison. J'espère vous donner un petit secours à la fin de janvier ou au commencement de février. Je vous envoie cent écus sur les pensions de mes filles; marquez toujours quand vous aurez reçu mes lettres.

140[2]. — A MADAME DE LA VIEFVILLE.

(Contre l'amusement et le danger des manuscrits; que les filles ne peuvent être trop sobres sur la lecture.)

20 décembre 1705.

Ce n'est pas à ce que vous m'écrivez que je veux répondre aujourd'hui, mais à tout ce qui me revient de vous. Je vous conjure, ma chère fille, de profiter

[1] Mlle Balbien, qui était morte.

[2] *Lettres édifiantes*, t. V, lettre 99.

de mon expérience et de ne pas vous laisser aller à tous les goûts de Saint-Cyr; on y a eu longtemps celui des manuscrits, et ils nous ont fait tant de mal, que nous avons été contraints de les défendre [1]. J'ai dit qu'il ne falloit point vous envoyer les méditations que vous demandez; toutes ces écritures-là ne sont qu'une grande perte de temps. Il y a tant de si bons livres, et il vous en faut si peu : le Nouveau Testament, l'Imitation, Rodriguez, saint François de Sales, les livres de votre ordre, en voilà plus qu'il n'en faut pour vous sanctifier. Le long temps que vous êtes à l'église, joint aux charges de votre maison, ne vous laisse guère de loisir, et ce n'est pas un malheur. La lecture fait plus de mal que de bien aux jeunes filles; celles qui sont simples se contentent des livres que j'ai marqués, et encore y en a-t-il qui en savent faire un mauvais usage; les autres font les beaux esprits et excitent une curiosité insatiable. Nous avons éprouvé tous ces inconvénients, et, encore une fois, je voudrois bien que vous en profitassiez.

N'êtes-vous point un peu indiscrète de vouloir garder mademoiselle d'Aumale parce qu'elle vous est bonne, sans penser qu'elle nous l'est aussi? Pressez donc votre résolution, ma chère fille, de nous la renvoyer vers les jours gras. J'espère que dans ce temps-là Champlebon sera accoutumée à vos pensionnaires. Il y a assurément du miracle à ce qui se passe à Gomerfontaine. Je vous prie de dire à Martinville [2]

[1] Voir la note de la page 179.
[2] L'une des demoiselles envoyées à Gomerfontaine.

selles, et c'est en attendant qu'… moi pour
à Saint-Cyr. … je prie Dieu
J'espère que l'amitié que v… elle est intelli-
non [1] lui procurera les prières … vous en conjure,
vôtres. … tout pour Saint-
Soyez ponctuelle, je vous … vous haïssent.
affaires ; adressez-vous dire … j'en ai beaucoup
deux mois à vous demand… vous aider à rétablir
écrire, il y en a un que j'a… os et leur salut.
demoiselles que vous av…
tous ces détails sont écri…
vos lettres qu'après y a…
pas un article. Ne vous…
compliments, c'est un…
tablir votre maison. J'…
secours à la fin de jan…
février. Je vous env…
de mes filles ; marqu…
reçu mes lettres.

140 [2]. — A MA… DE SAINT-LOUIS.

(Contre l'amusement et …
peuvent …

11 février 1706.

Ce n'est pas à c… vous écrive encore sur le
répondre aujourd'… maison ; je vais le faire par
de vous. Je vous c… filles, car j'ai écrit par-
… dire, et je l'ai redit tant de
… importuné.
… jours quand on voudra con-
… de trois cent trente filles
… ménage particulier : il faut se
… grand ordre et de ne rien
… petites vues cèdent aux
… petits intérêts à la paix, à
… l'éducation, qui est la fin de
… Saint-Cyr. Vous êtes religieuses,
… vous avez voué d'élever
… votre vie, voilà un assez grand

1 Mlle Balbien, qui ét…
2 *Lettres édifiantes*, …

grands desseins, il faut travail-
sans trop d'empressement; met-
aise et en repos, et ne vous agitez
mporels jusqu'à vous troubler.
is dans la présence de Dieu, prati-
rtes de vertus, veillez sur vos filles,
ès, attaquez doucement et continuelle-
éfauts, et encore plus leurs vices si elles
n'oubliez rien pour former Jésus-Christ
pour les rendre raisonnables.
utes les instructions, les conversations, les
ndes, les punitions, les récompenses, les
aisances, les relâchements, soient employés
les rendre vertueuses, de bonnes mœurs, mo-
s, discrètes, silencieuses, secrètes, bonnes,
es, généreuses, aimant l'honneur, la fidélité, la
obité, faisant plaisir dans ce qu'elles peuvent, ne
chant personne, portant partout la paix, ne désu-
nissant jamais, ne redisant que ce qui peut plaire et adoucir. Treize ans ne sont point trop longs, mes chères filles, pour les instruire et les former à tant de bonnes choses; voudriez-vous renoncer à ce noble travail pour vous inquiéter et les inquiéter sur un ouvrage un peu plus tôt fait?

Il faut que vos demoiselles travaillent à tout ce qui se fait dans la maison, mais tout ce que je viens de marquer est le plus pressé. Mettez-vous en repos dans toutes vos charges, ne donnez pas un moment à la lâcheté, à l'oisiveté, ne quittez pas vos emplois pour une prière que Dieu ne vous demande point; mais quand, après cela, votre ouvrage ne sera pas

achevé, n'en ayez pas la moindre peine, vous le reprendrez le lendemain ou d'autres le feront. Tâchez d'inspirer aux demoiselles le goût de l'ouvrage, il leur est absolument nécessaire; mais vous y réussirez mieux en les divertissant qu'en les fatiguant trop.

Vous faites très-bien de vous servir des demoiselles et de les mettre à tout, mais il faut que ce soit dans le besoin, et il ne faut pas compter pour un véritable besoin l'envie que vous aurez de faire quelques misérables épargnes. Par exemple, vous faites balayer les demoiselles des années de suite pour soulager l'infirmité de leur sœur converse : rien ne seroit plus raisonnable que de lui donner ce secours de temps en temps; il ne l'est pas qu'elles le fassent toujours. Les demoiselles peuvent aider aux dames de la sacristie, aux sœurs converses, mais non pas être seules chargées de l'ouvrage.

Il est certain qu'il faut les mettre à tout, il est certain aussi qu'elles ne doivent pas trop travailler, ni être souvent tirées de leurs classes.

Qui trouvera ce milieu? la supérieure aidée et avertie par le conseil; mais vous devez garder une règle qui vous guidera, c'est de ne rien exiger d'elles que vous ne fassiez vous-mêmes. Vous voulez qu'elles balayent, balayez aussi; vous voulez qu'elles veillent les malades, veillez comme elles, c'est-à-dire une religieuse avec plusieurs demoiselles, quand cela est nécessaire; vous voulez retrancher leur nourriture, retranchez la vôtre; vous voulez qu'on ait moins de linge blanc, ayez-en moins, mais ne retranchez ja-

mais ni pour vous ni pour elles que dans des cas très-extraordinaires, car on ne vous a marqué que le nécessaire ; mais, encore une fois, ne les souffrez point mal nourries quand vous le serez bien, ni mal vêtues quand vous serez très-propres.

Je sais ce qui est dû à la profession et à la gravité religieuse, mais je sais aussi que vous avez fait vœu de pauvreté; tout s'accommodera quand on le voudra. Vousavez grand besoin d'une supérieure affectionnée et zélée pour l'Institut ; que le conseil pense de même, et que la maîtresse générale soit l'avocate des demoiselles, car on sera toujours tenté de retrancher sur elles, parce que le grand nombre fait que le moindre retranchement est considérable.

On sera de même tenté de les faire trop travailler pour épargner, mais on ne le peut sans prendre sur leur éducation, qui est un ouvrage de persévérance. Huit jours passés sans leur parler ne paroissent point y avoir nui ; il est pourtant vrai que ce mal est réel, quoique invisible, et qu'il faut prendre le moins qu'on peut sur les maîtresses des classes et sur les filles.

Il est impossible que de temps en temps on ne fasse des fautes : les maîtresses des classes changent ; les esprits sont différents ; il y en a de plus portées les unes que les autres à innover. Il faut que la supérieure tienne la balance et entre dans la conduite des classes, non pour tourmenter et troubler les premières maîtresses, mais pour juger des choses qu'elles doivent laisser à leur disposition et de celles qu'elle doit décider. Il faut que je marque ici que

mon intention n'a jamais été que la supérieure ne se mêlât point des classes; j'ai dit cent fois *qu'il ne faut pas se mêler des charges les unes des autres*, et qu'il faut laisser chacune en repos dans la *sienne*; mais cela ne peut regarder la supérieure, qui doit tout gouverner, tout conduire et tout savoir. *Je* ne puis trop conjurer mes chères filles de ne se point troubler les unes les autres en blâmant ce *qui* se fait; toutes les plaintes doivent être portées à la supérieure; mais, du reste, il ne faut point trouver les demoiselles mal habillées, mal nourries, mal élevées, etc., parce que vous contristez vos sœurs, quelque vertu qu'elles aient. Quand les demoiselles montent d'une classe à l'autre, il ne faut point s'en plaindre, mais les recevoir toutes également; j'ai vu faire de grandes fautes là-dessus.

142[1]. — AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

1706.

Je vous ai recommandé, mes chères filles, d'avoir soin de ma sœur de Saint-Périer; j'ai la même prière à vous faire pour ma sœur de Bouju, qui ne se porte pas bien; ma sœur de Garnier est convalescente, de sorte que je ne vois que Mlle de Lajonchapt[2] en état de vous parler; mais il ne faut pas la tuer. Contentez-vous de faire des lectures pour vos instruc-

[1] *Lettres et Avis*, p. 498.
[2] Mmes de Saint-Périer, de Bouju et de Garnier étaient maîtresses des bleues, Mlle de Lajonchapt était une des *noires*.

tions, et ne souffrez pas que vos trois maîtresses vous disent un mot jusques à mon retour de Marly. J'espère que vous vous piquerez d'honneur, et que vous me ferez voir que trois muettes vous conduiront fort bien.

143[1].—AUX MAITRESSES DES CLASSES.

24 mars 1706.

Je conjure les maîtresses de classes de tenir la main à ce qui suit :

De revenir toujours à l'éducation des demoiselles, qui doit être chrétienne et raisonnable ;

D'avoir ce but-là devant les yeux dans tout ce qu'on leur dit ;

De l'expliquer dans les petites classes aux exercices nécessaires, catéchisme, lecture, écriture, apprendre par cœur pour la répétition du dimanche et des fêtes ;

De ne leur permettre ni vers, ni conversations, ni proverbes que par récompense ;

De leur apprendre à travailler ; de promettre, à celles qui sauront lire et écrire, qu'elles ne l'apprendront plus, de s'en servir pour montrer aux autres ;

De prêcher toujours l'amour du travail dans toutes les classes ;

De soutenir la dentelle aux jaunes, quand les autres ouvrages manquent ;

De conserver soigneusement les carreaux, pour y pouvoir travailler quand on veut.

[1] *Lettres et Avis*, p. 105.

144[1]. — A MADAME DE GARNIER[2],

L'UNE DES MAITRESSES DES BLEUES.

Marly, 1706.

Comment est-il possible que je ne vous aie jamais écrit, ayant tant de raisons de vous aimer! Je le fais avec plaisir, ma chère fille, et je vous conjure de vous former pour les classes, et d'imiter ma sœur de Saint-Périer. Donnez-vous tout entière, comptez sur l'imperfection des demoiselles, ne vous en impatientez jamais, reprenez-les doucement, continuellement, raisonnablement et brièvement; ne les poussez point, n'attendez point leurs réponses, semez et priez le père de la moisson : vous ou d'autres recueillerez dans la saison. N'ayez rien à dire à la première maîtresse, finissez tout par vous-même, gouvernez dépendamment de cette première, n'en soyez point honteuse, et ne projetez jamais de faire autrement qu'elle : l'égalité de conduite entre les maîtresses est l'essentiel du gouvernement des demoiselles.

Amusez-les aux récréations, mais ne vous y abandonnez pas; il faut toujours agir et parler par rapport à elles, et remettre votre délassement avec vos sœurs. Vous voyez, ma chère fille, que je ne suis pas rebutée, et que je songe à vous former; je crois tout, j'espère tout, et je n'ai plus que de la joie sur Saint-Cyr. Je me porte fort bien, et j'ai grand regret

[1] *Lettres et Avis*, p. 412.

[2] Marie-Anne de Garnier fit profession le 20 mai 1705 et mourut en 1754, âgée de soixante-quatorze ans.

au temps que je donne ici. Je vous embrasse de tout mon cœur.

145[1]. — A MADAME DE BOUFFLERS.

Ce 28 septembre 1707.

Je suis ravie, ma chère fille, de ce que vous êtes contente de votre classe, et encore plus du témoignage que vous rendez de vos sœurs. Je voudrois bien que Dieu voulût rendre la santé à M. de Boufflers[2]. Il faut que ma sœur de Marans[3] s'accoutume à prendre de l'autorité, elle n'est plus un enfant, et il ne faut plus trembler avec des enfants. Vous avez grande raison, ma chère fille, d'aimer tout ce qui est établi dans votre maison ; si vous le continuez, vous ferez des biens infinis par l'édification que vous donnerez à toutes les maisons religieuses. Priez pour celles qui n'ont pas été aussi bien éclairées que la vôtre. Je me porte toujours bien et vous embrasse du meilleur de mon cœur.

146[4]. — A UNE MAITRESSE DES CLASSES.

1707.

Vous êtes appelée à un grand renoncement à vous-même ; il ne faut rien donner à votre goût, rien à

[1] *Lettres et Avis*, p. 293.
[2] Le maréchal de Boufflers.
[3] Nicole-Françoise de Marans de Penenverne fit profession le 25 août 1707 et mourut en 1710, âgée de vingt-huit ans. Elle n'avait pas été élevée à Saint-Cyr.
[4] *Lettres et Avis*, p. 301.

l'amitié particulière pour vos sœurs, rien à vos proches, rien au plaisir d'en faire; il faut aller droit en tout, et toujours sans acception de personnes.

J'approuve fort que vous profitiez des talents des filles qui vous aident dans les classes pour apprendre ce qu'elles savent à vos enfants; mais je désapprouverois fort que vous fissiez le moindre embarras à la maîtresse générale pour vouloir des filles par rapport à ces talents-là; désirez toujours celles qui ont le plus de bonne foi et de raison, contentez-vous de celles qu'on donne.

Soyez en tout modérée, ne poussez à bout ni celles qui montrent, ni celles qui apprennent; ne regardez que la piété et la raison comme essentielles à l'éducation. Offrez toutes vos peines et tout votre travail à Dieu entre lui et vous; vos filles brilleront moins par leur catéchisme et par leur conduite, que par des vers et des conversations, et la pauvre maîtresse ne sera guère admirée quand ses filles prieront bien Dieu, et qu'elles ne feront ni ne diront rien de mal à propos. Je prie Dieu, ma chère fille, de bénir tout ce que vous faites et tout ce que vous voulez faire.

147[1]. — AVIS AUX DEMOISELLES DE SAINT-CYR.

Février 1708.

Quoiqu'il y ait un article qui vous regarde et qui devroit vous suffire dans l'Esprit de l'Institut des Dames de Saint-Louis, vous voulez que je vous

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 4.

marque quelque chose qui soit en particulier pour vous, et je le fais de tout mon cœur, vous aimant comme mes enfants et désirant avec ardeur que vous profitiez de l'éducation que le Roi vous procure.

Il faut, pour remplir son dessein, que vous soyez bonnes chrétiennes et dociles; ces deux qualités renferment ce que vous devez désirer.

Instruisez-vous donc sans relâche de votre religion, aimez le catéchisme, qui contient tous les articles de foi, les mystères, et tout ce que nous devons faire pour accomplir la loi de Dieu.

Pratiquez ce que vous avez appris; soyez pieuses, humbles, charitables, silencieuses, modestes; le christianisme est la pratique de toutes les vertus, la piété est utile à tout; une couronne sans piété ne feroit que vous précipiter plus sûrement dans l'enfer. Que seroit-ce que l'infortune de votre état sans piété? vous seriez peu heureuses dans ce monde, et misérables pour jamais en l'autre.

Faites donc une bonne provision de piété, mes chères filles, qui vous soutienne contre les périls et les privations où peut-être vous serez exposées.

Voilà le fondement de votre salut, voilà ce que vous devez chercher aux dépens de tout, et quand vous l'aurez acquis, vous aurez assurément la docilité, qui est la seconde qualité que je vous désire. Soumettez-vous de bon cœur aux règles de votre maison; n'en méprisez aucune pratique; accoutumez-vous de bonne heure à l'assujettissement. Ne soyez point dédaigneuses, mais bonnes, simples, aimant à plaire à vos maîtresses et à les soulager dans

les peines que vous leur donnez ; jugez de votre naturel par les répugnances que vous trouvez en vous pour ce qu'on vous demande, par l'amitié que vous avez pour vos maîtresses, par le goût pour les bonnes choses, par l'amour pour la vérité, par la reconnoissance pour les instructions et les avertissements que l'on vous fait. Que les bien nées se réjouissent et rendent grâce à Dieu ; que les mal nées ne se découragent pas, car une grande récompense les attend si elles se font violence.

Que le caractère particulier des demoiselles de Saint-Cyr soit encore la piété droite et l'attachement à la saine doctrine ; voilà, mes chères enfants, ce que je vous recommande : à quoi serviroit ce que vous avez voulu que je vous écrivisse, si vous ne le mettez en pratique ? La piété droite est celle qui nous attache aux devoirs de notre état : votre piété ne sera pas droite, si, tant que vous serez à Saint-Cyr, vous ne la faites consister à observer pour l'amour de Dieu les règles et les usages de la maison ; vous prieriez depuis le matin jusqu'au soir inutilement, si vous ne priez de la manière dont Dieu le veut et dans le temps qu'il veut.

Votre piété ne sera pas droite, si, étant religieuses, vous n'êtes pas fidèles à l'institut où Dieu vous placera.

Votre piété ne sera pas droite, si, étant mariées, vous abandonnez votre mari, vos enfants, et votre petit domestique, pour aller dans les églises dans les temps où vous n'êtes pas obligées d'y aller. Que ce soit la piété droite qui soit la piété des élèves de

Saint-Cyr. Attachez-vous à l'Église, suivez-en l'esprit et les maximes; craignez toutes les nouveautés; soyez simples dans vos lectures; évitez la curiosité qui perd les personnes de notre sexe; fuyez les personnes et les livres dès qu'ils sont suspects; prenez le chemin le plus sûr, qui est la pratique de l'Évangile selon les devoirs de votre état, et expliquée par un conducteur dont la doctrine soit irrépréhensible.

148[1]. — AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

(Sur la séparation de la communauté d'avec les demoiselles.)

Mars 1708.

1. Vous êtes instruites sur tout, mes chères filles, il me semble que je n'ai plus à vous parler que sur les demoiselles; je tâcherai donc de traiter ici l'éloignement dans lequel la communauté doit vivre à leur égard, et la conduite que doivent tenir celles qui sont chargées de leur éducation.

2. On vous a assez expliqué de fois que les religieuses qui ne sont pas employées aux classes s'acquittent du vœu d'instruire les demoiselles comme celles qui gouvernent, puisqu'elles leur rendent toutes sortes de services; celui de les édifier ne sera pas le moindre.

3. Qu'on ne s'informe point aux classes comment les filles sont gouvernées; que la communauté vive dans une entière séparation d'avec les demoiselles,

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI. — *Lettres et Avis*, p. 59.

et si les particulières y ont quelques proches parents, qu'elles les abandonnent au gouvernement de la maison et qu'elles ne s'en mettent point en peine; qu'elles ne s'informent point de leur éducation, et qu'elles attendent en paix ce que la supérieure voudra leur en dire : vous avez renoncé au monde et à vos familles, voudriez-vous les reprendre pour vous troubler et pour troubler un ordre si nécessaire à établir parmi vous?

4. Ces maximes paroissent dures, mais elles feront pourtant votre paix. On vous défend les communications entre vous, qui êtes toutes à Dieu, comment pourroit-on vous en permettre avec des jeunes personnes qui retournent au monde?

5. Les Ursulines, qui sont destinées à l'éducation des filles, n'ont aucun commerce avec elles quand elles ne sont pas aux classes; si quelques couvents n'observent pas cette règle, c'est qu'ils ne sont pas réguliers ou que la pauvreté ou la disposition du bâtiment les met à même de se relâcher; mais dans le grand couvent du faubourg Saint-Jacques, où j'ai demeuré, je n'y ai jamais connu que nos maîtresses.

6. Si elles ont jugé cette conduite nécessaire, quoiqu'elles ne gardent point des filles au-dessus de seize ans et qu'elles n'en aient qu'un petit nombre, voyez ce que vous devez faire, vous qui les avez jusqu'à vingt, qui est l'âge où elles sont plus difficiles à contenir.

7. Si vous ne comprenez ce danger, si vous ne l'évitez avec fidélité, il y aura des désordres qui per-

dront votre maison au dedans, et scandaliseront au dehors.

8. Vous avez déjà fait des expériences qui vous en ont fait voir les conséquences, et combien les procédés les plus innocents ont été susceptibles des plus mauvaises interprétations.

9. Vous ne trouverez de sûreté que dans l'éloignement entier que je vous demande. Ne les voyez que dans les lieux où vous ne pouvez pas les éviter; ne leur dites pas un mot, ne leur faites rien dire de particulier; s'il y a des honnêtetés à leur faire sur une maladie, sur une affliction, sur un bonheur, etc., que ce soit la communauté en général qui les assure de la part qu'elle y prend, sans que jamais elles croient être plus aimées les unes que les autres.

10. Mes chères filles, rien n'est plus important pour vous empêcher de trouver votre perte dans ce qui doit faire votre joie et votre couronne dans le ciel.

11. Mes inclinations sont tout opposées à la sévérité de ces maximes, mais mon expérience m'a instruite, je vous conjure d'en profiter.

12. Si la séparation du général de la communauté est d'une nécessité absolue, la conduite des maîtresses n'est pas moins importante.

13. Votre grande affaire, votre unique affaire après celle de votre salut, est le gouvernement des demoiselles; vous avez besoin pour y réussir d'avoir des maximes fermes, droites et uniformes, dont vous ne vous départiez jamais. L'Esprit de votre Institut vous marque de travailler à rendre les demoiselles

vraiment chrétiennes et de les accoutumer à une vie frugale et laborieuse; je ne vous en dirai rien ici, mon dessein n'est que de vous marquer les moyens que vous devez prendre pour les conduire.

14. L'intelligence entre les maîtresses est ce qui peut le plus y contribuer; il faut vouloir les mêmes choses; il ne faut vouloir ni aimer, ni être aimées; il faut soutenir la conduite les unes des autres; il faut ne se pas mettre à portée qu'on ose s'en plaindre; il faut ne point suivre ses inclinations particulières pour les demoiselles, ni souffrir celles qu'elles pourroient avoir pour nous; il faut enfin ne vouloir que leur salut et l'édification de la maison, qui s'étendra sur toute la France.

15. Il faut un concert de bonne foi entre toutes les maîtresses, qui ne se démente jamais, qui fasse voir aux demoiselles qu'il est indifférent à qui elles s'adressent, puisque tout ce qu'elles disent revient à toutes les maîtresses, et qu'on ne peut avoir ni mystères ni confidences avec aucune qui ne soient connus de toutes.

16. Qu'il est même inutile de s'adresser à la maîtresse générale, puisqu'elle revient examiner ce qui lui a été dit avec la première maîtresse de la classe; que la supérieure même tient cette conduite, et que, quelque tour qu'elles prennent, elles voient qu'elles sont gouvernées par un seul esprit et par des personnes si unies que rien ne peut les séparer.

17. Il n'y a que cette union, mes chères filles, qui puisse vous rendre assez fortes pour vous soutenir contre les demoiselles.

18. J'excepte de cette règle certaines confidences qu'elles pourroient avoir à faire sur leur conscience, qui obligent au secret quand ce sont des choses passagères, car si elles doivent avoir des suites, je crois qu'il faudroit prendre des mesures avec la première maîtresse et les supérieures.

19. Les maîtresses ou subalternes ne doivent point recevoir de ces confidences : il faut les renvoyer à la première maîtresse, ou à la maîtresse générale, ou aux confesseurs et supérieurs ; le nombre en est assez grand pour que ce ne soit pas gêner les consciences.

20. Gouvernez avec douceur, fermeté et gravité ; ne vous familiarisez point ; ôtez même avec les plus petites ces caresses indignes de votre profession, et qui les amollissent et accoutument à ce qui seroit si dangereux dans la suite. L'amour-propre et la mollesse sont les écueils de notre sexe ; penchez plutôt à un peu trop de réserve ; qu'elles aient cette conduite les unes avec les autres, quelque proches parentes qu'elles soient : les caresses ne peuvent être bonnes et sont presque toujours mauvaises. Ne les louez jamais d'être flatteuses ; inspirez-leur une vertu plus courageuse, mais accompagnée de charité et d'humilité.

21. Conservez précieusement cette droiture, déjà établie chez vous, sur l'égalité des traitements que vous faites aux demoiselles. Je vois avec un extrême plaisir que, malgré le respect, la reconnoissance et la sincère affection que vous avez pour le Roi, vous ne distinguez point les filles que vous tenez directement de sa main. J'ai le même plaisir de voir mes

parentes oubliées, et que vous ne comptez ni protection, ni recommandation, ni élévation de naissance, mais sur leur seule vertu et leur plus grand besoin. J'espère qu'après de pareils exemples, personne ne sera en droit de vous demander des distinctions. N'en accordez jamais, mes chères filles, sous quelque prétexte que ce soit, ni au dedans, ni au dehors, et si vous avez quelque préférence à faire, que ce soit pour celle qui auroit le moins de ressources d'ailleurs, si elle se trouve par elle-même propre à remplir la place qui se présenteroit.

149[1]. — A UNE DAME DE SAINT-LOUIS.

1708.

J'ai cru qu'il falloit vous laisser quelque temps dans la classe, sans vous rien dire, mais je crois qu'il faut présentement vous exhorter à parler plus que vous ne faites. Il y a sept à huit jours que vous êtes dans le recueillement et le silence; vous devez avoir fait une provision de vie intérieure, et mon intention n'est pas de vous la faire quitter. Je désire seulement que, suivant l'esprit de votre Institut, vous joigniez le service de Marthe à la contemplation de Madeleine, et que vous remplissiez votre quatrième vœu. On n'instruit point sans parler; on n'élève point ses enfants en silence; il faudra donc, ma chère fille, que vous parliez aux demoiselles, que vous les repreniez souvent et que vous les instruisiez toujours; il

[1] *Lettres et Avis*, p. 312.

faut même que vous entriez dans leurs conversations et dans leurs jeux, et que vous soyez bien persuadée que vous servez Dieu quand vous jouez aux dames, aux échecs, dans la vue d'acquérir par ces complaisances un pouvoir sur les esprits pour les mener à Dieu.

On peut plus exciter par la parole que par le silence : les apôtres, formés par Jésus-Christ, instruisoient continuellement; songez donc à remplir toutes vos obligations, ma chère fille. Il y a dans la classe même bien des temps de recueillement où elles gardent le silence; il y a des lectures, des chants; tout cela vous laisse le temps de retourner à Dieu, quand vous en seriez éloignée, ce que je ne puis croire quand vous pratiquerez ce que je vous propose.

150[1]. — A MADAME DE SAINT-PÉRIER,

PREMIÈRE MAITRESSE DES BLEUES.

1708.

On nous interrompit, il y a quelques jours, dans le temps que je voulois vous dire, ma chère fille, ce que j'ai déjà écrit ailleurs, qui est que, quand vous avez des filles de grande naissance, il faut redoubler vos soins pour leur éducation[2], mais d'une manière imperceptible aux autres, car l'égalité qu'on y garde

[1] *Lettres et Avis*, p. 304.

[2] Mme de Maintenon parlait ainsi d'après l'esprit même de la fondation de Saint-Cyr, qui n'était pas, comme nous l'avons déjà dit, une maison ordinaire d'éducation, mais une source d'édification et d'instruction pour toute la France. Aussi, quand elle excitait Louis XIV à soulager sa pauvre noblesse en fondant Saint-

est excellente. Ce que je demande n'iroit qu'à leur parler un peu plus souvent en particulier, à les employer à tout pour leur ouvrir l'esprit, à leur inspirer une solide piété et tout ce qui peut former leur cœur à la vertu; ces filles-là dans le monde et même dans les couvents peuvent faire de plus grands biens que celles qui sont forcées par la misère à retourner chez leurs parents. Mlle de Rochechouart est dans le cas que je vous parle, et il me semble que vous la poussez assez; ce qui me fait espérer que ses inclinations répondront à sa naissance.

Que vous êtes heureuse, ma chère fille, de ne pas dire un mot qui ne soit une bonne œuvre qui ira plus loin que vous! vous contribuerez à la gloire de Dieu sur la terre, dans le temps que vous jouirez dans le ciel. Je ne puis m'empêcher de porter de l'envie aux Dames de Saint-Louis.

Je vous prie de montrer cette lettre à ma sœur de Linemare[1], afin qu'elle fasse de même dans sa classe.

Cyr, elle lui disait : « Le bien et le mal que les gens de condition peuvent faire portent plus de coup que dans les autres classes de la société, parce qu'ils sont appelés à donner l'exemple. » Dans sa pensée, plus on était élevé en naissance, plus on devait faire de bien; mais ce qu'elle exigeait de la naissance, elle l'exigeait aussi de la richesse, car nous la verrons écrire : « Je donnerois de mon sang pour communiquer l'éducation de Saint-Cyr à toutes les maîtresses religieuses qui prennent des pensionnaires (de la bourgeoisie); elles feroient de plus grands biens que nous, parce qu'elles élèvent des filles qui auront de plus grands établissements. »

[1] Marie-Madeleine de Rocquigny de Linemare fit profession le 16 septembre 1706 et mourut en 1749, à soixante-deux ans. Elle fut élue trois fois supérieure.

151[1]. — A MADAME DE SAINT-PÉRIER.

21 octobre 1708.

Vous avez de la peine à accorder deux choses que je vous ai dites et que vous trouvez opposées : l'une, que vous devez former autant que vous pourrez la conscience de vos filles à être simple, ouverte et droite ; l'autre, qu'il ne faut pas les rendre discoureuses. Il n'y a point d'opposition, ce me semble, entre les deux conseils : ce ne sont pas les plus franches qui ont le plus à dire. La franchise ne consiste pas à dire beaucoup, mais à dire tout, et ce tout est bientôt dit quand on est sincère, parce qu'il n'y a pas grands avant-propos, et qu'il ne faut point employer beaucoup de paroles pour ouvrir le cœur. Une personne simple dit naïvement ce qu'elle a sur le cœur, et quand même elle seroit un peu scrupuleuse, elle se calme par l'obéissance, et quatre mots lui suffisent. Celles qui ne sont pas simples ne peuvent se résoudre ni à parler ni à se taire ; il faut leur arracher leur confiance, et on se perd dans leurs tours et détours ; c'est ce qui fait ces longues conversations et ces retours à confesse : on a dit, mais on n'a pas tout dit, on n'a pas voulu dire une circonstance, et puis la peur prend de ne l'avoir pas dite, et on vient la redire ainsi que plusieurs autres. Un cœur droit dit dès la première fois tout ce qu'il sait. Ne voyez-vous pas que les plus franches sont les plus tôt confessées ? elles ne cachent

[1] *Lettres et Avis*, p. 352.

rien, et le confesseur, qui connoît cette disposition, a peu de chose à leur dire. Tout cela, ma chère fille, est de même pour les premières maîtresses : il faut dire peu à vos filles, il faut les accoutumer à peu dire d'abord, à ne se pas embarrasser de n'avoir rien à dire, à ne point chercher de quoi dire, à louer Dieu d'avoir peu à dire, car c'est la simplicité. Ces personnes-là doivent dire à ceux qui les conduisent : Je n'ai rien à vous dire, mais si vous voulez me faire des questions, j'y répondrai, car je ne veux rien cacher. Cette disposition à ne rien cacher est cette ouverture, cette droiture, cette simplicité que l'on demande et qui est si agréable à Dieu. Vous voyez bien qu'elle ne consiste donc pas à beaucoup parler. Vous ne pouvez trop vous opposer à ce défaut, il est grand, et les conséquences en sont encore plus grandes. Je suis souvent humiliée chez vous de tant parler, mais il me semble que Dieu le veut ainsi. Je ne sais si vous entendrez bien cette lettre; elle a été souvent interrompue; je ne répondrai point présentement à la dernière que j'ai reçue de vous. Adieu, ma chère fille, c'est d'aujourd'hui en huit que j'espère me trouver avec vous.

132[1]. — AUX MAITRESSES DES CLASSES.

1709.

La première maîtresse doit parler aux demoiselles le plus souvent qu'elle peut; c'est par les instruc-

[1] *Lettres et Avis*, p. 316.

tions générales et particulières qu'elle leur inspirera le bien; c'est par là qu'elles seront élevées solidement; le reste n'est qu'un ordre extérieur qu'il faut pourtant toujours observer, mais l'important est de les connoître, de leur parler sur leurs besoins, de leur donner des moyens pour se corriger, de les attendre avec patience et de les encourager, de suivre les progrès qu'elles font, de les louer ou blâmer selon le naturel qu'on leur connoît, de leur parler fortement en particulier et avec beaucoup de ménagements en général, de leur parler de la misère qu'elles trouveront hors de Saint-Cyr, mais avec bonté et jamais par manière d'insulte, se souvenant toujours qu'on a été soi-même du nombre de ces pauvres demoiselles. Enfin il faut les traiter comme de bonnes mères qui compatissent à toutes sortes de misères, mais qui veulent toujours les consoler ou les adoucir. Les maîtresses subalternes doivent agir avec le même esprit de bonté et de charité et de vrai zèle pour le bien solide des demoiselles que le Roi et l'État leur confient.

153[1]. — A UNE MAITRESSE DES CLASSES.

1709.

La perfection de votre état, la perfection de maîtresse de classe, le zèle de votre Institut et les services que vous lui rendrez demandent de vous la même chose, ma chère fille; vous ne serez jamais

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, lettre 53.

bonne à vos classes qu'autant que vous serez bonne religieuse. C'est un abus qui a été de tout temps dans votre maison, qu'il faut de grands talents pour les demoiselles : tous les talents vous seront difficiles et dangereux, si vous n'avez point de vertu, et avec une véritable vertu, vous serez utile aux demoiselles, quelque peu de talents que vous ayez ; soyez solide, droite et simple, et vous les rendrez telles à proportion de leur âge et de leur état. Vous ne pouvez mieux faire, ma chère fille, que de vous bien porter ; je suis fort bien aujourd'hui.

154[1]. — AVIS AUX MAITRESSES DES CLASSES.

1709.

On peut quelquefois leur faire faire ce qui n'est pas marqué dans le règlement, comme, par exemple, les faire travailler pendant quelque temps aux récréations qu'elles ont libres, leur faire cesser pour un jour ou deux leurs exercices ; mais en même temps il est bon de leur faire sentir qu'on a des raisons pour cela, comme, par exemple, qu'on est fort pressé de quelque ouvrage ; et il ne faut pas qu'elles osent dire : Cela n'est pas dans nos règlements. Vous avez l'autorité de changer tout cela comme il vous plaît, mais cependant il faut prendre garde à le faire rarement et que chacune ne suive pas son goût particulier, car une fille, par exemple, portée à la piété les retireroit de leurs exercices

[1] *Recueil des Réponses*, etc., p. 56.

ordinaires pour leur faire faire, tantôt des oraisons particulières, tantôt des neuvaines à quelque saint; et une autre qui aimeroit le travail leur feroit quelquefois sentir, même sans le leur dire, qu'elle a regret aux moments qu'elles donnent à l'oraison, et négligeroit volontiers leur instruction pour les faire travailler comme de bonnes servantes, croyant que qui travaille fait tout, et que le reste ne doit être compté pour rien. Chacun pense diversement, et plus diversement qu'on ne sauroit dire, et je suis persuadée que qui vous feroit écrire à toutes en particulier ce que vous pensez sur l'éducation, il ne s'en trouveroit pas une qui ne pensât un peu différemment. Il y a bien de certaines maximes principales que vous auriez toutes, comme: qu'il les faut élever chrétiennement, les accoutumer à une vie laborieuse; mais il y a des choses plus particulières sur lesquelles vous ne conviendriez pas de même. Ainsi le remède c'est de ne les point conduire par votre propre esprit, de sacrifier vos vues, de n'entrer pas même dans ce qu'on pourroit vous proposer qui seroit meilleur que ce qu'on a établi dans la maison, mais le suivre par préférence à tout; sans cela on ne gardera point cette uniformité dans les maximes qui est le capital pour elles et pour vous. Quand j'ai dit qu'on est maîtresse de changer leur règlement, j'entends pour quelque temps en passant : ce seroit renverser l'ordre si l'on étoit plus longtemps hors de la règle que dans l'exercice de la règle.

155[1]. — DE M. DE LA CHÉTARDIE[2],

CURÉ DE SAINT-SULPICE, A MADAME DE MAINTENON.

1710.

Je ne crois pas, madame, pouvoir me dispenser de vous faire mes très-humbles actions de grâces de tout l'honneur, de toute la consolation et de toute l'édification que j'ai reçus de Saint-Cyr. Comme j'ai eu toute ma vie un attrait particulier pour l'instruction, que je m'y suis appliqué de longues années, que j'ai lu tous les livres que j'ai pu recouvrer là-dessus, et composé même des traités sur ce sujet, il me semble que j'en puis mieux juger que beaucoup d'autres. Mais votre ouvrage, madame, excelle par-dessus tout ce que l'esprit même pourroit se figurer là-dessus, et tout ce qu'on pourroit désirer est au-dessous de ce qu'on voit dans votre maison : des enfants sérieux sans gêne, joyeux sans puérilité, modestes sans affectation, savants sans ostentation, pieux sans fausse dévotion, où l'on a trouvé le secret de cultiver l'esprit dès qu'il commence à paroître et de le former à mesure qu'il se produit, où les exercices sont proportionnés à l'âge et aux forces, les talents perfectionnés, les défauts redressés, les tempéraments ménagés, la conduite sage, attentive, modérée, qu'une longue expérience et une raison éclairée et non une vaine spéculation de cabinet

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, lettre 78.

[2] M. de la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, devint, après la mort de l'évêque de Chartres et par le conseil de celui-ci, le directeur de Mme de Maintenon.

ont produit; enfin, madame, il me semble que vous tirez des enfants de votre sexe tout ce qu'on en peut tirer, et que jamais l'idée de saint Jérôme et des anciens, ni le soin des premières dames qui formèrent autrefois les monastères et les communautés de vierges, n'ont approché de ce qu'on admire chez vous; ce que je dis, madame, après y avoir réfléchi et sans aucune flatterie ni complaisance. Enfin, madame, je m'en revins charmé; il m'a fallu quelques jours pour bien revenir à moi et pour vous savoir débarrassée de ce grand mariage[1], afin de me donner l'honneur de vous remercier, madame, et de vous exposer une petite portion de ce que j'avois dans l'esprit sur ce que j'avois vu. Je n'ai pu attendre la réponse que je ferai bientôt à vos deux derniers mémoires, à vous marquer, madame, l'estime que je fais de la grâce qui vous a été donnée et mon profond respect.

156[2]. — DE M. DE LA CHÉTARDIE.

1710.

Je ne sais pourquoi vous croyez que j'ai un peu flatté le portrait de Saint-Cyr, madame, et que je vous expose à concevoir de l'amour-propre là-dessus; non, madame, il n'y a rien d'exagéré, et ceux qui travaillent aux bonnes œuvres ont besoin qu'on

[1] Le mariage du duc de Berry, petit-fils du Roi, avec la fille du duc d'Orléans.

[2] *Lettres édifiantes*, t. VI, lettre 82.

les encourage, qu'on les soutienne et qu'on les porte à la reconnoissance envers Dieu. J'eus une telle impression de joie et de consolation intérieure pendant tout le jour que j'eus le bonheur de voir cet ouvrage, qu'elle me dura trois ou quatre jours d'une manière sensible, et que je ne puis assez exprimer mes sentiments là-dessus. Je pense que mon attrait pour ces ouvrages, l'expérience que j'en ai, l'excellence de celui que je voyois, qui surpasse et ce que j'ai vu et ce que j'ai pensé, aucun défaut qui se présentât à moi, l'examen que je faisois, sans dire mot, du règlement, de la manière d'enseigner, des habits, de l'ordre, de la modestie, des récréations, de la posture, de l'habileté des maîtresses, de leur douceur et de leur autorité, des manières propres à cultiver l'esprit des enfants proportionnées à leurs âges différents, à se former et à faire éviter des puérilités et les amusements mauvais.... enfin, madame, je vis tout, et je compris tout, ce me semble, mais je ne saurois l'exprimer.

157[1]. — A MADAME DE LA VIEFVILLE.

13 octobre 1710.

La faute de la particulière dont vous m'écrivez est fâcheuse, madame, et vous donnera de la peine; mais ce que vous me dites de l'esprit de vos anciennes est plus important, et il est bien difficile d'y remédier. J'ai vu autrefois cet esprit dans notre grande

[1] *Lettres et Avis*, p. 310.

classe : on ne pouvoit faire une réprimande à une fille que toutes les autres ne fussent dans l'affliction, mais affliction pleine de révolte et bien loin de la charité. Il a fallu traiter ce mal dans les plus jeunes et leur inspirer un autre esprit ; les grandes s'en sont allées, bonheur que vous n'avez pas, et nous jouissons présentement du fruit de nos peines. Quand on met ici une fille en punition, les autres ne l'insultent pas, elles en sont affligées, elles la consolent, elles la conjurent de s'humilier et de se corriger, et de ne rien oublier pour se remettre bien avec ses supérieures ; elles ne se mêlent pas de demander grâce pour elle. On ne peut être plus unies qu'elles le sont ; mais c'est en effet une union, et non pas une sédition ; tout concourt ici au bien public et particulier ; aussi y vit-on dans une paix qui vous charmeroit. Nous ne cessons de prêcher au dedans la confiance pour les confesseurs, la sincérité, la soumission, le respect ; les confesseurs ne cessent de renvoyer aux supérieures, aux maîtresses du noviciat, des classes, des sœurs converses, des servantes, aux règles de la maison. On sait tout ce qui se passe, on avertit les maîtresses de tout sans se cacher et sans se faire haïr. Il n'y a pas un enfant ici qui ne soit persuadé que tout ce qu'on lui fait est pour son bien ; il n'y a pas une seule personne qui ne soutienne la supérieure, et elle soutient toutes les premières officières de chaque charge. La nôtre gouverne sans embarras trois cent trente filles dans cette maison...

158[1]. — A MADAME DU PÉROU,

SUPÉRIEURE.

1710.

Madame, j'ai toujours oublié de vous demander pourquoi on continue à donner du pain bis aux demoiselles dans un temps où le blé n'est pas cher; il est très-bien qu'elles apprennent par leur propre expérience les inégalités des biens de la terre, et qu'elles aient quelque part aux souffrances publiques; mais il faut les remettre dans le train ordinaire quand il n'y a rien qui doive nous en tirer. La pente des communautés est de retrancher sur la nourriture plutôt que sur des commodités ou des embellissements dont il faudroit se passer. Cependant, comme la nourriture est réglée et frugale, il n'y faut guère toucher. Les filles en murmurent dans leur cœur d'autant plus amèrement qu'elles n'osent presque en parler. Je tâche en tout de vous faire profiter de mes expériences; mais pour en revenir aux demoiselles, comptez que c'est principalement par votre conduite que vous leur inspirerez la droiture, la bonté et la raison que vous leur désirez de si bonne foi. Ne croyez pas, ni pour vous ni pour vos filles, que celles qui ne sentent point de tristesse n'ont pas besoin de relâchement. Les occupations sérieuses minent peu à peu sans qu'on s'en aperçoive que trop tard; c'est pourquoi, ma chère fille, il faut prévenir cet accident par des débandements d'esprit qui soient innocents. Prenez garde seule-

[1] *Lettres aux Supérieures.*

ment qu'il ne s'y passe rien de contraire à la modestie religieuse, rien de mondain, rien d'emporté, rien d'excessif; mais que la douceur, la sainte liberté, la simplicité, la charité, la modestie, règnent en tout. Je ne voudrois pas de danses; je dis que je n'en voudrois point faire faire, car pour vous autres vous n'en faites pas; je suis bien aise que vous vous aidiez de vos enfants pour vous amuser....

(*N'est pas achevée.*)

159[1]. — A MADAME DE VANDAM,

PREMIÈRE MAITRESSE DES JAUNES.

Ce 26 février 1711.

En faisant des réflexions sur vos classes, ce qui m'arrive très-souvent, je trouvai que la vôtre est celle qui a le plus besoin d'instruction. Les deux petites passent la plus grande partie de leur temps à apprendre le catéchisme, la lecture, l'écriture, l'arithmétique et le reste; les bleues sont très-séparées: elles vont dans les offices, dans les petites classes et deviennent noires; je n'en vois pas de plus sédentaires que les vôtres, et il faut en profiter. Appliquez-vous donc plus que jamais à former leurs cœurs et leurs mœurs, et ne prétendez pas qu'elles comprennent ce que vous comprenez; il faut du temps, et il y en aura plusieurs qui ne vous entendront que lorsqu'elles ne seront plus ici et qu'elles se trouveront dans l'état que vous leur annoncez tous les jours, et

[1] *Lettres et Avis*, p. 329.

qu'elles regardent souvent comme des suppositions et des exagérations. Travaillez donc dans l'obscurité, mais en foi, sans vouloir voir ce que vous faites; Dieu le verra et le récompensera.

Ne vous rebutez point de leur dire cent fois ce qu'on leur aura peut-être dit aux rouges et ce qu'on leur dira encore aux bleues, et qu'il faut dire toute la vie.

Bonjour, ma chère fille; donnez ce que vous avez reçu.

160[1].—A MADAME DU PÉROU,

SUPÉRIEURE.

1711.

Les classes sont votre principale affaire, c'est votre Institut, c'est l'intention du Roi, c'est la fin de votre fondation. Ne vous lassez jamais de prêcher vos sœurs sur la vigilance à la garde et à l'éducation de vos demoiselles; n'ajoutez point règles sur règles, vous en avez assez; mais les maîtresses ne les lisent pas assez. Attaquez incessamment cette chicane que les Dames de Saint-Louis font sur leur temps : elles vont contre la volonté de Dieu, l'intention de leurs instituteurs et fondateurs, contre la charité qu'elles doivent aux demoiselles quand elles les quittent dans les temps que leur règle ne les envoie pas à l'église. Cette faim de la prière n'est qu'amour-propre qui veut se savoir gré de quelque chose et qui ne compte pour rien ce qui est de la règle. Comment enseigne-

[1] *Extrait des écrits*, etc., p. 439.

ront-elles aux demoiselles que la charité doit être exercée selon l'état de chacune, si elles manquent elles-mêmes à la dévotion de leur état qui est le soin des demoiselles? Une vraie Dame de Saint-Louis devroit ménager tous les moments qui lui seroient possibles pour aller aux classes même aux heures où l'on n'y est pas obligé; et nos filles croient être agréables à Dieu en allant faire une demi-heure d'oraison qu'on ne leur demande point et en quittant l'emploi du temps selon ce qu'il leur demande et selon leurs vœux. Je ne finirois pas sur ce chapitre, ma chère fille; ne vous y rendez jamais, je vous en conjure : c'est à vous à faire observer les règles, et quand vous serez une particulière, donnez l'exemple pour la fidélité aux classes.

Il vous faut de la droiture et du discernement pour bien appliquer les divers avis que je vous ai donnés sur vos demoiselles. Combien de maîtresses, par exemple, qui se préviennent? Combien qui s'effrayent de rien? Combien peu qui savent distinguer ce qui est de conséquence ou ce qui n'en est pas? Combien d'exagérations si en usage parmi vous? Quels écrits pourront remédier à cela? Je ne cesse de vous dire que tout dépendra de votre droiture. C'est cette droiture qui vous fera mettre dans les charges principales les sujets les plus capables de les remplir, sans compter vos inclinations, vos répugnances, votre commodité.

Exhortez les maîtresses des classes à instruire les demoiselles sur les obligations du mariage et sur la piété convenable aux gens du monde. On ne parle

jamais chez vous que de couvents, et Dieu n'y veut pas tout le monde.

On ne peut trop prêcher aux demoiselles qu'il ne faut pas aller dans les déserts, mais servir Dieu dans son état, par la prière et la pratique des vertus.

Le Roi m'a dit qu'il croyoit présentement votre maison dans la perfection, mais qu'il avoit grand'peur que vous ne dégénérassiez.

161[1]. — A MADAME DE BOUJU.

4 novembre 1711.

Dieu me garde de suivre votre conseil et d'écouter encore une fois nos sœurs sur les changements qu'elles voudroient proposer. Je suis très-persuadée que toute la déférence et la complaisance que M. l'évêque de Chartres[2] veut avoir pour moi n'étoit pas jusqu'à y consentir, et je vous assure aussi que, tant que j'aurai quelque autorité dans votre maison, on n'y changera pas la moindre chose. Si j'avois à faire l'ordre du jour, je le ferois comme il est. Je suis ravie que l'on se plaigne de manquer de temps : rien n'est plus dangereux que d'en avoir trop ; on a coupé les exercices tout exprès. Vous ne savez toutes ce que vous demandez, mais vous devriez savoir vous soumettre et accepter vos vœux : on vous a dit partout que vous n'avez été établies que pour les de-

[1] *Lettres pieuses*, p. 1982. — *Lettres édifiantes*, t. VI, lettre 154.

[2] M. de Mérinville, neveu et successeur de Des Marets.

moiselles; tout a été réglé par rapport à elles. Vous voudriez une oraison tranquille : plusieurs la font fort bien dans les dortoirs, et on en trouveroit qui avoueroient qu'elles sont plus distraites au chœur qu'en demeurant auprès des demoiselles. Leurs distractions sont au moins utiles à la vigilance, et les autres sont en pure perte. Demeurez en paix où Dieu vous a mise, avertissez-moi de tout, mais sans exagération, nous en tirerons toujours quelque profit. Adieu, ma chère fille; ne cessons point de demander la véritable sagesse.

162[1]. — A MADAME DU PÉROU,

SUPÉRIEURE.

1711.

Vous ne pouvez trop reprendre la liberté de vos filles pour parler de tout ce qui leur plaît; ce n'est point à elles à rien dire sur les classes, elles ne les connoissent point, quand elles n'y sont pas, et celles qui y sont n'en doivent dire leurs sentiments qu'à la supérieure. Ces louanges générales ou ces blâmes sont presque toujours faux, car il n'est point vrai que toute la classe fasse mal ou qu'elle fasse bien : le bien et le mal y seront toujours mêlés; aussi ces discours ne se font que par rapport aux maîtresses qu'on veut ou fâcher ou flatter. J'ai toujours vu ce mauvais esprit chez vous : Dieu veuille l'en ôter; priez-en mes chères filles de ma part.

[1] *Lettres aux Supérieures.*

163[1]. — A MADAME DE SAINT-PÉRIER,

PREMIÈRE MAITRESSE DES BLEUES.

Mai 1712.

Je suis beaucoup mieux[2], ma chère fille, et il n'y a que la foiblesse qui m'empêche d'aller à Saint-Cyr. En attendant, je vous prie de dire aux bleues que je ne doute pas qu'elles aient prié pour moi, ces jours passés, mais que la meilleure de toutes les prières est de remplir ses devoirs pour l'amour de Dieu. Qu'elles lui offrent donc toutes les petites peines de leur état pour obtenir ma santé; rien n'y pourroit tant contribuer que d'apprendre par vous qu'elles font tout ce que l'on désire, qu'elles sont raisonnables comme les aînées de la maison, capables d'instruire et de gouverner leurs petites sœurs, et entrant sincèrement dans nos vues. Je suis en peine de la santé de Dumesnil; j'avois pensé à vous la demander pour me suivre, mais en attendant, il la faudroit un peu traiter en noire et la faire agir. Adieu, ma chère fille; dites à la récréation que je crois que ceci est la fin de ma maladie; il est inutile de vous assurer vous et les autres de ma tendresse et de l'impatience que j'ai de me revoir avec vous.

[1] *Lettres et Avis*, p. 351.

[2] Après les morts presque subites de la duchesse et du duc de Bourgogne, Mme de Maintenon tomba dangereusement malade. (Voir l'*Hist. de la maison royale de Saint-Cyr*, p. 217).

164[1]. — AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE BLEUE.

1712.

Je n'aurois pas cru, dans l'état de langueur où je suis, pouvoir sentir une si grande joie que celle que j'ai, de savoir que vous profitez des avis qu'on vous a donnés depuis quelque temps sur votre conscience; vous pouvez juger par là de quelle conséquence ils étoient pour vous. Tout ce qu'on fait pour votre éducation, mes chères filles, auroit été inutile si nous n'avions fait en vous que des personnes libertines ou scrupuleuses. Je dis scrupuleuses à l'excès, car je sais que le scrupule vient d'abord d'une délicatesse de conscience très-louable, mais il faut qu'il s'apaise par la confiance et la docilité pour son confesseur. Soyez sincères avec Dieu, mes chères filles, et avec cela tout ira bien; si vous ne l'êtes pas, ce défaut ne peut être raccommodé par aucune confession, ni entretiens, ni pratiques, ni prières. Dieu est la vérité même, il faut le servir en vérité; il aime ceux qui ont le cœur droit, c'est là ce que je vous désire et à quoi tendent toutes les instructions que nous vous faisons. Soyez chrétiennes et raisonnables, ayez une piété sincère, libre, gaie, ronde, sans raffinement, comme de bonnes séculières; vous n'en serez dans la suite que meilleures religieuses, si Dieu vous y appelle. Examinez-vous sérieusement un bon quart d'heure; allez à confesse dans l'intention de tout dire et de suivre les conseils qu'on vous don-

[1] *Lettres et Avis*, p. 478.

nera; regardez le confesseur comme représentant Jésus-Christ et ayant reçu de lui le pouvoir de vous absoudre; ne mêlez rien d'inutile dans une action si sérieuse et si importante. Quand vous êtes sorties du confessionnal, ne faites plus d'examen, ce seroit chercher à vous embarrasser; ne vous occupez plus que de votre contrition; ne vous alarmez point si vous ne la sentez pas: elle est véritable si vous voulez vous corriger et prendre tous les moyens qu'on vous a donnés. Faites votre pénitence; remplissez-vous de la joie de votre communion et ne pensez plus qu'à vous y préparer. Conservez-vous soigneusement dans l'intervalle de votre confession et de votre communion, mais conservez-vous aussi après l'avoir faite; et cela sans contrainte, sans affectation et avec le sentiment de la liberté d'un enfant avec son père, qui ne craint rien tant que de le fâcher, mais qui n'a point le cœur ni resserré ni attristé par cette crainte, parce qu'elle ne vient point de l'appréhension des châtiments, mais de la tendresse qu'on a pour lui. Que ce soit là le fonds de votre cœur et de votre piété; vivez dans l'innocence et la joie de votre état. Je ne vous dirai pas de ne point faire d'oraison, mais de n'en point parler; employez le quart d'heure que l'on vous a donné à dire à Dieu que vous l'aimez, ou que vous voulez l'aimer, à considérer les obligations que vous lui avez, à parcourir vos défauts, à lui en demander pardon, à faire des résolutions de vous corriger. Cette oraison est utile et simple: il n'y faut point de méthode; n'en discourez point; ayez quelques secrets avec Dieu.

J'ai encore une chose à vous dire que je crois nécessaire, c'est de vous appliquer ce que vous entendez dans les lectures et instructions; n'examinez point si ce que l'on vous dit est beau, mais tournez-le à votre profit. Je ne finirois pas, mes chères filles, si je me laissois aller au zèle que je sens pour vous; servez Dieu avec joie et une sainte liberté; évitez le péché, quelque léger qu'il soit, et tout ira bien. Ce qu'on m'a mandé de vous redouble l'impatience que j'ai de vous voir et remplit mon cœur d'une tendresse que je ne puis exprimer.

165[1]. — A MADAME DE LA MAIRIE,

PRIEURE DE BISY[2].

(« Mme de la Mairie avoit été élevée à Saint-Cyr. Mme de Maintenon, sachant qu'elle étoit nommée prieure de Bisy, maison extrêmement pauvre, lui fit tout le bien qui lui fut possible; mais surtout elle tâcha de l'aider dans le dessein qu'elle avoit de bien gouverner les religieuses et de donner une bonne éducation à ses pensionnaires. Cette dame lui écrivoit souvent avec confiance, et Mme de Maintenon ne manquoit pas de lui répondre. » (Note des *Lettres et Avis*, p. 845.)

1712.

Je crois que vous aurez bientôt les deux petites Martainvast; il faudra, dans la suite, tâcher de les faire entrer à Saint-Cyr, afin quelles aient part aux bienfaits du Roi. Vous pouvez, madame, prendre la plus petite de vos nièces, et employer monseigneur l'évêque d'Évreux auprès du père Letellier pour en faire mettre une chez nous. Ce n'est point moi qui

[1] *Lettres et Avis*, p. 847.

[2] Voir la note 3 de la page 253.

m'en mêle ; le Roi se fait un grand plaisir de donner les places, et il est bien juste de le lui laisser. Ce sera une bonne raison à mettre dans un placet, que celle d'avoir été ruiné par la guerre. Je vous donnerai deux cents francs de pension pour chacune de ces trois pensionnaires, et cinquante livres une fois payées pour les mettre en fond de quelque linge.

Mais, madame, avant que de vous déterminer à prendre des pensionnaires, faites vos réflexions devant Dieu sur les soins que vous en devez avoir. Elles ne sont gardées qu'à Saint-Cyr ; cependant, madame, il est essentiel de les veiller jour et nuit sans jamais s'en lasser ; enfin, madame, ce sont des âmes dont vous répondrez : vous n'êtes point obligée à prendre des pensionnaires, mais vous êtes obligée de veiller sur leurs mœurs ; je ne sais pas comment les religieuses se justifieront sur cet article.

Du reste, votre projet est très-bon, et je suis persuadée qu'elles seront très-bien élevées ; les miennes seront bonnes à servir d'exemple pour les tourner comme il vous plaira, et pour leur faire faire très-peu de dépense, car je ne vous demande que de conserver leur innocence, de leur faire apprendre ce qu'elles doivent savoir, par qui il vous plaira, de leur donner des corps bien faits pour leur taille, de songer à leur santé sans aucune délicatesse, et après cela de vous en servir pour tout ce que vous jugerez à propos.

Rien n'est si raisonnable que toutes vos vues pour bien nourrir vos filles en santé et en avoir grand

soin dans les maladies; Dieu vous bénira si vous êtes encore plus occupée de les sanctifier que de les bien traiter, mais l'un et l'autre.

Le détail de votre lettre m'a fait le plus grand plaisir du monde; j'aime à tout savoir des gens à qui je m'intéresse, et je n'aime point les compliments dont la plupart remplissent leurs lettres. Continuez de prier pour moi, et n'oubliez jamais le Roi et Saint-Cyr. Je suis de tout mon cœur à vous.

166[1]. — A MADAME DE LA MAIRIE.

Ce 10 juillet 1712.

Vous avez raison de compter pour beaucoup, madame, que je vous prête une demoiselle telle que Mlle d'Esplas[2], et j'y ai d'autant plus de peine, que je n'espère pas qu'elle réussisse. Elle ne trouvera apparemment de docilité qu'en vous; les autres religieuses ne voudront point changer leur manière et ne se résoudront jamais à ne se point mêler de leurs parentes ou autres pensionnaires, et à les abandonner entièrement à celles que vous aurez choisies. Cette opération est pourtant absolument nécessaire pour l'éducation des enfants et pour l'union dans la communauté. Mlle d'Esplas est sage, douce, et si habile, qu'on l'a déjà mise maîtresse dans deux classes. Je prie Dieu de bénir sa mission. Je n'ai pu

[1] *Lettres et Avis*, p. 856.

[2] Élève de Saint-Cyr que Mme de Maintenon envoyait à Bisy pour y réformer les classes.

voir la personne qui l'emmène : j'avois trop [illegible]faires ces derniers jours-ci ; vous me ferez plaisir, [illegible]ame, de m'informer de temps en temps de vos nouvelles, car c'est bien sincèrement que je m'y intéresse.

167[1]. — AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

1712.

Les jaunes voient que je songe à leur faire plaisir, il est juste qu'elles fassent de même pour moi ; dites-leur, ma chère fille, que je passerai une demiheure à chaque bande, quand vous me direz qu'elles auront été quinze jours séparées de bonne foi dans le jardin, sans que les maîtresses s'en soient mêlées.

168[2]. — A MADAME DE LA MAIRIE.

Le 9 août 1712.

Ce que Mlle d'Esplas me mande de votre communauté, madame, me donne beaucoup d'estime pour elle. On en trouveroit peu qui voulussent changer leurs anciennes méthodes ni prendre de nouvelles idées, encore moins qui déférassent aux avis d'une fille de dix-huit ans. Cependant il est certain que si vous voulez profiter des expériences de Saint-Cyr, vous donnerez une excellente éducation à vos pensionnaires, et sans qu'il en coûte beaucoup aux reli-

[1] *Lettres et Avis*, p. 485.
[2] *Lettres et Avis*, p. 257.

gieuses. Comme vos règlements ne vous défendent pas d'en recevoir ainsi qu'à Saint-Cyr, il est certain que vous pouvez, et même que vous devez songer à vos intérêts ; mais qu'est-ce que ces pensionnaires ? Il n'y en a que deux sortes que vous puissiez prendre, des enfants ou des personnes avancées en âge, qui veulent penser à leur salut et quitter tout à fait le monde ; encore celles-là ne laisseront-elles pas de vous embarrasser souvent par leur humeur ; mais pour les grandes pensionnaires, elles perdront votre maison, et vous n'y établirez jamais l'éducation de Saint-Cyr.

Du reste, c'est commencer à bâtir sur un petit fonds, que celui de deux cents livres. Je voudrois vous donner de plus grands secours, mais il y a tant de misère qu'il faut donner peu à chacun.

Les affaires vont lentement pour tout le monde, jugez comment peuvent aller celles des religieuses. Je fonde mes espérances pour vous, après Dieu, sur votre évêque qui a tout ce qu'il faut pour vous aider. Dieu vous bénira si vous le faites servir chez vous. Je vous embrasse de bon cœur.

---

169 [1]. — A MADAME DE LA MAIRIE.

Le 5 décembre 1712.

Je suis ravie, madame, de vous voir contente de Mlle d'Esplas, et bien édifiée de votre vertu et de celle de vos dames : il faut en avoir beaucoup pour se rendre aux idées des autres et pour changer ce

[1] *Lettres et Avis*, p. 859.

qu'on a accoutumé de faire; je suis persuadée que Dieu bénira de telles dispositions, que vos filles bien élevées vous en attireront d'autres, et que par ce moyen la bonne éducation de Saint-Cyr se répandra partout. Je consens de tout mon cœur, madame, à ce que vous désirez : je me tiens honorée de mettre la première pierre à votre bâtiment. Je consens que Mlle d'Esplas demeure quinze jours après les trois mois, et je vous promets de vous la renvoyer l'année qui vient si vous continuez à vouloir vous servir d'elle. J'envie le bonheur qu'elle a d'aller ainsi en mission, et porter l'instruction qu'elle a reçue. Je ne verrai point M. de Bouville sans lui parler de vous, et je ne manquerai aucune occasion, madame, de vous donner des marques de mon estime et de mon amitié.

170[1]. — A MADAME DE LA MAIRIE.

26 décembre 1712.

Vous m'avez paru avoir tant de dispositions à profiter de ce qui s'est établi à Saint-Cyr, que je me sens un grand zèle pour vous communiquer tout ce que nous savons, et qui, grâce à Dieu, réussit bien.

Rien n'est plus important que d'empêcher que vos filles soient abandonnées à elles-mêmes et qu'elles se parlent bas; vous pouvez fort bien les confier à une sœur telle que vous me la représentez. C'est sans difficulté qu'il faut que vos pensionnaires se présentent aux confesseurs extraordinaires,

[1] *Lettres et Avis*, p. 863.

et comme il faut les former sur tout, et leur dire la vérité, il faut qu'elles sachent que celles qui n'en ont pas besoin sont les plus heureuses ; mais il faut qu'elles aident à cacher, en y allant, toutes celles qui n'oseroient se montrer, si toutes n'y alloient pas ; que par là elles font une bonne œuvre, outre que leur disposition peut changer. Ne croyez pas, ma chère fille, qu'il faille attendre qu'elles aient quinze ans pour leur tenir de tels discours ; nous les tenons à celles de sept ans, et nous nous en trouvons fort bien.

Mandez-moi tout simplement ce qu'auront coûté tous les jouets que je vous conseille ; car je veux les payer, et que les enfants m'en aient obligation. Je ne sais pourquoi on a défendu les dez dans les couvents, car tout ce qui a servi à la *passion* ne laisse pas d'y être en usage, comme les clous, les échelles, les lanternes, les bourses, les coqs, les lances, etc. ; ainsi je n'en ferois point de difficulté si vos religieuses ne s'en scandalisent pas ; observez seulement de les faire jouer le plus souvent que l'on peut aux jeux où il y a de l'utilité soit pour l'esprit ou pour leur mémoire.

171[1]. — A MADAME DE FONTAINES,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

Janvier 1713.

Mme de Gomerfontaine m'écrit une grande lettre pour me persuader de lui prêter des secours pour

[1] *Lettres agréables*, p. 1338.

établir chez elle l'éducation de Saint-Cyr. Mlle d'Aumale me presse de lui accorder tout ce qu'elle me demande. Je vous avoue que j'ai un peu de peine, parce que l'entreprise est un peu difficile. Notre abbesse a tant de gens à ménager, elle garde si peu ses pensionnaires, elle en est si peu maîtresse, elle change si souvent de confesseur qu'il me paroît très-difficile qu'elle puisse bien élever les enfants qu'on lui donne. Elle est charmée de la simplicité et de la droiture qu'on trouve dans nos classes; mais c'est à force de temps et d'application qu'on leur inspire. Il est bien vrai que la meilleure invention qu'on puisse trouver pour communiquer notre éducation est ce que Mme de Gomerfontaine projette : Champlebon, première maîtresse, ma sœur de Pinard[1], seconde, une demoiselle de Saint-Cyr, troisième, mademoiselle des Ferens[2], au-dessous, une petite fille pour modèle et pour chef de la première bande. Voilà ce qui se peut faire de mieux; mais vous savez la peine que j'ai eue à rendre cette première maîtresse absolue dans sa classe; on ne peut pourtant bien gouverner autrement. Il ne faut aucun partage dans l'autorité ni dans les maximes; il faut que toutes les subalternes renvoient tout à la première, qu'elles prennent son esprit, qu'elles aient les mêmes maximes. L'exemple que nos maîtresses donnent là-dessus fait plus d'effet encore sur nos petites filles que toutes les plus belles choses qu'on peut leur dire. Mais puisque Mme de Gomer-

[1] Élève de Saint-Cyr, religieuse de Gomerfontaine.

[2] Élève de Saint-Cyr.

fontaine et mademoiselle d'Aumale veulent qu'on en essaye, voyez avec notre abbesse quelle noire vous lui donnerez. Pour modèle je préférerais Mlle de Mornay [1], qui est assez raisonnable pour aller faire un voyage qui peut être utile à la goire de Dieu, et qui me fera un grand plaisir.

Vous voyez bien que cette lettre est pour l'abbesse et pour vous, afin que vous régliez toutes choses ensemble, le tout sous l'autorité de notre mère. Faites mes compliments, je vous prie, et mes remerciements à mes sœurs de Sailly, de la Neuville, de Vandam et du Londe; mais je me suis prescrit à n'écrire qu'au conseil; le reste me mènerait trop loin, et vous voulez me conserver.

Je crois qu'on ne fera pas le siége de Fribourg [2]. Il n'y a rien à désirer ni à demander que la paix.

---

172 [3]. — A MADAME DE LA MAIRIE.

Le 9 février 1713.

Je n'ai point de nouvelles de M. d'Évreux, et je vous assure, madame, que je les attends avec autant d'impatience que vous, dans l'espérance qu'elles vous seront favorables. L'amitié que j'ai pour vous me fait désirer de vous aider, mais j'y ajoute encore une

[1] Gabrielle de Mornay de Montchevreuil; elle n'avait encore que quinze ans, devint Dame de Saint-Louis en 1719, et mourut en 1782, âgée de quatre-vingt-cinq ans. Elle avait une sœur qui devint supérieure de la maison de Saint-Louis.

[2] Le siége fut fait et Fribourg pris, ce qui amena la paix de Rastadt, le 6 mars 1714.

[3] *Lettres et Avis*, p. 866.

autre vue plus utile. Je ne sais si je me flatte sur l'éducation de Saint-Cyr, mais je vous avoue que je la crois très-bonne; je voudrois de tout mon cœur la communiquer et l'établir daus les autres maisons où il y a des pensionnaires : la vôtre me paroît plus propre qu'aucune autre à ce dessein. Vous avez bon esprit, votre communauté est petite, et j'ai lieu de croire qu'elle est raisonnable, par la manière dont elle entre dans ce que vous voulez, et dans ce que de jeunes filles de chez nous leur vont apprendre. Il n'en est pas de même des autres couvents; ils ont leur esprit, leurs coutumes, et nos demoiselles qui s'y feront religieuses auront à les prendre, à s'y conformer, et à tâcher d'oublier ce qui se fait à Saint-Cyr. Ainsi, cette éducation ne fera pas tout le bien que je voudrois, mais si vous pouvez vous attirer beaucoup de pensionnaires et les bien élever, on pourroit espérer que les autres maisons seroient tentées d'imiter la vôtre, et d'autant plus que nos méthodes et nos pratiques ôtent une grande partie de la peine de l'instruction. Nos Dames de Saint-Louis se sont usées dans les commencements en faisant tout elles-mêmes : il est établi présentement que les classes sont les plus douces charges de la maison, et où nous mettons les malsaines; les demoiselles apprennent tout les unes aux autres, et les maîtresses n'ont qu'à être présentes et à voir si tout s'y fait. Cette présence est absolument nécessaire, car les enfants badineroient si elles n'étoient contenues. Mlle d'Esplas vous a fait voir ce détail.

Je sais bien que l'égalité qui est à Saint-Cyr, et le

pouvoir absolu qu'on a sur les demoiselles, rend notre éducation plus facile que chez vous, où les parents se mêlent de leurs enfants, où la fille de bourgeois veut être mieux traitée que la demoiselle, et que l'on ménage en effet, parce qu'on espère quelque avantage de la famille. On ne peut pas être partout désintéressé comme à Saint-Cyr, où l'on n'a besoin de personne, où l'on donne toujours sans rien recevoir; mais on approche du plus près qu'on peut de ce désintéressement, et j'espérerois que, rendant des filles bien instruites, bien soumises et bien raisonnables, le bruit de votre éducation se répandroit et que votre intérêt même s'y trouveroit. Cette occupation qu'on donne aux filles, loin de les fatiguer, leur fait plaisir et ôte tout ennui; en formant les autres, elles se forment elles-mêmes et deviennent excellentes mères de famille. Notre manière est douce, on les prend par raison, par émulation, par amitié, par récompense, par distinctions; les demoiselles aiment tendrement leurs maîtresses, elles se trouvent heureuses, et leur affliction est grande quand le temps de leur sortie approche.

Il est vrai que nous avons d'excellents confesseurs qui savent nos règles mieux que nous-mêmes, qui s'y conforment, qui prêchent la docilité, le respect et la confiance entière pour les maîtresses, pendant que les maîtresses prêchent la docilité, le respect et la confiance entière pour les confesseurs. Tout s'entend pour le bien, et Dieu bénit tout.

Voici mon plan : si M. d'Évreux ne le renverse point, ou si Dieu ne dispose pas de moi sitôt, je vous

donnerois Mlle de Lasmastre[1], si vous continuez à en être contente; je vous enverrois encore quelque autre; Mlle d'Esplas iroit après Pâques voir comment vont vos pensionnaires; je vous enverrois pour trois mois une petite fille qui seroit leur modèle. J'ai quelques pensionnaires à placer, et peut-être que Dieu mettroit au cœur de plusieurs de nos filles d'entrer dans cette bonne œuvre, car elles ont du zèle pour donner aux autres l'éducation qu'elles ont reçue. Je vous demanderois seulement de placer leur dot, afin qu'en cas de malheur elle pût les suivre.

173[2]. — A MADAME DE LA MAIRIE.

A Versailles, ce 9 mars 1713.

J'ai à répondre à deux de vos lettres, madame, l'une du 6 et l'autre du 7 de février, que j'ai reçues en même temps.

Je serai fort aise d'entretenir votre confesseur : on ne peut rien faire de bon sans ce secours-là. Vous êtes trop heureuse d'avoir un évêque comme le vôtre; s'ils étoient tous de même, les couvents en iroient mieux. Nourrissez vos enfants dans un grand respect pour les prélats et pour tous les prêtres; c'est un des articles de notre éducation; on m'a dit que vous les avez.

Si vous aimez mes avis, ma chère fille, j'aime fort de mon côté à vous en donner; ainsi ils ne vous man-

[1] Élève de Saint-Cyr.
[2] *Lettres et Avis*, p. 874.

queront pas ; comptez une fois pour toutes qu'ils seront toujours soumis à votre évêque : je n'ai pas fait un proverbe à Saint-Cyr que feu monseigneur de Chartres n'ait vu ; c'est le moyen que Dieu bénisse tout.

Ce n'est pas qu'en général j'aime les petites communautés, je crois que les grandes sont plus régulières ; mais c'est, dans le cas où nous sommes, que je crois qu'il sera plus facile de communiquer l'éducation à Saint-Cyr à un petit nombre d'enfants qu'à un grand. Réglez-vous sur le nombre que vous pouvez loger ; vous feriez plus de bien par les pensionnaires, si vous les élevez bien, que par des religieuses : celles-ci chantent les louanges de Dieu, les autres le feront connoître, et le bien de l'instruction va à l'infini.

Je ne croyois pas que vous aviez tant de pensionnaires. Inspirez-leur l'horreur du péché, le souvenir de Dieu dans la journée, la docilité pour leur confesseur ; vous avez parfaitement bien fait de lui communiquer vos règles : il faut aimer se concerter pour le bien.

Il est vrai que vous gardez trop peu les enfants qu'on vous donne ; c'est ce qui doit exciter votre zèle à leur inspirer la religion et la raison, tant que vous les avez.

Il faut plus regarder la sagesse que le savoir dans vos chefs ; nous en avons qui apprennent de leurs filles ce qu'elles ne savent pas, et leur montrent ensuite ce qu'elles savent.

Dieu a répandu dans Saint-Cyr une droiture qui

fait que les plus grandes répondent au catéchisme qu'une petite leur fait, comme elles répondroient à leur évêque; on obtient tout d'elles par la piété, la douceur et la raison; je voudrois de tout mon cœur que vous eussiez le modèle que vous désirez; mais vous remettez tout à l'été, et je puis vous échapper bientôt. Il est impossible que votre communauté, raisonnable comme Mlle d'Esplas la dépeint, ne goûte une conduite qui élèvera mieux leurs filles et qui leur donnera moins de peine. J'avois bien pensé à vous proposer de venir à Saint-Cyr, mais je ne l'osois, dans la crainte que votre évêque ne l'approuvât pas. Je me réduisois à votre jeune religieuse qui nous a paru capable de profiter de ce qu'elle verra à Saint-Cyr, mais vous me remettez encore au mois de juin; je comprends bien que vous êtes nécessaire chez vous; faites donc ce que vous jugerez à propos.

J'ai tenu ferme pour la petitesse de l'église du dehors de Saint-Cyr[1]; la magnificence de la fondation et du fondateur paroissoient en demander une grande; mais il se rendit à la raison, et Saint-Cyr est un village où il y a trois églises : qui y seroit venu? quelques paysans. Ce n'est pas la grandeur des bâtiments qui honore Dieu, ma chère fille, c'est le sacrifice qu'on y offre, et la ferveur des prières qui s'y font. Je crois vous avoir déjà mandé que, dans la règle de saint Augustin, il ne parle que d'oratoire, et que les peuples doivent aller aux paroisses. Ne vous rendez pas là-dessus.

[1] On rebâtissait la chapelle ou église de Bisy, et les donateurs la voulaient grande et magnifique.

Je suis bien aise de ce que vous envoyez Mlle de Lasmastre aux pensionnaires, quoiqu'elle soit au noviciat.

C'est bien fait dans les récréations d'apprendre *Esther;* mais comme vos enfants sont peu avec vous, préférez l'instruction de la religion aux talents agréables, mais une religion solide et en pratique; donnez-leur des principes pour toute leur vie, et que les libertins même ne puissent tourner en ridicule.

Quand une fille sort d'un couvent, disant que rien ne doit faire perdre vêpres, on se moque d'elle; *quand une fille instruite dira et pratiquera de perdre vêpres pour tenir compagnie à son mari malade, tout le monde l'approuvera; quand elles auront pour principes qu'il faut honorer son père et sa mère, quelque mauvais qu'ils fussent, on ne se moquera point; quand une fille dira : qu'une femme fait mieux de bien élever ses enfants et d'instruire ses domestiques, que de passer la matinée à l'église, on s'accommodera très-bien de cette religion, elle la fera aimer et respecter*[1]. Prêchez sincèrement, ma chère fille, cette dévotion pratiquée selon l'état où Dieu nous a appelés.

174[2]. — A MADAME DE LA VIEFVILLE.

Mars 1713.

J'ai vu votre confesseur, madame, dont j'ai été

[1] Les ennemis de Mme de Maintenon ont dit que l'âge l'avait rendue bigote jusqu'à la stupidité; quand elle donnait ces préceptes si sages, elle avait soixante-dix-huit ans!

[2] *Lettres et Avis*, p. 818.

très-édifiée ; je lui ai parlé de l'éducation de Saint-Cyr, avec un zèle que je sens bien qui va à l'indiscrétion. Je voudrois communiquer tout ce que Dieu et notre expérience nous a découvert là-dessus et dont nous voyons tous les jours les fruits. Il m'assure que les mêmes maximes et les mêmes pratiques sont à Gomerfontaine. Je le souhaite de tout mon cœur.

Je suis fâchée aussi de ce que vous avez été obligée d'ôter votre sœur, qui est de mes filles, d'auprès des pensionnaires, à cause qu'elle y parloit trop. J'ai tâché d'expliquer à votre confesseur combien nos Dames se font soulager ici par les enfants même, et que nos filles les plus malsaines veulent aller aux classes.

J'ai fait écrire Mlle d'Aumale à votre confesseur, pour lui offrir de lui montrer Saint-Cyr ; s'il a le loisir de le voir, il aura bien de la peine à tirer de l'argent de M. Desmarets[1] ; l'approche de la paix n'en donne pas encore, et quand la paix sera faite, on n'en sera pas mieux les premières années ; mais c'est beaucoup de ne plus craindre de voir augmenter ses maux et d'espérer qu'ils vont diminuer.

Vous faites parfaitement d'exiger de vos petites filles de travailler pour la maison, pourvu que vous ayez la bonne foi de préférer l'éducation au travail. L'éducation est votre obligation, le travail est une habileté, mais qui leur est encore plus utile qu'à vous.

Je vous prie d'embrasser de ma part Mlle de Champlebon ; je ne me console de l'avoir perdue que

[1] Contrôleur-général des finances.

par être persuadée que Dieu l'a voulue chez vous et qu'elle y fera de grands biens, si elle vous aide, comme elle est capable de le faire.

Votre confesseur est bien content des *Conversations* : elles peuvent vous aider à former la raison des enfants; mais souvenez-vous que les perroquets apprennent tout ce qu'on veut sans l'entendre, et que si vous n'expliquez aux enfants ce que vous leur apprenez, ce sera un temps perdu pour vous et pour elles. Adieu, ma chère fille, je ne puis finir quand je parle de l'éducation de Saint-Cyr; je donnerois de mon sang pour le communiquer à toutes les maisons religieuses qui prennent des pensionnaires : elles feront de plus grands biens que nous, parce qu'elles élèvent des filles qui auront de plus grands établissements [1].

175[2]. — A MADAME DE LA VIEFVILLE.

(Avis sur l'éducation des pensionnaires.)

Fontainebleau, 9 avril 1713.

Je comprends parfaitement que vous ne pouvez point faire chez vous ce qui se fait à Saint-Cyr; mais vous pouvez en prendre l'essentiel, qui est la solide piété qu'on y inspire; je me découragerois là-dessus pour vous, si je n'avois pas vu votre confesseur, car sans secours vous ne pouvez rien faire, et tout ce que notre expérience et notre vigilance nous a ap-

[1] Voir la note 2 de la page 277.

[2] *Lettres édifiantes*, t. VI, lettre 137. — *Lettres et Avis*, p. 384.

pris nous seroit inutile si nous n'avions pas de bons confesseurs. C'est par eux que se fait le bien : vous ne pouvez trop prêcher et pratiquer au dedans la docilité pour les confesseurs, et eux ne peuvent trop inspirer aux filles la confiance de celles qui les gouvernent.

Il est certain que, ne gardant vos pensionnaires que peu d'années, vous ne pouvez être soulagée par le secours des grandes; il faut en tirer le plus qu'on peut et y mettre de l'émulation; il y en a toujours de plus avancées les unes que les autres, et celle qui assemble les syllabes peut montrer à assembler les lettres, et ainsi du reste. Le peu de temps qu'on vous laisse doit vous renfermer dans ce qui est le plus nécessaire : la lecture, l'écriture, l'arithmétique, et préférablement à tout, le catéchisme bien expliqué et appliqué à leur état.

Il faut élever vos bourgeoises en bourgeoises; il ne leur faut ni vers, ni conversations; il n'est point question de leur orner l'esprit. Il faut leur prêcher les devoirs de la famille, l'obéissance pour le mari, le soin des enfants, l'instruction à leur petit domestique, l'assiduité à la paroisse le dimanche et les fêtes, la modestie avec ceux qui viennent acheter, la bonne foi dans le commerce, etc.

Il faut leur conseiller de demander à Dieu un bon confesseur, de le choisir dans la vue de leur salut, de se laisser conduire comme un enfant; il faut qu'elles édifient leurs parents, leurs amis, leurs voisins, qu'elles donnent de bons conseils et de bons exemples.

Il faut leur dire que la piété ne s'oppose point à la

joie, et, qu'au contraire, il la faut faire aimer en montrant qu'on sert Dieu avec plaisir : les instructions publiques et particulières doivent rouler toutes là-dessus. Il faut quelquefois leur parler en particulier, et peu chaque fois ; c'est le plus pressant soin de la première maîtresse, c'est dans ce particulier qu'il faut attaquer leurs vices, elles reçoivent bien tout quand il n'y a point de témoins. Quoique ces filles soient peu de chose, elles ne laisseront pas de faire du bien dans leurs familles, dans leur quartier et dans les différents états où elles se trouvent. J'ai ici une fille qui a été à Saint-Cyr [1] et qui sert mes femmes ; rien n'est égal à la vertu de cette fille : elle ne perd pas la présence de Dieu ; elle met sa piété à remplir la journée de bonnes œuvres ; elle dit que le service du prochain est une excellente prière ; elle quitte l'église aussi volontiers qu'elle y va, selon qu'on le veut ; elle dit que c'est ce qu'on lui a appris à Saint-Cyr ; elle est très-gaie.

Au reste, il faut vous dire que la petite Léger vous fait honneur : elle n'a pas perdu son temps chez vous, car elle est aussi bien tendre pour Gomerfontaine.

Il seroit à désirer que vous ne changeassiez pas souvent de confesseurs ; je n'ose juger du vôtre, dans une seule visite, mais il m'a paru de très-bon sens et d'une grande piété. Ne vous pressez point sur Mlle des Ferens, si elle vous est utile dans la moindre chose : ce qu'elle fera pour vos pensionnaires lui sera bon partout. En formant les autres, on se forme soi-même.

La démarche de votre ancienne religieuse est

[1] Sans doute comme servante.

très-édifiante ; elle ne peut remplir plus saintement sa journée qu'en instruisant. Vous n'êtes point obligée de prendre des pensionnaires ; mais quand vous avez des raisons d'en recevoir, vous êtes très-certainement obligée à les élever chrétiennement et vous répondrez de leurs âmes.

Je ne serois pas surprise de voir votre amie sous ma sœur de Champlebon : nos classes sont pleines de ces exemples-là. Ma sœur de Radouay est au-dessous de ma sœur de Gruel, qu'elle a peut-être élevée et que bien sûrement elle a reçue [1]. Il est absolument nécessaire que la première maîtresse soit chargée de tout, qu'il n'y ait qu'elle qui parle en particulier, qui fasse les grâces, qui donne les récompenses, qui ordonne les châtiments. Il faut que les autres suivent son esprit, qu'elles lui renvoient la confiance des enfants, qu'elle ne leur souffre aucun attachement pour elles ; autrement, chaque maîtresse auroit ses filles, ce ne seroit plus que division et discorde. Nos Dames se trouvent bien d'avoir établi cette subordination ; leur vertu et leur bon esprit les en a rendues capables. Si vous vous établissez quelque réputation sur la bonne éducation, on vous donnera peut-être quelques filles de condition, et alors vous ferez de plus grands biens.

Je voudrois, avant que de mourir, vous voir encore une fois, et que vous amenassiez Champlebon ; cette visite ne vous seroit point inutile, je ne dois pas la proposer pour mon plaisir.

[1] Mme de Radouay avait fait profession le 13 mars 1694 et Mme de Gruel le 25 juillet 1699.

176[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

22 avril 1713.

Quand Dieu m'ôte la parole, ma chère fille, il ne veut pas que je parle[2]; mais puisqu'il me laisse la main libre, il faut que je vous écrive ce que je voulois vous dire. Ce n'est pas une matière nouvelle que j'ai à traiter avec vous, ni l'effet des plaintes qui me seroient revenues de quelque désordre dans nos enfants, par peu de vigilance, mais c'est de cette vigilance dont je veux vous entretenir, et que je crains qui ne diminue par la confiance que vous pourriez avoir présentement dans vos filles dont vous êtes contente. Vous ne les conserverez dans l'état où elles sont que par cette vigilance; ne vous fiez jamais à elles; il ne faut pas qu'elles s'y fient elles-mêmes, et si elles veulent conserver leur sagesse, elles doivent désirer d'être veillées. On se trouve seules, on se dit un mot assez indifférent d'abord, il est suivi d'un autre qui ne l'est pas tant, on baisse la voix, et voilà une intelligence qui se forme; vos filles ne demeureroient pas quinze jours dans la règle. Mais elles ne seront pas toujours gardées à vue, elles trouveront dans le monde des occasions bien plus dangereuses. Cela est vrai, mais quand Dieu nous y met, il nous aide; elles seront plus fortes à vingt ans qu'à dix-huit; le temps peut beaucoup, et l'éducation qu'elles reçoivent les rendra si timides, que j'espère qu'elles se précautionneront. Enfin, ma

[1] *Lettres et Avis*, p. 330.

[2] Mme de Maintenon avait la voix éteinte par un gros rhume.

chère fille, comptez bien que tout ce que nous avons établi, toutes les inventions que nous avons trouvées, les distinctions, l'émulation, la raison, et, en un mot, ce qui fait cette éducation qu'on admire, n'est rien du tout dès que vous cesserez de veiller jour et nuit. Quand on a cherché à vous soulager, ce n'a pas été pour vous procurer du loisir et du repos, mais pour vous mettre en état de faire ce que vous seule pouvez faire. Vous ne pouvez jamais laisser à une autre le soin de veiller : il faut qu'elles soient gardées par leurs maîtresses, par celles qui les connoissent, et par celles que Dieu en a chargées. Soutenez donc cette vigilance en quelque place que vous soyez, et soyez persuadée qu'il n'y aura de solidité dans vos travaux que par cette voie-là. Vous êtes les pierres fondamentales de l'Institut : ne souffrez jamais qu'on change la manière de gouverner vos classes, qu'après bien des représentations du succès que vous en avez vu ; si on vous ôtait des classes, ne croyez pas devoir les oublier et dire : Je n'en suis pas chargée ; vous le serez toujours de faire tout ce qui vous sera possible pour continuer ce que vous avez vu établir et ce que vous avez établi vous-même. Bonjour, ma chère fille, prêchez et donnez l'exemple de la vigilance, c'est l'essentiel. N'écoutez plus d'autres méthodes, tenez-vous aux vôtres ; feu M. l'évêque de Chartres m'a dit et écrit bien des fois : « Saint-Sulpice a ses coutumes, Saint-Lazare a les siennes ; attachez-vous à celles de la maison de Saint-Louis. » Vous êtes dans l'ordre : c'est votre évêque qui a établi et approuvé tout ce qui se fait chez vous. Je ne

puis finir quand il est question de votre chère maison.

Ne montrez point cette lettre présentement.

177[1]. — A MADAME DE VANDAM[2].

Ce 30 avril 1718.

J'ai vu ce matin Mlle de .... dans une misère qui feroit de la compassion dans de simples paysannes; mais comme je rapporte tout aux demoiselles de Saint-Cyr, je vous prie de leur faire faire une réflexion là-dessus. Si les demoiselles voulaient travailler, s'offrir dans des communautés où l'on a besoin de secours, elles trouveroient quelques places. Vos filles sont trop délicates : on s'en plaint partout au milieu des louanges qu'on leur donne. D'ailleurs, personne ne peut mieux que vous, ma chère fille, leur expliquer ce courage et cette intelligence qui fait que les unes subsistent où les autres meurent de faim.

Les maîtresses des classes devroient se mettre à la place des infirmières et les soulager le plus qu'elles pourroient dans les temps qu'elles en ont besoin[3], en recevant volontiers leurs filles quoique encore convalescentes; on sait bien laisser une bande à la

[1] *Lettres et Avis*, p. 358.

[2] Elle succéda comme première maîtresse des bleues à Mme de Saint-Périer, qui mourut le 31 décembre 1712, âgée de trente-sept ans.

[3] Il y avait alors beaucoup de malades.

classe pour achever un ouvrage, pourquoi n'en laisseroit-on pas une de languissante qui auroit froid à l'église? On n'est pas ici assez occupé du bien public, chacun tire de son côté et ne pense pas assez aux autres. J'ai appréhendé qu'on ne tirât trop les demoiselles des classes pour leur faire faire l'ouvrage des sœurs, et qu'on les surchargeât trop; mais les règles générales et nécessaires n'empêchent point qu'on ne pousse une particulière qui en a besoin, qu'on ne fasse balayer une paresseuse, qu'on n'empêche une frileuse de se chauffer, qu'on hâte une lente qui coud trop lentement, qu'on envoie une glorieuse passer le jour avec ma sœur Préval, pour vider les bassins des malades. On peut leur donner ces pénitences-là pour des fautes, pour des pratiques de piété, pour des épreuves de courage: tout cela ne nuit pas au général de la classe qui va son train et qui suit les exercices. Communiquez cette lettre aux maîtresses des grandes classes pour en faire un usage modéré, et sans qu'on s'aperçoive qu'on veuille rien changer, car, en effet, il n'y a là aucun changement.

178[1]. — A MADAME DE LA MAIRIE.

Mai 1713.

Le dessein où vous êtes d'établir chez vous la même éducation que vous avez reçue à Saint-Cyr, au moins dans tout ce qui vous sera possible, me fait

[1] *Lettres et Avis*, p. 379.

prendre la confiance de vous donner ici quelques avis, et de vous faire part de ce que notre expérience nous a appris.

Sans une continuelle vigilance, tout ce que vous ferez sera inutile ; il faut veiller vos pensionnaires jour et nuit ; une conversation entre elles détruira en un moment tout ce que vous aurez fait. C'est pour en donner le loisir aux maîtresses que nous avons cherché tant d'inventions pour les soulager de mille autres occupations que d'autres peuvent remplir. Il faut avoir toujours les yeux ouverts sur elles avec une attention que rien ne puisse diminuer : c'est là le fondement sans lequel l'édifice tombera ; la vigilance doit être égale pour toutes.

La piété même, qui est ce qu'il y a de plus solide, ne l'est pas assez dans la jeunesse pour résister aux occasions ; c'est pourtant par cette piété qu'il faut commencer, mais une piété convenable à leur état et à leur âge ; ne les poussez point à une trop grande dévotion : vous en feriez des hypocrites ou des scrupuleuses ; nous avons toutes sortes d'expériences là-dessus ; mais il est de tout âge, de toute profession, de tout sexe, d'aimer Dieu, de fuir le péché, de se laisser conduire.

Vous ne pouvez pas imiter le désintéressement de Saint-Cyr : vous n'êtes pas fondée par un grand et magnifique Roi ; vous avez vos règles qui ne sont pas les mêmes ; vous pouvez donner et recevoir ; mais il faut, comme à Saint-Cyr, sacrifier votre intérêt au bien des pensionnaires, et ôter celles qui seroient incorrigibles, quelque peine que vous fis-

siez à leur famille; le bien public doit l'emporter sur celui des particuliers.

Vous ne pouvez imiter l'égalité entre vos pensionnaires qui s'observe à Saint-Cyr, car il faut en certaines choses les élever selon ce qu'elles sont; la piété doit être égale, mais réglée selon l'état; l'artisan ne peut autant prier que celui qui n'a rien à faire. Il y a plusieurs endroits où je ne pousserois pas tant les unes que les autres : il n'importe guère que des filles de basse naissance lisent aussi parfaitement que les demoiselles, qu'on leur donne une belle prononciation, qu'elles sachent ce que c'est qu'une période, *etc.*

Il en est de même de l'écriture : il suffit qu'elles sachent écrire pour faire leurs mémoires et leurs comptes; il ne faut pas leur apprendre à faire de lettres ni parler de style : un peu d'orthographe leur suffit; il n'en est pas de même de l'arithmétique, elle leur est nécessaire.

Instruisez vos bourgeoises en bourgeoises; dites-leur que rien ne déplaît plus à Dieu et aux hommes que de sortir de son état; ils sont tous réglés par la Providence, et il s'y oppose quand on veut être ce qu'il n'a pas voulu que nous fussions. Prêchez-leur la modération; qu'il ne faut pas que le paysan fasse le bourgeois, ni que le bourgeois fasse le gentilhomme; le monde s'en moque, et considère plus ceux qui demeurent dans leur état et qui y vivent avec honneur et probité. J'ai connu des gens respectés de tous ceux qui les connoissoient par cette conduite.

Expliquez-leur bien les devoirs de la religion :

on se contente qu'elles sachent par cœur les commandements de Dieu, sans leur apprendre à quoi ils nous obligent : elles savent : Un seul Dieu tu adoreras, et adorent la Vierge; elles disent : Tu ne prendras pas le bien d'autrui, et soutiennent qu'il n'y a point de péché à voler le Roi. J'ai vu tout ce que je dis.

Le plus grand nombre des chrétiens fait consister la piété en pratiques extérieures, confessions, communions de temps en temps, long séjour dans les églises, observances des fêtes et jeûnes; mais dans tout le reste, oubli de Dieu, colères, haines, vengeances, mensonges, avarice, parjures, immodestie, chansons libres, etc.

Je ne me mettrois pas en peine de leur bonne grâce, je ne leur demanderois que de la modestie.

C'est dans le parler en particulier qu'il faut leur dire ce qu'elles sont et leurs obligations; on ne les fâche point quand on leur parle tête à tête, avec raison et douceur, et ces petites conversations sont des plus essentielles pratiques de l'éducation de Saint-Cyr, et ce qui nous a fait le plus de bien; mais il n'y a que la supérieure et la première maîtresse qui leur doivent parler, et elles doivent se concerter pour dire les mêmes choses.

Il faut prêcher la raison à toutes également en l'appliquant selon l'état, et surtout empêcher qu'on ne dise aux enfants de ces pauvretés qu'il faut qu'elles oublient; il ne leur faut donner que ce qui leur sera toujours bon, religion, raison, vérité.

Comme vous gardez peu vos pensionnaires, vous

devez vous borner au catéchisme, lire et écrire. C'est perdre votre temps et le leur de leur apprendre des vers et des conversations. Si elles s'en plaignent ou leurs parents, répondez qu'on ne vous les laisse pas assez longtemps.

Mais il est certain que ce n'est pas là l'essentiel de l'éducation de Saint-Cyr, et que vous devez vous contenter d'apprendre vous-même les instructions qui sont dans les *Conversations* pour vous en servir dans vos instructions. Vous passerez bien du temps à leur apprendre par cœur, comme à des perroquets, ce qu'elles n'entendront jamais. Tout cela est bon à Saint-Cyr, où la plupart demeurent treize ans.

Vous ne pouvez être aussi désintéressée qu'à Saint-Cyr; mais il faut pourtant l'être dans ce qui est essentiel pour vos pensionnaires; nourrissez les miennes frugalement, habillez-les de toile tout l'été, mais brûlez de la chandelle l'hiver pour qu'elles soient vues jour et nuit.

Sacrifiez deux ou trois cents livres de plus pour avoir un bon confesseur.

Bâtissez pour contenir beaucoup de filles, mais non pas pour qu'on parle jamais de vous à Bisy.

Ayez peu de professes de chœur et de converses, mais le plus de pensionnaires que vous pourrez; c'est où vous ferez le plus de bien.

Donnez-leur peu de livres, mais qu'on leur explique ce qu'elles lisent, l'Évangile, saint Paul, saint François de Sales, etc.

179[1]. — AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE ROUGE.

Mai 1713.

Je suis si contente de ce que ma sœur de Bouju et les autres maîtresses me mandent de mes chères rouges, que je veux, mes enfants bien-aimés, vous en marquer à vous-mêmes ma joie, et vous dire que de pareils témoignages augmentent fort ma tendresse pour vous. Je suis ravie de voir N..... et N..... dans la droiture de la pratique qu'on tâche de vous inspirer, et faire aussi bien les aides qu'elles ont fait les chefs. On ne sera plus honteuse à Saint-Cyr d'obéir, ni glorieuse de commander; on ne pensera qu'à se bien acquitter des emplois qu'on aura, quels qu'ils puissent être. C'est encore un grand plaisir d'apprendre que vous modérez vos voix aux récréations : il faut que des filles se modèrent toujours, et qu'elles gardent une conduite qui fasse voir qu'elles sont en tout maîtresses d'elles-mêmes; vous ne vous en divertirez pas moins, mais vous ferez ce que des chrétiennes et des filles bien élevées doivent faire.

J'ai une grande impatience de revoir votre première maîtresse. On ne me dit rien de votre honnêteté les unes pour les autres; j'espère pourtant que ce que l'on m'en avoit mandé au commencement non-seulement continue, mais augmente toujours.

Je vous embrasse, mes chères filles.

[1] *Lettres et Avis*, p. 487.

180[1]. — A MADAME D'ESCOUBLANT[2],

SECONDE MAITRESSE DES CLASSES.

Mai 1713.

Je loue Dieu, ma chère fille, des dispositions que vous me marquez; je les crois bien propres à attirer la grâce sur ce que vous allez faire. Continuez comme vous avez commencé, avec cette douce gravité qui empêchera la familiarité des demoiselles, qui est ce qu'il y auroit de plus dangereux; gardez cette vigilance qui vous fait tout voir, et qui vous rend d'autant plus propre à observer ce qui se passe, que vous ne vous répandez point en discours; faites observer la règle, et ce sera beaucoup. Soyez fort unie avec votre première maîtresse, et regardez tout ce qu'elle fait, pour faire de même en son absence quand c'est vous qui présidez; faites tout d'un grand concert avec celle qui vous suit, afin que si vous manquiez, la classe soit toujours conduite de même, car il faut que vous soyez si unies et si uniformes qu'on ne s'aperçoive pas dans la classe du changement de maîtresse. Quand on fait les choses par gloire, par intérêt et par vanité, on n'est pas fâchée qu'on voie la différence qu'il y a de notre conduite à celle des autres; quand on a Dieu pour but, on désire que le bien se fasse par les autres comme par vous. Par là on s'amasse des trésors de mérites par les choses mêmes que nous

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, lettre 163.

[2] Anne-Françoise d'Escoublant de Tourneville fit profession le 15 mars 1711 et mourut en 1758, âgée de soixante-quinze ans.

ne faisons plus, parce que nous les avons bien commencées. C'est ainsi, ma chère fille, que vous agirez. Je ne puis vous dire combien j'espère de grâces pour vous. Soyez fidèle à votre règle pour l'amour de Dieu; ne vous relâchez point devant vos demoiselles; réjouissez-vous aux récréations avec la communauté, et comptez sur tous les secours que je suis capable de vous donner. Je suis dans une entière liberté avec vous, par la confiance que vous avez toujours eue en moi, et peut-être aussi un peu par l'inclination que j'ai pour vous.

181[1]. — A MADAME DE VANDAM,

PREMIÈRE MAITRESSE DES BLEUES.

(Elle l'exhorte à prévenir les demoiselles contre le jansénisme et toutes sortes d'erreurs.)

Juin 1713.

Nous devons, ma chère fille, profiter de toutes les occasions pour l'instruction de nos filles : si vous n'étiez qu'une communauté religieuse, je vous laisserois, le plus qu'il me seroit possible, ignorer ce qui se passe dans le monde, mais comme vous élevez des filles qui y retournent, il faut bien leur donner des préservatifs contre les différents dangers qu'elles y trouveront. Je vous ai fait lire la constitution du Pape contre le jansénisme, afin que vous voyiez qu'avec des apparences et des paroles de piété on fait prendre du poison aux âmes simples et ignorantes.

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, lettre 151.

On les trompe par des dehors réguliers et même austères : les personnes les plus pieuses sont celles qui donnent le plus aisément dans les nouveautés, les libertins s'occupent d'autre chose. On s'insinue dans l'esprit des femmes pour leur dire qu'elles en ont trop pour marcher dans le chemin ordinaire, et qu'elles sont appelées à une plus haute perfection ; il y en a peu qui résistent à ces discours. On entre dans le parti, et en y avançant on perd sa piété, ne s'occupant plus que des passions et des intérêts du parti.

Notre sûreté doit être dans l'obéissance et la soumission aux décisions de l'Église, et à la conduite de nos supérieurs ; c'est aux docteurs à raisonner et à approfondir ; celui qui les fait docteurs leur donne les lumières dont ils ont besoin ; nous sommes trop heureuses de n'avoir qu'à suivre notre règle, elle ne nous trompera pas ; on n'est en paix que lorsqu'on est dans l'ordre.

Voyez quels troubles ces nouveautés font dans l'Église ! voyez l'indépendance de ceux qui les embrassent ! quelle révolte contre cette Église que Notre-Seigneur a établie, et qu'il conserve toujours, et contre toute puissance qui vient de Dieu ! Que nos filles soient en garde contre ceux qui veulent les rendre orgueilleuses, décidant sur les matières de la religion, qui en regardent les pratiques comme des petitesses, qui attaquent le pape, les rois et toute autorité. Le calvinisme et le jansénisme s'opposent à tout ce que l'Église approuve : il ne faut point honorer la Vierge, ni les saints, il est pitoyable de dire

son chapelet, il faut lire l'Écriture sainte et en juger soi-même : voilà leurs discours. Vos filles reconnoîtront l'erreur en ces marques ; la vérité est simple, humble, elle veut de la dépendance pour marcher avec sûreté.

Il faut qu'elles soient dans la disposition d'être soumises, prêtes à lire ou à ne pas lire, à faire les prières et les pratiques qu'on leur conseillera.

Vous ne pouvez trop leur conseiller de choisir un confesseur bien approuvé par ses supérieurs, et point soupçonné de nouveautés ; elles n'ont point d'affaire plus pressée en sortant d'ici ; elles y sont parfaitement et solidement instruites ; ceux qui leur donneront d'autres maximes doivent leur être suspects.

Tâchez de mettre celles qui veulent être religieuses dans des couvents non soupçonnés. Il y a quatre jours que cette lettre est écrite ; je voulois la pousser plus loin, mais je suis malade, et si occupée que je ne fais plus rien.

182[1]. — A MADAME DE LA MAIRIE.

3 août 1713.

Vous avez très-bien fait, madame, de congédier vos plus grandes pensionnaires ; il faudroit tâcher de les avoir à sept ou huit ans, et qu'elles ne fussent pas de si basse naissance[2]. Je ne regarderois pas

[1] *Lettres et Avis*, p. 907.

[2] Parce que les personnes de haute naissance peuvent faire de plus grands biens (Voir les lettres 150 et 174).

tant à la pension qu'à ces autres circonstances, car les enfants ne dépensent guère, et l'on se sauve sur le nombre. Il faut tâcher d'accréditer votre maison pour donner des objets à votre zèle et multiplier l'éducation de Saint-Cyr.

Vous avez présentement M. de la Place[1] : il vous aura confié mes frayeurs sur l'entreprise que vous faites, que je crains qui ne soit au-dessus de vos forces.

Si M. l'évêque d'Évreux jugeoit que je dusse recommander vos intérêts à M. d'Argenson, je le ferois bien vite.

Vous avez fait un très-bon ami dans M. le curé de Saint-Sulpice, il n'a de défaut que d'être trop vieux.

183[2]. — AUX DEMOISELLES DE LA CLASSE JAUNE.

26 août 1713.

Je suis très-fâchée, mes chers enfants, de partir sans vous dire adieu, et je le serois bien davantage si je vous laissois dans l'état où vous étiez il y a trois mois ; mais Mme de Gruel et Mlle d'Aumale m'assurent si fort que vous ne voulez rien céder aux autres classes, que je pars dans la confiance qu'il ne me reviendra de vous que des louanges. Vous en mériterez toujours quand le plus grand nombre fera son devoir, et quelques filles en pénitence ne me feront

[1] Architecte de la maison de Saint-Cyr, qui était allé à Bisy voir l'église qu'on y bâtissait.

[2] *Lettres et Avis*, p. 486.

pas juger des autres; j'espère même qu'elles se convertiront, et qu'elles voudront jouir de la joie et de la paix qui se trouvent dans l'accomplissement de son devoir. Tout ira bien tant que vous serez fidèles à avertir vos maîtresses, et quand elles seront contentes de vous. Je vous embrasse tendrement.

184[1]. — A MADAME DE LA MAIRIE.

A Versailles, le 30 novembre 1713.

Je viens de recevoir une lettre de M. d'Évreux qui pense à une seconde affaire pour vous, de sorte que vous serez bientôt une des riches communautés de France. J'avois écrit à votre prélat pour le remercier, et je lui disois en même temps un mot sur l'éloignement que j'ai de recevoir des pensionnaires d'une si basse naissance; il me mande qu'il vous enverra une copie de ma lettre; mais je vous ai déjà dit et écrit bien des fois la même chose là-dessus. Ce qui seroit le meilleur présentement pour le succès de notre projet, ce seroit que vous tâchassiez d'avoir quelques filles d'une condition un peu élevée et qui ne fût pas pauvre, ce qui se trouveroit plus dans la robe que dans l'épée, comme quelque fille du parlement de Paris : une fille de cette sorte, bien élevée, donneroit de la réputation à votre maison, et vous en attireroit d'autres; mais cela ne se peut faire en un jour.

Mandez-moi où vous en êtes de vos bâtiments, et

[1] *Lettres et Avis*, p. 911.

mettez-vous bien dans l'esprit qu'une éducation chrétienne, établie dans le cœur de vos enfants, glorifiera plus Dieu qu'une église magnifique; je sais qu'il en faut de cette sorte, et que Dieu lui-même en a marqué toute la somptuosité, mais c'étoit pour recevoir un peu plus de monde qu'il n'y en aura à Bisy. Adieu, ma chère fille, comptez que vos lettres me feront toujours plaisir.

185[1]. — A MADAME DE LA MAIRIE.

12 décembre 1713.

Toute notre maison a été très-édifiée de votre visite[2], madame, et pour moi, j'ai été ravie de vous voir si raisonnable; je ne m'opposerai jamais qu'on vous donne nos règlements; je ne suis point naturellement mystérieuse, et je voudrois de tout mon cœur que le bien qui se fait à Saint-Cyr se pût communiquer à tous les couvents, par rapport à l'éducation qu'on y donne.

Je sais les avantages que cette maison-ci a par-dessus toutes les autres, par la piété et par la magnificence du Roi; que tout s'y fait gratuitement, que toutes les demoiselles y sont élevées également, que nous ne pouvons recevoir aucun présent, que

[1] *Lettres et Avis*, p. 894.

[2] Mme de la Mairie était venue voir Mme de Maintenon, pour s'entendre avec elle sur les moyens de faire de Bisy un autre Saint-Cyr.

les filles que nous élevons nous sont entièrement abandonnées, et qu'elles n'ont jamais aucune distinction que leur mérite; que ce sont les maîtresses qui jugent de leur mérite, sans aucun égard particulier, et qu'il y a ici un esprit de droiture et de liberté qui fait laisser les parents que j'y ai eus dans l'oubli, pendant que celles que je ne connois pas ont toutes les distinctions.

Les Dames de Saint-Louis qui ont des sœurs et des nièces dans les classes ne se mêlent point de leur éducation; elles ne leur parlent que rarement, et jamais sans permission, soit dans leur santé soit dans leurs maladies; vous ne pouvez, madame, imiter entièrement ce qui se fait à Saint-Cyr, mais vous devez tâcher de le faire en tout ce qui vous sera possible; vos pensionnaires en seront bien mieux élevées, et vos religieuses en seront soulagées.

Les Dames de Saint-Louis conviennent que les classes sont de toutes les charges de la maison les moins pénibles, quoiqu'il y ait soixante filles à chaque classe, qu'elles ne quittent jamais ni le jour ni la nuit; cette vigilance est absolument nécessaire, et quand elles sont abandonnées les unes avec les autres, elles apprennent souvent dans les couvents ce qu'elles auroient ignoré dans le monde.

Les prêtres un peu expérimentés vous confirmeront cette vérité; mon expérience m'a appris la nécessité absolue de garder les enfants les uns des autres, et depuis qu'on y est fidèle, l'innocence règne dans cette maison.

C'est cette vigilance que nous exigeons de nos

maîtresses, et c'est leur seule peine, car dans tout le reste elles se font soulager par les demoiselles.

Ce sont les plus grandes demoiselles qui aident à habiller les plus petites ; elles font leurs lits et leur apprennent tout ce qu'il faut qu'elles sachent ; on fait des récompenses de toutes ces fonctions, on ne les accorde qu'aux plus sages ; vous comprendrez aisément que des filles élevées de cette sorte seront de bonnes maîtresses de pensionnaires dans les couvents, et d'excellentes mères de famille ; elles se formeront en formant les autres. Les maîtresses regardent de temps temps le progrès des écolières ; il y a des récompenses pour celles qui montrent et pour celles qui apprennent, et tout excite une grande émulation.

Si jamais vous aviez envie d'en essayer, je vous prêterois pour un mois ou deux une de nos demoiselles, qui vous en apprendroit plus dans ce temps-là que ne pourront faire tous nos règlements. Le zèle que Dieu m'a donné pour l'instruction de la jeunesse, l'estime de votre évêque, la raison, la sagesse et la piété que nous avons cru voir en vous, me donneroient une grande envie de voir chez vous un petit Saint-Cyr, c'est-à-dire par rapport aux pensionnaires, car pour vos religieuses, je les crois bien au-dessus de nous, mais je voudrois de tout mon cœur vous donner ce que nous avons trouvé ici pour l'éducation des enfants et pour le soulagement des maîtresses.

Je sais que vous ne faites pas vœu d'instruire comme nous, mais je sais aussi que vous y êtes

obligée dès que vous recevez des enfants, et que vous pécheriez beaucoup, si vous ne leur donniez pas les instructions qui leur sont nécessaires; je voudrois que vous tendissiez à la perfection qui peut rendre votre maison utile au prochain et de bonne odeur dans tout votre voisinage : la perfection seroit d'aller peu au parloir, d'être désintéressée, fidèle à l'office, et de bien élever la jeunesse qu'on vous confiera. Les grandes pensionnaires font un grand tort aux couvents : elles les gâtent au dedans et les décrient au dehors; je ne voudrois que des enfants, ou de vieilles personnes pieuses qui voulussent vivre sans commerce au dehors.

Je voudrois avoir en vue de mettre, quand je le pourrois, la basse-cour dans le dehors; vous en retireriez le même fruit, et vous ôteriez la dissipation dans toutes sortes d'occupations.

Tout ce que je vous propose ne peut se mettre en pratique que peu à peu, et selon les moyens que vous en aurez.

Mais, ma chère fille, je ne puis m'empêcher de vous exhorter comme votre mère de préférer toujours le spirituel au temporel : cet ordre est renversé dans la plupart des couvents. Traitez avec le plus d'égalité qu'il vous sera possible toutes les personnes que vous connoissez; donnez le meilleur à celles qui ont le plus de besoin, sans considérer le plus ou le moins ce qu'elles ont apporté.

Cette égalité contribue beaucoup à la paix, et empêche l'orgueil dans les unes et l'abattement des autres.

Voilà les vingt-trois articles de l'éducation de Saint-Cyr; votre évêque en feroit de meilleurs, mais vous l'avez voulu.

Mandez à Mlle d'Aumale, ou à moi, quelles commodités il y a d'ici à Vernon, quelles voitures, où elles logent, quand elles partent, et si vous avez quelque connoissance à Paris pour le commerce que nous pourrions avoir avec vous.

Je prie Dieu de bénir tous vos travaux, et de me faire la grâce de vous aider; mon zèle n'est pas assez pur pour que l'amour-propre n'y ait pas un peu de part : il est flatté de voir une demoiselle de Saint-Cyr choisie par son mérite.

186[1]. — A UNE DEMOISELLE DE LA CLASSE BLEUE.

1713.

Vous voulez que je vous écrive ce que je vous ai dit tantôt sur la piété que je vous désire, et des moyens que je vous ai conseillés pour y parvenir; les voici : l'éloignement du péché, la présence de Dieu, la docilité à se laisser conduire. Je crois que l'éloignement du péché est ce qu'il y a de moins suspect et de plus solide dans la piété; les grands péchés nous perdent, les petits déplaisent à Dieu, et nous conduisent peu à peu dans les grands; laissez-les tous, et évitez-en les occasions. Vous dites que vous manquez de courage; demandez-le

[1] *Lettres et Avis*, p. 489.

à Dieu, mais c'est le tenter que de s'exposer à l'occasion, et de vouloir qu'il vous donne le courage pour y résister. Évitez les personnes légères et indévotes : elles seroient dangereuses quand votre piété et votre âge seroient plus avancés.

Soyez fidèle à la présence de Dieu, il vous y convie : si vous êtes honteuse de lui, il le sera de vous; la présence de Dieu vous empêchera de l'offenser, elle vous unira à lui tous les jours de plus en plus, et à la fin vous transformera en lui.

Gardez-la sans inquiétude et sans chagrin, vous y remettant de temps en temps avec une grande douceur et une profonde paix; laissez-vous conduire; consultez de bonne foi; ne consultez que dans vos besoins; ne cherchez point à discourir; parlez peu, appliquez-vous à vous corriger, adressez-vous à Dieu sur toutes les choses, montrez à votre confesseur ce que vous croyez que Dieu vous demande, et soit qu'il vous ordonne quelque chose ou non, consolez-vous par l'obéissance. Dieu ne voulut que la volonté d'Abraham, et le récompensa du sacrifice qu'il ne fit pas.

Accoutumez-vous à vous appliquer les instructions que vous entendez tous les jours; on ne vous les donne pas pour vous apprendre à les redire, mais pour les pratiquer dans toutes les occasions; or, il est certain que si vous voulez en profiter et les mettre dans votre cœur plutôt que dans votre mémoire, vous en avez assez pour vous former une piété droite et essentielle.

Je prie Dieu de tout mon cœur de vous faire pra-

tiquer les résolutions que vous voulez écrire dans ce livre[1].

Écrivez peu, renoncez à l'esprit, et entretenez-vous avec Dieu le plus que vous pourrez.

187[2].—INSTRUCTIONS AUX DEMOISELLES DE SAINT-CYR ENVOYÉES A BISY[3].

1714.

Inspirez aux jeunes pensionnaires une piété solide, droite et simple : solide, en leur expliquant qu'il faut la consulter dans tout ce que nous avons à faire d'un peu important ; droite, en la pratiquant selon notre état ; simple, en ne cherchant que notre salut dans les instructions, dans les livres, dans les entretiens avec les gens de bien.

Il faut inspirer un grand respect, et pour les sacrements et pour les ministres de Jésus-Christ, leur faire aimer la piété en ne la leur donnant point d'une manière austère.

Leur dire toujours la vérité, n'exiger aucune pratique religieuse, leur donner une piété qu'elles puissent garder dans le monde, ne les laisser jamais sans une personne à qui on puisse se fier, ne leur

[1] Un livre blanc qu'elle donnait à certaines demoiselles pour qu'elles y écrivissent des pensées de piété.

[2] *Lettres et Avis*, p. 892.

[3] Sur la demande de Mme de la Mairie, deux demoiselles de Saint-Cyr furent envoyées à Bisy « pour y établir l'ordre de Saint-Cyr parmi les pensionnaires. » Ces demoiselles étaient Mlle de Saint-Messant et Mlle de Glapion ; celle-ci, nièce de Mme de Glapion, n'avait que quatorze ans.

permettre jamais de parler bas et leur en ôter l'occasion.

Les occuper toujours, être présente à leurs jeux, afin qu'elles les fassent modérément, doucement, facilement; on leur est aussi nécessaire dans ce temps-là qu'à celui de l'instruction.

Leur parler en particulier pour les exhorter au bien et pour les reprendre; ne les point reprendre devant les autres; ne les punir jamais sans les avoir averties plusieurs fois; leur parler toujours raisonnablement, quelque jeunes qu'elles soient; ne se pas lasser de dire cent fois la même chose; les porter à la joie, et leur donner une honnête liberté.

Leur donner le goût de l'ouvrage en le diversifiant le plus qu'on peut; nulle distinction que la sagesse; les persuader qu'on les aime également.

188[1]. — A MADAME DE LA MAIRIE.

1714.

Vous verrez, madame, par ma diligence à vous répondre, combien vos lettres me sont agréables, et l'envie que j'aurois de vous aider dans l'intention que vous avez de donner chez vous l'éducation de Saint-Cyr.

Les filles de basse naissance ne vous feront pas de tort quand vous les élèverez suivant ce qu'elles sont: vous en ferez des chrétiennes, elles vous rendront service, et seront bien plus en état d'en rendre à leur

[1] *Lettres et Avis*, p. 914.

famille; mais il y a peu de parents assez raisonnables pour connoître leur véritable intérêt. Il est très-bon que vous alliez aux pensionnaires, surtout dans les commencements d'un règlement nouveau; il ne faut pourtant pas y aller trop souvent, et, quand vous y êtes, il faut autoriser les maîtresses, du reste les laisser en liberté; nous nous trouvons bien à Saint-Cyr de cette méthode.

Vous mettrez votre maison en réputation si vous rendez quelques filles bien raisonnables; et vous ne les rendrez raisonnables qu'en leur inspirant la raison par vos discours et par votre exemple, qui sera encore plus fort que vos paroles. Elles seront à peu près telles que vous serez : si vous êtes de bonne foi, elles seront de bonne foi; si vous agissez droitement, elles agiront droitement; si vous vous relâchez, elles se relâcheront; si vous êtes extérieures, elles seront extérieures; si vous faites autrement quand on vous voit que lorsqu'on ne vous voit pas, elles feront de même; si vous vous donnez tout entières, elles se donneront aux choses dont vous les chargerez; si vous vous cachez de vos supérieurs, elles se cacheront de vous: cet article regarde plus les maîtresses que vous, je vous prie de leur dire.

Votre expérience vous fera voir que les grandes personnes qui veulent se retirer chez vous y feront plus de mal que de bien.

Rien n'est égal aux bontés de votre évêque pour vous et pour votre maison.

Les petites classes de Saint-Cyr ne vont point à vêpres les trois mois d'hiver, et quand vos filles

n'iroient que les dimanches et les fêtes, il n'y auroit pas de mal.

Souffrez encore, ma chère fille, que je vous répète, pour vous et pour vos maîtresses de pensionnaires, que les vers, les conversations, les proverbes, les fables, et tout ce qu'on apprend à Saint-Cyr n'est pas l'essentiel de l'éducation, et leur est même très-inutile pour l'avenir, si vous ne leur expliquez pas la religion et la raison, qui sont dans tout cela. Il faut tout rapporter à leurs mœurs : qu'elles voient l'insolence d'Aman, et combien il est malheureux au comble de la faveur ; qu'elles remarquent la confiance en Dieu et le courage de Mardochée, et ainsi du reste. Les *Conversations* ont été faites pour éclairer nos Dames de Saint-Louis, qui ne peuvent guère savoir, ayant été élevées à Saint-Cyr, que rien n'est si dangereux que les mauvaises compagnies, qu'on ne peut avoir trop de soin de sa réputation, qu'il ne faut jamais recevoir des présents des hommes, qu'il faut les éviter comme nos plus grands ennemis, puisque pour l'ordinaire ils nous flattent pour nous perdre.

L'essentiel de l'éducation est la piété, qu'il faut leur inspirer solidement, mais la piété selon leur état, et non pas dans la multitude des prières ; il faut leur apprendre les différents devoirs des différents états : l'*Introduction à la vie dévote* est excellente pour cela.

Il faut bien se garder de leur peindre la dévotion triste et austère, mais au contraire gaie par le repos d'une bonne conscience ; il ne faut pas caresser plus

que les autres celles qui paroissent les plus dévotes, vous en feriez des hypocrites.

Il ne faut point leur donner des pratiques religieuses, mais les élever en bonnes séculières. La pauvre Mme de Bouju fit deux dévotes par son zèle peu expérimenté : l'une mourut folle, et l'autre le devient par ses scrupules.

L'essentiel est cette simplicité dans toute leur conduite, cette droiture dans leurs intentions, cette bonne foi dans tout ce qu'elles font; vous l'avez expérimenté dans Mlle de Glapion : peu de filles auroient fait ce que vous lui avez vu faire. On leur apprend ici à dire des vers, et on leur dit en même temps que ce talent est peu de chose, et que la plus sotte comédienne les dit mieux qu'elles; on ne caresse point celles qui ont ces petits talents plus que celles qui ne les ont point, on enfleroit les unes et on décourageroit les autres; on leur dit toujours la vérité en tout, on leur donne pour petit ce qui est petit et pour important ce qui est important. Mais, madame, cette piété formée et suivie ne se peut inspirer que par les confesseurs, et vous n'en avez point chez vous; je vous avoue que cet endroit-là me fâche tout à fait. Tout le bien que vous voyez à Saint-Cyr s'y est fait par les confesseurs.

Mlle de Glapion m'a réchauffée sur vos pensionnaires, en me disant le mérite de celle qui les gouverne. Je suis ravie de ce que Mlle de B... se corrige; mais il lui faut encore du temps pour surmonter son humeur : c'est un des plus grands défauts pour vivre en communauté.

Quelque estime que vous ayez pour l'éducation de Saint-Cyr, il est impossible que vous l'imitiez en tout, par la différence des lieux, et par n'être pas dans la même abondance. L'essentiel est de leur inspirer la piété et une grande docilité, de leur faire aimer la piété en faisant voir qu'elle n'est pas opposée à la joie, de ne les laisser jamais seules et sans une personne de confiance, de leur ôter le loisir de se parler en les occupant toujours : les défenses ne feroient qu'exciter leur envie ; qu'elles ne parlent jamais bas. Je mets au rang des occupations les jeux ; Mlle de Lamastre leur en apprendra qui ne sont point inutiles. Ayez des *dames*, des *jonchets*, des *trous-madame* : je les payerai de tout mon cœur.

Il faut parler raisonnablement et doucement en toutes occasions.

Il ne faut jamais les châtier sans les en avertir plusieurs fois, on est trop heureux quand une menace les corrige.

Il faut leur parler en particulier, et traiter leurs défauts avec charité et patience, mais avec force, en ne se rebutant jamais ; il faut surtout s'oublier soi-même, ne point songer à leur dire de belles choses, mais bonnes, ne point vouloir en faire des prodiges de mémoire ou de grâces que leurs parents admirent, mais des filles raisonnables ; il faut tâcher de leur donner de l'émulation.

Il faut leur inspirer la piété de leur état : cette sorte d'éducation ne paroît pas tant que de leur apprendre mille choses par cœur ; la raison ne se montre point d'abord, mais les couvents et les fa-

milles où elles iront la trouveront meilleure que de savoir des langues étrangères et d'avoir mille talents extérieurs.

189[1]. — A MADAME DE LA MAIRIE.

7 février 1714.

Les raisons que vous me mandez pour vous décharger de Mlle d'Ormoy sont si bonnes, que je m'en vais solliciter son entrée à Saint-Cyr. A l'égard des enfants qui ont la tête un peu dure, il faut prendre patience, leur dire cent fois la même chose. L'émulation que vous établissez chez vous est ce qu'il y a de meilleur; pour la timidité, c'est une très-bonne qualité dans une fille.

Vous avez grande raison d'employer Mlle de Saint-Messant à vous former des chefs; il faut lui donner ce qu'il y a de meilleur dans votre classe; ceux qu'elle a formés en formeront d'autres, et tout cela ne se fait pas en un jour.

Vous avez très-bien fait de refuser M. ...., qui vouloit que j'écrivisse à M. Desmarest pour son parent; je ne le ferois pas pour les miens. Je serois bien à charge aux ministres, si je me chargeois de telles affaires; il y a longtemps qu'ils ont exigé ma parole là-dessus. Ne dites jamais : ce monsieur, c'est une très-mauvaise manière de parler.

Je m'en vais écrire à M. le curé de Saint-Sulpice une lettre qu'il puisse montrer à M. de .... je ne puis

[1] *Lettres et Avis*, p. 929.

en faire davantage. Si je lui écrivois, il viendroit me voir, et me demanderoit bien des choses qu'il faudroit lui refuser.

Nous sommes fort contentes de Mlle d'Hapancourt[1]. Une des règles qui m'a donné le plus de peine à établir à Saint-Cyr a été la subordination des maîtresses subalternes avec la première : elles vouloient être consultées, et tout le temps se perdoit en consultations, par conséquent en contestations pendant lesquelles les demoiselles étoient abandonnées ; les maîtresses vouloient des punitions pour chaque faute, elles vouloient être craintes et aimées ; elles conviennent présentement qu'il est beaucoup meilleur que la première maîtresse le soit en tout, qu'elle soit chargée de tout, qu'elle conduise tout, et que les autres soutiennent tout ce qu'elle veut. Je leur ai proposé l'idée d'une mère de famille : elle se sert de ses grandes filles pour élever les petites ; mais tout se fait par son ordre. La première maîtresse parle en particulier ; elle a la confiance de ses filles ; il n'y a qu'elle qui sache où elle en est avec elles ; et, sur la plainte d'une maîtresse subalterne, elle punira une fille à qui elle a promis la patience et la douceur pour ses fautes !

C'est une enfance de croire qu'il ne faut pas laisser une faute impunie : c'est selon les naturels, c'est selon les temps, c'est selon ce que veut cette première. Il sera plus aisé de trouver ce discernement dans une tête que dans quatre. Si on la trouve trop

[1] Nièce de Mme de la Mairie, qui passa cinq ou six mois à Saint-Cyr.

douce, si elle fait des choses que les autres blâment, elles peuvent se plaindre à leur supérieure; cette porte doit toujours leur être ouverte; du reste, les maîtresses doivent reprendre continuellement et courtement; elles doivent avertir la première maîtresse de ce qu'elles voient, et ne plus penser si on les punit ou si on ne les punit pas.

La première doit consulter la supérieure et lui rendre compte de sa classe; cette conduite attirera plus de bénédictions.

La supérieure doit presque toujours être donnée en récompense ou en punition, soit pour aller aux pensionnaires, soit qu'on les lui envoie à sa chambre.

Il ne faut pas qu'elle se montre trop souvent, son autorité en seroit moins grande; vous devez avoir et suivre deux vues pour vos pensionnaires : l'une d'en acquitter votre conscience, l'autre de rendre les soins qu'elles demandent moins à charge que vous pourrez à vos religieuses; c'est pourquoi il faut établir quand vous le pourrez quatre maîtresses, dont il y ait toujours deux à la classe et deux à la communauté; cette diversité est très-agréable. Quand nos filles ont été vingt-quatre heures auprès des demoiselles, elles sont ravies de les quitter pour se retrouver aux exercices de la communauté, où elles trouvent de la douceur et du repos; quand elles ont été vingt-quatre heures à la communauté, elles ne sont point fâchées de retrouver leurs filles, dont elles sont délassées.

Voulez-vous que je vous envoie une grande fille pour pouvoir être maîtresse? Voyez, par Mlles de

Glapion et de Saint-Messant, comme on forme la raison aux enfants en leur parlant toujours raisonnablement. Ne mettez plus de fin à vos lettres.

190[1]. — A MADAME DE LA MAIRIE.

A Versailles, ce 5 mars 1714.

Jamais les détails de votre maison ne m'ennuieront; si j'avois autant de pouvoir que de bonne volonté, vous seriez en repos sur le temporel, et n'auriez plus à penser qu'à ce qui regarde le service de Dieu.

Il faut une grande patience pour les sujets dont vous me parlez : le petit esprit d'un côté et le peu de vocation de l'autre vous éprouveront souvent. Ce que vous me mandez de la petite de N... doit être corrigé, mais non pas vous embarrasser. Les premières impressions qu'on donne aux enfants dans la plupart des maisons sont presque toutes vicieuses; on les voit arriver menteuses, voleuses, dissimulées : tout cela se guérit par la douceur, par la raison, encore plus en priant pour elles. Ne vous effrayez pas de ces choses-là, n'en paroissez point effrayée aux enfants, dans l'espérance qu'elles en auront plus d'horreur; il ne faut jamais leur dire que la vérité, et dans cette occasion-là il falloit dire qu'on ne dérobe jamais sans offenser Dieu, leur faire voir que l'on comprend fort bien qu'elles ont vu faire de ces choses-là dans leur famille, mais qu'il ne les faut

[1] *Lettres et Avis*, p. 937.

plus faire; qu'on les récompensera si elles se corrigent, et qu'on les châtiera fortement si elles ne se corrigent pas; tout cela, dit de sang-froid, fait mieux que tous les vacarmes qu'on pourroit faire.

Je suis bien charmée de l'emplette que Mlle de Saint-Messant a faite sur son argent.

Tâchez d'avoir de la lumière la nuit: elles commencent à être courtes, c'est un argent bien employé.

La petite de Lafons fait très-bien aux classes. Je l'ai peu vue depuis quelques jours, n'ayant eu ni le loisir ni la force. J'ai consulté sur son mal M. Fagon, qui n'y voit pas grand remède : c'est dommage, car elle me paroît bien née.

Mme de Fontaines m'a dit que vous ôtiez le voile à Mlle de Lasmastre. Je crois que vous faites bien; c'est à elle à prendre son parti; le meilleur pour elle seroit d'être troisième ou quatrième maîtresse à vos pensionnaires; vous la garderiez tant qu'elle y feroit bien, et jusqu'à ce que vous en eussiez d'autres. Les demoiselles de Saint-Cyr en sauront toujours davantage sur l'éducation des enfants. Je vous envoie deux cents francs pour vos plus grands besoins.

191[1]. — A MADEMOISELLE DE SAINT-MESSANT.

Du 15 mars 1714.

Je suis si contente de vos lettres et de toute votre conduite, ma chère enfant, que je veux vous le dire

[1] *Lettres et Avis*, p. 887.

moi-même, quoique très-languissante depuis quelque temps. Continuez à bien établir ce que vous avez appris, et surtout cette bonne foi qui ne se détourne pas un moment de la vérité, mais ne comptez pas que cet ouvrage se fasse en un jour. Semez toujours, en attendant le temps de la récolte, qu'une autre fera peut-être; mais qu'importe? pourvu qu'elle soit bonne. Je serai ravie de vous revoir, et vous croyez bien que ce que vous faites augmente fort la tendresse que j'avois déjà pour vous.

192[1]. — A MADAME DE LA MAIRIE.

1714.

J'ai toujours été malade, madame, depuis que vous êtes partie de Saint-Cyr, et je suis encore assez abattue pour ne pouvoir écrire de ma main; mais celle dont je me sers[2] n'est suspecte ni à vous ni à moi. J'aurois voulu écrire à Mme Sougé[3], dont j'ai reçu une très-bonne et belle lettre. Je crois, comme elle, que l'esprit de Saint-Cyr s'établira à Bisy; elle en a vu de près la solidité et la facilité, mais il faut après cela avoir un très-bon esprit pour déférer aux lumières des autres, et on auroit de la peine à trouver des communautés qui en usassent comme la vôtre. La nôtre est bien édifiée de tout ce qu'on a vu dans votre élève, et elle vous fait bien de l'honneur.

[1] *Lettres et Avis*, p. 902.

[2] Mlle d'Aumale écrivait presque toutes les lettres de Mme de Maintenon.

[3] Maîtresse des pensionnaires à Bisy.

Comme on fait grand cas de mon écriture à Saint-Cyr, je suis bien fâchée de n'en pouvoir donner à ma chère fille de Glapion[1], pourtant très-digne supérieure; sa lettre m'a fait grand plaisir, elle est précisément comme je les demande. Je ne suis point surprise de ce que Mlle d'Hapancourt[2] est un bon chef, j'ai une grande opinion d'elle, et que ce sera une seconde maîtresse de Bisy. Gardez-vous, cependant, de la gâter, elle mérite d'être conservée; il faudra qu'après avoir commandé, elle obéisse à quelque autre, sans cette précaution, elle s'accoutumeroit trop à l'autorité.

Nous vous avons envoyé M. de La Place, après lui avoir confié la peur que j'ai, que vous ne vous embarquiez à de trop grands bâtiments et à une trop belle église. Les secours que je puis donner sont très-peu de chose; il faut que je me partage entre une infinité de misères qui viennent à ma connoissance : où prendrez-vous les sommes considérables qu'il faut pour payer tous les jours les ouvriers? il n'y a rien à attendre du côté de la cour, surtout la guerre continuant; l'argent est toujours très-rare, et je crains que le blé n'enchérisse encore. Vous me trouverez bien défiante, mais je ne pense pas qu'il faille tenter Dieu.

Dites à Mlle de Glapion que si quelque fille se distingue par sa sagesse, elle me fera plaisir de m'en nommer le nom, quel qu'il soit, et cela, dans la droi-

[1] Voir la note 3 de la page 338.

[2] Mlle d'Hapancourt, nièce de Mme de la Mairie, était retournée à Bisy.

ture et dans la simplicité de Saint-Cyr, sans autre égard que la vérité.

Prêchez bien à vos enfants, madame, la simplicité dans leur piété; qu'elles n'y cherchent point de ragoûts; qu'elles ne soient point discoureuses sur leur conscience; qu'elles soient dans la volonté de Dieu et dans la pratique de tout dire à leur confesseur, mais qu'elles aient peu de chose à dire; qu'elles se laissent conduire comme des enfants.

Qu'elles aiment les prières communes, qui ne sont communes que parce qu'elles sont les meilleures; qu'elles aiment surtout le *Pater;* qu'elles le fassent toutes en français; qu'elles tâchent de le bien entendre : elles trouveront tous nos besoins exprimés dans les sept demandes qui y sont renfermées. Peut-on chercher d'autres prières que celles que Notre-Seigneur nous a faites lui-même? au moins, doivent-elles l'emporter sur toutes les autres. Elles ne peuvent mieux honorer la Vierge que par la prière que l'Église nous donne et qu'elle fait réciter continuellement avec le *Pater*, au commencement de tous les offices. Peut-on faire de meilleurs actes de foi que ceux qui sont compris dans le *Credo?* Peut-on se mettre dans des dispositions plus contrites et plus humbles que celles qui sont dans le *Confiteor?* Avec cela, madame, l'observation des commandements de Dieu et de l'Église, la réception des sacrements, la fuite des péchés mortels, n'est-ce pas tout ce qu'il faut inspirer à vos pensionnaires?

193[1]. — A MADAME DE LA MAIRIE.

Le 18 avril 1714.

Mlle de Saint-Messant[2] est charmée de Bisy et des bontés que vous y avez eues pour elle. Je n'ai pu la faire convenir que votre maison est vilaine ; elle m'a répondu que le corps de logis des pensionnaires est fort beau, et que tout ce que vous avez commencé étant élevé, elle sera très-raisonnable.

Je ne vous demande point de louanges pour nos filles, mais que vous considériez que cette raison avancée vient de ce qu'on leur parle toujours raisonnablement, et qu'on ne les laisse point se parler ensemble, car c'est ce qui gâte tout.

Quand vous me manderiez que vos petites filles sont très-méchantes, je ne me découragerois pas ; il n'y a qu'à semer toujours : horreur du péché, docilité, bonne foi, émulation, raison, douceur, tout cela produira son fruit dans son temps. Vous en avez de si jeunes qu'il faut encore redoubler de patience.

Mandez-moi quel jour Mlle de Gouaix[3] entrera au noviciat, afin que je l'écrive et assure sa dot.

Je me fie à vous sur ma sœur Sougé. Vous n'êtes pas mal en maîtresses avec Mme de Bertout, ma sœur Sougé, Mlle de Lasmastre, et Mlle de Rosière. Mlle de Glapion seroit même capable de l'être.

Pourquoi menez-vous vos pensionnaires à vêpres, les jours ouvriers? Il n'y a nulle nécessité, et vous

[1] *Lettres et Avis*, p. 947.
[2] Elle était revenue à Saint-Cyr.
[3] Élève de Saint-Cyr qui voulait être religieuse à Bisy.

avez trop peu de temps à les garder, pour perdre celui-là; nous avons d'autres raisons pour y mener les nôtres. Vous faites bien de choisir vos pensionnaires, vous en ferez beaucoup plus de bien. Mademoiselle votre nièce est très-jolie; ma sœur de Roucy en espère beaucoup; elle se porte bien. Mlle de Saint-Messant a une grande opinion de ma sœur Sougé, pour sa capacité dans les classes.

194[1]. — A MADAME DE LA MAIRIE.

A Marly, ce 6 mai 1714.

Je vous dirai toujours la même chose sur les demoiselles de Saint-Cyr : ce sont elles qui vous doivent faire juger si les moyens que l'on prend pour les élever sont les meilleurs, et si elles ont la raison plus avancée que les autres. Vous les voyez de près, vous les voyez sans nous; nous ne saurions vous imposer là-dessus : prenez garde seulement à ne pas aller trop vite, car c'est un ouvrage de patience. Il faut semer continuellement, prier Dieu pour elles, et attendre le temps de la moisson, que l'on ne sauroit hâter. Je vous vois étonnée qu'une petite fille soit rude, l'autre trop vive, et faire toutes ces observations-là, dans un âge très-tendre : il ne faut pas que cela vous rebute un moment, ni vous fasse juger de l'avenir. Mlle d'Aumale prétend avoir été des plus éveillées et des moins estimées dans son enfance.

Je recommande à vos prières le prince que nous

[1] *Lettres et Avis*, p. 950.

avons perdu [1], quoiqu'on doive tout espérer des dispositions dans lesquelles il est mort, après avoir reçu tous les sacrements avec une entière connoissance et toutes sortes de marques de piété.

---

195 [2]. — A MADAME DE LA MAIRIE.

Marly, le 12 novembre 1714.

Je m'ennuyois d'être si longtemps sans recevoir de vos nouvelles. Mlle de Gouaix est trop heureuse de travailler à dompter son humeur : en quelque lieu qu'elle aille, elle en sera plus heureuse, et il n'y a guère de plus grand défaut que celui-là, pour les personnes qui ont à vivre en communauté. J'en dis autant de Mlle N..., qui sera bien à plaindre si elle joint une mauvaise humeur à une mauvaise fortune; il faut aussi qu'elle combatte cette rudesse, qui l'empêche de montrer aux autres, et qu'elle pense à la manière dont elle veut être reprise. Rien ne porte plus les enfants à la patience que d'en avoir une grande pour elles et qu'on les reprenne avec douceur; tout cela ne peut aller bien vite.

Je prie Mlle de Lafons de se bien porter pour revenir se renouveler encore à Saint-Cyr, et se mettre en état de vous être utile.

Contentez-vous que les maîtresses se donnent de bonne foi à l'éducation; qu'elles instruisent, qu'elles reprennent, qu'elles punissent, qu'elles récompen-

[1] Le duc de Berry, petit-fils de Louis XIV.
[2] *Lettres et Avis*, p. 978.

sent, qu'elles fassent tout raisonnablement et tranquillement; qu'elles donnent de bons exemples sur la patience, sur la douceur; mais ne les froissez pas trop, et qu'elles ne se pressent point trop, vous les étoufferiez à la montée, comme dit saint François de Sales. Mille amitiés à ma sœur de N...; elle est d'une race de gens d'honneur et de courage; je sens une grande tendresse pour elle de vous en voir si contente.

On ne peut estimer plus votre communauté que je le fais; il faut que l'esprit de Dieu y règne, et qu'elles aient beaucoup de raison et de droiture, de prendre le bien comme elles font de quelque personne que ce soit. Je vous envoie trois cents livres pour vous aider.

196[1].—A MADAME DE VANDAM,

PREMIÈRE MAITRESSE DES BLEUES.

Ce 12 janvier 1715.

En l'année 1700 ou 1701, je m'occupai fort des classes[2], et nous commençâmes à y établir ce qui s'y pratique avec tant de succès présentement. Il faut pourtant nous renouveler dans la vigilance, ma chère fille, et défendre très-absolument aux demoiselles de dire un mot tout bas à leurs compagnes; cette faute, qui paroît très-légère aux personnes sans expérience, est très-considérable, et il n'y en a

[1] *Lettres et Avis*, p. 334.
[2] Voir la note de la page 209.

point sur laquelle il faille leur faire moins de grâce. Punissez-la donc très-grièvement, et laissez dire ce qu'on voudra là-dessus. Si les demoiselles veulent raisonner un moment là-dessus, elles conviendront qu'elles ne parlent bas que pour dire des choses qu'elles ne croient pas bonnes ; on a donc raison de leur défendre.

On ne peut être assuré de la jeunesse sans cette précaution ; mais après cela ne les reprenez pas trop sévèrement de ce qu'elles diront, et tâchez de leur apprendre à distinguer le bon, le mauvais, l'indiscret, l'imprudent, l'immodeste, le grossier, et tout cela peu à peu, laissant passer même bien des choses.

Je vois de nos Dames choquées et alarmées quand nos filles désirent des ajustements, et qu'elles se trouveroient heureuses d'avoir un habit couleur de rose : il ne faut pas leur faire des crimes de cette foiblesse de leur âge et de notre sexe ; il faut leur dire doucement que ces goûts-là passeront, et ne leur en pas faire un péché. Vous aurez plus leur confiance par ces petites condescendances. Mais, encore une fois, qu'elles ne parlent point bas, et que les maîtresses, les noires, les rubans couleur de feu, les chefs, aient toujours les yeux ouverts sur elles.

Je prie Dieu de vous faire connoître le mérite et la sincérité de cette vigilance, pour vous y donner tout entière ; éloignez tout ce qui pourroit vous embarrasser, et veillez continuellement, mais tranquillement.

197[1]. — A MADAME DE LA VIEFVILLE.

Janvier 1715.

Les écoliers, les pages, les laquais, les pensionnaires de couvent sont très-sujets aux espiègleries que font les vôtres; elles en faisoient ici autrefois, mais il n'en est plus question; l'éducation chrétienne et raisonnable qu'on leur donne les met bien loin de telles bassesses, et je ne crois pourtant pas qu'il y ait de jeunesse ensemble qui se divertisse plus que la nôtre, ni d'éducation plus gaie; vous l'avez vu de près. Je vois de grandes difficultés chez vous dans la diversité des conditions, par la différence des choses qu'il faut dire.

Quoique leurs âmes soient également précieuses à Dieu, il faut pourtant que l'instruction soit plus étendue pour une demoiselle que pour une fille de vigneron[2] : il suffit à celle-ci de savoir ce qui est absolument nécessaire pour être sauvée, il faut un peu plus éclairer les autres. Il faut que les demoiselles parlent bon françois, et les reprendre quand elles y manquent; il n'importe que les autres s'expliquent en leur langage, pourvu qu'elles entendent assez pour pratiquer ce qui est commandé. Les filles du vigneron se rendront ridicules en disant des vers; ils sont bons aux demoiselles.

Il faut parler aux filles de marchands de la fidé-

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV. — *Lettres et Avis*, p. 827.
[2] « Il y en avoit deux à Gomerfontaine. »

lité dans leur commerce, sur les mesures, sur les poids, sur les profits permis; tout cela ne convient point aux autres. Du reste, il n'importe point que vous imitiez Saint-Cyr en tout. Qu'une de vos dames aille par jour faire écrire, une autre à apprendre à travailler; il n'y a rien que de bon.

Les inventions que nous avons pour que les enfants se montrent les uns aux autres ont été trouvées pour le soulagement des maîtresses, qui n'auroient jamais pu fournir à tout; mais il ne faut pas que les dames qui vont montrer quelque chose de particulier se mêlent de la conduite de leurs écolières, qu'elles les punissent, qu'elles les récompensent; elles doivent simplement en rendre bon ou mauvais témoignage à la première maîtresse, ou il arriveroit qu'elles puniroient une fille dont la première maîtresse seroit contente, ou qu'elles donneroient une récompense à celle à qui la maîtresse destine une punition. Cet endroit-là est essentiel, il faut que toute l'autorité soit dans cette première, et que les autres n'aient point de peine que les autres enfants la voient.

Nous nous sommes aperçues souvent du bon effet de cette subordination, et ces exemples de soumission et d'humilité sont encore plus forts que les discours, pour les instruire. C'est ce qui a établi ce bon esprit à Saint-Cyr, qui fait qu'une fille de douze ans répond au catéchisme à une qui en a sept[1] comme elle feroit à sa supérieure, et qu'elles

[1] « C'est la pratique de la maison de Saint-Louis, que c'est un

apprennent toutes les unes des autres tout ce qu'elles savent, car, en tout, on leur inspire la raison, en leur montrant la petitesse qu'il y auroit à ne pas profiter de ce qu'une autre sait, parce qu'on a quelques années plus qu'elle. On leur donne toujours les choses pour ce qu'elles sont : la piété au-dessus de tout, la raison ensuite, les talents pour ce qu'ils valent; on ne récompense point celles qui en ont, on n'estime que la vertu et la sagesse. En les louant de bien dire des vers, ou d'avoir bien chanté, on leur dit que les plus sots comédiens ou chanteuses d'opéra s'en acquittent bien mieux qu'elles, et qu'il n'y a point à s'en glorifier; on aime autant celles qui n'ont aucune de ces qualités extérieures; et les sages ont les distinctions. C'est, encore une fois, cette conduite qui inspire la raison : vous aurez beau la pratiquer, si on vous voit préférer votre parente ou votre amie aux autres. Voilà l'essentiel de l'éducation. Qu'elles vous voient en tout, juste, désintéressée, donnant autant de soin à la plus choquante qu'à la plus aimable; les enfants voient fort bien ce que font leurs maîtresses.

Il faut parler à une fille de sept ans aussi raisonnablement qu'à une de vingt ans; c'est ce qui avance nos filles comme elles le sont, quoique d'ailleurs elles n'aient aucune expérience.

enfant qui commence à faire par cœur, à une de ses compagnes, toutes les questions de la leçon du catéchisme que l'on va expliquer. » (*Note du manuscrit.*)

198[1]. — A MADEMOISELLE DE MORNAY

(Que Madame avoit envoyée à Gomerfontaine pour aider aux maîtresses des pensionnaires.)

Mai 1715.

Si votre conduite à Gomerfontaine répond à ce que vous m'écrivez, mademoiselle, on aura sujet de se louer de vous, et votre séjour n'y sera pas inutile. Madame l'abbesse doit être bien contente de moi de lui envoyer un tel secours qui, joint aux filles de Saint-Cyr qu'elle a, et à Mlles de Pimpré et d'Aubri doit très-bien représenter cette éducation ici. Que vous êtes heureuse, ma chère fille, d'être employée de si bonne heure à de si grandes œuvres! Mandez-moi souvent des nouvelles; vos lettres me feront toujours plaisir, quelques affaires que je pusse avoir. Nous partons dans quinze jours pour Fontainebleau; nous reviendrons ici à peu près dans le même temps, et nous nous reposerons ensemble de nos missions, car vous savez que je vais à Avon[2]. Adieu, ma chère enfant.

199[3]. — A MADEMOISELLE DE FRANLIEU

(Qu'elle avoit envoyée à Gomerfontaine pour le même sujet.)

Juin 1715.

Vos occupations ne sont pas petites, ma chère

[1] *Lettres et Avis*, p. 832.

[2] Village où elle faisait beaucoup de charités, et où elle se plaisait elle-même à faire le catéchisme aux enfants.

[3] *Lettres et Avis*, p. 833.

fille, et je n'en connois pas de plus grandes que d'inspirer la religion et la raison : c'est là le solide de l'éducation de Saint-Cyr. On ne peut pas pourtant les traiter aussi également que chez nous; on ne peut pas toujours les arranger de même, ni les habiller d'un habit uniforme, ni leur donner toutes les distinctions ni tous les prix qu'on donne dans nos classes. On n'a pas le temps de leur apprendre autant de choses; mais cette religion et cette raison est de toutes les conditions et de tous les âges : c'est là ce qu'il faut tâcher de bien établir, avec un esprit de vérité et de douceur dans tout ce qu'on leur dit, sans finesse, sans tromperie, sans leur faire jamais rien accroire, et parlant aux plus jeunes comme aux plus grandes, dès qu'elles peuvent entendre ce qu'on leur dit.

Il faut les élever selon leur état, et dire à la demoiselle et à la bourgeoise ce qui leur convient. Quand on ne marquera jamais de mépris pour la bourgeoise ni pour la paysanne, elles souffriront qu'on ne les traite pas en demoiselles. Quand la grande demoiselle peignera la bourgeoise, qui est trop petite pour le faire elle-même, les autres verront que c'est la raison qui fait agir et non pas la hauteur. Quand la demoiselle montrera à lire à la bourgeoise, la bourgeoise se portera à rendre service à la demoiselle.

Il faut leur expliquer librement et franchement la différence des conditions que Dieu a ainsi arrangées, qu'il veut être servi selon l'état de chacune, mais que la plus pieuse sera toujours celle qui lui sera le plus agréable.

Il faut leur inspirer cette piété différente dans les pratiques que vous entendez si bien expliquer à Saint-Cyr. Quand toute la conduite des maîtresses sera ainsi fondée sur toutes ces maximes, sans jamais se démentir, et qu'elles iront toujours droit sans acception de personnes, considérant la vertu de préférence à tout, Dieu les bénira, et les filles se formeront à ce bon esprit.

La vérité a une force et attire une bénédiction bien différentes des finesses et des adresses de l'esprit du monde.

Je ne puis finir, ma chère fille, sur ce chapitre : vous êtes trop heureuse d'être employée, à votre âge, à de si belles fonctions.

J'embrasse Mlle de Mornay. Les petits mots de vos enfants sont très-jolis; je voudrois les voir toutes travaillant incessamment; mais ne vous tuez pas : cet ouvrage est un ouvrage de patience sans bornes.

En voilà beaucoup pour une malade : je l'ai toujours été depuis mon retour de Fontainebleau.

200[1]. — A MADAME DE DRAGUEVILLE[2].

MAITRESSE DES CLASSES.

1716.

Je n'ai pas le règlement des classes ici; mais je vous dirai bien, sans le voir, qu'il ne faut rien régler

[1] *Lettres et Avis*, p. 407.

[2] Marie-Françoise du Mesnil-Adelée de Dragueville, Dame de Saint-Louis, n'avait pas été élevée à Saint-Cyr : « Elle connut de bonne heure la vanité du monde, disent les Mémoires de Saint-Cyr, et comprit qu'il n'y a point de meilleur parti à prendre pour assurer son

pour les promenades, et qu'elles dépendent de la volonté de la première maîtresse. Je sais qu'en son absence la seconde peut faire de même; mais il faut qu'en effet elles fassent tout de même, et que les demoiselles ne puissent dire : « Notre seconde maîtresse n'est pas si sévère que la première; elle est bien plus portée à nous donner du relâchement. » Ne leur donnez jamais lieu de tenir de pareils discours, et que les seconde, troisième et quatrième soient plus ou moins sévères selon la pratique de la première, s'y conformant en tout. Votre gouvernement ne sera jamais solide s'il n'est uniforme, et si, au lieu de songer à se faire aimer des demoiselles, on ne songe à leur faire voir qu'elles sont conduites par le même esprit. Vous avez du bon sens, vous n'êtes point molle, vous connoissez le monde; ainsi je compte que vous rendrez nos filles plus laborieuses, moins enfants, moins attachées à leurs plaisirs, moins causeuses, et en tout raisonnables, comme il convient à leur âge et à leur éducation. Je vous prie de leur faire bien des amitiés de ma part, et de croire que j'en ai beaucoup pour vous.

---

201. — AVIS DE MADAME DE MAINTENON

A DEUX DEMOISELLES QUI, EN SORTANT DE SAINT-CYR, ALLOIENT ÊTRE RELIGIEUSES DANS UN AUTRE COUVENT[1].

1716.

N'oubliez jamais ce qu'on vous a dit à Saint-Cyr :

salut que d'embrasser la vie religieuse. » Elle fit profession le 11 décembre 1715, et mourut en 1738, âgée de quarante-cinq ans.

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII, p. 297.

Si vous ne conservez votre piété, vous serez malheureuses dans ce monde et dans l'autre.

N'examinez point vos confesseurs, allez à confesse comme si c'étoit à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Vous êtes assez instruites pour discerner s'ils vous portoient au mal; en ce cas-là, quittez-les; hors cela, soyez-leur soumises.

Demandez à Dieu une conscience simple, ne raffinez sur rien, dites peu de chose, mais pratiquez les bonnes œuvres de votre état.

Ne soyez point curieuses sur les nouveautés qui troublent présentement la religion; déclarez simplement, quand il sera nécessaire, que vous voulez mourir filles de l'Église catholique et romaine; n'entrez dans nulle dispute sur ces matières-là, vous n'en êtes pas capables.

Il m'est revenu que quelques personnes disent à quelques-unes d'entre vous qu'on les trompe sur les affaires de la religion, que le jansénisme est un fantôme que les jésuites ont imaginé pour tourmenter leurs ennemis; que M. le cardinal de Noailles soutient les libertés de l'Église de France, et qu'il n'y a rien de plus.

Vous savez, mes chères filles, qu'on ne vous a jamais trompées à Saint-Cyr, qu'on vous y dit la vérité sur tout, et jusqu'aux enfants, à qui on rend raison de tout; en auroit-on excepté la religion? Que ceux qui vous tiennent de pareils discours vous deviennent suspects.

Le jansénisme n'est point un fantôme; c'est une erreur qui dure depuis longtemps, et qui s'est bien

étendue ; le long règne du feu Roi[1] n'a pu la détruire, quoiqu'il y ait toujours travaillé ; il étoit très-jaloux des libertés de l'Église de France, et a été souvent brouillé avec Rome sur cette matière-là ; elle sert de prétexte pour soutenir le jansénisme. Ne parlez point là-dessus, mais demeurez simples filles de l'Église de France, soumises au saint-siége en tout ce qui est de la foi, et priez pour ceux qui la servent et pour ceux qui la troublent ; offrez tous les matins vos actions à Dieu, et pensez à lui dans la journée.

Faites votre possible pour vous rendre utiles dans la maison où vous allez.

Soyez toujours pour les supérieures, et inspirez ce sentiment aux autres par vos paroles et encore plus par vos exemples.

Portez la paix partout, et ne donnez jamais de mauvais conseils.

Entrez le moins qu'il vous sera possible dans les affaires des autres ; vous en aurez moins de déplaisir ; soyez discrètes, et ne croyez jamais que vous ne pourrez incommoder ; ne faites point d'intimes liaisons, on s'en repent presque toujours ; tâchez de n'être à charge par aucun endroit ; vivez de peu, accommodez-vous de tout ; épargnez plus que si vous étiez chez vous ; ne vous occupez ni de votre santé ni de votre personne : ni l'une ni l'autre n'en seront pas plus mal ; rien ne nous rend plus désagréables que d'être occupées de nous-mêmes.

[1] Louis XIV était mort le 1er septembre 1715.

Ne parlez point de votre naissance : plus vous l'abandonnerez, plus on s'en souviendra.

Ne désirez jamais le bien par de mauvais moyens.

Ce n'est point assez pour vous, mes enfants, de faire votre devoir en vivant en bonnes chrétiennes et avec toute soumission pour madame l'abbesse, il faut aller plus loin, et vous offrir en tout ce qui pourra être du service de la maison, ne rien refuser et vous faire désirer.

202[1]. — A MADAME DU PÉROU,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

1716.

Il me paroît que vos filles ont envie de pleurer M. le Grand et M. de Thou[2]; je vous l'envoie au cas que vous vouliez bien leur en donner la permission et le loisir. Bonsoir, ma chère fille; je ne suis pas sans inquiétude sur ce qui se passe : la religion, l'État, mes proches, Saint-Cyr et moi y avons intérêt[3].

[1] *Lettres édifiantes*, t. VII.

[2] Les demoiselles avaient témoigné le désir de lire l'histoire de Cinq-Mars et de Thou, et Mme de Maintenon leur envoyait un livre sur ce sujet. En style de cour, on appelait Cinq-Mars, qui était grand écuyer, M. le Grand.

[3] Il s'agit de la réaction qui se fit au commencement de la régence du duc d'Orléans contre le gouvernement et la politique de Louis XIV.

203[1]. — AUX MAITRESSES DES PETITES CLASSES.

14 février 1717.

Mes chères filles, l'attention continuelle que j'ai pour l'éducation des demoiselles me fait remarquer que depuis quelque temps elles ne sont pas si intelligentes sur les choses qu'elles doivent apprendre ici qu'elles l'étoient autrefois.

J'en ai cherché les raisons, et ne pouvant m'en prendre à la diminution de votre application, qui me paroît toujours la même, j'ai cru que les noires et les rubans couleur de feu n'étoient pas assez appliquées à leur montrer à lire, écrire, l'orthographe, la lecture en toutes sortes d'écritures et le reste.

Cependant vous savez en quel ordre on vous a marqué les exercices, et que ceux que je viens de dire marchent immédiatement après le catéchisme. Je crains qu'on donne trop de temps pour les répétitions des dimanches, pour les vers, pour les chants où l'on est ici trop difficile, pour les conversations et les proverbes; tout cela leur est très-bon, mais il est encore plus nécessaire de savoir lire et bien écrire. Cherchez avec votre supérieure ce que vous pourriez faire pour donner de l'émulation à celles qui montrent à nos plus petites filles, car il est impossible qu'elles s'en acquittent toutes également, et cependant il ne paroît point de prix, ni de distinctions pour celles qui font mieux que les autres.

Ne feriez-vous point bien de n'admettre dans vos

[1] *Lettres et Avis*, p. 128.

tragédies, répétitions, conversations, etc., que celles qui seroient les plus avancées dans les exercices communs? car, au pis aller, il vaut mieux qu'elles sortent d'ici sans savoir dire des vers, que sans savoir lire et écrire.

Je ne puis m'empêcher d'écrire encore ici ce que je vous ai dit cent fois sur le catéchisme. Tenez-vous-en à celui de Chartres, il est précis, il est court; n'entrez point dans de trop grandes explications; vos filles sauront assez quand elles auront observé les commandements de Dieu et de l'Église, et qu'elles s'approcheront des sacrements avec les dispositions nécessaires. Vous ne pouvez trop, dans vos instructions générales, les porter à une grande sincérité dans leurs confessions, sans cela, il n'y a ni confession valable, ni conversion; mais ne leur souffrez point de questions curieuses, et dès qu'il est question de péché, renvoyez-les à leurs confesseurs.

Je ne sais si des journées de lecture et d'écriture ne seroient pas aussi utiles que celles qu'on destine à l'ouvrage, et qu'on donnât quelque prix à celles qui auroient excellé.

204[1]. — MAXIMES

QUE MADAME DE MAINTENON PRENOIT LA PEINE D'ÉCRIRE A LA TÊTE DES CAHIERS DES JEUNES DEMOISELLES DE SAINT-CYR, POUR LEUR SERVIR D'EXEMPLES D'ÉCRITURE.

Accoutumez-vous à l'humeur des autres, sans espérer de les accommoder à la vôtre.

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, p. 109.

Accoutumez-vous à être seules.

Accoutumez-vous de bonne heure à être secrètes.

Aimez la présence de ceux qui vous reprennent, et que votre conduite soit égale quand ils vous voient et qu'ils ne vous voient pas.

Ayez de la reconnoissance pour tous ceux qui vous ont fait du bien.

Aimer Dieu et votre état est le seul bonheur.

Cherchez la vérité en tout.

Contribuez à la paix autant qu'il vous sera possible.

Dieu sait mieux ce qu'il vous faut que vous-mêmes.

Écoutez et ne parlez guère.

Pensez souvent à Dieu.

Aimez à faire plaisir.

Ne mentez jamais.

Élevez souvent votre cœur à Dieu.

Il n'y a de véritable malheur que d'avoir tort.

Il n'y a rien de honteux que de mal faire.

Il n'y point d'état qui n'ait ses peines, et souvent plus grandes que les vôtres.

Il n'y a de vrai bonheur que de se conformer à la volonté de Dieu.

La fortune est inconstante ; la vôtre est mauvaise présentement, c'est une raison pour espérer qu'elle deviendra bonne.

Le plus grand de tous les plaisirs est d'en pouvoir faire.

La véritable pénitence est de recevoir de bon cœur et d'aimer les peines que Dieu nous envoie.

La souffrance des afflictions qui nous viennent de Dieu lui est plus agréable que les mortifications que nous choisissons.

Les réprimandes que l'ont fait aux jeunes gens sont de véritables marques de l'amitié qu'on a pour eux.

La mort nous égalera tous, il n'y aura plus que nos bonnes œuvres qui y mettront la différence.

N'ayez d'inquiétude que pour votre salut, le reste est trop incertain pour s'en mettre en peine.

N'ayez jamais envie de voir ni d'entendre ce que l'on veut vous cacher.

Ne dites jamais rien qui puisse désunir.

N'oubliez jamais Dieu; et si on ne vous laisse pas assez de temps pour le prier, pensez à lui.

N'enviez point les richesses, puisqu'il faut s'en détacher pour faire son salut.

Offrez à Dieu toutes vos actions.

Obéissez exactement à vos supérieurs, sans vouloir examiner s'ils ont tort ou raison.

Prenez de bonnes habitudes: il n'y en a point qui ne deviennent douces, quelque pénibles qu'elles vous paroissent d'abord.

Faites un bon usage de tout ce que l'on veut bien que vous voyiez et entendiez.

Prenez toujours la dernière place; il vaut mieux être appelé que chassé.

Rendez-vous le plus capables que vous pourrez, car vous ne savez à quoi Dieu vous destine.

Ne soutenez jamais votre opinion avec opiniâtreté.

Rendez-vous si vous trouvez que vous ayez tort ; il y a plus de grandeur à se rétracter qu'à soutenir une mauvaise cause.

Ne vous souvenez de votre noblesse que pour être plus vertueuses.

Ne confondez pas la mauvaise gloire avec la bonne.

Ne faites jamais dépendre votre bonheur des autres.

Ne soyez jamais pressées de redire ce que vous avez appris ou vu, à moins qu'il ne soit utile à quelqu'un.

Ne soyez jamais cause d'aucune querelle.

Ne vous plaignez pas, car vous avez tout ce qui vous est nécessaire, et mille personnes manquent de tout.

Ne vous familiarisez jamais avec les hommes : la modestie est le partage des personnes de notre sexe.

Ne vous affligez pas de votre mauvaise fortune, mais songez à vous rendre digne d'une meilleure.

Nous parvenons souvent à ce que nous avons désiré, et nous n'en sommes pas plus heureux.

Rendez-vous à la raison aussitôt que vous la voyez.

Soyez raisonnable, ou vous serez malheureuse.

Si vous vous mettez bien dans l'esprit qu'il est inévitable de souffrir, vous en souffrirez beaucoup moins.

Soyez sévères pour vous et indulgentes pour les autres.

Religieuses ou séculières, il faut haïr le monde, si vous voulez être chrétiennes.

Le monde n'est pas tous ceux qui ne sont pas enfermés dans les couvents, mais ceux qui ne vivent pas suivant l'Évangile.

On se sauve dans le monde quand on observe la loi de Dieu.

Aimez à faire plaisir, craignez de fâcher.

L'empressement de parler vient de légèreté ou de vanité.

Dites le moins que vous pourrez de choses inutiles.

Parler pour se réjouir honnêtement n'est pas inutile.

Choisissez d'être incommodées plutôt que d'incommoder.

Soyez simples dans toute votre conduite.

Que votre conscience soit simple et sincère.

Le jour où vous n'avez rien fait pour Dieu est perdu.

Aimez à contenter toutes les personnes avec qui vous vivez, et surtout celles dont vous dépendez.

Ne troublez jamais la paix, n'aigrissez personne.

Soyez capables de secret, ne soyez jamais pressées de parler.

Vous déplairez à Dieu si vous cherchez à plaire au monde.

Si vous connoissiez le monde, vous le haïriez.

Notre-Seigneur a prié pour ceux qui le crucifioient, et il n'a pas prié pour le monde.

Vous ne serez heureuses qu'en aimant Dieu.

Songez que Dieu vous a choisies entre mille pour être élevées dans sa maison.

Prenez la bonne habitude de remplir tous les moments de la journée.

Ne faites et ne dites rien que vous ne vouliez bien qu'on sache.

Les filles bien élevées ne parlent jamais bas à l'oreille de qui que ce soit.

Ayez une conduite ouverte, simple, franche, et éloignée de tout mystère.

TABLE.

Pages.

FIN.


ducation
d Univer


846.4 .M21LL C.1
Lettres sur l'educationAFW8296
Stanford University Libraries
3 6105 044 990 518

